

LA MISSION
DU THIBET

De 1855 à 1870,

COMPRENANT L'EXPOSÉ DES AFFAIRES RELIGIEUSES,
ET DIVERS DOCUMENTS SUR CE PAYS,

ACCOMPAGNÉE

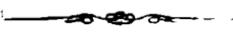
D'UNE CARTE DU THIBET

D'après les lettres de M. l'abbé Desgodins,

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE.

PAR C.-H. DESGODINS,

Inspecteur des Forêts en retraite.



LA MISSION
DU THIBET

DE 1855 A 1870.

LA MISSION DU THIBET

De 1855 à 1870,

COMPRENANT L'EXPOSÉ DES AFFAIRES RELIGIEUSES,
ET DIVERS DOCUMENTS SUR CE PAYS,

ACCOMPAGNÉE

D'UNE CARTE DU THIBET

D'après les lettres de M. l'abbé Desgodins,

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE.

PAR C.-H. DESGODINS,

Inspecteur des Forêts en retraite.



VERDUN,

IMPRIMERIE DE CH. LAURENT, ÉDITEUR,

RUE DES GROS-DEGRÉS, 1.

—
1872

LETTRE

ADRESSÉE

AU RÉDACTEUR DU MANUSCRIT

PAR M^{GR} CHAUVEAU

ÉVÊQUE DE SÉBASTOPOLIS, VICAIRE APOSTOLIQUE DU THIBET.

« Ta-tsien-lou, 12 août 1870.

« MONSIEUR,

« J'achève, il y a quelques instants à peine, la lecture du manuscrit dont je vous parlais dans ma dernière lettre et qui va partir. Avant de fermer le paquet, permettez-moi de vous dire tout le plaisir que m'a causé cette lecture et de féliciter à la fois l'auteur et le héros de l'histoire intéressante que je viens de parcourir et dont j'étais loin de connaître tous les détails.

« Vous me paraissez, Monsieur, avoir heureusement échappé à un écueil contre lequel il était facile et dangereux de se heurter. J'entends par là une abondance de détails connus des missionnaires et de leurs amis, un étalage assez vain et parfois prétentieux de circonstances plus ou moins intéressantes, de plaisanteries plus ou moins heureuses, et surtout d'idées jusqu'à un certain point extravagantes ou seulement discutables. Mais rien de tout cela ne se rencontre dans votre récit. Il est simple, naturel, riche dans sa sobriété; vous glissez légèrement sur des faits qui ne sortent pas de la vie commune du missionnaire; vous insistez un peu plus sur les circonstances particulières où votre frère s'est trouvé, et c'est justement ce qu'il fallait. Malgré toute votre discrétion, le récit ne languit pas; il suit une marche régulière, évitant en même temps les longueurs fatigantes d'un poème épique et la

désolante aridité d'un rapport sur un marais salant. Votre sujet demandait quelques aperçus chrétiens, l'expression nette et presque sentimentale des pensées catholiques telles qu'on nous les connaît ; mais c'est là encore qu'il ne fallait rien outrer, ni trop ni trop peu : trop peu, vous enlevez à votre héros le trait saillant qui le caractérise puisqu'il est prêtre ; trop, vous semblez alors faire un sermon de charité ou marcher sur les traces du P. Faber, le plus grand mystique de notre siècle. Mais, Dieu merci, vous avez su vous tenir dans un juste milieu qui a son prix parce qu'il est rare et très-louable.

« De plus clairvoyants que moi apercevront sans doute d'autres mérites dans votre écrit, Monsieur ; peut-être aussi verront-ils au tableau quelques ombres qui ne m'ont pas frappé. Mais, somme toute, cette petite notice est intéressante et pour la forme et pour le fond ; elle sera reçue favorablement par le public, et je ne suppose pas qu'elle soulève des observations désagréables pour personne ; il me semble même qu'elle ouvre une voie nouvelle à la parole longtemps cachée du missionnaire. En effet, d'autres voudront probablement faire pour leurs frères ce que vous avez fait pour le vôtre, c'est-à-dire mettre en ordre les notes et observations qu'ils auront reçues de cet ami, de ce frère perdu peut-être dans les steppes de l'Asie centrale ou dans les forêts du Nouveau-Monde, travail aisé, du reste, mais que la vie errante du missionnaire ne lui permet guère d'entreprendre. Ainsi votre idée pourra devenir encore sous ce point de vue féconde et utile à plusieurs. Si la seconde partie de l'ouvrage que vous préparez correspond à celle que je viens de lire, j'espère pour tout le livre un grand et légitime succès. En louant, comme je viens de le faire sans aucune restriction, le manuscrit que vous m'avez présenté, ce n'est cependant pas à dire que je partage toutes les idées contenues dans ces pages. Il y en a quelques-unes que j'accepterais timidement. Mais au moins il n'en est aucune qui ne puisse être soutenue par quelque bonne raison. Ce qui est encore précieux, ce qui le sera surtout pour la seconde partie, c'est que ce que vous avancez est généralement

très-exact. Au reste, c'est une des qualités les plus estimables de l'esprit de votre excellent frère, de voir juste, ordinairement, de dire clairement ce qu'il voit, mais de ne dire aussi que ce qu'il a vu clairement.

« Vers la fin du manuscrit, votre frère semble avoir eu quelques scrupules sur la hardiesse de certaines expressions ; je ne trouve cependant pas qu'elles aient quoi que ce soit de répréhensible, bien moins encore d'exagéré. Car enfin, l'histoire est l'exposé d'un fait, et si le fait est honteux, à qui s'en prendre ? Ce ne doit pas être à celui qui le raconte et qui le juge. N'est-ce pas le cas de rappeler le mot connu de Louis XIV : Pourquoi donc avez-vous fait un tyran de Louis XI ? — Pourquoi l'était-il, répondit le grand historiographe?... N'est-il pas certain que pour nous, au Thibet, les malheurs proviennent de deux causes : la perfidie du légat chinois Man-kin, et la faiblesse de la légation française. Si l'on objecte que toute vérité n'est pas toujours bonne à dire, j'en conviendrai sans peine ; j'ai assez vécu pour le savoir. Mais on avouera aussi qu'il faut représenter les faits, les hommes et les principes tels qu'ils sont, si l'on veut les faire connaître. D'ailleurs en disant que tel personnage s'est trompé, ou laissé tromper, ce n'est pas toujours un reproche qu'on lui adresse. Il y a des erreurs à peu près inévitables. Telle a été celle de la légation française qui a paru croire que le Thibet était indépendant de la Chine. Cela n'est pas exact, du moins, exact en tout. Que la Chine, même en y mettant la meilleure volonté, puisse en ce moment faire recevoir des missionnaires catholiques à l'Hassa, par exemple, j'en doute fort : car il faut avouer que le gouvernement chinois est d'une faiblesse telle que personne n'en a peur ni ne le respecte. Mais que ce faible gouvernement chinois ne soit cependant pas assez fort pour empêcher ses officiers de nous contrarier, de nous calomnier, de nous insulter comme plusieurs le font ; qu'il ne soit pas assez fort pour punir ceux qui sont venus en 1865 nous piller, nous tuer même et brûler nos maisons sur des territoires qui nous appartenaient en propre ou qui relèvent de la Chine ; qu'il ne soit pas assez fort pour nous faire rendre la justice qu'il

nous a promise et que nous sollicitons depuis cinq ans, ce sont de ces excuses lâches et puériles que l'on n'emploie qu'envers ceux que l'on méprise. Que la légation française, malgré tout ce qu'on a pu lui dire, soit restée persuadée que le gouvernement chinois ne soit pour rien dans nos épreuves, et qu'il ne puisse nous prêter aucun secours, dans les termes où nous le réclamons, c'est ce qui nous paraît humainement inexplicable, et qui ne se comprend un peu que par l'incertitude et la mobilité de la politique extérieure de la France depuis la guerre d'Italie. Si donc en racontant notre histoire de ces dernières années, on est obligé de jeter quelques blâmes sur des hommes qui ont rendu des services, bien intentionnés mêmes si l'on veut, mais enfin qui ont eu le tort de se laisser jouer comme des enfants, ce n'est pas à l'historien qu'il faut lancer des pierres : que ceux dans le jardin desquels elles tombent les ramassent.

« Je me laisse emporter, vous voyez. En relisant cette page, je ne la regrette pas néanmoins. Elle confirme en plusieurs choses des idées que vous émettez, idées qui sont très-justes à mon avis, idées dont votre frère redoute un peu l'expression trop franche, et que je serais cependant bien fâché de voir disparaître de l'ouvrage que vous allez publier. Enfin, pour me résumer, la pensée que vous avez conçue, et l'exécution de cette pensée me paraissent utiles, peu susceptibles d'opposition sérieuse ou malveillante. Je souhaite à ce travail un plein succès ; j'espère qu'il appellera sur cette mission difficile une attention qui ne peut que lui être avantageuse, et je vous prie de croire que s'il ne manquait à l'ouvrage pour atteindre son but qu'un vœu du cœur, je le forme volontiers dans le mien ; je dis plus, s'il ne fallait qu'une bénédiction sur l'auteur et sur le livre, notre divin Maître sait avec quelle sincérité je la lui demande pour l'un et pour l'autre.

« Agréez, etc.

« † JOSEPH-MARIE CHAUVEAU,

« Evêque de Sébastopolis, vicaire
« apostolique du Thibet. »

AVERTISSEMENT

Ancien vicaire de la cathédrale de Verdun, l'abbé Desgodins, après une année d'épreuve au séminaire des missions étrangères de Paris, était désigné par ses supérieurs pour la mission du Thibet. Il partit du Havre, le 18 juillet 1855, sur un bâtiment de commerce en destination de Pondichéry. Le but qui lui était assigné était de rechercher par les Indes un passage à travers la chaîne de l'Himalaya, pour pénétrer au Thibet, afin d'éviter aux missionnaires venant d'Europe l'énorme détour de la Chine. Ses efforts ne durèrent pas moins de trois ans; et ce ne fut qu'en 1859, alors que n'ayant pas réussi, bien qu'il eût exploré tout le Sud de cette chaîne, et franchi de beaucoup les dernières limites des possessions anglaises, qu'il se dirigea sur Canton, pour traverser la Chine de l'est à l'ouest, venir sur les frontières du Thibet se mettre à la disposition d'un évêque, le premier qui venait d'être nommé pour cette contrée, et se réunir à quelques confrères, qui avaient déjà fait eux-mêmes d'autres tentatives de ce côté.

A cette époque la prise de Pékin n'avait pas encore eu lieu ; et l'abbé Desgodins fut arrêté par l'autorité chinoise, au milieu de son voyage, et ramené à Canton. Dans une seconde tentative, il fut plus heureux ; c'était au moment où grondaient les canons français et anglais devant la capitale : aussi, quoique rien ne fût encore réglé diplomatiquement, put-il rejoindre ses confrères.

A la conclusion du traité entre les belligérants, les membres épars de la mission se réunirent sous la direction de Monseigneur Thomine Desmazures, et invoquant les conventions, se dirigèrent à la fin de 1861, sur Lassa, la capitale du Thibet. On aurait peut-être quelque peine à croire qu'en 1870, ils n'ont pu réussir encore dans leur entreprise, et ont seulement pénétré à quelque distance dans l'intérieur ; il faut dire aussi que tous les obstacles ont été apportés par la Chine elle-même, sous l'influence de la théocratie ombrageuse des Lamas du Thibet.

En vain, invoquant le traité, les missionnaires excipèrent-ils de leur droit à pénétrer dans ce royaume tributaire de la Chine, droit reconnu dès le principe, puisque des passe-ports visés par l'autorité chinoise et par la légation française furent délivrés à plusieurs d'entre eux ; ils se virent toujours repoussés, et, à la suite de vicissitudes innombrables qui furent marquées en 1865 par la ruine de l'établissement de Bonga, et après la mort violente de M. Durand, l'un d'eux, le personnel entier de la mission

n'eut plus que la ressource extrême de s'établir dans les pays thibétains de la frontière, gouvernés directement par la Chine, en attendant que justice leur soit rendue. Ils n'avaient obtenu aucune satisfaction, malgré des réclamations incessantes adressées à toutes les juridictions. Aujourd'hui ils considèrent que tout est perdu, humainement parlant, et ne comptent plus que sur la Providence ; cependant, grâce aux succès des armées anglaises et françaises en Chine, ils espéraient pouvoir attaquer le Bouddhisme dans son centre, à Lassa, cette Rome idolâtre de l'Asie.

Sans rien préjuger des destinées futures de cette mission du Thibet, région nommée la terre promise du missionnaire, nous pensons qu'il sera intéressant pour le lecteur de trouver les récits des efforts inouïs qu'on a faits pour arriver au but. La correspondance très-régulière de l'abbé Desgodins, comprenant des sujets de toute nature, permet aussi d'y puiser des matériaux au point de vue religieux, administratif, politique, militaire et commercial, sans parler d'observations sur l'histoire naturelle, les langues, les mœurs et la géographie se rapportant au Thibet, notions à compléter un jour, s'il lui était permis d'explorer à Lassa la mine inépuisable de documents renfermés dans cette ville mystérieuse, connue seulement des européens par ce qu'en ont dit MM. Huc et Gabet dans la relation de leur voyage remontant à plus de vingt ans. En ce qui concerne la géographie du Thibet, les cartes actuelles présentent des incerti-

tudes et même des contradictions sur l'origine et la direction de plusieurs grands fleuves; la carte de l'abbé Desgodins apporte quelques données nouvelles, et ses itinéraires permettent de fixer la position de certains centres de population. M. Garnier, chef de l'expédition du Mékong, leur a reconnu une certaine valeur.

Notre but, disons-le, a été d'attirer principalement l'attention sur cette contrée : quant aux Indes et à la Chine, il ne les a traversées qu'en voyageur, et sans autre but que celui d'arriver sur le terrain de sa mission; elles n'ont donné lieu de sa part qu'à des remarques accidentelles.

On comprend, que, entièrement consacré à la chrétienté qu'il administre, l'abbé Desgodins n'ait pu mettre en ordre ses notes de voyage; mais il a autorisé son frère (1) à se charger de ce soin, et ce recueil est publié avec l'agrément des supérieurs des missions et celui de son évêque.

La première partie comprendra les faits qui sont propres à la mission elle-même; la seconde, les documents divers.

Il a paru que la méthode la plus naturelle était d'emprunter alternativement la forme du récit et la forme épistolaire, quand il semblait plus utile de donner des extraits. Ainsi, très-souvent on a préféré laisser parler le témoin lui-même pour ne rien perdre

(1) Inspecteur des forêts en retraite.

du cachet de vérité et d'exactitude qui le caractérise, ce qu'une analyse ne saurait faire : cependant il a fallu quelquefois y avoir recours pour abrégé et faire des coupures ; car cette publication ne saurait être fort étendue. Cette forme, du reste, permettait au rédacteur de ces pages de donner une place à ses propres réflexions.

Ajoutons qu'une opinion, malheureusement trop répandue, est que le zèle religieux brise chez le missionnaire tout lien de parenté ; l'exemple de l'abbé Desgodins prouve le contraire.

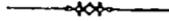
Puissent ces notes, qui donnent une idée très-imparfaite des travaux du missionnaire lorrain, être lues avec les yeux du cœur par sa famille, avec ceux de l'amitié par ses anciens paroissiens, ses supérieurs, ses anciens et ses nouveaux confrères ! Puissent-elles enfin exciter quelque intérêt dans le public ! Si surtout elles pouvaient procurer quelques associés de plus à l'œuvre si éminemment catholique et civilisatrice de la propagation de la foi, notre but serait rempli.



PREMIÈRE PARTIE

FAITS PROPRES A LA MISSION

La pensée de l'homme ne s'élève et son horizon ne s'agrandit, que lorsqu'il se détache du monde et de lui-même. La résignation au sacrifice qu'il s'impose est sa véritable valeur devant Dieu. Et si, dans les affaires de ce monde, l'égoïsme joue un rôle immense, celui de l'activité du missionnaire désintéressé lui est sans contredit infiniment supérieur.



CHAPITRE I.

VOYAGE DU HAVRE A DARGEELING (INDE).

Départ du Havre. — Le 18 juillet 1855, à midi, comme cela a lieu journellement, la foule se pressait sur la jetée du Havre. Le *Sigisbert Césard*, navire de commerce à bord duquel je devais m'embarquer ainsi qu'un de mes confrères, était en partance pour les Indes, et tandis que chacun échangeait ses vœux et ses adieux, les matelots s'occupaient des derniers préparatifs du départ.

Tout respirait un air de fête, la franche cordialité qu'on nous témoignait atténuait l'amertume de nos

regrets, mais il fallut quitter ses amis et le navire leva l'ancre. Aux chants joyeux de l'équipage nous mêlions notre voix en récitant l'*Ave maris stella*; la terre de France était déjà loin de nos regards que nous nous complaisions encore dans la prière. Il est bien doux en effet quand on quitte son pays, ses parents, ses amis, et ses supérieurs, de se mettre sous la protection de Celle qu'on n'invoque jamais en vain. Aussi après avoir prié Dieu de bénir la patrie et toutes les personnes d'affection que nous y laissions, notre esprit se sentit fortifié contre toute défaillance. Je ne vous dirai rien des divers incidents qui peuvent étonner celui qui s'embarque pour la première fois, et j'arriverai tout de suite au premier événement de quelque importance du voyage.

Première messe à bord. — Le 22 juillet, fête de sainte Marie-Madeleine, j'eus le bonheur de dire ma première messe à bord, et de voir l'équipage et les passagers adorer le divin Jésus qui venait se faire notre compagnon de voyage. Depuis lors chaque fois que le temps le permit, mon confrère et moi avons célébré alternativement le saint Sacrifice : les jours ordinaires nous disions la messe dans notre cabine, mais le dimanche on nous autorisait à dresser l'autel sur le pont. Cette faculté nous était infiniment précieuse, nous étions reconnaissants du soin que prenait chaque passager de nous laisser tout entiers à nos exercices de piété.

Rencontre d'un navire de guerre. — Le 29 juillet nous nous sommes croisés avec le navire de guerre le *Victor* revenant de Bourbon. Quiconque a navigué sait quelles impressions on ressent à la rencontre

d'un bâtiment en pleine mer. Alors chacun oublie son isolement : la présence d'un navire égaie et réjouit, surtout lorsqu'il porte les nobles couleurs de France ; on reprend confiance et courage ; on échange des nouvelles ; on parle de la patrie lointaine ; et des inconnus de la veille sont, pour un instant, des amis. Le *Victor* emporta nos premières lettres pour la France et le *Sigisbert César* continua sa route.

Le 15 nous célébrions la fête de l'Assomption ; mais si nous manquions du cérémonial des processions, nous étions assez heureux pour donner à cette grande fête toute la solennité désirable en pareille circonstance. Le 16 nous doublions Saint-Antoine, l'une des îles du cap Vert.

Passage de la ligne. — Le 30 août nous passions l'équateur ; mais grâce au bon capitaine Gault, ce qu'on appelle ordinairement le *Baptême de la ligne* se réduisit au tribut habituel dont les matelots se contentèrent, sans parodier ni les cérémonies ni les paroles de l'Église : ce fut pour nous un procédé gracieux ; nous en fumes fort touchés, et nous saisissons cette occasion pour renouveler tous nos remerciements à l'équipage ainsi qu'aux passagers. Nous nous trouvions d'ailleurs, mon confrère et moi, au milieu de personnes fort empressées de nous être agréables ; chacun semblait se plaisir à écouter nos instructions religieuses ; nous avons la satisfaction d'en constater tout le succès, et M. l'abbé Durieux eut même le bonheur de ramener à Dieu l'un des médecins du bord. Le 20 septembre notre navire doubla le cap de Bonne-Espérance, et le 18 octobre il nous débarquait à Saint-Denis, capitale de l'île Bourbon.

Séjour à l'île Bourbon. — Notre séjour à Saint-Denis fut de près d'un mois : nous passâmes la première semaine au collège qui est dirigé par les Révérends Pères Jésuites, et que l'on nomme *Notre-Dame de la Ressource*. Cet établissement, situé hors de la ville, dans la position la plus pittoresque de la montagne, renferme un personnel très-nombreux ; il comprend : 1° le collège colonial, confié aux Révérends Pères par le gouvernement de la colonie ; et 2° un nombreux orphelinat de jeunes enfants malgaches, que les bons religieux ont arrachés à la sauvagerie, et qu'ils forment au travail. Ils les instruisent, leur expliquent les bienfaits de la civilisation, et en font de fervents chrétiens. Un peu plus tard, ils les renverront à Madagascar pour y poser les bases de réductions semblables à celles du Paraguay. Pendant tout le temps de notre séjour au milieu de cette intéressante famille, nous ne pûmes nous lasser d'admirer combien la religion avait en si peu de temps transformé ces pauvres indigènes réunis à Notre-Dame de la Ressource. Ils ont oublié leur vie vagabonde d'autrefois, et se soumettent volontiers à la discipline régulière de la maison.

En descendant de ce lieu béni, les missionnaires vont présenter leurs hommages à l'évêque de Saint-Denis (1), qui leur témoigne toute sa bienveillance ; cet accueil si cordial ils le reçoivent aussi de tout le clergé du diocèse ; ils sont surtout très-heureux de voir que le zèle de ces bons prêtres n'est pas sans succès, notamment auprès des noirs. Pendant les fêtes

(1) Mgr Florian Desprez, actuellement archevêque de Toulouse.

de la Toussaint, l'abbé Desgodins est invité à aller porter secours à un excellent prêtre, curé de l'une des paroisses de Saint-Denis : c'est à peine s'il peut sortir du confessionnal durant quatre ou cinq jours. Que d'âmes admirables, dit-il, il rencontra sous une noire écorce ! Dans la classe blanche, on reconnaît qu'une nouvelle ère religieuse s'ouvre pour la colonie, et qu'il y a tout lieu d'espérer que, dans peu d'années, il y aura un changement complet. La prédication et d'autres occupations ecclésiastiques ont été pour les deux missionnaires une heureuse distraction au milieu d'un si long voyage.

Pondichéry, Madras.—Ils reprennent la mer le 11 novembre, arrivent à Pondichéry le 16 décembre, et sont accueillis comme à Bourbon par le vénérable évêque (1) qui s'empresse de leur remettre les lettres de France si longtemps désirées : il y en a de la famille qui sont écrites avec des larmes, une du supérieur des missions étrangères qui assigne un but tout spécial à l'abbé Desgodins ; il lui est recommandé de s'abstenir de faire des tentatives trop hasardeuses qui n'aboutiraient qu'à des pertes : quand bien même, par des efforts héroïques, il parviendrait à s'introduire au Thibet, ce n'est pas tant ce résultat que l'on désire obtenir, et qu'il doit chercher, mais une voie praticable pour ceux qui doivent le suivre.

Son rôle va donc se borner uniquement à prendre des informations ; il demeurera pour cela dans les provinces anglaises, voyageant en chemin de fer ou

(1) Mgr Bonnaud, de la Congrégation des missions étrangères.

en bateau à vapeur; il aura plutôt l'air, dit-il, d'un gentleman qui se promène avec tout le confortable anglais, que d'un pauvre missionnaire. Enfin, il lui est expressément défendu de rien entreprendre avant d'avoir pris toutes ses informations, avant d'en avoir conféré avec son confrère, rendu compte à Paris, et reçu de nouveaux ordres. Il leur est interdit formellement de tenter le passage des Himalayas par Assam, comme l'avaient fait leurs devanciers MM. Krick et Bourry, victimes de leur dévouement. Dans son séjour à Pondichéry, l'abbé Desgodins prêche pendant l'octave, à l'occasion de la fête de Noël, il assiste à une conférence de saint Vincent de Paul, visite diverses maisons religieuses, occupe quelques-uns de ses loisirs à parcourir la ville, et la quitte le jour de Noël pour se rendre à Madras par terre, mais il laisse à Pondichéry le jeune prêtre qui l'accompagnait. La distance de Pondichéry à Madras est de 35 lieues, et il lui fallut quatre jours entiers : cela s'explique par l'imperfection de l'attelage des voitures qui est composé de quatre bœufs.

Durant ce voyage, le missionnaire a bien souvent le cœur serré en rencontrant partout des signes d'idolâtrie, des pagodes d'une noirceur, d'une puanteur et d'une saleté repoussantes : trois ou quatre d'entr'elles présentaient cependant de loin un aspect assez remarquable, à cause des pyramides ornées de sculptures qu'elles portaient; mais de près on se sent le cœur sur les lèvres en voyant les turpitudes qu'adorent ces pauvres peuples. C'est le culte du vice. Faut-il s'étonner si les païens sont si corrompus. Ah qu'ils sont heureux les pays que la foi chrétienne a

tirés de ce déplorable état ! Être né dans une contrée et de parents catholiques, est une grâce dont on n'apprécie bien la valeur que quand on a vu le paganisme de près.

Sur la route, on ne rencontre que trois églises catholiques, assez petites, mais bien construites; on se sent bien touché quand on y voit réunis ces chrétiens qui ont encore toute la simplicité et la ferveur de la foi qu'ils ont reçue au baptême. Le clergé de Madras fait au missionnaire la même réception cordiale qu'à Pondichéry, et il quitte bientôt la ville vers le 15 janvier 1856.

Calcutta. — Le 22 janvier, l'abbé Desgodins arrive en bateau à vapeur à Calcutta. Désormais il n'entendra plus parler qu'anglais; son oreille s'y accoutumera peu à peu; il vivra tout à fait à l'anglaise, mais son cœur restera français.

Parfaitement reçu par l'évêque (1), qui lui offre la table et le logement pendant son séjour dans la capitale du Bengale, l'abbé a le bonheur de trouver chez Monseigneur son confrère et supérieur M. Bernard qui, depuis 1849 faisait déjà le siège du Thibet, et avait eu la pensée charitable de venir mettre au service du nouvel arrivant la connaissance qu'il avait de la langue et des habitudes du pays. Après huit jours de repos consacrés aux préparatifs indispensables, il part sous sa direction.

De Calcutta à Dargeeling. — Les missionnaires remontent les bouches du Gange sur le bateau qui avait amené le généreux confrère; ce bateau avait

(1) M^{gr} Olliff.

été mis à sa disposition avec cinq hommes d'équipage et un domestique, par une famille chrétienne.

Leur projet arrêté est de se diriger vers le Thibet par le Sikim, en laissant le Boutan à droite et le Népal à gauche : cette voie est la plus courte ; des faits antérieurs donnent l'assurance que les officiers anglais favoriseront leurs efforts. Ils resteront provisoirement à la limite des possessions britanniques, où ils pourront commencer l'étude de la langue thibétaine, et ils attendront ainsi, suivant le vœu de leurs supérieurs, que la Providence leur ait ménagé une entrée libre.

Ils présumaient qu'il ne leur faudrait qu'un mois pour arriver au pied des Himalayas ; mais cette prévision fut trompée, car ce ne fut qu'au mois de mai qu'ils arrivèrent à Dargeeling, station anglaise située à dix lieues dans l'intérieur des montagnes, et à deux mille mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est la position la plus délicieuse, favorisée qu'elle est d'un printemps perpétuel ; véritable *sanatorium* où tous les malades du Bengale vont reprendre les forces et la santé que les accablantes chaleurs de la plaine leur ont fait perdre. Mais pour y arriver, nos missionnaires ont dû remonter péniblement le Gange, recevant quelquefois sur leur passage l'hospitalité des Européens qui considèrent le missionnaire français comme un compatriote, et qui réclament souvent de lui le secours de son ministère.

Nous ne dirons rien de ce long trajet, ni des observations qui ont été recueillies ; les Indes sont trop connues, et ont été l'objet de tant de relations, qu'il

serait hors de propos de s'écarter du plan de ce récit consacré principalement au Thibet. Vint l'instant où ils quittèrent le Gange pour remonter l'un de ses affluents, et enfin celui où le bateau dut être abandonné, parce que l'eau ayant un cours trop rapide, n'était d'ailleurs plus suffisante pour la navigation. La dernière partie du voyage s'exécute donc en charrettes, on se réfugie la nuit dans les bengalows anglais, comme de Pondichéry à Madras.

Dargeeling, qui devient leur centre provisoire d'informations, et où leur séjour se prolonge, offre au point de vue religieux des consolations au cœur du chrétien : un couvent de religieuses y élève dans la piété un assez grand nombre de jeunes personnes, dont la moitié environ est protestante ; il y a une certaine quantité de bons catholiques.

Les missionnaires consacrent tous les moments de la journée, soit à des exercices religieux, soit à l'étude de la langue anglaise, à l'étude de l'indoustani et à celle de la langue thibétaine, avec un indigène expatrié qui leur est tombé sous la main, mais qui offre peu de ressources à cause de son manque d'instruction.



CHAPITRE II.

RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS A DARGEELING.

Position de Dargeeling. — Nous avons dit que Dargeeling est dans une position ravissante, d'où l'on découvre au midi l'immense plaine des Indes. Au nord, à une distance de seize lieues, s'élève la crête dentelée des Himalayas, barrière du Thibet, avec ses neiges perpétuelles. Dans la saison des pluies d'été, qui dure plusieurs mois, le pays perd de sa physionomie, et la station est elle-même sujette à certains dangers résultant de l'entraînement des terres sur un sol nouvellement défriché. Depuis des siècles, le versant sud des Himalayas, vaste patrie des bêtes sauvages qui étaient presque les seuls habitants de cette contrée, était resté complètement inculte; mais depuis que la Compagnie des Indes s'est emparée de toutes les provinces qui aboutissent à cette longue chaîne, on défriche les forêts, et chaque année ces immenses montagnes, par l'effet des pluies continues, paient un large tribut de terre aux plaines; c'est, pour ainsi dire, la nature encore en travail.

Les Egyptiens adoraient le Nil, les Indiens rendent leurs hommages au Gange et aux autres rivières qui leur apportent la même richesse, mais par leurs crimes ils outragent Dieu qui leur ordonne de

féconder le sol qui les nourrit : quand donc tant d'âmes infortunées auront-elles le bonheur de connaître, d'aimer et de servir le vrai Dieu ?

Cultures du pays. — La culture s'étend assez rapidement sur les points occupés. Le blé de Turquie et la pomme de terre sont les deux principales productions du sol ; on trouve aussi plusieurs espèces de riz. Depuis quelques années on s'est mis à cultiver le thé qui croît à merveille, et qui promet fortune à Dargeeling comme à Assam ; il est probable que sous peu, le thé de l'Inde fera oublier le thé de Chine. Tous les légumes qui font la richesse des jardins d'Europe croissent parfaitement sur ce point, et si les naturels voulaient se mettre à les cultiver, ce serait une grande ressource pour le pays ; mais ils sont tellement dominés par leurs vieux usages qu'ils préfèrent leur riz et leur maïs. Une fauvette et un corbeau du XIX^e siècle font leur nid et se nourrissent comme ceux de l'époque du déluge ; de même l'habitant de ces montagnes se loge, s'habille et se nourrit actuellement comme la première famille qui eut l'idée de venir fixer sa loge sur les Himalayas, Dieu seul sait à quelle époque.

Composition de la population. — On trouve à Dargeeling des habitants qui appartiennent à cinq peuples bien différents, dont trois sont indigènes, savoir : les Boutaniens, les Lepchas et les Népalis. Ils n'ont de commun que la malpropreté ; mais le physique, les habitudes et le langage sont entièrement différents : cependant par suite de la nécessité de vivre ensemble, ils se sont formés un jargon particulier qui leur permet de se comprendre ; ce jargon est un

indoustani plus ou moins corrompu, qu'ils ont emprunté des Indous venus à la suite des Européens.

Le *Boutanien* est le montagnard pur sang, avec sa force, ses rudes et grossières manières, sa fierté, ses vices et quelques bonnes qualités. Son costume ordinaire est une espèce de longue robe de chambre, serrée sur les reins par un cordon auquel sont suspendus un long couteau et un petit sac de cuir qui contient en même temps l'argent et quelques outils. Les femmes ont le même costume, en sorte qu'il est presque impossible de les distinguer des hommes, d'autant plus que ceux-ci n'ont guère plus de barbe que leurs femmes, et que, comme elles, ils portent les cheveux longs, séparés en deux nattes sur le milieu du front et tressés derrière en une longue queue; cependant le plus souvent les femmes en portent deux.

Hommes, femmes et enfants, dans un village boutanien, sont généralement employés à porter le bagage des voyageurs ou les colis des marchands. Leurs pieds n'ayant jamais subi l'entrave d'un soulier, les doigts en sont flexibles comme ceux de la main, la plante se trouve naturellement munie d'une forte et épaisse semelle; aussi le Boutanien peut-il voyager toute la vie dans ces rochers à pic sans jamais trébucher. Dans ce rude métier, ils reçoivent des Anglais bon nombre de belles et bonnes roupies, mais ils n'en sont pas plus riches pour cela, car pour se dédommager de ses fatigues, le Boutanien boit, mange et joue souvent dans un jour ce qu'il a gagné dans la semaine.

La boisson consiste en une liqueur qui est faite avec du riz fermenté, mais qui est aussi enivrante que l'eau-de-vie. Un des accompagnements les plus

indispensables de la fête est le thé, que l'on prend non pas en infusion, mais en décoction; en guise de lait, on y mélange du beurre, de la graisse de mouton ou de porc; au lieu de sucre, on y met du sel; on peut dire qu'on ne le boit pas mais qu'on le mange; c'est du reste la description qu'en fait M. Krick (1).

Les *Lepchas* sont moins connus, parce qu'ils habitent l'intérieur des montagnes; ils sont occupés à la culture des terres. Leurs petites huttes, faites en bambous et en rotins, sont dispersées sur le flanc de la montagne, mais quelquefois réunies en petits groupes de sept ou de huit. Ces naturels ne connaissent d'autres lits que les capors (vêtements) dont ils sont enveloppés et qu'ils ne quittent jamais. On les croit d'un caractère très-doux, et cela doit être, si le physique est une expression du moral. Tous les hommes que l'on voit à Dargeeling ont, ainsi que les femmes, une grosse figure, ronde, grasse, réjouie, peu spirituelle, et quelque chose de bon dans l'ensemble de la physionomie. La constitution du Lepchas est moins robuste que celle du Boutanien, ses manières sont moins rudes, son caractère moins décidé, la couleur de sa peau est généralement plus blanche.

Ces derniers traits semblent aussi convenir aux *Népalis*; il y a peut-être quelque chose de plus délicat dans leur figure, de plus spirituel dans leur expression, mais leur constitution physique paraît encore plus faible, au moins à en juger par ceux que l'on voit à la station anglaise: en général, ce sont des jeunes gens qui cherchent à gagner

(1) Voir la relation d'un voyage au Thibet en 1852, et d'un voyage chez les Abords en 1853, par M. l'abbé Krick. Librairie Vaton, Paris.

quelques roupies au service des Anglais, comme manouvriers ou comme domestiques, et qui s'en retournent au pays avec peu de profit, attendu que, comme travailleurs, ils ne font pas la sixième partie de l'ouvrage que fait un Européen.

Le costume des Népalis et des Lepchas est complètement différent de celui du Boutanien; la grande et ample robe de chambre est remplacée par une espèce de chemise collant au corps, et qui ne descend qu'à mi-jambe : ils portent des pantalons étroits; le tout en grosse toile. Jamais ils ne quittent leur grand et large couteau recourbé, passé dans la ceinture; l'arc est leur arme de chasse, ils remplacent la flèche par une boule de terre durcie.

Les Européens et les Indiens, venus à leur suite, complètent avec les trois peuples dont nous venons de parler la population des environs de Dargeeling.

Rapports des missionnaires avec les résidants anglais. — Les deux missionnaires séjournent huit mois dans cette station où ils trouvent toutes sortes de facilités dans leurs rapports quotidiens, notamment avec M. Hogson, savant Anglais, qui a été pendant vingt ans ambassadeur de la Compagnie des Indes au Népal, et qui avait de fréquentes relations avec le Thibet. Ce séjour engage à croire à l'exactitude des renseignements que l'abbé Desgodins a pu recueillir dans cette localité, mais il n'a procuré aux deux missionnaires aucun résultat au point de vue spécial des relations qu'ils essayèrent de nouer avec le gouvernement du Sikim.

Correspondance avec le premier ministre du Sikim.
— Au commencement de 1857, ils recevaient une

réponse polie, mais tout à fait négative, du premier ministre du petit roi du pays, elle était même accompagnée d'un présent; mais malgré toutes leurs protestations, ces Messieurs sont toujours considérés comme des espions anglais par ce gouvernement craintif. Quoique ces populations ne soient pas encore assez civilisées pour recevoir des journaux, elles savent fort bien ce qui se passe au dehors; aussi, l'une des premières questions que fit le ministre de Sa Majesté, revenant du Thibet, était-elle : « *Que font donc les Anglais en Perse et à Canton ?* » Elles savent bien aussi que les Russes s'avancent du côté de Cachemyre, et tous ces mouvements les rendent de plus en plus défiantes et précautionneuses contre toute visite des hommes à figure blanche, qu'elles sont loin de considérer comme des amis (1). Ce sentiment est dû surtout à l'influence du gouvernement chinois qui a ses émissaires dans toutes les provinces voisines des possessions anglaises, et dont le roi de Lassa et surtout les petits princes des montagnes ne sont que les très-humbles serviteurs.

Force fut donc aux deux missionnaires de rejeter toute idée de pénétrer dans le pays à la sourdine; ils sont trop connus et trop observés; résolus à essayer d'un autre passage, ils font choix de Simla, position appartenant encore aux Anglais, et qui touche au Ladack; ils traverseront donc l'Inde en se dirigeant vers l'ouest.

(1) Aujourd'hui, en 1870, il n'en serait plus de même, car les Anglais ont construit, dit-on, une route à travers le Sikim jusqu'à la frontière thibétaine, et peuvent circuler librement dans le pays; ils ont aussi conquis une partie du Boutan.

CHAPITRE III.

VOYAGE DE DARGEELING A SIMLA.

Départ de Dargeeling pour Agra. — Les missionnaires fixent leur départ au 26 janvier 1857; ils quittent Dargeeling, après avoir eu pendant plusieurs mois les yeux fixés avidement sur la terre promise; mais, comme Moïse, ils n'auront pu y entrer.

Tous deux partent à cheval et traversent Kissen-gange et Purnah. Nous ne rapporterons que deux incidents de ce trajet : une troupe de chevaux du pays effraie la monture de l'abbé Desgodins qui est précipité avec son cheval du haut d'un talus, cette chute n'a pas de suite fâcheuse; une autre fois les *Coolies* laissent tomber dans un ravin la caisse qui renferme le vin du saint Sacrifice, et l'abbé alors constate, après un examen anxieux, qu'heureusement la petite provision était intacte.

A Purnah, les missionnaires prennent le bateau à vapeur sur le Gange, et s'arrêtent quelque temps à Patna, ville de 400,000 âmes, connue par sa grande fabrication d'opium; à Deinapoor, station militaire importante, les souvenirs de la patrie se réveillent à la vue de deux régiments européens, où ils trouvent avec satisfaction des soldats irlandais catholiques. Le 30 avril, ils arrivent à Bénarès; la navigation du fleuve

est difficile en hiver, les eaux n'étant pas aussi abondantes qu'en été, après la fonte des neiges. Enfin, le 5 mai, ils sont à Agra. Partout ils ont été si bien reçus qu'ils en conservent un excellent souvenir.

Insurrection des Indes, premier séjour à Agra. — L'insurrection des Indes éclate avant qu'ils aient pu quitter Agra, et ils restent bloqués dans la citadelle où toute la population européenne qui habite la ville-basse a dû se retirer. Nous ne dirons rien des épisodes de cette guerre épouvantable; nous nous contenterons de présenter cette observation importante au point de vue religieux, c'est que là où les missions catholiques étaient les plus florissantes, le soulèvement n'a pas eu lieu, bien que la population et l'armée eussent été travaillées tout autant que dans le Bengale.

Les établissements religieux de la ville sont réduits en cendres, nos deux missionnaires perdent plusieurs caisses et les vases sacrés de l'un d'eux. Ce n'est que le 24 du mois d'octobre que les communications vers le nord sont suffisamment établies pour leur permettre de se diriger sur Simla par la route de Meerut et de Delhy, qu'ils voient au milieu des ruines causées par la guerre.

Arrivée à Simla. — Avant d'arriver à Simla, ils aperçoivent Cassowie, perchée au sommet des montagnes les plus rapprochées; à leur droite est Dakshay, à leur gauche Sabathou, dépôts militaires, et devant eux Simla; au fond du tableau, les neiges éternelles; partout un monde de montagnes, de pics, de rocs, de ravins, de précipices, de torrents et de rivières.

Détails sur Simla. Hospitalité anglaise. — Le 10 du mois de novembre 1857, les deux missionnaires arrivent à Simla ; ils y reçoivent l'hospitalité la plus cordiale de M. Hogon, secrétaire du commandant en chef de l'armée des Indes.

Cette station est la dernière qu'occupent les Anglais sur les contreforts des Himalayas, l'air pur de la montagne, dont les missionnaires étaient privés depuis près d'un an, favorise le rétablissement de M. Bernard, dont la santé avait été fort compromise par les accablantes chaleurs de la plaine ; un repos d'un mois étant nécessaire à tous deux, ils le consacrent à recueillir des renseignements sur les moyens de se rapprocher de Lassa, but de leur voyage ; ils doivent tout au moins rechercher un passage qui servirait à ceux qui viendraient après eux. Ils obtiennent d'un lama thibétain, qu'ils fréquentent à dessein, la connaissance de quelques mots de sa langue.

CHAPITRE IV.

ITINÉRAIRE DE SIMLA A LA LAMASERIE DE KANAN.
RETOUR A AGRA PAR SIMLA.

Départ de Simla. — Après les préparatifs indispensables pour un voyage tout à fait nouveau, puisque les missionnaires abandonnent les pays habités par des Européens, ils quittent Simla, n'ayant plus en perspective que l'imprévu d'une route inconnue et les tribulations toujours inévitables avec les coolies porteurs de bagages.

Dès la première journée, ils trouvent la neige au pic du Mahasson; ils sont déjà à 3,000 mètres d'altitude, et cheminent à pied pour éviter la dépense : les Anglais y ont établi une bonne route, sans doute uniquement en vue des intérêts du commerce; mais en même temps ils ont ainsi facilité l'accès d'un immense pays idolâtre aux propagateurs catholiques de l'Évangile. Que Dieu leur tienne compte de ce bon office! Cette route, taillée sur le flanc des montagnes, et formant de nombreux lacets, est généralement en bon état.

Arrivée à Rampoor. — Trois journées de marche suffisent pour franchir la distance de Narkonda à Rampoor, où ils arrivent le 16 du mois de novembre; ils vont s'installer dans la *cacherie* de sa Majesté le roi de Bushire, palais de justice qui n'est qu'un assez

beau hangar où le vent pénètre de tous côtés. M. Bernard y ressent un nouvel accès de fièvre, qui les obligera à y rester quinze jours.

Entrevue avec le Rajah du Bushire. — Sa Majesté est à sa maison de campagne de Schran. En apprenant l'arrivée des deux missionnaires, elle leur fait dire qu'elle part à l'instant, pour avoir l'honneur de leur présenter ses respects (textuel). A son arrivée, ce petit souverain leur écrit pour confirmer ses bonnes dispositions. Force fut donc à M. Bernard de se résoudre à ajourner le départ, afin de le recevoir, bien qu'il fût au lit. On a préparé pour son Altesse, un trône qui consiste en une mauvaise chaise recouverte d'une étoffe rouge. Elle arrive : c'est un jeune homme de dix-neuf ans, qui semble avoir plus d'embonpoint que d'intelligence; du reste, il ne lui en faut pas beaucoup pour gouverner ses états, les Anglais l'ayant dispensé de ce soin en grande partie. Il n'est jamais allé plus loin que Simla d'un côté, et de Schran de l'autre (dix milles anglais); il parle un peu leur langue, et promet aux deux voyageurs sa protection et son amitié.

Pendant ce séjour à Rampoor, capitale du Bushire, l'abbé Desgodins s'habille à la mode du pays, se coiffe comme un cachemirien, prend le vêtement d'un habitant du Ladack, et les chaussures de Rampoor; voilà un homme transformé, mais la peau et le cœur sont toujours les mêmes. Le voyage se continue; M. Bernard, trop faible pour marcher, achète un cheval.

Arrivée et séjour à Chini. — Entre Gaora et Schran, les missionnaires quittent la nouvelle route pour suivre un sentier plus court, mais qui

présente des difficultés extraordinaires; ils suivent la rive gauche du Sudledje jusqu'à Wangton; on le traverse à cet endroit, sur un pont de bois très-élevé. Ils arrivent enfin à Chini, en remerciant Dieu de les avoir menés, comme par la main, près du pays qu'ils doivent évangéliser. Ils s'installent dans une maison bâtie par lord Dalhousie, ancien gouverneur des Indes; bien qu'en assez mauvais état, elle est préférable à une tente.

Au plaisir d'être arrivés se mêle le désappointement de ne pas rencontrer « tout ce que nous espérons, disent-ils, pour trouver de vrais Thibétains; il faut aller encore plus loin, alors nous serons à la porte du Thibet proprement dit : » mais quand pourront-ils se remettre en route, car depuis qu'ils sont dans l'intérieur, ils se trouvent entièrement séparés du monde par les neiges; les communications sont impossibles; des lettres écrites depuis trois mois n'ont pû encore être expédiées, et de même rien ne peut leur parvenir de la station anglaise. Une lettre arrive enfin de France, elle procure à l'abbé Desgodins une bien douce satisfaction pour son cœur de missionnaire et de fils, car son vieux père trouve, dans les consolations de la religion, un adoucissement au chagrin bien vif que lui a causé son départ.

Départ de Chini. — Ils quittent Chini le 23 avril 1857. On remarque dès les premiers jours de marche vers le nord que les peintures des temples sont toutes boudhiques, mais encore mêlées d'indouisme; on rencontre sur les bords du chemin bon nombre de pierres sur lesquelles est gravée la formule sacrée des bouddhistes : *O mani padmé on*. L'eau d'une fon-

taine fait tourner un cylindre sur lequel est inscrite la divine formule, et dans l'esprit du peuple chaque tour correspond à une prière dont la fin est annoncée par le son d'une petite clochette attachée au mécanisme.

La végétation de ces vallées est belle, les cultures des terrains inférieurs sont l'orge, le blé, le maïs et la vigne; on voit des arbres fruitiers, et l'on rencontre des moulins disposés sur le torrent.

Lamaserie et village de Kanam. — Le monastère des Lamas bouddhiques est un peu en dehors de la route; il ne présente qu'une chétive apparence; les religieux étant sortis, nous nous logeons, écrit un des deux missionnaires, près de l'une de leurs bibliothèques: quelques terres leur ayant été contestées, quoiqu'elles leur fussent données par le Rajah, ils étaient allés en corps pour les réclamer, ou pour entrer en arrangement à cet effet. Nous les vîmes revenir en procession, le supérieur en tête, et à cheval, précédé du tambour et des cymbales.

Le village de Kanam est considérable, nous y fîmes séjour. Il est composé surtout de lamas mariés et de leurs familles, car ces lamas n'appartiennent pas à la secte des Gué-long-pa qui ne peuvent se marier; ceux-ci ne demeurent pas au couvent, et n'y viennent que deux ou trois fois dans l'année pour les prières communes. Nos nouveaux confrères ont été peu aimables pour nous, quoique nous nous fussions mis en grande uniforme pour leur faire notre visite. Quand nous arrivâmes, le supérieur, deux ou trois vieux lamas, un ou deux enfants et une jeune nonne étaient sur le toit du monastère; les enfants et la

jeune nonne apprenaient à lire. Il nous avait fallu monter sur la terrasse pour voir les religieux, avec lesquels nous pûmes à peine échanger quelques mots, car ils ne savent pas plus d'indoustani que nous ne savions de thibétain.

Le monastère est petit, il y a des cellules pour environ quarante lamas; mais il n'y en a guère que quinze ou vingt qui soient occupées; tout respire une malpropreté achevée, la chapelle est sale et misérable; quelques statues de Boudha enfermées dans des espèces d'alcôves, quelques livres, des tambours, des clochettes et des tableaux en sont les ornements.

Quand nous partons, le supérieur, qui ne nous a pas même reconduits, nous fait demander quelques roupies; mais dans la crainte qu'il ne les emploie pour la chapelle, ou du moins qu'il ne pense que nous les offrons à leur Boudha, nous promettons d'en donner quand nous visiterons la bibliothèque. En définitive le monastère de Kanam, dont certains voyageurs ont tant parlé, est quelque chose de misérable ou du moins n'a plus que l'ombre de son antique splendeur. Les appartements de Csoma de Coros, (l'auteur de notre grammaire et de notre dictionnaire thibétain) étaient loin d'être splendides. C'est cependant le seul souvenir qui soit intéressant pour nous, comme se rattachant à Kanam. Nous visitons la bibliothèque: l'intérieur est une espèce de chapelle, en aussi mauvais état que celle du couvent, il ne peut y avoir que bien peu d'ouvrages, peut-être un ou deux exemplaires des deux principaux livres sacrés des bouddhistes; mais comme ils sont imprimés en très-gros caractères, ils forment un grand nombre d'énormes volumes.

Séparation des deux missionnaires.—Les deux missionnaires sont arrivés à un moment bien pénible pour eux. Les circonstances les obligent à se séparer, et le 30 du mois d'avril 1857, M. Bernard continue son voyage vers le nord ; quant à M. Desgodins, en vue de satisfaire aux ordres qu'il a reçus de ses supérieurs, et qui lui prescrivent de rejoindre le centre de la mission du Thibet, à laquelle un évêque venait d'être envoyé pour la première fois, il se détermine à revenir sur ses pas, et à se diriger vers le point qui lui est indiqué, soit par la Birmanie soit par la Chine.

Au moment où il était plein d'espoir pour le succès de son œuvre (alors il espérait pouvoir fonder un petit établissement sur le sol même du Thibet, dont il se rapprochait sensiblement), il se demande si ses supérieurs, quand ils lui ont adressé leurs instructions, connaissaient ces chances favorables qu'il peut avoir dans le moment, et l'état politique du pays dans la plaine des Indes. Il se demande encore s'il pourrait traverser les Indes pour marcher vers Bombay ou vers Calcutta quand l'insurrection n'est pas encore éteinte. Toutes ces considérations agitent violemment son esprit. Il eut bien, il est vrai, exposé par écrit la situation, mais il préfère obéir avant de recevoir la réponse qui se ferait attendre trop longtemps ; et le 1^{er} du mois de mai il exprime sa tristesse en insérant dans ses notes cette pénible réflexion : « Triste manière de célébrer le beau mois de Marie, alors qu'il faut tourner le dos à sa mission. » En se reportant par la pensée vers la Chine, il reprend courage, car là-bas, dit-il, tout est bien

organisé, il y a un évêque, des missionnaires, de nombreux chrétiens, etc., etc., la besogne est toute prête, et on saura me trouver un petit coin où je pourrai enfin commencer à faire réellement le missionnaire et travailler au salut des âmes.

A quelque chose près, son retour sur Chini et Simla s'effectue par la même route qu'il a suivie; il revoit l'endroit où le cheval s'était brisé la tête : il s'agit ici d'un autre accident dont nous n'avons pas parlé. Il suit pendant plusieurs jours une autre route menant à Simla, au pont de Wangton, où l'on traverse le Sudledje, les rochers qui forment le flanc de la vallée portent des traces remarquables d'érosions : ce qu'il en dit donne à croire que ce sont les stries qui indiquent les hauteurs auxquelles s'élevaient d'anciens glaciers aujourd'hui disparus.

Retour à Agra par Simla. — Il se retrouve enfin le 19 mai à Simla, il pense tout de suite à organiser son voyage; mais un mois s'est écoulé, et il est encore impossible de s'aventurer entre Agra et Calcutta. A la vérité la route de Bombay est libre, et, en profitant de la navigation intérieure, il atteindrait facilement Currachi, beau port de mer sur les bouches de l'Indus, mais ce serait faire un détour pour se rendre en Chine, et il n'y faut plus penser : il reverra Agra de sinistre mémoire; il ignore ce qu'a pû devenir M. Bernard, dont on n'a rien appris à Simla, si ce n'est qu'il a adressé une lettre d'affaires à un banquier.

Deuxième séjour à Agra; détails sur ses établissements religieux. — Par sa correspondance, l'abbé Desgodins fait savoir que le 12 du mois de juillet 1858 il

était revenu à Agra. Les établissements religieux de cette ville, qui avaient été si maltraités l'année précédente à pareille époque, ont été réparés, autant qu'il a été possible de le faire, autant que la pauvreté de la mission le permettait; les orphelinats se sont remplis, après les scènes affreuses de la guerre. L'évêque est parti pour la France, en vue d'y chercher des missionnaires, et de l'argent qui était bien nécessaire malgré les compensations qu'on promettait à tous ceux qui pouvaient justifier des pertes qu'ils avaient faites : l'argent affecté aux indemnités fut le résultat des prises de guerre, et des fortes amendes exigées par les traités. On s'exécute de bonne grâce, et l'abbé Desgodins espère recevoir 310 roupies, c'est à dire 775 francs.

Parfaitement accueilli, comme toujours, il peut, en échange des bons procédés qu'on a pour lui, donner des détails concernant son excursion dans les montagnes, et qui sont d'un grand intérêt pour les Anglais de la plaine. Il apprend que la route du Sikim par Dargeeling, où il a fait un séjour inutile de huit mois, est ouverte actuellement aux Européens, grâce à une pension mensuelle de mille roupies (2500 francs,) donnée au Rajah du Sikim par le gouvernement anglais. Il regrette que cette circonstance ne se soit pas présentée plus tôt, et projette de faire connaître à ses supérieurs ces nouvelles facilités de voyage et d'influence ; il irait volontiers s'installer au Sikim, et tenter de nouveau le passage.

Départ d'Agra. — Enfin le 18 juillet 1858, son départ prochain d'Agra est résolu; il ira rejoindre à Ihansi un corps de troupes anglaises, qui doit être

envoyé vers l'est; en échange de la protection qu'il demande, il pense pouvoir faire un acte de charité, attendu qu'il y a dans ce corps un grand nombre de soldats catholiques, qui n'ont pas d'aumônier. Au surplus, la lettre suivante, transcrite en entier, résume les divers incidents d'une première partie de cette expédition militaire : c'était un nouveau genre de vie auquel le missionnaire n'était pas habitué.



CHAPITRE V.

FONCTIONS DE L'ABBÉ DESGODINS COMME CHAPELAIN DANS
L'ARMÉE ANGLAISE.—ARRIVÉE A HONG-KONG.

*Détails sur la vie des camps et des troupes
en marche.*

« Bien chers parents,

« C'est sous la tente et sur mes genoux que je commence cette lettre. Où la finirai-je, et d'où l'enverrai-je, c'est ce que je ne sais pas encore. Dans un post-scriptum par lequel je terminais ma dernière lettre datée d'Agra, je vous disais que j'allais à Ihansi pour y joindre des troupes sous la protection desquelles je pourrais ensuite me rendre en sûreté vers Allahabad et Calcutta; je suis maintenant en route pour cette place, avec un corps d'armée de 500 hommes environ. J'ai pour me protéger de la cavalerie, de l'infanterie, de l'artillerie; ainsi, vous voyez que je n'ai rien à craindre. Bien entendu tout cet attirail militaire n'a pas été envoyé pour moi, mais j'ai profité pour mon voyage de ce mouvement. Je ne suis pas non plus tout à fait inutile, car je fais les fonctions d'aumônier pour les soldats catholiques, leur disant la messe le dimanche, les prêchant, les visitant à l'hôpital, et leur donnant, autant que je le puis, les autres consolations de notre sainte religion. Malgré tout cela je n'ai pas beaucoup de besogne. et

je trouve la vie des camps assez monotone. De quatre à huit heures du matin, « marche ; » vers neuf heures, « déjeuner ; » à cinq dîner. Vers sept heures et demie on se met au lit, on passe le reste du temps comme l'on peut ; heureusement j'ai quelques livres et mon bréviaire ; je puis me procurer de temps à autre un vieux journal, et je bavarde avec quelques visiteurs. Le médecin, qui est un brave écossais m'a offert l'hospitalité sous sa tente : trois officiers viennent prendre leur repas avec nous, de sorte que nous faisons une petite société. Tous les autres officiers sont aussi pleins d'attention pour moi, et le général Napier en particulier ; il y a deux jours j'allais partager son dîner, et ce ne sera pas probablement la dernière fois.

« D'Agra, je me suis d'abord rendu à Gwalior, ville située à 35 lieues au sud ; là je suis resté une quinzaine de jours, attendant le départ de ces troupes, qui m'avait été annoncé comme beaucoup plus prochain. Pendant ce temps, j'aidai un peu l'aumônier, et j'eus le bonheur de baptiser un négrillon, qui a été trouvé parmi les cadavres d'un grand nombre de rebelles massacrés à la prise de lhansi, et qui a été adopté par un brave soldat catholique. C'est le premier enfant d'infidèle que je régénérais, et je vous assure que j'étais bien heureux ; priez Dieu afin que je puisse conférer la même grâce à beaucoup d'autres.

« Je vous disais tout à l'heure que nous marchions pendant à peu près quatre heures ; pauvre garçon, allez-vous dire, comme il doit être fatigué en parcourant de si mauvaises routes, par une si grande chaleur ! Tranquillisez-vous, je vais à cheval. Avant de

partir, j'ai acheté un joli petit *tatou*, bien tranquille et bien dressé, et je commence à croire que je deviens un bon cavalier. Je passe près des éléphants et des chameaux, sans que ma bête s'épouvante; parfois je trotte, et même je commence à hasarder un petit galop. Vous allez croire aussi que je vais devenir un Crésus, quand je vous dirai que le gouvernement de John-Bull me donne pour mon service de chapelain militaire 800 francs par mois, ou, pour parler le langage du pays, 320 roupies; c'est beaucoup plus que je ne recevais en France. Cependant, quand on connaît l'état des choses dans l'Inde, et qu'on sait à quel prix les objets se paient, on se trouve tout étonné d'avoir assez pour *joindre les deux bouts*; ainsi, que mon cher neveu ne compte pas sur les économies que je vais faire, ce n'est pas cela qui grossira ma succession; d'ailleurs j'espère bien que je ne serai pas longtemps au service de John-Bull, et que je pourrai bientôt me rendre dans ma mission; je m'y trouverai bien plus riche avec presque rien, qu'ici avec 800 francs.

Expédition militaire. — « Au lieu d'aller directement à Ihansi, nous avons fait un assez long détour pour aller déloger quelques oiseaux de mauvais augure, qui étaient allés se nicher dans une forteresse en ruines. A peine ont-ils aperçu les Feringhis (Anglais), qu'ils ont pris la volée et se sont retirés dans les jungles ou forêts; une partie de la troupe est allée à leur poursuite; mais comme j'étais à peu près certain qu'on ne les attraperait pas, je suis resté avec les soldats qui étaient chargés de faire sauter le fort. Dans quelques jours, lorsque la colonne sera réunie, nous

nous remettrons en route, probablement pour Ihansi. »

Fête de l'Assomption. — « Le jour de l'Assomption nous étions en route. Cette belle fête m'a rappelé de bien doux souvenirs du pays, tant de Manheulles que de Verdun; pendant tout le jour je me suis trouvé en esprit avec vous et les anciens habitants de la paroisse. Je n'avais ici ni grand'messe à chanter, ni long sermon à préparer, ni procession à diriger, ni bénédiction solennelle du Saint-Sacrement à donner; aussi j'avais tout le temps pour penser à cette belle fête, telle qu'elle doit se passer au ciel et dans vos belles églises, et je vous assure que je me suis largement dédommagé par ces bons souvenirs. Ne croyez pas cependant que je ne fis absolument rien : j'eus le bonheur de dire la sainte messe. J'avais pour cathédrale une tente, pour autel une table, pour tapis la porte retournée de la tente, pour décoration une nappe bien blanche, pour illumination deux bougies, pour assistance bon nombre de soldats catholiques et même quelques protestants, auxquels j'adressai des paroles sur le culte et l'amour que nous devons à notre bonne mère du ciel; tout se termina par des prières, et chacun se retira content.

Offices religieux. — « Chaque dimanche j'ai le bonheur de dire la sainte messe, je prêche aussi en anglais; vous voyez que je n'oublie pas tout à fait les fonctions du ministère sacerdotal. Je désirerais pouvoir vous dire quelque chose sur l'état politique des Indes, mais nous sommes si éloignés de toute communication directe, que vous recevez les nouvelles en France presque aussitôt que nous ici; le peu que nous apprenons est satisfaisant. J'espère que vous

vous portez bien et que vous êtes heureux. Oh ! quand pourrai-je recevoir de vos nouvelles ! J'ai écrit partout pour qu'on m'envoie vos lettres, et je n'ai pas de réponse. Adieu, bien chers parents, je vous embrasse comme je vous aime. »

(Envoyée du fort de Powri, le 24 août 1858).

Détermination de Monseigneur Thomine-Desmazures, chef de la mission. — L'abbé Desgodins est soumis à toutes les chances de la guerre, la brigade dont il fait partie stationne sur la route d'Agra à Bombay, et, comme ce corps d'armée se dirige actuellement vers cette dernière ville, il pense alors à modifier ses projets et à aller s'embarquer près de Bombay pour la Chine. Mais, sur ces entrefaites, il reçoit une lettre de Mgr Thomine : il lui est confirmé que le chef de la mission du Thibet veut concentrer ses efforts sur un seul point, et réunir autour de lui tous ses missionnaires dans l'est de ce pays, pour compléter l'organisation déjà bien avancée de l'œuvre qui lui est confiée. C'est un avantage immense qu'on n'aurait pas eu dans l'ouest, où tout était à créer.

Arrivée à Calcutta. — L'abbé Desgodins, malgré le désir qu'il a d'accélérer son voyage, est encore retenu au camp pour attendre son successeur ; il est obligé de revenir à Gwalior pour toucher lui-même ses appointements, qui furent réglés à 2,650 francs. Cette somme valait bien la peine de faire le voyage, puisqu'elle devait payer sa traversée jusqu'en Chine, et lui permettre de réaliser une économie au profit de la mission. C'est ainsi qu'il quitte le service militaire anglais et arrive rapidement par le chemin de fer à Calcutta, dans le milieu de décembre 1858, n'ayant eu

dans toute cette campagne qu'un seul accès de fièvre pendant quelques jours; et, comme le départ du paquebot ne devait pas avoir lieu immédiatement, il peut visiter la colonie française de Chandernagor.

Arrivée de M. Bernard à Allahabad. Il reçoit une autre destination. — Par suite d'une fausse nouvelle, l'abbé Desgodins avait appris que son confrère, M. Bernard, avait été assassiné dans les montagnes; un officier anglais, voyageant en touriste avec un Allemand, y ont en effet péri de mort violente; mais M. Bernard existe encore, on en a la confirmation de bonne source. Il est rentré dans la plaine; il est même en avance, car le 25^{septembre}, un télégramme annonce à l'abbé Desgodins qu'il est à Allahabad, se dirigeant vers Calcutta. Mais celui-ci n'a pas trouvé M. Bernard à Calcutta, et il apprend qu'en raison de sa mauvaise santé, il a été décidé qu'on lui permettrait d'aller dans une mission plus douce, celle de la Birmanie. Par suite de l'insuccès de son confrère, au-delà de Kanam, l'abbé Desgodins n'avait donc plus rien à regretter.

Départ de l'abbé Desgodins pour Hong-Kong. Réflexions à bord du Fiery-Cross. — Dès lors l'abbé n'ayant plus de raison de retarder son départ jusqu'à l'arrivée du confrère, avec lequel il pensait se rendre en Chine : il fait arrêter son passage à bord du premier bateau à vapeur partant pour Hong-Kong. Une lettre qu'il reçoit du procureur des missions résidant dans cette ville, l'informe que s'il peut arriver en février ou en mars 1859, il repartira aussitôt pour l'intérieur, afin de rejoindre la mission avant les grandes chaleurs et les pluies.

« Je quitte l'Inde, dit l'abbé Desgodins, le cœur plein de reconnaissance pour les égards, et toutes sortes de bons traitements dont je fus l'objet constant pendant trois années de la part des Anglais de tout rang et de toutes croyances ; tout en ne partageant pas notre sainte foi, ils respectent du moins le missionnaire catholique à cause de son caractère, et l'estiment toujours comme homme de bonne société à cause de l'éducation qu'il a reçue : honneur qu'il ne font pas à tous les ministres protestants sans distinction, mais seulement aux ministres de l'église établie par la loi, qui en général sont des hommes de bonne éducation. Oui, je le répète, mille remerciements aux Anglais que j'ai connus et qui ont été si bons pour moi. »

Il part de Calcutta pour Hong-Kong, le 25 janvier 1859 : sa première impression est celle-ci : « Pouvais-je m'embarquer, écrit-il, sur un navire mieux approprié à mon caractère et à ma mission ? il se nomme le *Fiery-Cross*, ou la *Croix enflammée*. La figure sculptée à l'avant représente un missionnaire, la croix à la main, allant à toute vapeur prêcher la bonne nouvelle de la foi ! Cependant, en réalité, ajoute-t-il avec tristesse, ce bateau, au lieu d'aller sanctifier la Chine, va l'empoisonner, car il est chargé d'opium. » Mais il ne tarde pas à être détrompé sur la signification de la statue symbolique : elle ne représente pas un missionnaire de l'évangile de paix, mais bien le messenger que les seigneurs féodaux d'Ecosse envoyaient autrefois dans tous les villages qui leur appartenaient, quand ils voulaient déclarer la guerre à leur voisin. Ce messenger portait

à la main une croix enflammée, passait de village en village, et à ce signal tous les guerriers devaient se rendre au château du seigneur. « Vous voyez comme je m'étais fait illusion ; je ne m'étonne plus maintenant qu'on ait mis un tel symbole à la poupe d'un navire chargé d'opium, et qui fait la guerre, non par le sabre, mais avec le poison ; le but est le même, mais le moyen est moins honorable. »

Relâche à Pinang et à Singapore. Débarquement à Hong-Kong. — Arrivé à Pinang le 31, il peut passer deux heures à terre ; c'est juste le temps d'aller voir deux confrères qu'il a connus à Paris. Le 2 février on approche de Singapore : dès le matin on jouit d'une vue splendide ; on passe entre une multitude de petites îles boisées, parsemées sur la mer comme des bosquets dans un jardin anglais. Qu'on en suppose les allées spacieuses remplacées par l'eau verte de la mer, et l'on aura une idée du magnifique paysage : mais d'autres plaisirs plus vifs l'attendaient à terre : « parmi tant de maisons dispersées de tous côtés, où aller trouver mes confrères, écrit-il à sa famille, comment demander mon chemin, ne sachant pas un mot de malais ? Je monte dans un petit bateau, je me fais conduire en face de la ville, j'indique un clocher à mon batelier qui m'y conduit ; j'avais été bien inspiré : c'était l'église et la maison d'un confrère qui est chargé de loger et de nourrir les missionnaires en passage à Singapore, et qui, je vous assure, s'acquitte à merveille de son devoir. Je passe tout mon après-midi bien gaiement, j'étais d'autant plus heureux qu'il m'avait remis deux lettres de mon frère. Le soir nous prenions une tasse de thé,

lorsque, tout à coup, trois voitures entrent dans la cour, et treize nouveaux confrères, arrivés à l'instant de France, se précipitent dans la chambre ; jugez si l'on s'embrassa cordialement ! Nous causions si bien que nous ne pouvions nous décider à aller nous mettre au lit. Enfin je donnai le signal de la retraite, parce que je devais me lever de grand matin, pour me trouver à bord. » Parmi ces treize nouveaux venus se trouvaient quelques-uns des élèves du séminaire de la rue du Bac, qui sont partis de Paris au moment où mon frère s'y trouvait. Ils vont en Chine. L'un d'eux, M. Durand, ira comme moi, jusqu'au Thibet ; j'aurais voulu l'emmener sur mon bateau, mais cela n'a pas été possible ; je l'attendrai probablement à Hong-Kong, pour nous rendre ensemble dans l'intérieur. »

L'abbé Desgodins passe le long des côtes de la Cochinchine, alors que les troupes françaises venaient de prendre possession de Touranne ; il arrive le 10 du mois de février 1859, à la procure des missions françaises à Hong-Kong. Là, il est entre les mains du procureur général M. Libois, qui se charge d'organiser son voyage à travers la Chine jusqu'à la frontière thibétaine.



CHAPITRE VI.

DÉPART DE HONG-KONG.—VOYAGE EN CHINE JUSQU'À
L'ARRESTATION DE L'ABBÉ DESGODINS.

Canton. — Arrivé à Hong-Kong, l'abbé Desgodins est informé par M. Libois, procureur des missions, que les courriers de la province du Su-Tchuen, où il se rend, étaient à Canton prêts à repartir; il s'embarque aussitôt pour les rejoindre, et arrive en huit heures à Canton, sur un petit bateau à vapeur. Devant la ville, la rivière le Tchu-Kiang ou Tigre est encombrée par une multitude de barques de toutes les grandeurs et de toutes les formes; c'est comme une ville flottante qui n'est pas moins populeuse que la ville elle-même.

Il se rend chez l'évêque. La ville est toujours occupée par les forces européennes; l'empereur de Chine demande qu'elle soit évacuée, et paraît tout disposé à remplir les conditions du traité; l'intérêt anglais, l'honneur français sont fortement engagés; mais il y a encore bien des questions à résoudre, et, quand on en viendra au fait, le gouvernement chinois ne manquera pas de susciter de nouveaux embarras.

L'abbé fait une reconnaissance sommaire de la ville. Pour abrégér, nous n'en dirons rien; il la fait étant encore revêtu de sa soutane, à la date du 20 du mois de février 1859, c'est le dernier jour qu'il la porte.

Travestissement du Missionnaire. — « On me rase la tête, dit-il, à l'exception d'une touffe sur le sommet pour y attacher une queue postiche; ma pauvre barbe va donc être sacrifiée, sauf quelques poils qu'on laissera clairs semés au bas du menton et sous le nez. J'ai là, près de moi, ma longue robe bleu de ciel, le surtout bleu foncé à boutons dorés, la calotte à bouton rouge, les pantalons jaunes recouverts de jambes étroites en soie grise, les bas, les souliers, les bâtonnets, tout le costume et l'attirail d'un vrai Chinois, sans compter une paire de lunettes du pays pour cacher mes yeux gris, et une pipe à long tuyau de bambou. »

Il prend de plus un nom chinois (Thine) qui signifie brave, loyal; sa toilette est faite, il regrette qu'il n'y ait pas là un photographe, ce qui l'empêche d'envoyer le spécimen de son travestissement. C'est dans vingt-quatre heures qu'il partira, et, pour qu'il soit plus en sûreté contre les recherches du gouvernement, on le fera voyager sous la protection du drapeau chinois, dans un bateau-poste, de sorte que mandarins et douaniers ne se douteront pas qu'ils protègent ainsi de la contrebande chrétienne.

Les préparatifs du départ étaient faits depuis plusieurs jours; ils ne sont ni difficiles ni compliqués pour ceux qui vont prêcher un Dieu pauvre et crucifié; il ne manquait plus qu'une barque convenable. « Le 25 février au matin, on m'annonça, dit-il, qu'elle était trouvée. Au moment d'entreprendre ce long voyage à travers toute la Chine, des sentiments bien naturels viennent se mêler aux tristes souvenirs d'un douloureux anniversaire. Grâce à Dieu, celui de la

crainte n'y entre pour rien : et pourquoi craindrait-on quand on est entre les mains de la Providence ? En voyant que je touchais à la fin de mes longues pérégrinations, ce que j'éprouvais était plutôt un sentiment de bonheur, prenant une confiance entière dans une nouvelle protection de Dieu, et rempli de joie en pensant que je pourrais enfin être réellement missionnaire ; mais un sentiment profond de mon insuffisance pour un si noble ministère, ne laissait pas que d'agiter mon esprit. Puis venait la pensée de l'éloignement toujours plus grand qui allait me séparer de tout ce que j'aime sur la terre, surtout de ma famille ; aussi j'offris mon âme à Dieu, et je trouvais dans sa grâce force et consolation.

« Quoique je sois métamorphosé en Chinois, mon départ ne sera pas un grand mystère ; d'abord mon chef batelier sait que je suis un prêtre chrétien, seulement il me croit un prêtre indigène. D'un autre côté, le digne évêque (1), dans la province duquel je dois me rendre en premier lieu, et qui m'a aidé à faire mes préparatifs, tient sans doute à savoir si, par suite du traité, un passe-port pourrait m'être délivré. Il se rend en effet chez le grand mandarin de Canton, qui le reçoit très-bien, et c'est peut-être la première fois qu'un missionnaire se présente dans un tribunal chinois sans y recevoir la bastonnade ; le trouvant bien disposé, sans doute grâce aux canons français et anglais sous la pression desquels il se trouve, il lui parle de moi et demande un passe-port qui me permît d'aller partout où je voudrais. Le mandarin

(1) Mgr Desflèches, évêque de Ginite, vicaire apostolique du Sutchuen oriental.

prétexte qu'il manque encore quelque chose aux traités, et il ne veut donner qu'une lettre de recommandation pour un de ses principaux subordonnés de la province de Canton. Enfin, je suis le premier qui va voyager d'une manière semi-officielle. Si je réussis, ce sera une bonne nouvelle à donner à mes successeurs; si, au contraire, j'éprouve des embarras, pour ne pas dire plus, ils se garderont bien d'aller faire la cour aux mandarins, et c'est ainsi que se sera fait dans ma personne un essai qui est, pour ainsi dire, une expérience *in anima vili*.

Départ de Canton. — « A sept heures du soir, après le souper, je demande la bénédiction des deux bons évêques (1); je les embrasse ainsi que les autres confrères, et je me dirige vers ma barque, pendant la nuit, pour que les Chinois ne reconnaissent pas ma figure européenne. L'un de mes hommes, la lanterne à la main, ouvre la marche; je le suis; quatre autres Chinois me font cortège et je passe incognito. Mais voici qu'au détour d'une rue j'entends un homme crier : *Coun hai!* (Qui vive!) ce n'est ni anglais, ni français, ni chinois; je m'approche pour reconnaître, et j'aperçois un cipaye indien en faction; je me rappelle aussitôt tout mon indoustani; je vais parlementer, il croise la baïonnette; il n'y a plus à hésiter, et je lui dis en sa propre langue que je suis Européen. Il est d'abord stupéfait en voyant un Européen habillé en chinois parlant indoustani : il me fait un salut et me laisse passer. Cent pas plus loin, le même incident se représente : je tombe dans un poste anglais,

(1) Mgr de Ginite et Mgr Guillemin, évêque de Cybistra et préfet apostolique du Kouang-Tong et Kouang-Si.

et là encore mes connaissances linguistiques me servent à merveille : deux officiers attirés par l'étrangeté du fait s'approchent, et, pendant que mon courrier cherche son bateau, j'entre en conversation avec eux, je reçois de bonnes poignées de main et toutes sortes de souhaits pour mon voyage.

« Le mot d'ordre pour cette nuit était France et Angleterre ; j'ajoutai, dans mon cœur : Plut à Dieu que ces deux nations soient unies pour toujours ! Je n'avais pas besoin du mot d'ordre, j'étais arrivé en deux minutes au bateau au fond duquel je me glissai sans même laisser aux bateliers le temps de jeter un regard furtif sur ma figure, ce qui dut bien les décevoir, car ils étaient tous aux aguets.

« Il fait bien sombre pour dresser l'inventaire de mon logement ; je puis pourtant constater qu'il a environ six pieds de long, quatre de large, et autant de haut ; c'est dans cette cellule que je vais passer bien des jours sans en sortir ; je la consacre donc, en y faisant tout d'abord ma prière, et je m'endors jusqu'au lendemain matin. Le jour venu, je puis faire l'inspection de mon salon. Sur la gauche est une cloison en bois, avec une porte à coulisse dans le milieu ; au-dessus est une petite image de quelque sage chinois, Confucius sans doute ; elle se détache sur un fond de papier rouge ; aux deux côtés de la porte sont des inscriptions dont je demande l'explication ; celle de droite dit : « *L'étranger qui voit la justice fera dix mille lieues pour elle.* » Et celle de gauche, « *Dans la vérité de sa foi, l'homme porte mille poids d'or.* » J'aurai le temps de méditer ces inscriptions et d'en faire mon profit, bien qu'elles soient d'origine païenne ; aussi

en leur considération, je pardonne à l'image de Confucius que je voulais enlever. A travers les fentes de la cloison, j'aperçois l'oratoire de mon chef batelier. Là se trouve la tablette des ancêtres, devant laquelle brûlent, matin et soir, des bougies en cire rouge ; à ma gauche est un rideau, jadis blanc, assez épais pour qu'on ne me distingue pas, mais assez clair pour laisser pénétrer un peu de lumière jusqu'à moi, et pour me permettre de voir ce qui se passe dans la chambre des chrétiens mes compagnons. Je fais tomber un peu les deux coins supérieurs du rideau, ce qui me permet de voir le rivage de chaque côté ; ce sera là tout mon observatoire, c'est aussi mon ventilateur. Sur le plancher est mon lit, une simple natte, dans un coin la caisse où se trouvent mes habillements, elle me sert de fauteuil, de table à manger et de bureau. » Ces détails prouvent que malgré la présence des troupes européennes, le missionnaire devait encore voyager en secret comme par le passé.

On passe en vue de Fouchane. — Le 26 du mois de février, la barque passe devant Fouchane, ville de grand commerce. Quelques milles plus loin, on rencontre trois canonnières anglaises, et un navire de guerre français ; mais l'abbé n'ose pas aller serrer la main à des compatriotes, et cependant ce sont sans doute les derniers Européens qu'il apercevra. Le 28 du même mois, la barque est soumise à la visite des douaniers, mais en simulant le sommeil, l'abbé ne se trahit pas. A la nuit il se permet d'aller fumer, et respirer l'air frais sur le pont ; quel soulagement pour ses poumons ! il y avait trois jours qu'il était enfermé dans un véritable coffre.

Un peu après le grand village de Tsé-yen-ché, le même qui est marqué sur la carte de M. Huc comme Tchuen-te-yen, se trouve encore, à l'entrée des montagnes, un poste de douaniers : on emploie la même ruse, on le traverse avec le même succès. On aperçoit plusieurs temples consacrés au dieu de la montagne : l'un d'eux est entouré d'un assez grand nombre de maisons, qui ont dû être habitées autrefois par des bonzes ; mais ceux-ci, trouvant sans doute le pays trop pauvre et les offrandes des passants trop légères, ont abandonné cette solitude. Les paysages qui se succèdent depuis le départ ne diffèrent que peu ; c'est la monotonie dans la variété. Par suite d'un orage qui a gonflé les eaux, la navigation se trouve retardée ; le missionnaire prend tous les jours des leçons de chinois ; il remarque que chaque fois que l'on passe devant un temple de Boudha, on frappe sur le tamtam ; toutes les constructions sont faites sur le même modèle.

Visites des douaniers. — Le 9 mars, mercredi des Cendres, il restait à subir la visite de la dernière douane ; le commencement en est annoncé par trois coups de canon. « Je me blottis sous ma couverture, mes hommes se revêtent de tout ce qu'ils ont de plus beau, puis ils montent sur le pont, et s'y pavennent tranquillement. Les douaniers vont de barque en barque, et arrivent à nous. En voyant mes bateliers si pompeux et si tranquilles, ils leur font force salutations : — D'où venez-vous ? — *De Canton même.* — Connaissez-vous quelqu'un ici ? — *Oui, nous connaissons un magistrat nommé....* (ils donnent le nom qu'ils venaient de lire, écrit en gros caractères rou-

ges sur un petit étendard qui flotte au-dessus des maisons des employés,) nous sommes même de ses parents. — Où allez-vous? — Vers le nord. Veuillez entrer et visiter notre barque. — Oh! c'est inutile, disent les douaniers, et ils passent outre en faisant force compliments. » On vient en riant raconter cet exploit au missionnaire, qui, satisfait du succès, ne l'est pas du moyen : à cela ne s'était pas borné la ruse, car, étant sorti le lendemain de sa cachette, il aperçoit un magnifique drapeau tout couvert de caractères chinois, et qui flottait au-dessus de sa barque ; il demande une explication. « Oh ! répondit un de ces hommes, c'est nous qui avons mis ce drapeau, nous avons écrit que nous sommes des employés du gouvernement chinois, allant au Su-tchuen. » Cette supercherie expliquait la réserve des douaniers.

Arrivée à Lok-shan. — On arrive à Lok-shan le 13. Il faut alors voyager par terre pendant cinq jours. Pour soustraire l'abbé Desgodins aux regards indiscrets, on doit le faire voyager en chaise à porteurs ; c'est très-commode, mais il aimerait bien mieux exercer ses jambes condamnées à un repos absolu depuis quinze jours. Il trouve asile dans la maison d'un chrétien, en attendant qu'on dispose tout pour le départ.

Rencontre des rebelles Chinois. — En cet endroit du journal de voyage, il y a une interruption ; mais, à la date du 28 mars 1859, l'abbé reprend ainsi : « Je suis en retard, les rebelles en sont la cause ; j'ai bien failli tomber entre leurs mains, mais j'ai eu le bonheur d'échapper par une protection

toute spéciale de la Providence. Lors de mon départ de Canton, il n'était nullement question de rebelles de ces côtés; tout-à-coup, une armée de vingt mille hommes, dit-on, fait irruption dans la province de Ho-nan, et entreprend le siège de Chen-chou, ville située dans l'ouest de cette province, et que nous devons traverser. Pour éviter la rencontre de cette armée, nous nous dirigeons vers l'est et nous trouvons subitement environnés par eux de toute part; ils ne sont qu'à trois lieues de distance de nous; il ne nous restait qu'à nous sauver sur les montagnes, loin des routes principales, et c'est ce que nous fîmes; de braves laboureurs nous donnèrent généreusement l'hospitalité. Après deux jours de repos et d'inquiétudes, nous apprenons que le corps d'armée qui nous barre le passage au nord, commence un mouvement pour aller piller d'autres villages; aussitôt, nous nous mettons, non à sa poursuite, mais à sa suite, ayant soin d'envoyer à l'avance un espion pour observer sa marche. Quand il avance, nous en faisons autant; quand il s'arrête, nous nous arrêtons; aussi, nous passons sur le théâtre de ses exploits: des maisons dévalisées, à moitié détruites ou incendiées, des cadavres de leurs victimes, que nous rencontrons en grand nombre, nous disent assez tout le mal qu'ils ont fait, et les dangers auxquels nous avons échappé. Enfin, après avoir rencontré pendant quatre jours ces scènes de dévastation et de meurtre, nous pûmes prendre une autre route que celle des rebelles, qui s'étaient dirigés vers l'occident, pour rejoindre les leurs; nous marchons encore plus vers l'est, et notre cœur étant soulagé, nos jambes

pouvaient faire des marches forcées, qui nous mirent hors de tout danger.

Rencontre de soldats impériaux. — « Nous fûmes bien surpris quand, trois ou quatre jours après avoir échappé aux ennemis, nous rencontrâmes une compagnie de soldats impériaux, cachés dans un petit village. Ils avaient bien l'air de se dire : ici nous sommes certains que l'ennemi ne viendra pas nous trouver. J'en eus peut-être plus peur que des rebelles; mais, quoi qu'il en fût, je passai au milieu d'eux en les regardant d'un air assez moqueur. Quels soldats, grand Dieu! L'un d'eux conseille à son officier et à ses camarades de nous faire prisonniers, afin d'exiger de nous une bonne rançon. Heureusement l'officier, avant d'en venir au fait, eût le bon esprit de s'informer qui nous étions, d'où nous venions, etc; alors commença l'énumération de tous mes titres, et, comme par là il pouvait me supposer son supérieur, allant dans une province où il avait intérêt à être bien noté, il n'eut garde de me molester; mais, en compensation, il fit administrer cent coups de bâton au donneur d'avis. Tout cela était une vraie pantomime pour moi qui me trouvais tranquillement assis sur un banc, dans un endroit assez obscur, tantôt regardant le public, tantôt faisant semblant de lire des inscriptions, mais ne quittant point mon rôle silencieux, comme c'est la mode chinoise chez les grands personnages.

« Pendant une partie de la nuit, l'officier raconta ses prouesses, et mes hommes ne tarirent pas sur leurs aventures; quand tout le monde eut fini de causer ou de mentir, on s'endormit. Le lendemain,

au départ, les soldats se tenaient à distance respectueuse de nous : évidemment ils avaient peur du rotin.

« Du 13 au 27 mars, nous avons toujours été dans les montagnes d'une élévation moyenne qui couvrent la province de Foulan (Ho-nan.) Nous avons les premiers jours deux chaises à porteurs, l'une pour moi, l'autre pour ceux qui se trouveraient trop fatigués. Il n'y avait pas deux heures que j'y étais, lorsque chaise, porteurs et porté, tout roula dans la rivière voisine, qui était heureusement à sec, mais personne ne reçut de contusions; le reste du temps je voyageai à pied et je m'en trouvai fort bien. »

Le 27 mars, les voyageurs arrivent au bord d'une petite rivière sur laquelle ils s'embarquent; on y trouve un pont, le seul que l'abbé Desgodins cite comme remarquable parmi ceux qu'il a vus. Ce pont, construit en pierres, a huit arches de dix à douze mètres d'ouverture, mais il tombe en ruines. Près de là, on voit la tombe d'un prince auquel on a fait les honneurs de la divinité. Plus bas, la barque passe devant Caning-tchéou, ville de troisième ordre.

Le 1^{er} avril, ils arrivent à l'embouchure de cette petite rivière, et remontent la grande jusqu'à Henne-tchéou-fou, où l'abbé doit changer de guide ou courrier, et peut-être y trouver un confrère avec lequel il voyagera. Sans ces deux circonstances, il eût bien mieux valu descendre tout de suite vers le grand lac Tong-ting, situé à peu près au centre de la Chine, et dans lequel se jette le fleuve sur lequel on navigue, car, par suite de la direction que l'on

prend, il faudra revenir sur ses pas depuis Henne-tchéou-fou.

Arrivée à Henne-tchéou-fou. — La première partie de la relation du voyage se trouvant prête pour être expédiée à sa famille, l'abbé Desgodins, arrivé dans cette localité, y joint un aperçu de ce qui lui reste à parcourir en partant de ce point : c'est-à-dire, traverser le grand lac Tong-ting, dans la direction du sud, remonter le fleuve jusqu'à Tching-tchéou-fou, gagner par terre Yéou-yang, descendre par une petite rivière jusqu'au fleuve Bleu, et remonter ce fleuve jusqu'à Tchoung-king, où l'on doit déposer deux élèves, et de là, jusqu'à l'embouchure d'une autre petite rivière qui conduira le missionnaire à Ya-tchéou, terme de son voyage en Chine. Il faut remarquer toutefois qu'il n'est pas encore au tiers de ce voyage, bien que parti de Canton depuis plus d'un mois ; mais il espère ne plus rencontrer de rebelles et pouvoir voyager désormais en toute sécurité.

Considérations générales sur l'état du Christianisme en Chine. — Après cet exposé, il ajoute quelques détails sur ses occupations. Chaque jour il saisit la ressemblance ou le contraste entre ce qu'il voit et ce qui existe dans sa patrie ; mais nulle part il ne trouve rien de semblable au clocher de son village ; il n'y a que les temples païens qui se montrent au grand jour, les églises du vrai Dieu se cachent dans l'intérieur des maisons ; c'est encore le siècle des catacombes : la société chrétienne s'y forme en silence et dans l'ombre, comme elle l'a fait pendant trois siècles dans les pays soumis à l'Empire romain.

En Chine, on le sait, les Mongols et les tartares Mandchoux ont fait beaucoup de conquêtes analogues à celles que les Germains ont faites en Europe ; mais s'il n'est resté aucune trace des mœurs gauloises après la domination romaine, de même à son tour l'élément romain a pour ainsi dire disparu, après l'invasion des barbares au v^e siècle. Au contraire, en Chine, les vaincus ont absorbé les vainqueurs ; et si l'immobilité, qui est le caractère dominant du pays, y a persisté, on peut, sans doute, attribuer en partie cette persistance à ce que le peuple vainqueur n'était pas chrétien. Que l'Europe entière se montre généreuse et chrétienne, que la Providence fasse luire un nouveau siècle de Constantin, dont la conversion amena le triomphe de l'Église ; on aura la liberté, et les clochers des églises rivaliseront dans ces contrées avec les hautes tours des pagodes. C'est un devoir pour chacun de prier pour que cette nouvelle ère arrive prochainement. N'est-il pas consolant de penser, qu'en toutes choses, la Providence, pour accomplir ses desseins, prodigue le courage et les vertus nécessaires aux hommes dévoués qui se sacrifient, mais ce n'est qu'après un nombre infini de travaux pénibles, et souvent ignorés, et après la mort de glorieux martyrs que la cause triomphe. Aussi, sans rien préjuger des destinées de la Chine, ne peut-on pas admettre qu'elle est à la veille d'une dissolution pareille à celle de l'Empire romain ? Ses conquérants auraient, sans doute aussi, un point d'appui dans l'Église qui, après y avoir pris racine, deviendrait, par ses institutions et son organisation, le lien des deux peuples, et manifesterait comme autrefois le

secret de sa puissance, en substituant la force morale à la domination de la force matérielle (1).

Visite à une chrétienté. — Le missionnaire s'arrête le dimanche 3 et le lundi 4 avril 1859 dans un petit village chrétien, situé à une demi-lieue de Henne-tchéou. Ce séjour lui procure de bien douces émotions. « J'ai, dit-il, la grande satisfaction de dire deux fois la sainte messe, et d'assister aux réunions de ces chrétiens, dont la demeure forme comme une petite oasis au milieu du grand désert païen. Comme on est heureux de revoir une chapelle, alors même qu'elle est petite et pauvre ! qu'on se sent ému en entendant chanter des prières et réciter le chapelet ; il y avait si longtemps que j'étais privé de ces jouissances ! Là se trouvaient près de 200 fidèles, un séminaire renfermant dix élèves destinés au sacerdoce, une école de jeunes enfants, et deux bons prêtres chinois qui administrent cette petite chrétienté, sans être pour le moment inquiétés par les païens ; si bien qu'ils peuvent faire extérieurement les cérémonies et les processions. Je reçus la visite d'un grand nombre de chrétiens, mais, hélas ! ne parlant pas leur langue, je ne pus m'entretenir avec eux. »

Départ pour Siang-tan, et pour Tchang-cha-fou. — Du 5 au 9 avril, la barque parcourt la distance qui sépare Henne-tchéou de Siang-san, grande ville de commerce, au sud de la capitale de la province du Ho-nan. Le courrier change en lingots mes dernières piastres ; cette précaution était nécessaire, car plus

(1 Voir, dans la seconde partie, une lettre de Mgr Chauveau, évêque du Thibet, sur l'éventualité d'une émigration Mongole. Elle est extraite des *Missions Catholiques*, du 24 juin 1870.

loin, il n'y a plus d'intermédiaire entre la petite monnaie de cuivre, que les Européens ont appelée sapique, et les lingots d'argent ou d'or, ces deux métaux n'étant pas monnayés. Ordinairement, pour une once d'argent on reçoit 1800 sapiques.

Huit ou dix sapiques représentent la valeur d'un sou français, mais si on pèse le cuivre, et si l'on en considère la valeur intrinsèque, ces 8 ou 10 sapiques vaudraient à peu près 4 sous; aussi certains spéculateurs viennent-ils échanger leur argent contre des sapiques, qu'il revendent au poids, et réalisent ainsi de bons profits dans l'Inde ou l'Europe.

Peu de temps après avoir quitté Chiang-tan, on jette l'ancre en face de Tchang-cha-fou, capitale de la province, ville immense dont les remparts forment un carré ayant presque une lieue; de côté les fortifications paraissent très-peu importantes, comme toutes celles, d'ailleurs, des villes chinoises. Après avoir quitté la ville, et en descendant vers le lac Tong-ting, nous eûmes le plaisir de voir une sorte de petite guerre maritime. Une quinzaine de jonques, qui s'étaient rendues à quelque distance, pour faire l'exercice, se tirèrent force coups de canon, sans boulets bien entendu. L'amiral, qui se trouvait assis sur le devant de sa jonque, n'avait pas plutôt donné le signal, au moyen d'un petit drapeau, que l'on vit toutes ces barques tourner sur elles-mêmes comme sur un pivot, se disperser, se réunir, se mettre en ligne, et nous passons bravement au milieu de cette formidable armée; j'étais debout sur le pont, et je regardais ces braves qui jouaient au soldat, au lieu d'aller repousser les rebelles; per-

sonne ne soupçonna que j'étais de la contrebande, car notre drapeau flottait toujours au sommet du grand mât.

Lac Tong-ting (province du Ho-nan). — Au lieu de traverser le lac Tong-ting, l'embarcation, pendant les journées du 10 au 13, passe au sud en suivant des canaux naturels qui se trouvent dans l'intérieur des terres communiquant avec les eaux du lac ; c'est un vrai labyrinthe de cours d'eau se croisant en tous sens, au milieu des champs cultivés. Souvent les bateliers qui sont étrangers ne peuvent s'y reconnaître, et demandent leur route aux habitants du pays ; mais en suivant ces canaux, qui se dirigent toujours vers l'ouest, on gagne près de trois jours sur les voyageurs qui passent par le grand lac.

Le génie agricole des Chinois s'est bien vite emparé de ce nouveau territoire, qui autrefois était sans doute couvert par les eaux ; ailleurs, on remarque des digues qu'on a faites pour encaisser les rivières ; quelques-unes sont en briques, des ouvertures y sont pratiquées pour les irrigations ; on se sert pour élever les eaux d'un mécanisme particulier dans le genre des Norias : il consiste en une chaîne continue munie de petites planchettes fixées sur des roues, et destinée à remplacer la pompe. Le missionnaire rencontre une fonderie de socs de charrues, qu'il visite, et dont il fait une description sommaire. Comme observation relative aux cultures, il remarque que nulle part on ne connaît la pomme de terre, qui est remplacée par la patate. On ne trouve pas de prairies artificielles ; et quant aux prairies naturelles, il constate qu'on ne laisse pas sécher sur place l'herbe

qu'on a fauchée, sans doute dans la crainte des voleurs ou des crues subites des rivières; cette herbe est transportée près des habitations où elle sèche à loisir.

Après avoir traversé une partie du grand lac, il arrive le 13 à Tchang-té-fou; il consacre les jours qui suivent le 13 avril à remonter la rivière qui s'y jette au sud-ouest; mais il a dû prendre une barque d'un modèle plus petit, à cause des difficultés toujours croissantes de la navigation, et cependant elle touche souvent les cailloux; il en est presque toujours ainsi jusqu'au 7 mai. D'autres fois le lit de la petite rivière s'élève de dix ou de quinze pieds par suite d'orages; alors se produit un énorme courant, contre lequel il n'y a pas à lutter; aussi faut-il se mettre à l'abri dans quelque petite baie.

Arrestation à Y'éou-iang-tchéou. — Le journal est encore une fois interrompu; une lettre du 1^{er} juin 1859, datée de Y'éou-iang-tchéou (1) donne l'explication de cette lacune.

« Quelques jours avant d'arriver à Tchong-kin-fou, des Chinois m'ayant reconnu comme Européen, et en voulant surtout à ma bourse, me dénoncèrent au petit mandarin du lieu; celui-ci eut la faiblesse de consentir à mon arrestation et à celle des trois chrétiens qui m'accompagnaient; mais il a dû s'en repentir, car tous ses collègues sont fu-

(1) C'est la même ville; on furent depuis mis à mort en haine de la foi, MM. Mabileau et Rigaud, de la Congrégation des missions étrangères. Lors du passage de l'abbé Desgodins à Y'éou-iang-tchéou, il n'y avait pas un seul chrétien dans ce district; maintenant la chrétienté est très-nombreuse, mais soumise à une longue et horrible persécution.

rieux contre lui, par le motif qu'ils n'auront rien à recevoir, qu'il n'avait pas qualité pour me juger, et que cette mission délicate leur fût dévolue. Je suis un prévenu ; mais en raison de la présence des troupes européennes sur les côtes de la Chine en 1859, ma vie ne sera pas compromise. » On en aura la preuve dans le rapide exposé de la captivité et du jugement.



CHAPITRE VII.

CAPTIVITÉ A YUEN-TCHÉOU. — RETOUR A HONG-KONG.

Détention. Interrogatoires. — « Je commençai, continue l'abbé Desgodins, par refuser positivement de me mettre à genoux pendant l'interrogatoire, faisant valoir ma qualité de Français, et disant que m'y forcer serait non-seulement me faire injure à moi-même, mais à toute ma nation. Cette protestation qui, il y a trois ans, m'eût attiré au moins vingt coups de rotin, me valut deux ou trois petits signes de tête d'approbation, et je restai debout bien ferme. Après les questions préliminaires sur mon nom, mon âge et ma patrie, le mandarin me demanda pourquoi je venais en Chine? — Pour y prêcher la religion chrétienne, comme me le permet le traité de paix. On ne fit pas d'objections. — Quel est l'avantage de cette religion? Pour répondre à cette question, je lui fis faire par mon interprète un petit sermon que tout le monde écouta attentivement. Il voulut savoir le nom de la ville où je comptais aller, où résidaient les évêques; mais je lui répondis que si on m'avait laissé pleine et entière liberté, comme je m'y attendais, et comme tous les officiers français, les Européens, et même le mandarin chinois de Canton m'avaient assuré qu'on le ferait, je répondrais à sa question, mais que ma présence à son tribunal était une preuve assez claire

que cette liberté n'était pas réelle, qu'on cherchait à éluder les traités, et que par conséquent je ne pouvais rien ajouter, dans la crainte de compromettre quelqu'un. Je fis à tout propos valoir les conventions diplomatiques avec tant de clarté, que le mandarin jugea bon de ne rien répondre. Dans toutes les autres questions, il se montra poli et bienveillant.

« Après l'interrogatoire, on fit la visite de ma malle, où l'on ne trouva rien de compromettant; comme pièces justificatives, le mandarin prit quelques manuscrits de mes sermons, des lettres, des images, un ou deux livres et mon journal; il eut la bonhomie de me rendre des lettres pour les missionnaires de la province, et une carte de géographie; c'est ce qu'il y avait de plus précieux et de plus embarrassant.

« Quand nous fûmes congédiés, on nous conduisit dans une chambre séparée, pour que nous ne fussions point confondus avec les accusés ordinaires. On mit à notre disposition le grand temple du tribunal, le théâtre, les galeries, et une grande cour située au centre de ces bâtiments. Nous reçûmes la visite des personnes qui sont curieuses de voir cette étrange apparition qu'on nomme un Européen; toutes se montrèrent bienveillantes, même les plus hauts fonctionnaires; ceux-ci promirent de s'employer pour nous. Nous recevions notre nourriture de l'auberge voisine; sans la présence de deux gardiens, qui dormaient ou jouaient, il nous était difficile de croire que nous étions captifs.

« Dans un second interrogatoire, le mandarin se borna presque exclusivement à parler de la religion

chrétienne avec mes compagnons, et de la France avec moi; je ne manquai pas cette occasion de lui faire un pompeux éloge de ma patrie; ce sont aussi les deux grands sujets de conversation avec les curieux qui viennent nous visiter. Quoique je ne puisse parler beaucoup, j'apprends bien des mots, et je rencontre des jeunes gens de bonne volonté qui se font mes professeurs : telle est notre position. Les jours qui s'écoulent dans la solitude sont consacrés à la prière et à l'étude; mais que deviendrons-nous? Le mandarin du lieu a écrit à son supérieur pour lui demander une solution; je suis presque certain que la réponse sera celle-ci : « Renvoyez l'Européen à Canton, et les autres chrétiens dans leurs familles. » Quant à de mauvais traitements, des supplices et la mort, il n'y a plus rien à craindre de tout cela, je puis l'affirmer; j'ai même quelque espoir de ne pas être renvoyé à Canton, attendu que j'ai prié le mandarin de demander à son chef un passeport pour me rendre dans sa province; s'il a de l'esprit, s'il est bien disposé, il l'enverra. De plus, notre juge a dit à mes chrétiens : « Si ce Père veut rester ici, je lui donnerai la liberté de prêcher sa religion. »

Le 3 juillet, l'abbé Desgodins écrit encore de la même ville, où il est toujours détenu. Il annonce que depuis son arrestation, des lettres de la famille ont pu lui être remises; elles ont six mois de date; mais si les autres lui sont adressées à la destination de la frontière thibétaine, quand les recevra-t-il, si on le renvoie à Canton?

Rien ne se dessine quant à sa mise en liberté; aussi prend-il le parti d'engager une véritable petite

guerre contre le mandarin. Voici comment il la raconte : « Il y avait à peu près six semaines qu'il ne nous avait fait appeler ; dans la crainte qu'il eut oublié que nous demeurions toujours dans son prétoire, nous prîmes le parti de le lui rappeler officiellement et énergiquement. J'écrivis donc le 29 juin une petite note, qu'un de mes chrétiens traduisit en chinois. Le 30, de grand matin, premier jour de la lune et de dévotions officielles, le mandarin vint les faire chez nous. A peine avait-il terminé, qu'allant à sa rencontre, nous lui présentâmes ce billet, le priant de le lire. Il parut embarrassé, en prit connaissance, et partit sans mot dire. Le lendemain, cinq ou six soldats venaient nous dire à grands cris qu'il nous attendait dans sa chambre. Les chrétiens passèrent les premiers et dirent que cette longue captivité jetait leurs familles dans de grandes inquiétudes, qu'ils avaient dépensé tout leur argent, et que n'ayant commis aucun crime, ils demandaient à être remis en liberté. La réponse fut : « *J'en ai référé au mandarin général de la province ; il faut attendre.* » Puis il ajouta, sur le ton d'un conseil amical : « Vous autres, vous êtes Chinois ; quand les Européens veulent pénétrer dans l'intérieur de l'Empire, vous ne devez pas les accompagner ni les introduire ; il faut prendre garde à vous. » En vrais Chinois qu'ils sont, ils n'eurent rien à répondre que *ché, ché, ché*, oui, oui, oui. Tout ceci fut l'affaire d'un instant, et je fus mandé. Que voulez-vous ? me demanda-t-il. Alors, prenant un ton tout à fait parlementaire, je réponds que depuis deux mois nous attendions patiemment qu'on reconnût notre innocence et qu'on nous donnât la liberté ;

n'entendant plus rien dire de notre procès, je venais pour prouver encore une fois clairement que nous étions tous innocents, et que nous devons être mis en liberté immédiatement. — Même réponse de sa part. — Je proteste alors contre cette manière de nous juger sans nous mettre en présence de nos juges, et je dis : « Donc, si tu ne peux nous juger, tu dois nous envoyer près de qui de droit, pour que nous puissions plaider notre cause ; j'irai au chef-lieu de la province, à Pékin même, s'il le faut, je ne crains personne. » — Il objecta que je n'avais pas de passeport. — « C'est vrai, » répondis-je, « mais ce n'est pas ma faute, c'est celle des autorités chinoises ; quand j'étais à Canton, j'en ai demandé un, et le grand mandarin m'a dit d'aller le chercher à Pékin, ou d'y écrire, comme si tous les Européens pouvaient faire un si long voyage, » et j'ajoutai : « on veut évidemment éluder le traité. » — Là-dessus il me pria d'attendre encore un mois au plus. — Voyant qu'il baissait le ton, je devins plus énergique dans ma protestation contre notre captivité ; il me congédia : mais comme je ne suis pas Chinois, au lieu de répondre *oui*, je fis signe à mon interprète de rester à son poste, et je continuai à argumenter, le texte du traité à la main. Je cherchai à prouver que la loi du passeport n'était pas faite pour les missionnaires ; mes arguments, je l'avoue, n'étaient pas très-concluants, mais exposés avec assurance, ils pouvaient produire quelque effet. Le mandarin parut distrait, prit le traité, qu'il n'avait jamais vu, dit-il, le feuilleta, puis, en répétant encore qu'il fallait attendre, il voulut de nouveau nous congédier ; mais j'allai toujours de

l'avant sur plusieurs points importants, auxquels il ne savait trop que répondre. Enfin, à la troisième sommation de nous retirer, je lui dis en manière de péroraison : « — Voilà deux mois que nous sommes prisonniers, nous avons dépensé tout l'argent qui nous était nécessaire pour terminer notre voyage, maintenant tu dois subvenir à tous nos besoins. » — C'est bien, je le ferai, allez! nous dit-il d'un air maussade. Je lui fis un salut qui n'était guère plus gracieux, et nous nous retirâmes.

« Vous voyez se réaliser, par mon expérience personnelle, les appréhensions que je manifestais précédemment sur la valeur des traités. Dans tous les cas, il ne m'arrivera aucun mal, si l'on me renvoie à Canton, ce sera avec une bonne escorte d'honneur et une bonne chaise à porteurs. »

Projet d'évasion des Chinois chrétiens qui accompagnent le missionnaire. — Quelque temps après, les chrétiens qui accompagnent l'abbé Desgodins lui proposent de s'enfuir. Ce parti lui répugne : il comprend qu'il faut attendre la fin de cette comédie officielle, qui doit amener un dénouement décisif; l'injure ayant été publique, il veut que la réparation le soit aussi, afin que les représentants français puissent profiter du résultat de cette affaire pour se montrer exigeants vis-à-vis de Sa Majesté chinoise et de tous ses mandarins. Il a en effet quelques raisons de croire que son arrestation est venue à leur connaissance, car bien des écrits ont été échangés pour donner des détails à son sujet; mais en tout cas, cela ne devait aboutir à rien. Une seconde considération le porte à rejeter ce projet de fuite : c'est la crainte de com-

promettre ainsi, par un succès qui ne peut qu'être éphémère, la sûreté des chrétiens qui l'accompagnent.

Détails sur la captivité. — Un vieux missionnaire des environs lui écrit que s'il est forcé de retourner à Canton, il doit exiger une bonne escorte, et quatre hommes pour le service de la chaise à porteurs; il ajoute encore d'autres conseils qu'il trouve dans sa longue expérience, et, pour parer à tout événement, il charge deux émissaires de lui remettre cinquante onces d'argent.

Sa détention s'étant prolongée, les visites quotidiennes qu'il reçoit lui permettent de noter quelques observations qui ont trait au caractère et aux mœurs du pays; sur ce dernier point, pour donner un exemple du peu de cas que les Chinois font de la sainte vertu de pureté, à laquelle, pour mieux dire, ils ne croient pas, il raconte, tout en rougissant, qu'un grand nombre de païens osèrent lui proposer de le mettre en relations avec des femmes, et, comme il repoussait de telles propositions avec horreur, ils paraissaient tout étonnés. Ils savaient pourtant bien, et on leur avait répété à satiété, que la religion chrétienne défend de pareils crimes, et que les prêtres surtout doivent mener une vie si pure, que le mariage leur est interdit. Il ne trouve qu'un jeune homme qui dit en montrant le poing fermé, et le pouce en l'air : *haó*; ce qui signifie c'est très-bien, très-bien!

Lettre de Monseigneur Thomine.— Bien que la lettre suivante de Mgr Thomine-Desmazures, du 3 juillet 1859, soit élogieuse pour l'abbé Desgodins, nous

avons pensé qu'on nous pardonnerait d'en donner ici la copie :

« Je me félicite, Monsieur, de ce que cette lettre inachevée m'est parvenue la nuit dernière, pour vous être envoyée ; seulement comme je suis à 200 lieues de Ieou-iange-théou, où a été détenu, et où peut-être se trouve encore prisonnier votre excellent et courageux fils, ces longs voyages-là retarderont nécessairement. Je suis heureux, non seulement de vous dire que sans des événements en dehors du cours ordinaire des affaires de cette époque, il est impossible qu'il arrive à M. A. Desgodins rien qui puisse vous affliger, ni même vous inquiéter, mais encore je veux vous féliciter d'avoir un tel fils qui fait preuve d'une grande maturité de jugement, autant que d'un grand courage, et vraiment animé de l'esprit de Dieu ; je vous en félicite, comme je me félicite moi-même de l'avoir au nombre de mes missionnaires. Les nouvelles que je reçois en même temps que cette lettre, m'apprennent qu'heureusement le projet d'évasion des prisonniers n'a point été réalisé ; c'eût été à mon avis, comme au jugement de M. Desgodins lui-même, une chose qui eût été peu honorable et eût pu avoir de mauvaises suites. On m'annonce aussi qu'il va être reconduit à Canton. Que Notre-Seigneur daigne le protéger et le conduire dans tous ses voyages, qui, il faut le dire, ne peuvent être considérés que comme une promenade en comparaison de ceux du Thibet. Je recommande instamment à vos prières, et à celles de toutes les personnes pieuses de votre connaissance, notre chère

mission du Thibet, qui naît au milieu des épreuves et des peines. Veuillez agréer, etc.

« JACQUES-LÉON,

« Evêque de Sinopolis, vicaire apostolique de H'Lassa. »

Fin de la captivité. Il nous reste à dire comment la captivité s'est terminée. Le dossier qui concernait les prisonniers avait été adressé au vice-roi lui-même, qui avait décidé, comme il n'avait reçu aucune instruction de l'empereur pour les cas de ce genre, que le prisonnier serait reconduit à Canton, les chrétiens renvoyés chez eux, et le guide qui les avait amenés sévèrement puni. Nullement étonné de cet arrêt, l'abbé Desgodins reporte sa première pensée sur sa chère mission, dont il se voit éloigné de nouveau ; argumenter était inutile, une énergique protestation était le plus sage parti.

Conditions du retour à Canton. — Vint la question du retour dont il fallait régler les détails. Pour ôter au mandarin la tentation de le mener en criminel, à pied et à ses frais, il pousse ses exigences au delà de ses désirs ; mais après quelques difficultés on tombe d'accord : 1° qu'un chrétien sera renvoyé avec lui comme interprète ; 2° qu'un palanquin avec ses porteurs sera fourni à chacun d'eux avec des porteurs de bagages ; 3° il sera défrayé des dépenses de nourriture et de logement. En résumé il était reconduit aux frais du gouvernement, et avec certains honneurs, car un employé de la justice ayant quelque dignité, et des gardiens devaient lui servir d'escorte ; le seul défaut de cet arrangement était l'obligation de s'arrêter à tous les tribunaux pour

changer de cortège et de porteurs. Se défiant de la parole d'un Chinois, il tient à ce que toutes ces conventions soient insérées dans un titre écrit ; on le fait, mais il ne peut avoir cet écrit entre les mains.

Départ pour Canton, retour à Hong-Kong. — C'est ainsi que le 28 juillet 1859, il reprend la direction du littoral ; la plus grande partie du temps, il fut traité en grand seigneur, logeant dans le meilleur hôtel, y recevant la visite des mandarins, et invité parfois à de grands dîners : les visites de l'aristocratie sont toujours cérémonieuses, celles des curieux de moindre rang très-tumultueuses. Il arrive que dans quelques stations de son voyage, des mandarins, les uns par avarice, les autres par patriotisme, sans doute, veulent retrancher quelques-unes ou même la totalité des allocations qu'on avait accordées à ce barbare d'Occident, dont la prétention était de se faire traiter comme un grand personnage chinois ; alors il fallait un peu de diplomatie. Un jour même il ne s'agissait de rien moins que de changer son hôtel en prison ; mais, encore cette fois, la fermeté du missionnaire le sert à merveille, et il sait encore se tirer d'un mauvais pas. Cet incident lui donne lieu de faire cette réflexion, en terminant son récit : que sa captivité est une preuve de plus, que jusqu'alors les affaires de Chine sont loin d'être réglées, au point de vue religieux, et que le traité de paix était encore à cette époque ou ignoré, ou bien regardé comme lettre morte à l'intérieur de l'empire.

L'abbé Desgodins, ainsi reconduit jusqu'à Canton, rentra à la procure de Hong-Kong le 30 septem-

bre 1859. Avis de son retour fut donné tout de suite à sa famille par M. Libois, qui faisait savoir, en peu de mots, qu'il avait été généralement bien traité par les mandarins, que sa santé était bonne et qu'il était tout disposé à repartir pour le Thibet dès qu'une occasion favorable se présenterait. Lui-même, une fois arrivé à Hong-Kong, ne néglige pas de rassurer sa famille. Après son voyage en Chine, qui dura sept mois, et qui n'eut d'autre interruption que les deux mois et demi de captivité, après avoir fait 400 lieues tant pour aller que pour revenir, un repos lui était absolument nécessaire; il en jouit au milieu des témoignages d'affection, non seulement de ses confrères, mais aussi de MM. les commandants d'Aboville et Martineau, qui, de leur propre mouvement, avaient bien voulu faire des démarches en sa faveur quand ils le surent détenu. Mais il n'aura pas la satisfaction de s'y trouver en même temps que son ami d'enfance, M. Adrien Tardif de Moidrey, capitaine d'artillerie faisant partie du corps expéditionnaire; il n'y rencontrera pas non plus le commandant A. Deschiens, camarade de collège de son frère, et aide de camp du général en chef.



CHAPITRE VIII.

VOYAGE DE HONG-KONG A TA-LIN-PIN. (SU-TCHUEN).

Départ de Hong-Kong. — En repartant pour le centre et pour l'ouest de l'empire chinois le 21 novembre 1859, l'abbé Desgodins exhorte tous les siens à réunir leurs efforts, pour que l'expédition nouvelle de Chine atteigne son but politique, et qu'elle serve aussi à la gloire de l'Eglise et à la propagation de la foi.

Espérances de réussite dans le nouveau voyage. — Envisageant ensuite avec calme les conditions dans lesquelles il va faire sa nouvelle tentative, il veut rassurer sa famille en lui communiquant les renseignements que lui apporte le courrier qui vient le chercher. La route qu'il va suivre est assez libre pour le moment; les rebelles se sont retirés dans la province du Hou-pé; c'est donc actuellement qu'il faut partir : attendre serait s'exposer à être encore bloqué, comme dans le premier voyage. Il y a apparence que l'autorité sera moins sévère pour les voyageurs, et il y aura de meilleures chances pour échapper à ses persécutions; il aura un guide expérimenté, et sera muni d'un passeport en règle pour la province de Canton, dans lequel les mandarins des autres provinces sont invités à le laisser pénétrer plus loin. Cette pièce pourra servir, mais il est préférable de garder l'incognito.

Il paraît superflu de tracer complètement ici l'itinéraire suivi, et qui est à peu près le même que le précédent. Le 28 du mois de décembre 1859, il se retrouve à Henne-tchéou, où, après un mois de marche sans interruption, il n'a encore fait que 150 lieues, c'est-à-dire un quart environ du trajet qu'il doit parcourir pour rejoindre son évêque.

Il a changé de nom ; il s'appelle actuellement *Tchang-se-uene*, ce qui signifie Feuille-docteur-rond ; il juge qu'il est nécessaire de faire souvent comme les coureurs d'aventures en Europe, pour déjouer la clique mandarine. Quelle triste nécessité de faire comme les gens sans aveu ! Avant un mois, il sera obligé d'en prendre encore un nouveau : celui de *Wung-wine-séou*, c'est-à-dire Roi bâtissant des nuages, ce qui répond un peu à la locution française : faisant des châteaux en Espagne.

Armements de la Chine. — Il constate que des armements considérables se préparent à l'intérieur. Seront-ils dirigés contre les rebelles ou sur Pékin, pour les opposer aux forces européennes ? Il l'ignore ; en tout cas, il écrit quelques mots à Canton pour donner cette nouvelle.

Fêtes du nouvel an en Chine. — Au 23 janvier 1860 (jour du nouvel an chinois), il se trouve près de Chang-té-fou, ville remarquable par ses houilles abondantes ; il est décidé qu'il passera les cinq jours des fêtes du nouvel an, caché chez un chrétien ; car le renouvellement de l'année est une mauvaise époque pour voyager ; tout le monde est en fêtes, les voleurs aussi bien que les autres ; une retraite est donc nécessaire pour éviter le danger d'être vu. Le même

motif l'oblige à prendre une route différente de celle qu'il a déjà suivie ; de sorte qu'il va voyager par terre pendant quinze jours.

Il traverse les provinces de Fou-lan, du Hou-pé, et du Su-tchuen pour se rendre à Tchong-tchéou, sur le fleuve Bleu. Par une singulière coïncidence « durant quatre jours il voyage conjointement avec une partie du tribunal de Uine-tine sans trahir son incognito. Pendant cette route, il remarque qu'à l'est et à l'ouest de Tchen-tou, capitale de la province du Su-tchuen, s'étend une plaine d'une magnifique culture, sur une étendue de plus de 100 lieues, et plus loin l'on rentre dans la partie montagneuse ; en approchant du terme provisoire du voyage, ce ne sont encore que des collines ; mais elles iront toujours en s'élevant jusqu'au Thibet. Enfin, grâce à la Providence et à la protection de la Sainte-Vierge, il arrive à trois lieues de Tchong-kine, dans la province du Su-tchuen, le 15 mars 1860, avec l'espérance de parvenir dans *une dizaine de jours* à son poste Ya-tchéou. Cependant cette espérance est déçue, car au 7 mai il n'est encore qu'à Fou-chane, et le 5 juin à Ly-pin, où vient le rejoindre M. Durand, son confrère, qui fut aussi arrêté en 1859, et racheté par les chrétiens, après avoir été indignement traité par la police chinoise pendant plusieurs mois. Ils rejoindront ensemble le vicaire apostolique à Ta-lin-pin, résidence épiscopale, dont ils ne sont effectivement éloignés que de quatre journées de marche. Mais ce district est le plus troublé de tous ceux de la province ; les rebelles et les brigands sont un peu partout, les douanes très-multipliées et la police très-sévère. D'ailleurs les sol-

faits impériaux ne sont pas des ennemis moins à craindre, il faut se résoudre à faire un nouveau détour de vingt-cinq jours; on sait que les troupes impériales se tiennent prudemment à distance des rebelles; on dit même qu'elles fraternisent souvent avec eux : l'état d'anarchie de cette province ne permet donc pas de s'arrêter à un autre parti.

Dans l'attente du résultat de l'expédition anglo-française de Pékin, les mandarins ont sans doute craint de se mettre dans l'embarras par une arrestation, et c'est probablement à cette circonstance que les missionnaires doivent leur salut; car, entourés d'un grand nombre de chances défavorables, ils ont dû nécessairement être reconnus.

Arrivée à Ta-lin-pin, résidence épiscopale. — Enfin cinq ans après le départ de France, le 20 juin 1860, l'abbé Desgodins a terminé ce voyage; il a rejoint son évêque à Ta-lin-pin, maison isolée à six lieues au sud-ouest de *Tsin-hi-chien* : quel bonheur dans cette première entrevue!

Cette résidence est le centre d'une petite chrétienté de 150 à 200 âmes, qui est disséminée aux environs; elle est située non loin de la frontière du Thibet, et en relation avec les missionnaires qui s'y trouvent déjà. Les correspondances, comme toutes celles que les missionnaires entretiennent en Chine, se transmettent, le plus souvent, par un courrier particulier que l'on expédie; ce qui est fort coûteux et fort lent, surtout lorsqu'il s'agit de relations avec Canton, à l'extrémité de l'empire.

Exercice du ministère sacerdotal en Chine. — La mission spécialement chargée du Thibet exerçait

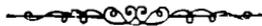
provisoirement son ministère en Chine; dans la partie le plus à l'ouest du Su-tchuen, sur une étendue de pays qu'on ne peut traverser qu'en vingt jours de marche, depuis Mine-chane, située un peu au nord-est de Ya-tchéou jusqu'aux frontières du Zu-nan, ce territoire renferme à peu près 3,000 chrétiens, de sorte que l'arrondissement assigné à chaque prêtre est quelquefois plus étendu qu'un diocèse de France; ce ne sont pas les paroissiens qui viennent trouver le curé, mais bien celui-ci qui se transporte, en faisant sans interruption sa visite pastorale, sauf à la reprendre quand elle est terminée.

Au cas particulier, voici ce qui concerne l'abbé Desgodins. Après une étude de la langue chinoise pendant plusieurs mois, son évêque lui a confié le soin des chrétientés dans le district de Tsin-ki-hien; il a à visiter 800 fidèles groupés en neuf stations, dont la plus éloignée est à vingt-cinq lieues de sa résidence. La première dans laquelle il se rend est celle de In-tchang-kéou, (la vallée de la mine d'argent); il visite ensuite les autres, entend des confessions en grand nombre, célèbre le saint sacrifice de la messe, se fait juge de paix, traite des questions de mariage, répand l'instruction, autant que cela est possible, etc., et dispose tout de son mieux pour que la paroisse marche bien pendant son absence. C'est ce que font tous les autres missionnaires, chacun dans le district qui lui est assigné. Telles sont les occupations habituelles jusqu'à la fin du mois d'avril 1861.

Traité de paix de la France et de l'Angleterre avec la Chine. — A cette époque, l'occupation de Pékin a

eu pour résultat de donner définitivement aux missionnaires droit de cité en Chine; on aime à n'en plus douter, car le traité a été publié dans la capitale du Su-tchuen; son gouverneur duquel dépendent tous les employés chinois du Thibet, semble bien disposé : il y a lieu d'espérer qu'il fera publier les décrets dans le royaume de Lassa. Deux missionnaires, MM. Renou et Fage, ont reçu de Pékin des passeports très-élogieux, signés du premier ministre de l'Empereur. Les événements qui viennent de s'accomplir ont profondément agité les esprits; les uns ne supportent qu'avec peine la clause qui fixe à cinquante millions de francs l'indemnité de guerre à payer, mais les autres se rapprochent des missionnaires.

Monseigneur Thomine, craignant que quelque revirement dans la politique ne ferme plus tard la porte du Thibet, ce qui n'est ni impossible ni improbable, prend la résolution de profiter de cette situation, et le départ pour Lassa est définitivement arrêté.



CHAPITRE IX.

VOYAGE DE TA-LIN-PIN A TCHA-MOÛTE.

ARRESTATION.

Départ de Ta-lin-pin. — Trois des missionnaires, MM. Fage, Goutelle et Durand, ont pris les devants et attendent Mgr Thomine et l'abbé Desgodins à Tatsien-lou. Pendant que ces messieurs font leurs derniers préparatifs, un marchand chrétien chinois, arrivant de Lassa, fait connaître le grand retentissement qu'ont produit dans cette ville les événements de Pékin; il en est de même dans tout le Thibet. Il a vu, en passant à Kiang-ka, M. Renou qui s'y trouvait retenu pour aplanir les difficultés que présente le règlement des affaires de la chrétienté qu'il a fondée en 1854 à Bonga, au Thibet, et dont le succès peut assurer celui de la mission tout entière. Ce missionnaire espère, lorsqu'il aura en main le passeport que Mgr lui remettra, pouvoir s'établir officiellement dans le pays.

A mesure que les missionnaires voyageurs s'éloignent de la Chine pour entrer dans le Thibet, les communications par lettres deviendront de plus en plus difficiles et même incertaines. L'abbé a soin d'en prévenir sa famille, tout en promettant de ne négliger aucune occasion de donner de ses nouvelles; mais pendant deux ans et demi, à partir de cette époque, aucune lettre ne parviendra de part ni d'autre. Cette

entreprise n'était pas chose facile à réaliser, puisque, pour le dire à l'avance, ce n'est que le 2 juin 1861, qu'il lui sera permis de mettre pour la première fois le pied sur le sol même du Thibet ; et cependant il y aura bientôt six ans qu'il a quitté la France et que ses efforts ont tendu à ce but.

Arrivée à Ta-tsien-lou. Accueil fait aux missionnaires. — Le voyage se fait ouvertement, et l'on affirme sa nationalité. En cinq jours on arrive à Ta-tsien-lou, en traversant un pays toujours montagneux et assez aride ; l'entrée de l'Evêque est annoncée par le canon ; on remarque l'empressement des mandarins de la ville, et l'on fait un échange réciproque de politesses ; rien ne manque à ce début. Le plus élevé en grade donne un écrit très-favorable qui facilitera, il faut l'espérer, la marche en avant ; tout va à souhait. Les missionnaires se disent intérieurement : il y a deux ans, les mandarins faisaient reconduire les missionnaires à Canton, et aujourd'hui ce sont eux qui ouvrent les portes du Thibet ; si les hommes agissent ainsi, la Providence fera bien davantage. Tous marchent donc avec joie et avec confiance. Telle est l'impression sous laquelle chacun se trouve pendant le séjour qu'on fait dans cette ville, pour organiser une caravane qui doit être de quatre-vingts personnes, en vue de se défendre contre les brigands. Elle est prête ; mais tous les passeports ne sont pas arrivés de Pékin ; n'importe, ils pourront être expédiés et être reçus dans le cours du voyage ; M. Biet seul reste à Ta-tsien-lou, en qualité de procureur.

Départ de Ta-tsien-lou. Passage à Litang et à Palang. — Le rédacteur de ces notes croit à propos de

renvoyer à la seconde partie de cet ouvrage ce qui se rapporte à l'itinéraire proprement dit. Dans ce moment, il se propose de faire connaître les obstacles politiques qui ont empêché les missionnaires d'arriver au but ; mais il donnera cependant quelques détails. Les missionnaires sont bien accueillis à Litang ; le mandarin de Patang se tient à l'écart ; il se fait excuser, disant que s'il ne vient pas présenter ses respects, c'est qu'il est si grand fumeur d'opium, qu'il n'a pas osé le faire. On arrive à Kiang-ka ; c'est la seule ville où l'autorité s'était déclarée contre les missionnaires déjà installés dans le pays ; toutefois, elle ne croit pas dans ce moment pouvoir les empêcher de passer outre. Les missionnaires se séparent alors. MM. Fage, Goutelle et Durand, désignés pour organiser la mission dans l'est, restent à Kiang-ka. Monseigneur, MM. Renou et Desgodins partent de Kiang-ka pour Lassa le 5 août 1861 (1).

Arrivée à Tcha-mou-to, et séjour forcé dans cette ville. — Tout alla pour le mieux jusqu'à Tcha-mou-to, à 250 lieues de Lassa ; mais quand ils se disposaient à quitter cette ville, on vint leur signifier assez brusquement que le gouvernement de Lassa avait donné les ordres les plus sévères pour ne pas les laisser passer ; ils eurent beau protester, il

(1) Ces trois missionnaires devaient réclamer justice à Kiang-ka contre les persécutions et les violences exercées contre MM. Renou et Fage dans leur établissement de Bonga pendant les années 1857-1858 ; et comme les autorités chinoises et thibétaines faisaient preuve du plus mauvais vouloir, et se montraient même disposées à la persécution, l'Evêque, M. Renou et l'abbé Desgodins devaient, en se rendant à Lassa, s'arrêter à Tcha-mou-to pour aider leurs confrères de Kiang-ka, en plaidant leur cause près des autorités supérieures qui demeurent en cet endroit.

fut impossible de rien obtenir. De plus, on vit arriver peu après des délégués de l'Empereur, qui exigèrent impérieusement qu'on les chassât, menaçant de les faire jeter dans le fleuve; ils firent bonne contenance, et de leur côté, les mandarins chinois, craignant pour eux-mêmes, ne permirent pas qu'on leur fit la moindre violence; les voyageurs n'eurent donc qu'à se louer de l'attitude du mandarin en chef de la localité vis à vis d'eux.

Difficultés que trois des missionnaires éprouvent à Kiang-ka. — Mais les missionnaires restés à Kiang-ka furent moins bien traités, car on les condamna ou à rebrousser chemin, ou à mourir de faim; mais décidés, quoi qu'il arrivât, à rester à leur poste, ils reçurent un secours efficace de leurs confrères de Tcha-mou-to, qui remuèrent ciel et terre et qui à force de patience et de démarches surmontèrent tous les obstacles.

Les affaires épineuses qui retenaient ces trois missionnaires à Kiang-ka furent terminées par une sorte de transaction, ce qui leur permit de retourner en paix à l'établissement de Bonga, abandonné depuis trois ans à la suite d'une persécution dirigée contre la religion.

Départ de Mgr Thomine pour Pékin. — Enfin après sept mois de séjour forcé à Tcha-mou-to, Mgr Thomine, en mars 1862, prend la résolution de partir pour Pékin, afin de réclamer en personne la liberté religieuse qu'assuraient les traités de paix.

Départ de deux missionnaires de Tcha-mou-to pour Lassa. Leur arrestation à La-gong. — Après son départ,

MM. Renou et Desgodins, entrevoyant la possibilité de réussir dans de nouvelles démarches, renouvelèrent leurs instances pour obtenir la permission de se diriger vers la capitale; l'ayant obtenue, ils se mirent en route le 20 juin 1862; mais deux jours après ils étaient de nouveau arrêtés dans un petit village par des envoyés de Lassa : défense absolue était faite aux habitants de leur rien vendre, de leur fournir aucun moyen de transport, et même d'entrer en aucune façon en relations avec eux. Néanmoins, ils purent vivre ainsi pendant un mois avec leurs propres ressources. Cette affreuse position ne pouvait durer, il fallut entrer en composition avec l'autorité.

Retour à Tcha-mou-to. Conditions du voyage sur Bonga. — En vue d'accomplir ce voyage on posa les conditions suivantes : 1° vu les troubles de Lassa (une guerre civile venait de s'y déclarer), et vu l'état de santé de M. Renou, les missionnaires consentaient à ne pas y aller cette année; 2° ils désignaient Bonga pour leur lieu de refuge, et ainsi ils ne quitteraient pas le sol du Thibet; 3° ils y seraient conduits avec honneur aux frais de l'autorité. Ces propositions furent acceptées avec empressement.

Tel est l'historique des évènements survenus aux membres de la mission, privés de toute communication avec la Chine, et par conséquent ne recevant ni subsides, ni lettres, ni secours d'aucune espèce. On ne comprend pas comment ils ont pu résister aussi longtemps, étant pour ainsi dire séparés du monde entier.

Déloyauté des Chinois à l'égard des missionnaires.
— On reconnaît ici l'astuce du gouvernement chinois,

qui accédait aux demandes des grandes lamaseries de Lassa, et qui, tout en donnant ouvertement les plus belles recommandations en faveur des missionnaires, envoyait en secret, à ses agents, la défense de laisser parvenir les Français à Lassa. Il arrivait, d'ailleurs, que les édits en faveur de la religion chrétienne n'étaient pas portés à la connaissance des agents inférieurs, ni même à celle du peuple ; on ne s'étonnera donc pas que, dans des conditions pareilles, nos missionnaires aient pris le parti de rejoindre leurs chers confrères à Bonga, leur centre commun, en repassant par Tcha-mou-to ; après de si longues alternatives d'espérance, de craintes et de privations sans nombre, ils repartirent le cœur brisé pour cette dernière ville où ils ne s'arrêtèrent qu'un jour.



CHAPITRE X.

VOYAGE DE TCHA-MOU-TO A BONGA.

TRAVAUX DE LA MISSION.

Départ de Tcha-mou-to pour Bonga. — Pour se rendre à Bonga, nos deux voyageurs suivent les bords du Ou-kio, et prennent ainsi une route écartée qui n'est pas indiquée dans les itinéraires chinois et thibétains, et fréquentée seulement par les habitants du pays.

Nous donnerons dans la seconde partie de ce travail, concernant ce voyage, quelques renseignements qui peuvent être utiles à d'autres missionnaires. Ici, nous nous bornons, quant au trajet parcouru, à dire que deux mois et six jours après leur départ de Tcha-mou-to, ils arrivèrent à Bonga vers la fin du mois de septembre 1862, après trente-deux journées effectives de marche. Laissons la parole à M. Desgodins, qui décrit ainsi l'arrivée à Bonga.

Arrivée à Bonga. — « A un détour assez brusque de la montagne, nos yeux furent tout à coup récréés par une vive lumière, nos poumons respiraient un air libre, nous entrions dans une vallée bien cultivée longue d'une demi-lieue, large de 500 pas, et formant comme un demi-cercle. Au centre, sur une petite

proéminence s'élève une belle maison, et tout auprès d'elle quelques cabanes en pierres ou en bois, des écuries, une petite forge, un moulin; lorsque nous approchons, les aboiements de quelques gros chiens nous semblent menaçants, mais on nous reconnaît pour des amis, un petit enfant vient à notre rencontre, et au lieu de nous mordre, les chiens n'ont plus que des caresses à nous faire pour fêter notre heureuse arrivée. Nous prêtons l'oreille, et bientôt nous entendons les doux noms de Jésus et de Marie; notre cœur tressaille d'allégresse, nous éprouvons une joie intérieure que nous n'avions jamais ressentie sur les terres encore païennes du Thibet: nous sommes à Bonga! nous nous rendons à la chapelle et nous remercions Dieu de notre heureux voyage. »

Description de l'établissement de Bonga. — La topographie de Bonga mérite d'être connue: le territoire concédé à la maison ne se borne pas à la petite vallée. A partir de la maison, les limites au nord et au sud, le long de la rivière, s'étendent de chaque côté à trois lieues, on trouve plusieurs plaines que l'on peut cultiver et qui pourront suffire à une trentaine de familles chrétiennes. De l'est à l'ouest, la largeur est aussi considérable, et l'on peut sur ce point élever des bestiaux dans les pâturages.

La latitude nord de Bonga est probablement environ de 28 degrés 20 minutes, et sa longitude de 95 degrés 30 minutes à l'est du méridien de Paris. L'ensemble du territoire est borné au sud et à l'est par la province chinoise du Yu-nan, au nord par le district thibétain du Tsarong, à l'ouest par les tribus indépendantes qui le séparent d'Assam. Par sa posi-

tion géographique, il est évident que cet établissement est très-bien situé pour ses communications avec l'extérieur, et très-important pour la propagation de la foi au Thibet. Maintenant, considéré comme établissement religieux, que se fait-il pour la propagation de la grande œuvre ?

Travaux de la mission. — Avant 1854, la contrée n'était qu'un désert redouté, non seulement des thibétains, mais encore des sauvages eux-mêmes qui venaient à travers des forêts impénétrables, et armés d'arbalettes et de flèches empoisonnées y poursuivre la panthère, l'ours, le cerf, l'antilope, le chamois, le daim musqué, etc.; on disait, dans le canton, qu'outre ces animaux on y trouvait des diables, qui rendaient malades ou qui tuaient les hommes qui venaient les troubler dans leur solitude, ceux surtout qui osaient toucher aux nombreux arbres fétiches qui leur servaient de trônes. On s'accordait à raconter des histoires terribles d'apparitions; cette croyance était si bien établie que le propriétaire de la vallée loua ce terrain à M. Renou, dans l'espérance que celui-ci y périrait, et que lui s'emparerait des dépouilles de sa victime. Ce fut un faux calcul, car bien que l'on ait détruit les fétiches et les pierres objets de superstitions, et que l'on ait même abattu des forêts, ce zélé missionnaire ne périt pas, et Bonga n'en devint pas moins le *Benoite-vaux* (1) du Thibet.

Bonga ne fut dans le principe qu'un petit établissement agricole. MM. Renou et Fage, qui au début

(1) Dans l'ancien langage français *vallée bénite*. Il y a un pèlerinage célèbre de ce nom dans le diocèse de Verdun.

n'étaient pas connus comme Européens ou comme prédicateurs, réunirent autour d'eux quelques Thibétains et quelques Chinois émigrés, achetèrent des esclaves, pour travailler aux défrichements et aux bâtisses. Peu à peu, on parla de religion et bientôt ceux qui n'étaient venus que pour recevoir un salaire y trouvèrent réellement la fortune, la vraie religion qu'ils embrassèrent. Alors les échos du Thibet commencèrent à retentir du chant des prières chrétiennes. Déjà, quelques années auparavant, MM. Krick et Bourry avaient trouvé la mort dans l'ouest. Bientôt l'esprit du mal excita contre l'établissement naissant des bandes armées qui voulurent se défaire avec violence des deux missionnaires isolés, en les faisant périr. Après avoir subi plusieurs attentats, M. Fage fut obligé de repartir pour la Chine, où il devait rendre de grands services à la mission; l'autre resta à son poste, et ce ne fut qu'après avoir vu plusieurs fois le sabre levé sur sa tête, qu'il se retira d'abord à Kilu-na-tong, dans la tribu sauvage des Lou-tzé, puis à Kiang-ka, où il se livra aux autorités chinoises et thibétaines, et soutint à lui seul, pendant près de trois ans, les intérêts de la petite mission de Bonga, la seule qui fût au Thibet.

Pendant ce temps, les ennemis ne cessèrent d'engager les nouveaux chrétiens à abandonner leur religion; mais bien que la plupart de ceux-ci ne fussent que des enfants, parmi lesquels s'en trouvaient plusieurs qui n'étaient pas encore baptisés, aucun de ces jeunes héros ne faiblit devant les menaces. Le temps de la persécution permise par la divine Providence était passé: aussi les missionnaires purent revenir une

seconde fois, et à la grande fête de Noël qui fut célébrée avec toute la pompe possible, on eut le bonheur d'admettre au baptême une douzaine de nouveaux chrétiens; quelques autres attendent la même grâce.

Ceci se rapporte à l'année 1863. A cette époque on pouvait conserver à Bonga sa première destination : 50 personnes s'y exercent à la piété et se vouent à la prière et au travail ; le missionnaire doit être à la fois prédicateur , agriculteur , forgeron , charpentier , maçon , etc. On choisit parmi les jeunes gens sept des plus intelligents , pour leur faire apprendre leur langue maternelle d'une manière classique , et leur enseigner le latin , afin de pouvoir élever au sacerdoce ceux qui montreront les meilleures dispositions , et de former ainsi un clergé indigène , indispensable dans toutes les missions. M. Renou a pu déjà former une petite bibliothèque thibétaine : elle comprend un manuel de prières , un catéchisme , un abrégé de la doctrine chrétienne , un volume de controverse pour les païens , la vie de Notre-Seigneur en quatre volumes , un dictionnaire thibétain-latin et latin-thibétain ; malheureusement ces ouvrages ne sont encore que manuscrits , mais dès qu'ils pourront être imprimés , ils rendront un service immense par l'action qu'ils exerceront sur les esprits en faveur de la religion dont l'enseignement deviendra plus facile.

Résultats obtenus par la mission en dehors de Bonga. — On peut se demander si la mission se trouve enfermée dans cette seule vallée. Les faits accomplis pendant trois années de persécutions permettront d'apprécier l'influence que peut avoir Bonga à l'extérieur.

Si l'on parcourt tout le pays du Tsarong, de Songnga-kieu-dzong, de Tsa-oua-gong, sur les bords du Lout-zé-kiang, jusque dans les tribus sauvages, les bords du Lan-tsang-kiang jusqu'à Kiang-ka, voire même jusqu'en Chine, on ne trouvera personne qui ne connaisse Bonga, et qui ne sache que des Européens y prêchent la religion du Maître du Ciel. Un grand nombre y sont venus, soit comme travailleurs, soit comme curieux, soit même comme persécuteurs; tous ont entendu parler du bon Dieu, de Jésus, de Marie et des principales vérités de la religion, chacun en a rapporté la connaissance dans sa famille. Des villages entiers ont souvent manifesté le désir de se faire chrétiens. La secte des Peun-bo, assez nombreuse, nous a donné la même espérance. Le grand travail qui se fait maintenant dans les esprits portera ses fruits.

Bonga, le centre d'action, est le point de départ de nouvelles tentatives que nous allons faire connaître.

Une quinzaine d'habitants de Songta, village voisin situé sur la rive gauche du Lou-tsé-kiang, étaient venus à Bonga comme travailleurs; déjà ils avaient été frappés de ce qu'ils avaient vu. M. Fage, tout en traitant d'affaires d'intérêts moins importantes, avait ébranlé les esprits et jugé le moment venu d'aller installer l'abbé Desgodins à Songta. Tous deux sont accueillis par le basset (maire) et ses administrés avec l'empressement né de l'attente.

Dans une réunion générale, le missionnaire leur explique le but de son voyage, les avantages qu'ils trouveront à se faire chrétiens, les vertus qu'il faudra

pratiquer, et les vices qu'il faudra éviter, enfin toutes les choses que son cœur lui dicte : l'allocution finie, on tient conseil, hommes, femmes, enfants, tout le monde est présent ; après une séance longue mais calme, la résolution est prise, le basset la proclame et chacun la confirme séparément. Cette première partie de la séance se termine par une prière ; les moumas ou sorciers s'exécutent aussi et livrent aux flammes les tambours et les instruments de leur métier. Des employés du mandarin thibétain qui se trouvaient de passage, ont assisté en simples témoins à la séance et participent volontiers aux rasades que les nouveaux chrétiens boivent pour célébrer la fête de leur conversion.

Dans les jours qui suivent, les deux missionnaires ont le bonheur de célébrer la sainte messe au milieu de néophytes, dans un lieu où jamais elle n'avait été dite. Peu de jours après, Long-pou, autre village situé à une lieue plus loin, accepte le même joug de la croix ; ainsi c'est au total une population de plus de 300 personnes qui sont préparées à servir Dieu. — Dix jours à peine s'étaient écoulés que le village d'Aben, situé à six lieues plus loin, fait aussi sa soumission ; c'est un nouveau centre de 100 personnes, dont M. Goutelle prend la direction. MM. Fage et Durand sont installés dans la lamaserie des Peun-bo de Trana, dont le chef avait plusieurs fois visité Bonga, et qui même avait appris plusieurs prières. La contrée du Tsarong tout entière a les yeux fixés sur Aben ; cette contrée compte 22 villages, répartis en 3 districts ; aussi quel sujet d'espérances ! Voici ce qui advint quand ces deux missionnaires se rendirent

à la petite lamaserie de Peun-bo , en passant par Aben : ils rencontrèrent deux lamas de Petou, village situé à quatre ou cinq jours de marche au nord de Bonga, dans la province de Tchra-yul. Ceux-ci venaient réclamer le prix des prières qu'ils avaient dites, ou pour mieux dire, la rémunération de la simple lecture de leurs volumes ; mais comme les habitants s'étaient tous déclarés chrétiens, précisément à l'époque de ces prières lamaïques, ils avaient par là même renoncé à leur part des bénéfices spirituels qu'ils devaient en tirer ; aussi refusèrent-ils de payer la dîme en nature. Les missionnaires les soutinrent dans cette manifestation, et les lamas furent obligés de s'en retourner avec leurs sacs vides, mais le cœur rempli de colère. A la suite de cet évènement MM. Fage et Durand prennent possession de la lamaserie et de la pagode : ils transforment la première en presbytère et la seconde en église. Des lamas convertis remplissent les fonctions de sacristains ! grande rumeur dans le village. Beaucoup d'habitants désirent vivement embrasser la vraie religion ; quelques-uns hésitent, d'autres ont peur des lamas voisins ; les conseils se suivent de près, on discute chaudement, on résout les objections, on finit par tomber d'accord, et tout le village vient faire sa soumission à Dieu, dans la personne de ses deux apôtres. Dès le lendemain, toutes les idoles du foyer domestique sont brûlées ou jetées dans le fleuve. Dzina, l'annexe de Trana, doit nécessairement suivre cet exemple.

Il restait au fond de la vallée un autre village, nommé aussi Long-pou , dont quelques habitants s'étaient joints à ceux dont il vient d'être question ;

les deux missionnaires s'y rendent sur l'invitation qui leur en est faite ; ils parlent, prêchent, résolvent des objections, et voilà encore quelques païens gagnés au culte de Dieu ; on fait le recensement des nouveaux adhérents, et l'on trouve environ 250 personnes à ajouter aux chiffres précédents.

La conquête de la rive gauche du fleuve est à peu près assurée ; celle de la rive droite, plus étroitement assujettie aux lamas de Men-kong présentera peut-être plus de difficultés, mais les lamas eux-mêmes, s'ils n'ont plus d'adhérents seront sans doute entraînés par l'exemple, car déjà ils peuvent reconnaître qu'on les abandonne ; aussi s'irritent-ils, mais le peuple se range définitivement du côté des missionnaires, qui font le bien gratuitement, et il échappe ainsi avec joie aux exactions.

La mission trouve donc définitivement un point d'appui solide dans l'opinion, ce qui permet à chacun de ses membres d'exercer son ministère dans la région qui lui est confiée, autant du moins qu'il est possible de le faire au milieu d'une population nouvellement acquise à la chrétienté.



CHAPITRE XI.

ÉVÈNEMENTS QUI ONT PRÉCÉDÉ LA DESTRUCTION DE
BONGA. — RUINE DE CET ÉTABLISSEMENT.

Aperçu de la situation politique de la Chine et du Thibet en 1863. — En commençant ce chapitre, il nous paraît nécessaire de présenter quelques considérations générales sur la situation des esprits dans l'intérieur de la Chine et du Thibet, antérieurement aux événements désastreux de Bonga ; elles permettront de voir comment cette situation a pû influencer sur ces derniers évènements.

Il était constant pour les missionnaires que des provinces entières, à l'intérieur de la Chine, telles que le Yu-nan, le Chan-si, et une partie du Su-tchuen, étaient en pleine révolte en 1863 ; et même, non loin du littoral, la ville de Saho-sing (1), province du Tché-kiang, était assiégée par l'armée franco-chi-

(1) C'est au siège de cette ville que fut tué M. Adrien Tardif de Moidrey, capitaine d'artillerie française. Après le retour en France du corps expéditionnaire, dont il faisait partie, cet officier distingué avait été chargé, par les gouvernements français et chinois, d'organiser les troupes indigènes, pour les opposer aux rebelles.

Nommé *fou-tsian* ou général en chef, et commandant du corps franco-chinois, il trouva la mort le 19 février 1863, en donnant le signal de l'assaut.

L'abbé Desgodins a perdu en lui, non-seulement un ami d'enfance dévoué, mais encore un protecteur au point de vue religieux. Connaissant son cœur droit, son éducation chrétienne, et ses autres belles qualités, il avait fondé sur lui beaucoup d'espoir quant aux services qu'il pouvait rendre, dans la haute position qu'il occupait, à la cause européenne, et à celle des missions en particulier.

noise qui voulait en chasser les rebelles. Cependant, contrairement à l'affirmation des missionnaires, les relations officielles émanées du gouvernement chinois donnaient à entendre que Saho-sing était la seule ville de l'Empire qui résistât encore. Cette citation suffit pour donner une idée de la situation politique de la Chine ; aussi toutes les lettres du centre de l'Empire étaient-elles fort peu rassurantes ; et il en est même qui présentaient l'état des missionnaires et de la religion chrétienne comme étant bien moins satisfaisant qu'avant la paix.

Une révolution se prépare au Thibet ; l'abbé Desgodins donne à ce sujet quelques détails que nous croyons devoir supprimer ici, attendu qu'au moment où nous écrivons ils n'ont plus l'intérêt de l'actualité ; il suffit de dire que d'après le jugement du missionnaire, cette révolution n'est autre que celle que M. Huc faisait pressentir dans l'ouvrage qu'il a publié en 1852. (Voir le chapitre VI du 2^e volume). L'ex kalun péchi ou chatra, ce personnage qui plus tard, en 1865, a joué le principal rôle, et qui avait si bien accueilli MM. Huc et Gabet à Lassa, n'existe plus ; il représentait le parti national hostile aux Chinois, et aux lamaseries. Nous donnons dans la seconde partie quelques considérations supplémentaires.

Remarquons d'ailleurs que le Thibet est trop loin des forces européennes pour que leur influence puisse s'y faire sentir, et l'on pressent que la mission se trouvera bientôt entièrement livrée à ses ennemis : les lamas en leur qualité de religieux, et les mandarins qui suivent leur impulsion.

C'est à Bonga, au milieu de tristes préoccupations de toute nature, que l'abbé Desgodins tombe sérieusement malade, en 1864; mais grâce aux soins dévoués de M. Durand, et à sa forte constitution, il triomphe du mal, et il est rendu à ses travaux; il n'agit d'abord que sur une petite étendue autour de Bonga, mais dès qu'il a repris ses forces, il a hâte de rejoindre son troupeau de Long-pou et de Songta dont il est séparé depuis près de six mois par les évènements.

Persécution. — Jusqu'aprèsent nous n'avons parlé que de succès et d'espérances, mais le moment des grandes épreuves est arrivé. Dès le mois de juillet 1863, l'élan qui portait les populations vers les missionnaires, avait été arrêté par la haine des lamas qui craignaient d'être abandonnés. Au mois de septembre, profitant de l'arrivée des satellites envoyés par les prétoires thibétains, ils trompent les nouveaux chrétiens par leurs mensonges, et les épouvantent par leurs menaces; un village qui s'était montré tiède en matière religieuse les abandonne; les habitants de Trana, après avoir bien résisté aux meneurs, font défaillance, mais en affirmant toutefois que dès que la paix sera faite ils reviendront à la religion. Aben et les deux villages Mélam-songta et Long-pou restent fidèles.

Mort de M. Renou. — L'un des missionnaires part pour aller porter plainte devant les autorités chinoises et thibétaines de Kiang-ka, au sujet des violences exercées sur les chrétiens, notamment dans une attaque nocturne; il a la douleur, peu de jours après, d'administrer les sacrements et de rendre les derniers devoirs à M. Renou, vénérable doyen fonda-

teur et soutien de la mission, qui meurt le 18 octobre 1863. Cette mort est pour la mission une perte immense, surtout dans des circonstances aussi critiques; mais Dieu n'abandonnera pas les autres missionnaires qui comprennent la nécessité de redoubler d'activité, surtout en l'absence de Mgr Thomine Desmazures.

Détails sur Mgr Thomine-Desmazures. — Nous croyons utile pour compléter ces notes de placer ici divers détails qui concernent ce digne évêque.

Monseigneur Thomine, ainsi que nous l'avons dit, était parti pour Pékin; aujourd'hui nous savons qu'il y avait plaidé malheureusement sans succès en faveur des intérêts de sa mission; qu'avant de rentrer en France, il s'était d'abord rendu à Rome, puis à Paris toujours mû par la même pensée. Enfin ce vénérable prélat s'était retiré dans les environs de Caen, dans la prévision qu'en raison de son grand âge et de ses infirmités, on allait lui donner un successeur.

C'est dans cette ville que nous avons eu l'honneur d'être reçu par lui le 26 juillet 1863. Nous conserverons toujours le souvenir de cette visite dans laquelle nous avons pu être mis au courant de choses que l'on confie rarement au papier; nous connûmes aussi les incidents émouvants et les périls du voyage de Ta-tzien-lou à Tcha-mou-to. L'évêque, déjà miné par la maladie, était dans un tel état de faiblesse qu'il se tenait à peine sur sa monture, et l'abbé Desgodins marchait à ses côtés, tout prêt à lui donner la dernière absolution. Ce fut aussi pour nous une douce satisfaction d'entendre les éloges que Mgr donna au zèle et aux qualités évangéliques de tous ses mission-

naires sans distinction. Au moment où nous écrivons, le vénérable prélat n'existe plus ! il a fini par succomber à ses fatigues en 1868.

Le journal *les Missions catholiques*, les *Annales de la propagation de la Foi*, et les *Annales de la Sainte-Enfance* ont payé un juste tribut à sa mémoire. Jusqu'à ses derniers moments, il aimait à suivre les événements relatifs à sa chère mission, et prenait quelquefois connaissance de la correspondance de l'abbé Desgodins.

Guerre dans le Thibet. — Reprenons notre récit : la guerre sévit aux environs de Bonga, les Tchan-toui veulent s'affranchir de la suzeraineté plus ou moins reconnue de Pékin, et substituer leur propre autorité à celle de Lassa qu'ils ne reconnaissent pas. Les événements se succèdent avec une rapidité étonnante : réquisitions forcées pour les armées de passage, frais de guerre, menaces de mort ou d'incendie auxquelles les chrétiens n'échappent d'abord qu'à prix d'argent ; mais elles sont bientôt obligées de se disperser et de se réfugier en plein hiver dans l'intérieur des montagnes ; on leur demandait l'apostasie, elles ont préféré s'éloigner. Chaque jour suffit à sa peine.

Nouvelle persécution. Dispersion des missionnaires. — L'orage de la persécution grossit : en avril 1864, MM. Fage et Goutelle sont chassés de Kiang-ka ; le premier s'arrête à Patang, ville située dans la partie thibétaine qui est soumise directement aux mandarins chinois, par suite de la réunion qui en a été faite au Su-tchuen ; le second vient à Tchen-tou pour demander la protection du vice roi de la province, et on lui fait de belles promesses. M. Durand est tou-

jours à Aben, M. Biet au Su-tchuen, à la limite de la Chine et du Thibet et l'abbé Desgodins se trouve à Long-pou.

Dans la nuit du 19 au 20 juin 1864, les trois villages d'Aben, Long-pou et Songta sont attaqués à l'improviste par trois bandes de lamas déguisés en laïques; c'est le talai-lama lui-même, disaient-ils, qui a ordonné la persécution; mais on a su depuis, d'une manière certaine, que leur prétention ne s'appuyait que sur un faux en écritures publiques, fabriqué à Tcha-mou-to par l'ancien léang-tay de Lassa, et quelques complices, ennemis jurés des Européens. Les chrétiens sont surpris, maltraités, et quelques-uns faits prisonniers sont emmenés à Men-kong d'où ils seront transférés à Tcha-mou-tong pour être jugés et condamnés. Pendant cette nuit l'abbé Desgodins veut se dévouer pour délivrer les prisonniers, mais il ne peut les secourir; c'est ainsi qu'il rend compte tout simplement de l'ensemble des faits. Mais si sa modestie l'a empêché d'en dire davantage, on a su par d'autres personnes des détails qui témoignent de son courage. Un des lamas convertis, nommé Iong-dzong, était déjà entre les mains d'une quinzaine de lamas, et tout couvert de sang, quand l'abbé se jette dans la mêlée pour le délivrer, et il parvient malgré ses ennemis à lui ôter la courroie qui le tenait attaché; alors un des persécuteurs assène sur la tête du courageux missionnaire un énorme coup de *pilon*, et le sang coule en abondance. Malgré cette blessure, il fait de nouveaux efforts pour arracher le captif de leurs mains, mais partout on lui barre le passage. Toute la chrétienté se trouve prisonnière ou disper-

sée. A deux petites lieues de là se trouve le village de Songta, où l'on ignorait ces désastres; l'abbé ne trouve personne qui puisse y porter un avis; quand il voit les persécuteurs se diriger de ce côté, il veut les suivre, mais la route est fermée par des sentinelles qui l'empêchent de passer. Dans ce village de Songta, deux méophytes seulement sont pris et emmenés. Pendant la même nuit, d'autres bandes parcourent le pays, mais elles ne vont pas jusqu'à Bonga, où se trouvait M. Durand.

La blessure de l'abbé Desgodins ne présente, toutefois, aucune gravité, mais celles de Iong-dzong sont affreuses : on lui a donné de nombreux et terribles coups de bâton, et on lui a, pour ainsi dire, tailladé la tête, enfin on lui a lié les pieds et les mains derrière le dos, et on l'a suspendu la tête en bas, de sorte qu'au départ du courrier, il était sur le point de rendre le dernier soupir (1). Un des lou-tsé, suspendu de même, reçoit dans cet état une horrible bastonnade; il est condamné avec un autre de ses compatriotes à avoir la tête tranchée (2).

Appréciation de ces événements. — Tel est le récit succinct de ces désastres; on y trouve la preuve du peu de cas que l'on fait des traités à l'intérieur; mais on devait prévoir ce résultat, alors que la légation française avait refusé des passe-ports pour le Thibet, et quand, surtout, de concert avec le gouvernement

(1) Il a été emmené cependant en exil au delà de Tcha-mou-to, et exécuté quelques mois après, en haine de la foi.

(2) Ils ont été renvoyés dans leur pays, après plusieurs années d'exil, se sont de nouveau enfuis, et deux d'entre eux sont venus rejoindre les missionnaires exilés eux-mêmes.

chinois, elle avait demandé qu'on fit sortir les missionnaires de Bonga et du Thibet, en recommandant toutefois de ne pas créer d'affaires graves; un seul mot un peu énergique eut tout prévenu...

Les missionnaires s'attendent à aller, tôt ou tard, partager les chaînes des chrétiens; mais au milieu des angoisses qui sont la conséquence de ces événements, ils ont la consolation de voir tous les captifs persévérer avec fermeté dans leur foi.

Réfugié à Bonga avec M. Durand, l'abbé Desgodins, après un certain temps, croit entrevoir quelques lueurs d'espérance et la fin de la persécution; mais il est obligé de prendre le chemin de l'exil, et c'est de Tcha-mou-tong que sa correspondance sera datée jusqu'en janvier 1865. Déchargé des soins que réclamait son ministère, il utilise son temps, dans cette ville, à faire des études et des recherches, il y rassemble de nombreux documents, auxquels nous consacrons une place spéciale, selon leur nature, dans la seconde partie de ce travail.

Nous devons ajouter qu'il n'eut qu'à se louer de l'hospitalité et de la protection efficace du boudha vivant de cette lamaserie, pendant le séjour qu'il y fit.

Envoi d'objets de curiosité provenant du Thibet. —

Il a soin aussi de rassembler un certain nombre d'objets curieux du pays, qu'il destine au musée de Verdun : ce sont des manuscrits, des armes, des poteries, des vêtements, des échantillons d'histoire naturelle, etc.; nous ne donnerons pas une description de ces objets. Il y a cependant un éventail chinois qui nous paraît mériter une mention particulière. Sur

l'une des faces, il représente les Chinois livrant leur première et dernière bataille aux Européens, bataille dans laquelle, bien entendu, les Chinois triomphent ; au milieu, le jugement du dernier Européen, et à gauche, son exécution. Sur l'autre face est dessinée une mappemonde : à gauche, un petit point blanc, avec un signe particulier, représente l'Europe ; le reste c'est la Chine et les îles qui en dépendent.

En novembre 1864, l'abbé Desgodins peut faire une petite apparition à Bonga, mais il y reste caché ; il a trouvé l'établissement presque désert ; les indigènes ont été obligés d'en sortir ; les ennemis de la maison n'y tolèrent que des Chinois ou des Thibétains venus, soit du Su-tchuen, soit du Yu-nan. Il revient à Tcha-mou-tong, et ce n'est que le 25 février 1865 qu'il reparait à Bonga. Consacrons une page à cette période de transition.

Arrivée de deux nouveaux missionnaires, et nomination de Mgr Chauveau, comme vicaire apostolique du Thibet. — La mission se recrute de MM. Félix Biet et Dubernard, jeunes missionnaires venant directement de Paris, qui entrèrent dans l'intérieur avec M. Alexandre Biet, resté jusque-là procureur à Ta-t sien-lou. En arrivant à Patang, ces trois missionnaires rencontrèrent M. Fage, que la persécution avait chassé de Kiang-ka. Peu de jours après, les quatre missionnaires reprennent ensemble le chemin de Kiang-ka. A la frontière du royaume de Lassa, ils rencontrent une quarantaine de soldats et autant de lamas qui leur défendent l'entrée du Thibet, et leur font refuser les vivres et tout moyen de transport. Le cas avait été prévu, les provisions faites

d'avance à Patang purent être transportées par les animaux de la mission en plusieurs voyages répétés coup sur coup. Après qu'on eut beaucoup discuté de part et d'autre, pour mettre fin à toutes ces paroles inutiles, les quatre missionnaires sautent à cheval, piquent des deux, et, au grand étonnement de leurs persécuteurs, se dirigent vers Kiang-ka. Revenue de sa surprise, la troupe se met à leur poursuite, les accompagne à la station suivante, et veut recommencer les pourparlers, auxquels on répond le lendemain et le surlendemain comme le premier jour. Enfin, ils arrivent à Kiang-ka, et vont s'installer dans la maison d'où MM. Fage et Goutelle avaient déjà été chassés une première fois. Peu de jours après, MM. A. et F. Biet se mettaient en route pour Bonga, où ils arrivèrent le 1^{er} mai 1865. M. A. Biet alla ensuite rejoindre M. Durand, qui dirigeait la chrétienté chinoise de Kio-na-tong sur les terres du lama de Tchamou-tong; son plus jeune frère, M. F. Biet, resta à Bonga avec l'abbé Desgodins. M. Dubernard était resté à Kiang-ka avec M. Fage; M. Goutelle était à Ta-tsien-lou, en remplacement de M. A. Biet. Sur ces entrefaites, la nomination officielle de Mgr Chauveau comme vicaire apostolique du Thibet, en remplacement de Mgr Thomine, vint réjouir le cœur des missionnaires.

Nouveaux détails sur Bonga. Appréhensions au sujet de cet établissement. — L'abbé Desgodins et M. F. Biet sont chargés de la direction de Bonga, où se trouvent quarante nouveaux chrétiens à instruire. Ce n'est pas sans difficulté qu'on peut nourrir tout ce monde avec les seules ressources de l'établis-

sement. Comme autrefois, on dirige encore de front les affaires religieuses et les affaires industrielles; c'est ainsi qu'on entreprend la construction d'une route qui doit mettre en communication la petite chrétienté de Kio-na-tong et le pays des lamas de Tcha-mou-tong; cette route aura l'avantage de faciliter de ce côté l'arrivage des céréales, alors que les Thibétains du Tsarong ont ordre de ne plus en fournir. MM. Durand et A. Biet, qui dirigeaient la chrétienté de Kio-na-tong, viennent en aide pendant la pénurie des subsistances, en envoyant quatre-vingts à cent mesures de céréales; une ancienne dette qui, heureusement, est payée en nature, en fournissant cinquante autres, on pourra attendre la moisson.

Expulsion de deux missionnaires de Kiang-ka. — La mission respirait un peu; aussi pensait-elle déjà à fonder un nouvel établissement aux Salines, situées à moitié chemin entre Bonga et Kiang-ka; mais loin de pouvoir mettre ce projet à exécution, elle est réduite à déplorer l'expulsion violente de MM. Fage et Dubernard de la ville de Kiang-ka dans le courant de l'été 1865; c'est le dénouement de la persécution sourde qu'ils souffraient depuis leur retour; on leur avait coupé les vivres, on avait défendu tout rapport avec eux, on les avait tourmentés de toute manière, rien ne pouvant ébranler leur généreuse résolution de mourir, s'il le fallait, à leur poste, on en vint à la force ouverte pour se débarrasser de leur présence importune, et ce fut le mandarin chinois du lieu qui se mit à la tête du mouvement contre les deux missionnaires. Transportés de force hors de la frontière, M. Dubernard s'établit au village de Pa-mou-tang, à

quelques lieues seulement des limites, et M. Fage se rendit à Patang, d'où il pouvait plus facilement suivre les évènements, et porter secours, s'il était possible, à ses confrères. C'est ainsi qu'au lieu d'un seul poste dans le Thibet proprement dit, la mission en occupa deux à la frontière, mais hélas! au dehors. Cette expulsion des deux missionnaires était évidemment le prélude d'un coup d'état contre Bonga, dont le sort donnait lieu à de bien vives inquiétudes.

A cette époque, la mort de l'ex kalon Péchi, devenu roi provisoire de Lassa, se trouve confirmée; elle est attribuée à l'ambassadeur chinois, qui l'aurait fait empoisonner; les troubles de la capitale sont terminés; mais, par la mort de ce haut personnage, les missionnaires semblent perdre la chance de trouver un point d'appui.

Divers bruits leur font penser que les Anglais des Indes frappent aux portes du Boutan, si ce n'est à celles du Thibet lui-même; peut-être ont-ils fait déjà une route dans la Birmanie jusqu'aux frontières du Yu-non. La Russie s'avance vers le Tur-kes-tan, limitrophe du Thibet au nord-ouest; les conséquences de ces mouvements ne peuvent que favoriser les affaires de la mission française du Thibet; elle a reçu une allocation de 50,000 fr., provenant des millions que l'empereur de Chine a dû payer lors de la conclusion de la paix; c'est une faveur dont chaque membre de la mission est très-reconnaissant, mais la liberté religieuse que la légation, par son attitude, ne leur a pas garantie, eût été à leurs yeux d'un bien plus grand prix.

Ruine de Bonga. — L'accomplissement des évène-

ments qui vont suivre justifie cette opinion, car si l'abbé Desgodins n'écrit plus de Bonga, c'est que *Bonga n'existe plus!* c'est par ces derniers mots qu'il commence le récit de ses nouvelles péripéties.

« Bonga n'existe plus! nous en sommes chassés, et je recommence encore une fois ma vie errante, sans savoir où je pourrai m'arrêter. Voici en quelques mots l'histoire de nos six dernières semaines.

« Le 29 du mois de septembre 1865, nous fûmes attaqués, M. F. Biet et moi, et quelques chrétiens qui étaient retirés avec nous à Bonga, par 200 ou 300 hommes armés, conduits par le lama Atou, chef de la lamaserie de Men-kong, et quatre personnages envoyés par les mandarins de Lassa, qui se disaient eux-mêmes appuyés officiellement par le roi de Lassa, et les trois grandes lamaseries. Cette bande arrive avant le point du jour, et nous nous réveillons au bruit des coups de fusils, et des portes et des fenêtres qui volent en éclats; nous sommes tous en un instant faits prisonniers, après quoi on *parla raison*, suivant l'expression du pays. Nous eûmes beau présenter nos passe-ports, les traités des empereurs de la France et de la Chine, les écrits du gouverneur du Su-tchuen, ceux de la légation, qui nous cédaient Bonga à perpétuité, écrits reconnus par Pékin et par Lassa, etc., etc., on nous répondit qu'on ne reconnaissait aucun de ces écrits, et que quand même nous en aurions davantage, ce serait la même chose, qu'il fallait partir au plus vite, ou sinon! Nous plaidâmes notre cause jusqu'à trois heures de l'après-midi; on nous disait encore: nous ne connaissons pas vos écrits ni les empereurs dont vous parlez, il faut par-

tir, ou sinon ! Donc il fut convenu qu'on partirait, c'était raisonnable ; et nous nous mîmes à emballer tout ce qui était transportable, cela nous prit huit jours.

« Le 7 octobre, au moment où nous défilions tristement au pied de la montagne, on nous donna un spectacle bien pénible : on nous fit voir nos maisons toutes en feu. Trois jours après, à Trana, nous rencontrâmes les mandarins chefs, et nous entrâmes en explications ; j'exhibai encore toutes mes paperasses d'édits, de traités revêtus des cachets impériaux ; on y répondit par des railleries et des insultes à notre adresse, et à celle de la France, et la conclusion était toujours : *Il faut partir*. « Oui, nous partirons, cela est bien certain ; mais nous ne pouvons nous dispenser de faire savoir à notre empereur et à celui de Chine, la manière indigne avec laquelle vous agissez à l'égard de leurs prescriptions : vous êtes cependant sujets de la Chine. » Allez leur dire ce que vous voudrez, répondirent-ils ; et le reste de la phrase, quant au ton et au sens, est un véritable langage de caserne.

« Nous n'étions pas encore au bout de nos peines. Pour partir, je demandai qu'on me rendit tout mon monde, qui était toujours prisonnier ; on me répondit : Quant aux Chinois, oui ; mais pour les Thibétains et les esclaves, jamais ! — Dans l'intérêt de leurs âmes, nous ne pouvions à aucun prix consentir à ce qu'il en fût ainsi. — De nouvelles conférences n'aboutirent pas plus que les premières. — Enfin on me dit : Soignez bien vos gens jusqu'à tel jour, et si, ce jour arrivé, vous n'avez pas consenti, nous les jetterons

tous à l'eau ! — C'était clair, j'avais deux jours devant les mains ; nous consolâmes tout notre petit monde, je confessai les uns, le père F. Biet baptisa les autres, et tous se montrèrent bien disposés au martyre.

« Au jour indiqué, dernière sommation, que nous accueillîmes encore par un refus, ne pouvant consentir à voir retomber nos chrétiens aux mains des païens ; alors on les enchaîne tous, et l'on se met en marche vers le fleuve. Nous les suivons pour donner à nos enfants une dernière absolution et pour être témoins de leur triomphe. Quand on nous vit si résolu, on prit le parti de jeter à l'eau un malheureux jeune homme qui était venu à Bonga la veille de l'expédition. Je réclamai énergiquement contre cet attentat, mais on nous dit : *A demain un autre, et ainsi de suite jusqu'au dernier.*

« Immédiatement après cette scène, j'écrivis un billet énergique aux quatre grands chefs en disant : *Vous avez volé tout mon monde, toute ma vie je réclamerai : si un seul meurt entre vos mains, vous aurez à en porter le péché, et vous en répondrez ; tout ce qui est entre nos mains vous appartient, faites ce que vous voudrez de nous.*

« Ce billet fit impression, car le lendemain, au lieu de venir chercher une victime, on nous proposa un arrangement auquel nous pouvions consentir en conscience, et moyennant lequel on nous rendrait tout notre monde. Je fis donc un écrit qui ne nous engageait pas beaucoup et je l'accompagnai de cinquante taels (400 francs). Ces cinquante taels n'étaient pas le prix de rachat de nos chrétiens, mais selon l'usage du pays aucune affaire ne se traite sans un présent

accompagné d'un kata, ou petit morceau de soie blanche, c'est la politesse thibétaine. L'affaire présente étant des plus graves, le présent de politesse devait être plus considérable, et j'allai le présenter; tout fut accepté, et on me rendit toute ma petite famille chrétienne qui, par ses gestes plus encore que par ses paroles, me témoignait sa joie de nous retrouver en liberté. Après avoir donné quelque argent en récompense à nos médiateurs, nous rassemblâmes nos provisions et nous prîmes tous ensemble le chemin de la frontière, conduits, soit-disant, aux frais du gouvernement, mais en réalité aux frais du peuple qui fut obligé de fournir les corvées pour quarante personnes et pour nos nombreux bagages.

Arrivée des fugitifs de Bonga sur le territoire de la Chine. — « Arrivés sur les bords du Lan-tsang-kiang, au village de Kia-ta où se trouvent les puits de sel, nous allâmes nous loger dans une maison dépendant directement de Patang, et sur le territoire même de la Chine; nos effets, au contraire, furent gardés dans une autre maison de ce même village, mais qui dépendait du Thibet; il était facile, d'après cela, de prévoir encore de nouvelles tribulations. En effet les lamas de La-gon-gun, qui se trouvaient à quelques lieues plus haut, sur la montagne, voulurent forcer nos quatre conducteurs à nous faire passer le fleuve; et après bien des discussions, on nous transporta jusqu'au petit village de Gunra, qui se trouve vis-à-vis de Kiata, sur le territoire de Patang. Je ne manquai pas de protester contre la violence qu'on me faisait dans un pays soumis directement à la Chine, car c'était un nouveau grief à ajouter à tant d'autres.

On me laissa dire, mais le chef conducteur dit clairement à un de mes hommes au moment du départ : *Nous nous reverrons encore dans cinq ou six mois*; comment cela? répliqua cet homme. — Nous autres thibétains de Lassa, reprend le conducteur, nous nous emparerons de Patang, cela est certain, etc. — L'abbé se dit à lui-même : alors ce n'est donc ici qu'un campement, et si nous pouvons y passer assez de temps pour attendre les ordres de notre nouvel évêque, et savoir où nous diriger, c'est tout ce que nous demandons. » — Ainsi pensait-il en novembre 1865; cependant son compagnon et lui sont encore au même endroit en 1870.

Mort de M. Durand. — Pendant ces funestes évènements de Bonga, il y avait une expédition semblable à la chrétienté de Kio-na-tong, qui dépend de la province chinoise du Yu-nan. M. Durand était tué par les ennemis de la religion, au moment où, passant sur un pont de cordes, il allait échapper à leur fureur, il tomba dans le fleuve, et ce n'est que vingt-deux jours après qu'on put retrouver son corps, et lui rendre les derniers devoirs.

Il était digne de son sort, écrit son ami, qui paraît envier sa fin glorieuse. Son compagnon, M. A. Biet, échappa heureusement à la fureur des ennemis, et put se retirer avec tous ses chrétiens, d'abord sur les terres du lama de Tcha-mou-tong, où ils vécurent pendant quelques mois, mais ils purent bientôt s'apercevoir que le lama était fort ennuyé de leur présence, si même il ne s'entendait pas avec les ennemis du Tsarong. M. A. Biet, accompagné de tous ses chrétiens, passa donc la montagne et vint sur les bords

du Lan-tsang-kiang, chez un petit chef mosso du pays qui lui vendit une partie du territoire qu'il gouverne. C'est là que fut réunie la chrétienté dispersée de Ki-na-tong; mais tout était à créer : terrains à défricher, maisons à bâtir, presbytère, chapelle, tout enfin, avec du courage et de la persévérance on en est venu à bout. En 1870, Tsé-kou, c'est le nom de la nouvelle chrétienté, forme un village de 24 familles qui peuvent presque se suffire avec leur travail.

Défaut de protection de la part de la légation française. — Bonga avait été cédé à perpétuité à la mission catholique française, en 1862, par le gouvernement de Pékin avec pleine ratification de Lassa; le voilà détruit, la mission entière du Thibet dispersée, toutes les espérances détruites, parce que l'ambassadeur français, pour s'épargner la peine de protéger les missionnaires, a préféré ordonner lui-même l'expulsion !

Les missionnaires du Thibet ne cesseront donc de compter, pour appui unique, que sur la Providence; chassés par la porte, ils chercheront à rentrer par la fenêtre; mais quel sera le résultat de nouvelles tentatives?



CHAPITRE XII.

LA MISSION DU THIBET RÉFUGIÉE EN CHINE.

Exposé général. — Après les terribles épreuves auxquelles nous venons d'assister, la divine Providence ménageait aux missionnaires du Thibet une grande consolation et un puissant secours. Le nouveau vicaire apostolique du Thibet, Mgr Chauveau, était venu s'établir à Ta-tsien-lou, à la frontière des pays chinois proprement dits et des pays thibétains gouvernés directement par le Su-tchuen. C'est de là qu'il dirigera les missionnaires plus avancés dans l'intérieur, tandis qu'il pourra plus facilement traiter les affaires de la mission avec les autorités supérieures; c'est là aussi qu'il s'occupera à jeter les fondements de plusieurs établissements religieux, qui étant moins exposés qu'ils ne le seraient dans l'intérieur, pourront prospérer et rendre plus tard d'importants services à la mission du Thibet.

En arrivant dans sa mission, Mgr Chauveau n'y trouvait que des ruines à réparer, de nouveaux malheurs à prévenir, une mission nouvelle à commencer depuis les fondements; c'est ce à quoi il consacra toute sa prudence et son zèle persévérant depuis 1866 jusqu'à ce jour 1870. Ces luttes d'un nouveau genre seront l'objet de ce dernier chapitre.

Depuis que tous les missionnaires du Thibet se trou-

vaient jetés par la persécution hors des frontières du royaume de Lassa, le mot d'ordre des ennemis semblait être celui-ci : lassons leurs patience pour les forcer à se retirer d'eux-mêmes, et nous en serons débarrassés pour toujours. Le premier mot d'ordre envoyé par le Vicaire apostolique à ses missionnaires fut : soyons plus patients à souffrir qu'eux à persécuter; que chacun reste à son poste jusqu'à ce que justice nous soit faite, ou bien jusqu'à ce qu'une nouvelle persécution ouverte nous chasse encore plus loin. Le mot d'ordre a été fidèlement observé jusqu'à ce jour par tous les missionnaires qui s'occupent patiemment et sans bruit à établir les familles chrétiennes qui les avaient suivis, à former les enfants à la piété, à l'étude et au travail, à administrer les sacrements aux néophytes et à faire du bien aux païens qui les environnent pour les attirer peu à peu à la foi.

Il est évident que dans l'état précaire où se trouve la mission du Thibet, on ne doit pas s'attendre à ces grands progrès que l'on admire dans certaines missions anciennes et déjà imposantes de Chine et d'autres pays; cependant les efforts des missionnaires n'ont pas été sans quelque succès pendant les cinq dernières années d'exil; presque tous les anciens catéchumènes et adorateurs ont maintenant reçu le baptême, d'autres sont venus s'adjoindre au troupeau déjà existant, et subissent en s'instruisant les épreuves préparatoires au sacrement de la régénération. — Quelques païens ont aussi été baptisés en danger de mort, et grâce à la réputation de médecins que les missionnaires se sont acquise en distribuant des

médicaments gratuits, ils ont pu envoyer au ciel bon nombre d'âmes de petits moribonds dont les parents étaient loin de soupçonner la grâce et le bonheur conférés à leurs enfants.

Nouvelle fondation à Tsé-kou. — Outre ces travaux du saint ministère, MM. A. Briet et Dubernard dirigent à Tsé-kou un vaste établissement agricole qui s'augmente chaque année, et il deviendrait sous peu très-florissant si l'on pouvait enfin jouir d'une paix sûre et durable. En effet beaucoup de païens des environs qui ont appris déjà à estimer les missionnaires et à aimer la religion par ses œuvres, n'attendent que ce moment tant désiré pour se déclarer chrétiens. Il en serait de même près des autres établissements de Yer-ka-lo, Patang et Ta-tsien-lou ; mais personne ne s'y trompe, le calme plat n'est pas la paix, et pour y avoir confiance, l'on voudrait avant tout que justice pleine et entière ait été faite des persécutions précédentes, dont on craint toujours sans cela un retour possible et même prochain.

Considérations diverses. — Il était bien évident dès le principe qu'il en serait ainsi ; aussi tous les efforts de Mgr Chauveau et de ses missionnaires se dirigèrent-ils tout d'abord de ce côté. Voilà plus de quatre années qu'ils s'adressent à toutes les juridictions possibles pour obtenir justice, sans que justice leur soit rendue. Pourquoi cela ? Parce que la légation française de Pékin s'est laissée persuader contre toute évidence que le Thibet ne dépend pas de la Chine ; trompée par ce mensonge officiel, elle a refusé de traiter officiellement les affaires de la mission du Thibet ; et quand MM. les ambassadeurs ont offert à cette

malheureuse mission, leurs secours officieux, le gouvernement de Pékin a envoyé publiquement les ordres les plus pompeux et les plus sévères de rechercher les coupables, de les punir et de rendre toute justice aux missionnaires, tandis qu'il envoyait en même temps des instructions secrètes de n'en rien faire, sans doute parce qu'il se sentait trop compromis lui-même. Dès lors, on comprend facilement pourquoi toutes les pétitions adressées au gouverneur du Su-tchuen, duquel dépendent tous les mandarins du Thibet, et celles adressées aux ambassadeurs chinois de Lassa, sont restées ou sans effet ou sans réponse; les autorités inférieures suivaient pas-à-pas la marche du gouvernement central de Pékin. Plusieurs réclamations énergiques furent même adressées au gouvernement thibétain et au Talä-lama par Mgr Chauveau, et les missionnaires; comme on s'y attendait elles demeurèrent sans succès: c'était la fable du loup et de l'agneau.

Un moment l'astuce chinoise fut sur le point d'être prise dans ses propres filets: le roi de Corée ayant appris, par le personnel de l'ambassade qu'il est obligé d'envoyer à Pékin pour saluer l'empereur, qu'en Chine on pouvait tuer les Européens prédicateurs de la religion sans qu'il en arrivât aucun mal, fit massacrer les deux évêques et sept missionnaires de son pays. La nouvelle de cette affreuse hécatombe étant parvenue à Pékin, y souleva, ainsi que dans le monde entier, une indignation profonde. L'ambassadeur français alla en demander raison à l'empereur, suzerain de la Corée, et il entendit la même réponse qui avait été déjà faite avec tant de succès pour le

Thibet ; c'est-à-dire la Corée ne nous regarde pas nous n'y pouvons rien. Alors, répondit fort à propos l'ambassadeur, puisque vous n'y pouvez rien je m'emparerai de la Corée au nom de S. M. l'empereur des français ; et il envoya l'amiral Rose avec son escadre sur les côtes de la Corée. Il n'en fallait pas davantage ; on crut à Pékin que non-seulement la Corée mais encore le Thibet allaient échapper au pouvoir du Céleste-Empire, et des ordres sérieux furent envoyés d'en finir au plus vite avec les affaires religieuses du Thibet, et à la satisfaction des missionnaires. Les mandarins se réunirent, firent pendre les plus coupables qui furent amenés à leur barre. Malheureusement il avait fallu du temps, et pendant tous ces délais l'on avait appris que l'expédition contre la Corée s'était bornée à une démonstration sans résultat, qu'aucune réparation n'avait été et ne serait exigée. C'en était assez, le moment de la crainte était passé, et celui de la justice aussi ; les persécuteurs thibétains furent bientôt relâchés et renvoyés chez eux avec les honneurs de la guerre, après toutefois que les mandarins eurent vidé leur bourse à leur profit. L'argent ! l'argent ! sans l'argent tout est stérile, ce principe est vrai surtout aux yeux des mandarins païens de la Chine et du Thibet.

Espérances de la mission du côté de l'ouest. — La Providence vint encore une autre fois relever les espérances de la mission du Thibet, en lui envoyant un protecteur auquel personne ne pensait. Le gouvernement anglais de Calcutta ayant appris par la voie des journaux les malheurs éprouvés par les missionnaires français du Thibet, et le meurtre de M. l'abbé

Durand, pria le roi du Népal Maha-raja-jung-Baadour, son allié, de vouloir bien faire prendre des informations sur les lieux mêmes par son ambassadeur, qu'il devait envoyer l'année suivante à Pékin. A son arrivée à Patang, cet ambassadeur, sir Shuggut Share, se mit immédiatement en relations d'amitié avec les missionnaires. Il savait l'anglais, et l'abbé Desgodins se trouvant à cette époque à Patang, ils purent heureusement s'entendre, se parler et se comprendre sans avoir besoin d'interprète. Les missionnaires lui firent, sur sa demande, un rapport détaillé et bien exact de ce qu'ils avaient eu à souffrir. Il envoya ce rapport à son roi qui le communiqua au vice-roi des Indes, et il fut convenu que le roi du Népal écrirait au gouvernement thibétain, et aux ambassadeurs chinois de Lassa, pour leur reprocher leur indigne conduite envers les missionnaires et les prier de leur rendre au plus tôt la justice qui leur était due. Sans doute les gouverneurs chinois et thibétains de Lassa n'ont pas cru devoir jusqu'à présent céder aux instances des Anglais et des Népalais. Cependant ces amis improvisés les ont sûrement portés à réfléchir, et ils se sont abstenus de nouvelles persécutions dont ils avaient souvent menacé les missionnaires même dans le lieu de leur exil.

Situation des affaires de la mission. — Pendant qu'à l'occident se révélait une protection à laquelle on était loin de s'attendre, à l'est les affaires de la mission allaient encore une fois en déclinant. Monseigneur Chauveau recevait de la capitale du Sutchuen, la notification officielle que les grands mandarins de cette province avaient reçu de Pékin l'or-

dre de ne plus se mêler des affaires de la mission du Thibet et du procès intenté par les missionnaires ; mais que le tout était remis à la décision des délégués impériaux résidant à Lassa. Comme il est impossible aux missionnaires de leur faire parvenir leurs suppliques, et que d'un autre côté ces légats impériaux sont vendus aux lamas, la conséquence de ces ordres est que la mission ne peut plus recevoir aucune protection, ni à Kiang-ka, ni à Patang, ni à Bonga, ni au Yu-nan.

Mouvement religieux en Chine. — L'abbé Desgodins, réfugié en Chine, considère le mouvement religieux qui s'y opère ; il constate qu'il est considérable, surtout dans la province du Kouei-tchéou, où en 1864 il y a plus de 60,000 adorateurs nouveaux du vrai Dieu. Le gouverneur de cette province est connu pour être bien disposé pour les Européens et pour les chrétiens ; mais le temps des martyrs en Chine n'est pas encore passé, car le 29 août 1867, dans la partie méridionale du Su-tchuen, M. Mabileau de Nantes, et le 2 janvier 1869, M. Rigaud de Besançon, ont encore été mis à mort en haine de la religion, à Yeouiang-tchéou, où l'abbé Desgodins avait été prisonnier en 1859. Il n'y a pas eu sans doute de jugement officiel, comme autrefois ; mais le complot contre sa vie s'est ourdi au vu et su des mandarins de la localité, qui n'ont rien fait pour l'empêcher ou pour le punir. D'autre part, il est douteux que le gouvernement se mêle de cette affaire, et il en sera de même vraisemblablement de celle de M. Durand, tué sur un territoire qui dépend directement de la Chine.

Première lettre de Mgr Chauveau sur la mission du Thibet. — Mgr Chauveau, dans une lettre adressée à MM. les membres des conseils de la Propagation de la foi, a résumé tous les efforts qui ont été tentés jusqu'en septembre 1867 sur les différents points de la frontière chinoise; bien que cette lettre ait déjà été insérée dans le numéro du 7 août du *Journal des Missions catholiques*, nous croyons qu'il peut être utile, pour mieux faire connaître la situation pénible dans laquelle s'est trouvée la mission du Thibet depuis sa fondation, de transcrire ici cette lettre pleine d'intérêt :

Ta-tsien-lou, 27 septembre 1867.

« Messieurs,

« Il me serait agréable de vous annoncer que Dieu a béni nos travaux et nos épreuves depuis l'année dernière. Malheureusement, les complications survenues m'inclinent à faire l'oraison funèbre plutôt que le panégyrique de notre mission.

« Les *Annales de la Propagation de la foi* ont raconté les épreuves de MM. Renou et Fage, premiers missionnaires qui s'établirent dans la vallée de Bonga (1); mais on n'a jamais pu dire tout ce qu'ils ont eu à supporter, ils comprenaient qu'il fallait se-

(1) Bonga, vallée étroite, longue d'environ six lieues, couverte de bois et de terres incultes, à une journée de toute habitation; M. Renou en obtint du vice-roi la concession à perpétuité, en 1854, moyennant une redevance annuelle. (Voir *Annales*, tomes xxviii, xxix, xxxiii.) Les missionnaires se mirent à abattre des arbres et à défricher le sol. Ils construisirent quelques cases, ouvertes au vent et à la pluie, et y installèrent des enfants thibétains rachetés de l'esclavage et quelques Chinois convertis.

mer dans les larmes avant de moissonner dans l'allégresse. C'était déjà un triomphe d'avoir pu prendre pied, même au prix de tribulations incroyables, dans un pays d'où avaient été repoussés jusque là les missionnaires qui avaient tenté d'y pénétrer et de s'y fixer (1). L'éloignement de toute station militaire détermina le choix de Bonga pour centre de la mission du Thibet. L'influence chinoise sera toujours un obstacle à une religion étrangère aux mœurs et à la civilisation que la doctrine de Confucius a fait naître. Le Thibet a son gouvernement particulier, sa religion propre; mais il est tributaire de la Chine, et aucune résolution ne peut être prise sans l'agrément de l'autorité chinoise, représentée par des délégués. Le désert de Bonga, perdu dans les montagnes du royaume de Tsarong, n'avait jamais attiré l'attention des Chinois. Nos missionnaires purent donc s'y établir sans demander la permission des mandarins. Cette prudence était commandée par les circonstances, la persécution étant alors flagrante en Chine contre les chrétiens. Les autorités thibétaines du Tsarong furent prévenues et donnèrent le plus bienveillant concours à MM. Renou et Fage. Tous les arrangements furent pris pour la concession des terrains accordés à perpétuité à la mission, et M. Renou jeta les fondements d'un orphelinat. Il défricha, il bâtit, il prépara tout pour former une colonie chrétienne.

« A la fin de septembre 1858, et dans le courant

(1) Ils eurent de cruelles privations à souffrir. Au commencement, ils n'avaient pour toute nourriture que quelques plantes sauvages, auxquelles ils ajoutaient, le dimanche, un morceau de lard.

d'octobre suivant, une bande de brigands, conduite par un ancien propriétaire de la vallée de Bonga, vint attaquer l'établissement à deux reprises, brisa tout et pillà tout.

« M. Renou ne perdit pas courage; avec l'aide des orphelins qu'il avait amenés, il se mit à relever les ruines.

« Au commencement de l'année 1860, de nouvelles violences allaient tomber sur Bonga. M. Renou, informé de ces complots, partit avec ses orphelins et se retira dans le Yan-nan, à deux journées de Bonga. Un lama puissant l'accueillit avec des démonstrations de sincère amitié, et logea dans sa maison la tribu fugitive. Le Yan-nan, limitrophe du Thibet, est habité par un grand nombre de Thibétains, qui y ont porté leurs habitudes et leur culte; ainsi s'explique la présence d'un lama chef dans cette partie du territoire chinois. M. Renou était à peine installé dans cet asile sous la protection dévouée du lama, qu'il reçut une lettre de Samdô, chef thibétain du Tsarong, et la visite du frère même de ce chef, pour dissiper les soupçons de connivence que le missionnaire aurait pu concevoir contre lui, et pour le prier de retourner à Bonga. On l'assurait qu'il serait pris des mesures telles, que personne n'oserait l'inquiéter désormais, et on l'invitait à venir lui-même donner au chef des explications sur le complot dont il avait été victime; éclatante réparation était promise. M. Renou hésita d'abord et entrevit des pièges sous ces instances inutiles; puis, cédant à son naturel confiant, il partit, accompagné de gens chargés de ses bagages. Il arriva sans encombre chez l'officier thibétain; mais les

hommes de sa suite, en arrière de quelques pas, surpris par des brigands embusqués, furent battus, volés et amenés de force devant le tribunal de Samdo. Bien loin d'être intimidés par la présence du magistrat, les brigands demandèrent à grands cris la tête de M. Renou. On eut bien de la peine à calmer ces furieux, contre lesquels il ne fut exercé aucune poursuite. Il y avait évidemment un accord entre eux et le magistrat. M. Renou fut libre cependant de rentrer à Bonga; mais, livré au mauvais vouloir d'un chef hypocritement pervers, entouré de quelques orphelins et de quelques villageois timides, il ne pouvait trouver en eux l'énergique appui dont il avait besoin, il résolut de s'abriter sous une autorité supérieure à celle de Samdo. »

« Il venait de s'accomplir un fait très-important pour ces contrées. Par le traité de Tien-tsin passé entre l'Empereur des Français et l'Empereur de la Chine, la liberté de professer la religion chrétienne était garantie aux Chinois, et le droit de la prêcher était assuré aux missionnaires européens, moyennant des passeports signés des représentants de leur nation. M. Renou part pour Kiang-ka (1) et dépose une plainte motivée devant le mandarin chinois et devant le chef thibétain, en déclarant sa qualité de missionnaire français outragé, et de propriétaire troublé violemment dans la possession de son bien. Le mandarin accueillit la plainte et se reconnut compétent à juger le procès. Il faut se rappeler que l'administration ci-

(1) Kian-ka, bourgade thibétaine de la frontière chinoise de Tientsien-lou, c'est la résidence d'un mandarin chinois, et du gouverneur thibétain de la province de Kham.

vile et politique du Thibet est soumise au bon plaisir de la Chine, dans la personne de ses mandarins délégués.

« Pour appuyer la démarche de M. Renou, Mgr Thomine Desmazures (1) envoya, en mars 1861, M. Fage auprès du gouverneur de Tchen-tou, et fit appel à la justice de ce haut fonctionnaire sur les affaires de Bonga. Le gouverneur adressa aussitôt à Patang et à Kiang-ka l'ordre de juger notre procès sans délai ; il donna même un passeport pour le Thibet à ceux de nos deux missionnaires qui n'en avaient pas encore reçu du ministre français. MM. Renou et Fage étaient en règle ; leurs passeports à destination du Thibet étaient signés par M. le baron Gros, plénipotentiaire français à Pékin et par le prince Kong.

« Muni de ces autorisations, Mgr Thomine Desmazures partit avec quatre missionnaires et arriva à Kiang-ka le 4 juin 1861. Le gouverneur de Tchen-tou avait enjoint au chef de chaque station militaire de fournir aux voyageurs français les bêtes de somme et les secours nécessaires pour la route ; dans la plupart des postes on leur donna même une escorte. Les Chinois regardaient alors le traité de Tien-tsin comme applicable au Thibet qui est en réalité une dépendance de l'empire.

« Les autorités chinoises et thibétaines de Kiang-ka visèrent les pièces présentées par les voyageurs, n'élevèrent aucune réclamation, et le procès fut poursuivi. Après un mois de repos à Kiang-ka, Mgr Tho-

(1) Mgr Thomine Desmazures chargé de la mission du Thibet de 1865 à 1873.

mine Desmazures, accompagné de M. Renou, partit pour Tcha-mou-to (1) afin de presser la conclusion de nos affaires auprès du mandarin militaire chinois, le plus élevé en dignité dans le pays. De là il pensait aller à H'Lassa et réclamer l'intervention du légat impérial. Trois missionnaires restaient à Kiang-ka pour suivre le procès commencé; plus tard ils devaient retourner à Bonga.

« L'affaire de Bonga était une question de vie ou de mort pour la mission du Thibet. Il s'agissait de décider si les chrétiens européens ont droit de posséder, de s'établir et de professer leur culte au Thibet, sous la garantie du traité de Tien-tsin. Cela explique la persistance des missionnaires à soutenir le procès, et la passion des autorités chinoises et thibétaines à en esquiver la solution.

« Le légat impérial de H'Lassa, influencé par un mandarin inférieur très-hostile aux Français, et gagné par l'argent des lamas, envoya des ordres secrets pour empêcher Mgr Thomine Desmazures d'arriver à H'Lassa. En effet, le prélat et M. Renou furent me-

(1) Le texte de la lettre de Mgr Chauveau porte *Tcha-mou-tong*. Voyez le n° 7 de la 1^{re} année de la publication *les Missions catholiques* page 51, 2^e colonne, ligne 10 et 11, et page 52 1^{re} colonne lignes 1 et 40. Mais c'est ici évidemment Tcha-mou-to qu'il faut mettre, attendu que Mgr Thomine Desmazures, dont il est question, allait à Tcha-mou-to à l'époque où se sont accomplis les événements que Mgr Chauveau rappelle.—La ressemblance entre les noms de deux villes bien différentes, est sans doute la cause de cette faute d'impression.—Bien que nous ne fassions ici que transcrire la lettre de Mgr Chauveau, nous avons cru devoir rétablir dans notre texte les noms tels qu'ils doivent être. Cette rectification est indispensable, surtout pour les personnes qui voudraient recourir au texte même de la publication des *Missions catholiques*.

nacés d'être jetés dans le Lan-tsang-kiang (1) s'ils allaient plus loin que Tcha-mou-to. En même temps, les mandarins de Kiang-ka firent afficher la défense, sous peine de mort, de vendre des vivres aux trois missionnaires.

« Devant ces mesures extrêmes, il eût été non-seulement imprudent, mais impossible d'avancer. Mgr Thomine Desmazures renonça au voyage de H'Lassa, et se dirigea au commencement de 1862 vers Pékin. S'il n'obtint pas toute la sympathie qu'il avait lieu d'espérer, il reçut du moins de précieuses déclarations. Par un acte authentique, le chargé d'affaires français lui promit la possession à perpétuité de la vallée de Bonga, le libre exercice de la religion chrétienne au Thibet et la liberté de s'établir à H'Lassa. Enfin, on l'assura que des ordres pressants seraient envoyés à Kiang-ka pour terminer le procès. Le prince Kong n'avait pas apposé son cachet sur l'écrit, mais il en approuvait le contenu que le chargé d'affaires lui avait soumis. Les choses semblaient reprendre un meilleur aspect.

« Les ordres promis furent envoyés à Kiang-ka, et deux juges, l'un chinois, l'autre thibétain, furent commis pour décider le procès interminable avec les juges ordinaires qui en étaient saisis. La sentence fut

(1) La ressemblance entre les noms Lou-tsé-kiang, et Lan-tsang-kiang, fleuves différents, a donné lieu à une erreur du même genre que celle qu'on a signalé à la note de la page 123. C'est donc Lan-tsang-kiang qu'il faut mettre ici, au lieu de Lou-tsé-kiang. Voyez page 51, deuxième colonne, dernière ligne du n° 7, des *Missions catholiques*.

Par suite de cette rectification, il devient nécessaire de supprimer la note l mise au bas de la même colonne; ce qui est dit avec raison pour le Lou-tsé-kiang, est inexact pour le Lan-tsang-kiang. Voyez les dernières lignes de la note précédente.

promptement rendue : elle confirmait la légitimité de nos réclamations et nous garantissait le maintien de la déclaration du chargé d'affaires français à Pékin. Elle fut terrible contre les accusés coupables des excès commis à Bonga, et fut exécutée avec toute la cruauté de la législation thibétaine. Cette conclusion inattendue et ces ordres venus de Pékin mortifièrent le légat impérial de H'Lassa, dont la duplicité se trouvait mise à jour. Les commissaires, tout en faisant justice, voulurent donner satisfaction à l'orgueil de ce haut fonctionnaire. Ils firent arrêter et punir des thibétains qui nous avaient rendu des services ; une famille fut pillée et perdit plus de trois mille taëls (plus de vingt mille francs). Cela se passait en juillet 1862.

« Rien ne retenant plus MM. Renou et Desgodins, ils se disposèrent à partir pour H'Lassa, dont la route leur était ouverte. Mais, à deux journées de Tchamou-to, des mandarins les firent arrêter, et une escorte envoyée par le talé-lama les conduisit à Bonga. Ils eurent beau protester ; on prétextait des troubles qui n'existaient pas, pour leur interdire H'Lassa.

« Quelques villages thibétains des environs de Bonga s'étaient convertis au catholicisme. Ce fut l'occasion de nouveaux troubles suscités, en 1863, par des notables du pays qui avaient déjà trempé dans les précédents complots. Ils forcèrent les idolâtres à prendre l'engagement de ne jamais embrasser notre religion, de ne point vendre de vivres aux prêtres européens, et de n'avoir aucun rapport avec eux ; d'autre part, ils poussaient les nouveaux chrétiens à l'apostasie

par de mauvais traitements, des amendes et des menaces de mort. Les villages convertis furent livrés au pillage, et parmi les néophytes, les uns succombèrent à la peur, les autres s'enfuirent et disparurent dans les forêts.

« M. Goutelle alla, vers la fin d'août, informer de ces calamités M. Renou, qui résidait alors à Kiangka. En apprenant ces nouvelles désolantes, M. Renou porta ses plaintes au commandant chinois et au chef thibétain; ses réclamations furent repoussées avec un insultant mépris. Quelques mois après, des brigands, soudoyés par ces mêmes chefs, assaillirent pendant la nuit l'habitation des missionnaires. La porte fut mise en morceaux. Le bruit de cette agression ayant donné l'alarme au quartier, les brigands prirent la fuite. M. Renou, usé par l'âge, par les privations, par les chagrins, ne put résister à cette dernière émotion. Il était blessé au cœur, et il mourut, presque sans agonie, le 18 octobre 1863, cinq jours après l'attaque nocturne. *Felix opportunitate mortis*, heureux par l'opportunité de sa mort, oserai-je dire de lui, même dans le sens le plus chrétien!

« Quelque temps après la mort de M. Renou, on reçut au Thibet une circulaire de Pékin, assurant à la mission tous les avantages du traité de Tien-tsin, avec l'appui de la France. Cette circulaire si nette, si explicite, si bienveillante, semblait fixer notre position officielle au Thibet : si elle ne faisait pas disparaître les difficultés de détails, elle offrait les moyens de les aplanir. Il semblait que ce fut la fin de nos cruelles épreuves, et nous étions sur le bord du précipice.

« Il arriva de Pékin, quelques jours plus tard, une seconde circulaire opposée à la première : tout concours, tout appui même officieux nous était retiré de la part de la légation française. C'était un démenti infligé au jugement rendu dans le procès de Bonga, aux décisions antérieures du gouvernement de Pékin, aux précédents admis soit par les fonctionnaires chinois au Thibet, soit par les fonctionnaires thibétains eux-mêmes; nous étions exclus du traité de Tien-tsin, et les Chinois paraissaient renoncer à toute immixtion dans les affaire du Thibet dont ils se réservent pourtant le contrôle souverain. Cette circulaire était conçue en termes si insidieusement calculés, qu'elle ne précisait pas même les limites qui séparent le Thibet de la Chine, de sorte qu'on pouvait, ainsi qu'on le fit du reste, nous chasser du territoire chinois limitrophe, comme appartenant au Thibet. La circulaire permettait d'étendre ou de rétrécir les frontières, au gré des passions hostiles aux Européens. Que s'était-il donc passé dans les hautes régions du pouvoir à Pékin?... Nous reconnûmes dans ce coup la main du délégué impérial chinois à H'Lassa, dominé lui-même par les lamas. Les effets ne tardèrent pas à se produire.

« Au commencement de janvier 1864, MM. Fage et Goutelle, demeurés à Kiang-ka, après la mort de M. Renou, sur la foi de leurs passeports et de l'autorisation officielle dont ils étaient pourvus, furent constitués prisonniers, gardés à vue, puis conduits sous bonne escorte au-delà de la prétendue frontière du Thibet, à quinze lieues de distance environ de Kiang-ka. Ils étaient précédés partout de la défense sévèrement imposée aux habitants de fournir des

vivres aux Européens. On devine les outrages qu'ils eurent à supporter. M. Fage se fixa provisoirement à Patang; M. Goutelle poursuivit sa route jusqu'à Tchen-tou, où il fit appel à la justice du gouverneur de la province, et du mandarin chargé des affaires religieuses.

« Ces deux fonctionnaires, indignés de l'injustice et de la violence exercées contre les missionnaires, contrairement à la lettre des traités et des ordres antérieurs, donnèrent à M. Goutelle un écrit levant la défense de vendre des aliments aux Européens, ordonnant la cessation des poursuites contre les chrétiens, recommandant aux mandarins des pays où passeraient MM. Goutelle et Fage de les protéger, les autorisant enfin à retourner à Kiang-ka. Grâce à cette déclaration, M. Goutelle put revenir à Kiang-ka; MM. Biet et Dubernard, éconduits aussi, rentrèrent au Thibet, et rejoignirent dans les chrétientés ceux de leurs confrères qui avaient échappé à l'expulsion. Ce n'était qu'un faible répit. La tempête excitée par les haines implacables des puissants de H'Lassa se releva tout-à-coup, furieuse et générale. Des bandes se précipitèrent sur les villages chrétiens du Tsarong et les ravagèrent; M. Desgodins fut presque assommé à coups de massue; sur dix chrétiens arrêtés, deux furent jetés et noyés dans le Lou-tsé-kiang, sept conduits de prison en prison et mis à mort à Kiang-ka; un autre fut condamné aux travaux forcés à perpétuité dans une lamaserie: tous les chrétiens étaient ruinés. Les païens mêmes qui nous avaient rendu quelques services furent frappés de fortes amendes. MM. Fage et Dubernard furent arrêtés de

nouveau et reconduits, comme des malfaiteurs, au-delà de la frontière hypothétique du Thibet. D'autres bandes parties de H'Lassa, tombèrent sur Bonga, brûlèrent les maisons des missionnaires et des chrétiens, et dévastèrent les propriétés; trois hommes furent tués, et M. Durand, blessé au passage du Loulsé-kiang, se noya dans le fleuve. M. A. Biet se retira du côté de Tcha-mou-tong sur les confins du Yun-nan, où il se trouve encore aujourd'hui, toujours menacé par les Tsaronnais. MM. Desgodins et Félix Biet ont été chassés jusqu'à Patang, où ils ont loué une petite maison à un prix énorme; personne n'a voulu ou n'a osé leur louer un pouce de terre.

« Maintenant tout est dispersé, troupeau et pasteurs. Ni l'énergie, ni le courage n'ont manqué aux missionnaires; ils ont intrépidement défendu pied à pied le terrain qu'on leur disputait avec un acharnement diabolique. La violence a été plus forte que le droit. La mission n'existe plus que sur les terres du Su-tchuen, faisant partie de l'empire chinois, quoique la population soit thibétaine. Mais que fonder avec des néophytes pauvres, peu affermis encore dans la foi, facilement intimidés par l'audace des persécuteurs, dépendant des lamas qui leur louent des champs à cultiver? Il ne nous est même plus permis de compter sur le gouverneur du Su-tchuen, dont les dispositions nous avaient été favorables; il nous a fait savoir, le 18 août, qu'il ne pouvait plus s'occuper de nos affaires aujourd'hui confiées entièrement au légat impérial à H'Lassa.

« Nous sommes dans la main de Dieu, prêts à tout ce que sa sainte providence décidera. Nous nous

recommandons instamment aux prières des associés de la propagation de la foi. »

Seconde lettre de Mgr Chauveau sur le même objet.

— Donnons encore un autre article des *Missions catholiques*, en date du 13 mai 1870, et qui fournit les dernières informations que l'on ait sur les affaires du Thibet.

« Les dernières nouvelles que nous avons données du Thibet étaient du 26 mars 1869 (n° du 5 novembre 1869); elles annonçaient un désir de justice de la part des commissaires chinois et thibétains chargés d'instruire le procès relatif à l'incendie de Bonga, à l'expulsion de tous les missionnaires et au meurtre de M. Durand. Les nouvelles que nous venons de recevoir sont du 6 décembre; elles ne sont pas meilleures. Voici ce que nous lisons dans une lettre de Mgr Chauveau à M. Rousseille, directeur au séminaire des missions étrangères à Paris :

« Je vous adresse copie d'une lettre que j'ai reçue, le 18 novembre dernier, des deux légats impériaux à H'Lassa. Cette lettre, traduite sur le texte chinois avec toute l'exactitude possible, est datée du 21^e jour de la 8^e lune de la 8^e année de l'empereur Tong-tché, c'est-à-dire du dimanche 26 septembre 1869. Je ne ferai point de commentaires sur cette pièce; il vous sera facile de les faire vous-même. Elle présente, à mon avis, un côté du caractère thibétain qui est digne de remarque; elle prouve que si on nous ferme la porte du Thibet avec tant d'obstination, ce n'est ni pour la terreur que nous inspirons, ni pour nos crimes, mais uniquement parce que nous sommes les prédicateurs d'une religion redoutée des lamas,

religion trop pure et trop belle pour ne pas porter, en effet, un coup fatal au lamanisme le jour où elle sera librement et publiquement annoncée.

« Voici donc ce que les deux Excellences chinoises nous font l'honneur de nous dire, en style un peu froid, réservé, et d'une politesse équivoque.

« Les légats au Thibet, Nguen, représentant de l'Empereur, et Té, son assesseur et coadjuteur, après avoir examiné attentivement les raisons telles qu'elles sont données des deux parts, nous vous faisons la communication qui suit :

« Lors de notre passage à Ta-tsien-lou, vous avez exposé distinctement, en notre présence, le procès que vous intentiez au gouvernement thibétain.

« Un peu plus tard, nous étant mis en route, nous sommes parvenus aux lieux qui nous étaient assignés. Notre premier soin a été de faire connaître aux grands officiers thibétains ce que vous nous aviez dit à leur sujet. Nous leur avons donné l'ordre de détailler clairement et distinctement leurs raisons, afin que nous puissions les examiner et former ainsi notre conscience.

« Voici quelle a été leur réponse.

« Les contrées thibétaines, disent-ils, sont consacrées aux supplications et aux prières ; la religion jaune est fondée sur la justice et la droite raison ; elle est adoptée depuis un grand nombre de siècles ; on ne doit donc pas prêcher dans ces contrées une religion étrangère ; nos peuples ne doivent avoir aucun rapport avec les hommes des autres royaumes. En outre, les années précédentes, les habitants du Tsarong et du Menkong

ont dit positivement aux prédicateurs de la religion chrétienne, qu'ils eussent à se retirer de leur pays; d'où il est advenu que les deux Excellences Tin et Pé (1) ont donné eux-mêmes un témoignage écrit et signé de leurs propres mains, par lequel ils reconnaissent n'avoir perdu ni hommes ni objets; des faits qui ont précédé et suivi, ils ont également présenté deux écrits, signés de leurs noms en lettres de leurs pays, d'où il résulte que cette affaire est décidée et résolue depuis longtemps.

« Vous vous plaignez surtout du meurtre d'un des vôtres et de l'incendie de vos propriétés. Les grands officiers thibétains répondent qu'il n'y a jamais eu dans leur pays des hommes capables de ces excès.

« Cependant nous avons ordonné de nouveau aux ministres de bien prendre leurs informations.

« Comme nous désirons que vous ayez sans délai, connaissance de ce qui se passe, nous vous avons adressé cette lettre. »

« Les légats impériaux ne paraissent pas tenir compte des explications que nous leur avons données; il est possible qu'il les aient oubliées. Nous leur avons dit que le cadavre du défunt existait encore; que les ruines des maisons réduites en cendre et des propriétés dévastées étaient toujours visibles sur le sol; que, les auteurs de ces désastres, les témoins oculaires et les victimes n'ayant pas cessé de vivre, il était facile de les confronter; que d'ailleurs les pays du Tsarong n'étaient pas à une distance telle,

(1) MM. Desgodins et Félix Biet.

ni d'un accès si difficile, qu'il fût impossible à la justice de faire une descente de lieux. A tout cela les légats répondaient de la façon la plus satisfaisante.

« Reste à savoir quelle impression fera sur eux la lettre que nous leur adressons aujourd'hui même. Ils m'ont paru l'un et l'autre animés d'intentions équitables et conciliantes. Ce qui nous inquiète, c'est que les lamas connaissent à merveille la puissance d'un mulet chargé d'or. Dans les temps anciens, comme maintenant en Chine, le mulet, je veux dire l'or qu'il porte, fait plus de besogne que le canon rayé. »

Lettre de Mgr Chauveau sur l'invasion mongole. — Après les exposés si nets et si concluants de Mgr Chauveau, il ne reste rien à ajouter; mais nous devons transcrire ici, un article sur l'invasion mongole, intitulé *Thibet*, et inséré dans le n° du 24 juin 1870 des *Missions*. Il mérite de fixer l'attention même au milieu des évènements actuels de l'Europe.

« Des nouvelles fort graves nous arrivent du Thibet.

« Elles font présager un évènement qui, s'il s'accomplissait, ne manquerait pas d'avoir en Europe un certain retentissement.

« Voici ce qu'écrit Mgr Chauveau, vicaire apostolique du Thibet, de Ta-tsien-loû, en date du 3 novembre 1869, à M. Rousseille, directeur au séminaire des missions étrangères à Paris :

« On a des inquiétudes assurément fort légitimes au sujet des progrès et des envahissements de certaine grande puissance dans l'Asie centrale. Ces inquiétudes, je les partage à un degré que je ne saurais dire, parce que, vu les malheurs des temps, tout ce dont cette puissance s'empare est perdu pour l'Église.

Or, à douze ou quinze journées d'ici, il vient de s'accomplir un évènement dont, avec les années, le contre-coup peut se faire ressentir en Chine et jusque dans l'Inde anglaise; et l'on pense que les intrigues de certains agents secrets ne sont pas étrangères à ce qui vient d'avoir lieu, ni surtout à ce qui est annoncé dans un prochain avenir.

« D'abord, pour comprendre ce qui vient d'arriver, il faut savoir qu'il y a, entre la Chine et le Thibet proprement dit, un vaste pays nommé Dergué qui se gouverne par des chefs particuliers et que l'on peut dire indépendants, puisque la seule marque de sujétion à laquelle ils aient consenti est d'envoyer à Pékin, tous les trois ans, certaines productions de leur pays en nombre et quantité déterminés par d'anciennes conventions; et encore ne se donnent-ils pas toujours la peine de se rendre à la cour; ils n'y ont pas paru depuis plus de dix ans.

« Il y a longtemps déjà que les Mongols du Koo-koonor se sont emparés d'une partie du Dergué. A l'ouest de cette contrée, il y avait pourtant cinq principautés qui avaient pu jusqu'ici résister à la terrible cavalerie mongole; mais comme elles se sentaient faibles devant un ennemi beaucoup plus nombreux, ces principautés se donnèrent au Thibet. il y a environ douze ans; on les connaît sous le nom de Hoserkanga.

« Ces principautés de Hoserkanga, dont il est difficile de déterminer la position géographique exacte, comprennent un pays fort étendu et fournissent au commerce thibétain des ressources précieuses en pelletteries, sables d'or, musc et cornes de cerfs. Les Mongols le savaient parfaitement, et, en août dernier, ils

se sont jetés sur ces principautés avec des forces considérables. Les habitants, aidés par les thibétains, ont livré néanmoins deux grandes batailles, et ont essuyé deux grandes défaites. Les Mongols ont mis à mort tous les lamas qu'ils ont pu prendre, car cette famille de Mongols est ennemie irréconciliable du lamanisme; ils ont également passé par les armes tous les officiers thibétains qu'ils ont saisis, excepté deux qu'ils ont envoyés à H'Lassa pour y porter ces nouvelles et annoncer au Dalai-Lama qu'ils ne perdent pas l'espérance d'aller lui rendre visite prochainement. Plus de 3,000 familles de Hoserkanga ont été transportées dans le pays des Mongols, c'est-à-dire dans cette partie du Koo-koo-nor appelée Tchang-ma-ngolo en langue du pays.

«Les Mongols entrés en campagne cette année ont été autrefois sous le commandement du fameux Kongbou-lang-kié, qui vient de mourir. Ils se sont maintenant divisés en trois branches, chacune sous les ordres d'un des nombreux fils de ce Kongbou-lang-kié, car il en avait vingt-quatre. L'une de ces bandes marche vers l'orient, vraisemblablement dans le but d'occuper le nord-ouest de la Chine; une autre se dirige vers l'occident, par la partie méridionale du désert de Kobi; enfin la troisième s'avance vers le sud-ouest et doit opérer sa jonction avec la deuxième bande venant par Kobi, dans ces belles et vastes plaines qui s'étendent de H'Lassa presque jusqu'au Népal.

«Dieu permettra-t-il que tous ces plans réussissent? On peut en douter sans hérésie; mais toujours est-il qu'à mon avis on aurait tort de fermer l'œil sur des entreprises dont il serait difficile de prévoir toutes les

conséquences en Asie. Ce serait pour la politique une complication fort inattendue et qui paraîtrait d'autant moins improbable que les Mongols disent eux-mêmes, prétend-on, qu'ils ont l'habitude d'entreprendre tous les sept cents ans des émigrations lointaines dont ils ne reviennent jamais.

« En second lieu, pour mieux se rendre compte de ce qui est annoncé dans un avenir prochain, il faut se rappeler que les tribus mongoles se divisent en quarante-huit clans ou bannières. Chaque bannière est à peu près indépendante dans le territoire où elle erre depuis des siècles. Mais toutes néanmoins reconnaissent un chef suprême aux ordres duquel elles sont soumises en certains cas déterminés. Ce chef habite dans une belle plaine, entourée de montagnes à pic, couvertes de neiges éternelles, et que nul être vivant ne peut escalader. Cette plaine a douze journées de tour, et l'on ne peut y entrer que par une seule porte, d'accès très-difficile, et défendue d'ailleurs par des ouvrages d'art d'une force redoutable. Ce chef se nomme Dzam-ni-rap-tein, c'est-à-dire le roi souverain, le roi de tous les rois. Ce qui vient de se passer dans le pays de Dergué n'est encore qu'une entreprise particulière aux Mongols de Tchang-mango-lo, c'est une manière comme une autre d'aiguiser leurs armes ; Dzam-ni-rap-tein y est resté étranger.

« Mais on annonce que toutes les bannières vont bientôt se réunir ; Dzam-ni-rap-tein lui-même entrera en campagne pour envahir les contrées situées au midi de ses déserts ; les temps prédits par les ancêtres sont arrivés ; les signes avant-coureurs des grandes migrations ont apparu dans le ciel ; les guerriers mon-

gols sont impatients de marcher sur les traces de leurs pères ; leurs coursiers fougueux tournent la tête vers le midi, hennissent vivement et paraissent prêts à s'élaner ; ils ne laisseront pas un brin d'herbe qu'ils n'aient dévoré, et les plus grands arbres frémiront au bruit de leurs pas !

« C'est ce que disent les Mongols qui sont aujourd'hui dans le Dergué ; ce qu'on leur fait dire, du moins : ils ajoutent que leur grand chef a reçu l'ordre de punir les crimes de la terre, même ceux de son frère cadet, l'empereur de Chine !

« Je ne voudrais pas garantir que ce grand chef ait reçu cette mission du ciel, ni qu'il ait dans la tête toutes les idées qu'on lui suppose, ni surtout qu'il ait aujourd'hui la puissance de les exécuter. Les preuves ne paraissent pas encore suffisantes pour qu'on ose affirmer. Mais, comme nous sommes dans un temps où les aveugles même peuvent apercevoir des signes fort extraordinaires, comme Notre-Seigneur qui est le *Solus altissimus* prétend à la liberté d'agir selon sa volonté sans consulter personne, il serait peut-être sage de ne pas trop faire la sourde oreille aux bruits lointains que l'on entend. On dit que la tempête qui soulève aujourd'hui les races Mongoles paraît venir du nord. C'est possible, plus que possible peut-être, et l'on sait assez que le vent qui vient de ce côté-là, n'est pas toujours le souffle de la miséricorde... »

Arrivée de trois nouveaux missionnaires au Thibet.

— On comprendra facilement qu'en raison de la gravité des conjonctures dans lesquelles se trouve la mission du Thibet, et alors que la présence de tous ses membres est absolument nécessaire, le Saint-

Père ait dispensé Monseigneur Chauveau de se rendre au Concile ; bien plus il a été décidé que plusieurs nouveaux missionnaires iraient réparer les pertes regrettables qu'elle a faites par la mort de MM. Renou et Durand. C'est ainsi que sont arrivés successivement M. Careau sur la fin de 1868, puis M. Dejean, du diocèse de Bordeaux, que nous avons eu la grande satisfaction de voir à Paris avant son départ, et qui est parvenu avec M. Gauthier du Puy à Ta-t sien-lou au commencement de 1870. Ce dernier venait de quitter la Cochinchine, pour raison de santé. Au moment où nous écrivons, ils ont dû rejoindre leurs confrères MM. Alexandre et Félix Biet.

Il est touchant de voir ces deux frères dans la même mission, et un troisième frère missionnaire en Birmanie. Tous trois ont cédé à la vocation qui les entraînait à suivre l'exemple d'un frère aîné, missionnaire avant eux, jeté à la mer en 1854 par des pirates chinois, sur les côtes de la Mandchourie, avant même qu'il ait pu mettre le pied sur le sol qu'il devait évangéliser. Ajoutons, quoique ce soit presque un détail étranger à notre sujet, qu'un autre frère est trappiste, et que deux sœurs sont entrées dans un ordre religieux au Brésil : le père de cette nombreuse famille, vouée au service de Dieu, demeure à Langres. Dans une visite que nous lui avons faite cette année, nous avons pu admirer sa résignation toute chrétienne. Jamais, nous a-t-il dit, il n'a contrarié la vocation d'aucun de ses enfants.

Considérations générales.—Nous terminerons cette première partie en citant un passage d'une lettre que l'abbé Desgodins écrivait le 19 janvier 1858 au révé-

rend Père Ramière, directeur de l'Apostolat de la prière, pour lui demander la continuation des prières de ses associés.

« Humainement parlant, nous n'avons plus d'espoir, mais il m'est souvent venu en pensée que si pour une cause ordinaire il faut faire une simple neuvaine, pour l'établissement d'une mission de laquelle dépend la conversion de tout un royaume, et la ruine d'une des religions païennes les plus répandues sur la terre, il faudrait peut-être une neuvaine de neuf années consécutives! »

Ce n'est pas en vain que les missionnaires privés de tout secours humain se sont adressés avec confiance au cœur infiniment bon de Jésus, et à sa divine Mère, reine de son cœur. Au commencement de l'année 1869, une très-heureuse modification a été apportée à la position jusqu'ici fort précaire de la mission du Thibet. Un décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande concède définitivement à cette mission, les pays thibétains qui relevaient précédemment des missions du Su-tchuen et du Yunnan, et sur lesquels Monseigneur Chauveau et ses missionnaires ne s'étaient établis que provisoirement. Par cette combinaison, les missionnaires du Thibet, sans être rentrés dans le royaume de Lassa, ne sont plus en exil, mais bien chez eux; ils peuvent développer les établissements commencés, en fonder d'autres en attendant que la divine Providence leur fournisse les moyens de reconquérir le terrain perdu en ces dernières années. Les commencements de la mission du Thibet étant aujourd'hui ce qu'étaient autrefois les pénibles débuts de plusieurs missions

devenues florissantes, nul doute qu'à son tour le Thibet ne recueille un jour, comme elles, le fruit des sueurs et des épreuves de ses missionnaires d'aujourd'hui ; mais, ne l'oublions pas, il faut toujours beaucoup prier pour cette malheureuse mission, car, si le Saint-Père est venu à son secours, les ennemis n'en sont pas moins puissants et acharnés.

Avant que n'éclatât en France la guerre de 1870, on avait appris qu'en Chine, dans le courant de cette même année, un affreux massacre d'Européens avait eu lieu à Tsién-tsin. De plus, la nouvelle des désastres de la France devra occasionner en Chine un contre-coup dont on ne peut calculer les conséquences : le gouvernement chinois, trop faible pour protéger, sera toujours assez fort pour persécuter les missionnaires. On sait que, dans la congrégation des missions étrangères, il n'y avait eu depuis 1660, époque de sa fondation, que douze martyrs en 200 ans ; tandis que dans les dix dernières années on en compte quatorze. Ces chiffres sont assurément bien significatifs (1) !

Peut-être dès maintenant, pensions-nous il y a quelques mois, il y aurait beaucoup d'intérêt pour la France, au point de vue religieux et commercial, à entretenir à Lassa, ainsi que dans d'autres villes

(1) Des dépêches de Sang-Hai, du 12 avril 1871, annoncent de nouvelles exigences du gouvernement chinois vis-à-vis des représentants français : elles témoignent assez que l'influence française vient de perdre beaucoup de terrain en Chine, par suite des funestes événements de 1870-1871.

Voir les journaux français du 25 novembre 1871, pour lire le récit de l'audience accordée par le Président de la République à l'ambassadeur chinois porteur de la lettre d'excuses de l'Empereur de la Chine. Le choix de Tchang-hao, comme ambassadeur, doit paraître tout au moins extraordinaire à raison du soupçon de complicité qui peut peser sur son nom.

importantes, un résidant chargé de tenir le gouvernement au courant des évènements, et des choses qui peuvent l'intéresser. Hélas! dans les circonstances actuelles ce désir serait bien ambitieux!

Postscriptum. Tremblements de terre (1). — Les pays thibétains qui environnent Patang ont subi du 11 avril au 28 août 1870, date des dernières nouvelles, quatre-vingt-trois secousses de tremblement de terre. La ville de Patang est détruite, les trois missionnaires qui y résident sont sains et saufs, mais un de leurs domestiques a péri, d'autres de leurs gens ont été blessés. Le terrain s'est soulevé et a enterré les maisons à la hauteur du rez-de-chaussée, les étages se sont écroulés. Toutes les secousses se sont produites dans le sens du nord-est au sud-ouest, ou *vice versa*. Aux salines et à Yar-ka-lo, il n'y a pas eu de malheurs à déplorer.

Il n'y aurait rien d'étonnant si les Thibétains du royaume de Lassa profitaient de ces désastres pour s'emparer du territoire de Patang, qu'il convoitent depuis si longtemps.

(1) Voir le n° 117 du 16 septembre 1870, des *Missions catholiques*.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS DIVERS

NOTICE GÉOGRAPHIQUE SUR LE THIBET.

Objet de cette notice. Mention des principaux auteurs qui ont écrit sur la géographie du Thibet. — Avant d'entrer en matière, nous devons avertir le lecteur que, bien que nous citions divers auteurs qui ont écrit sur la géographie du Thibet, notamment Malte-Brun et Lavallée, nous n'entendons pas nous appuyer sur leurs assertions, avec lesquelles des écrits récents se trouvent quelquefois en désaccord.

Nous savons, en effet, que depuis la publication de leurs ouvrages, il en a paru d'autres qui ont fourni de nombreux documents, et ont considérablement étendu le cercle de nos connaissances sur cette partie de l'Asie.

Nous pouvons citer, d'ailleurs, au nombre des productions les plus importantes, la description géographique et historique de l'empire de la Chine et de la

Tartarie chinoise, par Duhalde, accompagnée de 42 cartes rédigées par Danville d'après les Jésuites, Paris 1735; celles de Klaproth; puis, parmi les publications récentes, le grand ouvrage du capitaine Yale sur la Birmanie, et enfin les travaux et les cartes du docteur A. Petermann sur le Thibet, édités par J. Perthes, à Gotha.

Dans les premières pages de cette notice nous voulons seulement tracer une sorte de cannevas dans lequel nous ferons entrer les documents que l'abbé Desgodins a consignés dans sa correspondance : ce sera pour ainsi dire un moyen d'orienter le lecteur dans ces contrées lointaines.



CHAPITRE I.

§ 1^{er}. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Résumé des documents fournis par Malte-Brun, et par Lavallée. —
Renseignements qui s'y rattachent, fournis par l'abbé Desgodins. —
Configuration générale du relief de l'Asie.

M. Lavallée, professeur à l'École militaire de St-Cyr, qui a donné une édition nouvelle de l'ouvrage de Malte-Brun, avec un grand nombre d'additions, dit que le relief de l'Asie, au-dessus des mers, présente une sorte de tronc de pyramide quadrangulaire, dont la face nord est tournée vers l'Océan glacial, la face est vers le grand Océan, celle du sud vers l'Océan Indien, et celle de l'ouest vers la Méditerranée. Au centre se trouve un vaste plateau qui se décompose en deux autres, celui des mers Caspienne et d'Aval, et le plateau Central ou Chinois. Ces quatre faces et ces deux plateaux forment ainsi six grandes divisions physiques de l'Asie.

Le massif ou nœud du Kou-kou-noor, dont le nom paraît signifier Chaos de montagnes, et d'où semblent se détacher toutes les chaînes de l'Asie orientale, se réunit au noyau des monts Kuen-len d'une hauteur prodigieuse ; c'est de lui que partent les grandes chaînes qui font du Thibet oriental et de

la Chine occidentale un des pays les plus élevés du globe.

Ces groupes ouvrent entre eux des brèches pour laisser s'écouler les fleuves qui naissent dans les plateaux, et parmi ces brèches, il faut remarquer celles par lesquelles s'écoulent le Me-kong et le Salouen, parce que entre ces deux fleuves, court la chaîne qui sépare le versant du grand Océan de celui de la mer des Indes, formant ainsi l'une des arêtes de la pyramide, cette chaîne se dirige par une crête très-étroite entre le Me-kong et le fleuve de Siam d'une part, entre ce dernier et le Salouen d'autre part, et va former la charpente de la presqu'île de Malaca jusqu'au cap qui la termine. Ce versant sud de l'Asie a ainsi ses points extrêmes voisins du cercle polaire et de l'équateur.

Position particulière du Thibet. Chaînes de montagnes. — Le Thibet, occupant la partie supérieure de la pyramide, verse ses eaux sur la face orientale dans la mer de Chine, et dans la mer des Indes par sa face occidentale.

Nous avons emprunté à M. Lavallée cette comparaison significative et cette description, pour donner à grands traits la configuration générale de l'Asie, et pour limiter en même temps le champ des notions géographiques qui se rapportent au Thibet. Un séjour de plusieurs années a permis à l'abbé Desgodins de le parcourir dans l'étendue d'un quarré dont le côté offre une distance d'environ cinq degrés du vingt-septième au trente-deuxième degré de latitude : il peut donc donner sur la province du Kham, la plus orientale des subdivisions du Thibet, des renseigne-

ments à peu près certains. Dans ce cadre, le lecteur pourra suivre les descriptions que nous donnerons, laissant, bien entendu, la ville de Lassa en dehors, puisque l'on a vu dans la première partie que les missionnaires n'ont pu arriver dans la capitale de cette Suisse en grande échelle.

La relation de Marco-Polo a été traitée avec un dédain injuste, dit Malte-Brun, et cependant elle est plus instructive que celle du Père Andrada, publiée en 1626. Un capucin, Horatio della Pina, passa 18 ans dans cette capitale ; quelques lumières tirées de manuscrits trouvés chez les Kalmouks, et quelques relations de Russes, voilà tout ce que l'on possédait de renseignements quand Malte-Brun a écrit en 1821 sur ce pays, aussi intéressant sous le rapport moral que sous le rapport physique, et cet auteur affirme qu'*il y a des contrées intérieures que nous ne connaissons pas* ; les données générales sont cependant certaines : le Thibet, dit-il, est séparé de l'Indoustan par la gigantesque chaîne de l'Hymalaya, qui surpasse en hauteur les plus hautes montagnes de l'ancien et du nouveau continent ; elle se dirige de l'est à l'ouest, en séparant le cours du Bramapoutre du cours supérieur de l'Irrawady, qui est parallèle à sa crête ; elle sépare le Boutan et le Népal du Thibet ; culmine dans le Dhawalageri la plus haute montagne du globe (8,700 mètres) (1) et remonte au

(1) Il est acquis maintenant que c'est le mont Evérest, autrement dit Gaourichnaka, qui est le plus élevé, il a..... 8,840 mètres.

Vient ensuite le Kanchinjinga, qui a..... 8,582 —

Et le Dwalagiri, n'occupe même que le 3^e rang..... 8,176 —

Ces chiffres sont tirés de la revue *L'Année Géographique*, librairie Hachette.

nord-ouest pour se joindre aux groupes septentrionaux du noyau central. Ce lieu de jonction est très-remarquable comme donnant leur source au sud-est à l'Irravady, au nord-ouest à l'Indus. A l'extrémité ouest, la chaîne de l'Hymalaya ouvre une brèche pour laisser passer le Sudledje, et va se confondre avec une masse énorme de hauteurs qui peut être considérée comme le noyau central de l'Asie, car de là partent quatre chaînes, à angle droit, qui forment la charpente des montagnes centrales du Thibet.

Cours des principaux fleuves. — Du système des montagnes passons à celui des fleuves avec lesquels il y a, on le comprend, un rapport forcé. Une description sommaire des fleuves de l'Asie, qui plus ou moins immédiatement se rattachent à l'objet de cette notice, formera un cannevas dans lequel entreront les détails.

Ces fleuves sont, en commençant par l'ouest et en marchant vers l'est, le Sudledje, le Bramapoutre, l'Irrawady, le Salouen, le Ménam, le Me-kong, le Sang-koi, ou fleuve du Tong-king, le Tchy-kiang, (tigre) le Kin-cha-kiang, (fleuve Bleu) le Hoang-ho (fleuve Jaune.)

Le Sudledje. — Il semble naturel de placer à part cette rivière qui a été remontée, pendant l'insurrection des Indes, par l'abbé Desgodins, depuis Simla jusqu'à la lamaserie de Kanam. C'est l'affluent le plus considérable de l'Indus ; il en a déjà été question dans la première partie de l'ouvrage : il suffira de reproduire ici les noms des localités traversées. Rampoor, Sooram, Tarando, Wangton, Pungie, Chini ou Lip et Kanam. Cet itinéraire renferme peu de des-

criptions, par la raison qu'il ne s'agissait pas du Thibet lui-même, mais d'une route pouvant donner le moyen d'y pénétrer. D'ailleurs, quoique cet itinéraire soit tout à fait en dehors des possessions anglaises, il doit être, à l'époque actuelle, complètement exploré; il paraît donc superflu d'en parler.

Le Bramapoutre.—Il est situé à l'extrémité est des Indes; il devrait être passé sous silence, puisque l'abbé Desgodins ne l'a vu tout au plus qu'à son embouchure. S'il en parle en 1864, c'est sur le témoignage de son confrère, M. Bernard, qui donne comme certain qu'il ne reçoit pas le grand fleuve qui passe au sud de Lassa, comme le veulent plusieurs géographes, Guillaume Delile en 1723, Brué en 1838, Dufour en 1857, Andriveau Goujon dans ses publications de 1862, 1865 et de 1866. Toutefois, en 1869, l'abbé n'est plus affirmatif, et il s'empresse de dire que d'après des documents récents, il est probable que c'est le Bramapoutre lui-même qui reçoit le fleuve coulant au sud de Lassa, et que ce ne serait pas l'Irrawady, comme il le croyait d'abord: à ce sujet disons que la société de géographie de Paris, avait fait l'honneur à l'abbé Desgodins d'insérer, dans son bulletin d'octobre 1869, des renseignements émanant de lui et remontant déjà à l'année 1864, les accompagnant toutefois d'une note de la rédaction portant en substance, qu'en l'état actuel de la question, l'opinion contraire à celle du missionnaire semblait étayée de preuves plus solides. Mais la lettre du 13 janvier 1869, modifiant les premières assertions de l'abbé, n'arrivait à sa famille qu'à la fin de cette même année, circonstance qui n'a pas permis au

rédacteur de ces notes de devancer cette sorte de rectification, par une communication nouvelle qu'il se serait empressé de faire.

Toujours est-il que, pour les personnes qui s'étonneraient que ce point ne fût pas encore fixé depuis longtemps, il est bon de constater ici que les géographes ont toujours été en désaccord entre eux, et souvent avec eux-mêmes, car sur l'une de leurs cartes ils adoptent un système, et sur une autre le système contraire. Quant à Malte-Brun, il ne se contredit nulle part : le Bramapoutra ou Bramapoutre, dit-il au tome V, page 238 de l'édition de 1843, « avait été considéré par tous les géographes depuis Rennel et Turner comme la continuation du grand fleuve Dzangtchou qui traverse le Thibet ; mais, en 1827, les lieutenants Wilcox et Bulton l'ont remonté, et ils ont reconnu qu'il prend sa source dans le pays de Borkhmti, au pied des montagnes neigeuses de Langtan, au nord de l'empire des Birmans, qu'il traverse le pays des Mismis, le royaume d'Assam et le Bengal oriental, et qu'après avoir reçu une branche du Gange, et quelques branches de la Tistah, il quitte son nom pour prendre celui de Meyna, et se joint au Gange ; ainsi réunis, ces deux fleuves arrivent au golfe du Bengale. »

D'un autre côté, voici ce qu'en dit Lavallée, page 420 de l'édition de 1845 ; il est presque aussi précis : « Le Bramapoutre paraît naître dans l'extrémité orientale de l'Hymalaya ; il coule sur un plateau très-élevé, du nord-est au sud-ouest dans le royaume d'Assam, vassal des Anglais ; passe près de Rangpour, capitale de ce royaume, reçoit à droite des

rivières qui viennent de Boutan, pays montagneux et inconnu, vassal de la Chine; passe près de Rangaatty au-dessous de laquelle il tourne au sud par des bras très-nombreux; laisse sur la gauche les montagnes habitées par des peuplades anthropophages et indépendantes des Garrows; se joint à la branche orientale du Gange, et compose avec elle son inextricable Delta. »

Après ces auteurs on aurait pu croire la question de son cours définitivement vidée. Ce n'était toutefois qu'à titre de renseignement que l'abbé Desgodins écrivait les lignes suivantes en 1867 : « Le Bramapoutre prend sa source dans les Hymalayes, entre la chaîne des neiges perpétuelles et celle qui lui est parallèle au sud, et se prolonge jusqu'à l'extrémité est d'Assam; il prendrait ainsi sa source principale dans le Boutan, traverserait la tribu sauvage des Slo, que les Anglais appellent Abords, puis celle des Mahongs qu'ils nomment Michemis, et enfin Assam. »

D'après ces descriptions, on le voit, le Bramapoutre serait indépendant du fleuve qui passe au sud de Lassa; mais à ce propos nous renvoyons aux observations faites au commencement de ce chapitre, et qui résultent des documents de 1869, qui, il ne faut pas craindre de le répéter, dans l'intérêt de la vérité, infirment les précédentes notions de 1864 et de 1867, ou du moins les présentent comme incertaines. — Il ne se passera pas sans doute quelques années que le doute ne soit définitivement éclairci, l'identité du grand fleuve du Thibet avec le Bramapoutre, ou avec l'Irrawady sera enfin prouvée, et l'on devra procéder à un remaniement des cartes

d'autant plus nécessaire, qu'il résulte du relevé que nous avons fait des latitudes auxquelles les divers auteurs ont placé la source du Bramapoutre, qu'ils ont entre eux une divergence de sept degrés, du 24^{me} au 31^{me}.

L'Iradouaddy. — C'est ainsi que Malte-Brun en orthographie le nom. « Les géographes chinois, dit-il, page 119, tome V, citent comme le plus grand fleuve du Thibet le Yœrou-dzang-bo-tchou, c'est-à-dire le fleuve Clair de la frontière du côté droit ou de l'ouest; il porte simplement le nom de Dzang-thou au sud de Lassa; il a sa source près de la frontière occidentale de la province de Dzang, au pied du mont Damtchouk-kabad-gang-ri; après un cours de 250 lieues il entre dans celle de Oui, reçoit à gauche le Galdjao-mouren, ou Kaldgao-mouren, c'est-à-dire la rivière Furibonde, qui vient de 40 lieues au nord; bientôt après il tourne au sud-est, parcourt environ 120 lieues dans la province de Oui et traverse l'Inde pour aller se jeter dans l'Océan. Ce fleuve est en effet un des plus considérables de l'Asie; il est plus connu sous le nom d'Iraouaddy; la longueur générale de son cours est de 700 lieues dont 370 selon les Chinois, et selon nos cartes 350 sur le territoire thibétain. »

« Au nombre des affluents, nous citerons l'Haboukdzang-bo-tchou, ou la rivière Claire de la [caverne divine, qui parcourt environ 40 lieues avant de se jeter dans le fleuve, le Dza-ka-dzang-tchou, ou la rivière Claire entourée de collines, qui a 58 lieues de cours; l'Oi-tchou-dsang-ho-tchou, ou Dok-tchou, c'est-à-dire la rivière de la Vallée étroite et profonde, qui en a 52, et le Niang-tchou, qui en a plus de 80. »

Et dans un autre passage, page 341, il ajoute : « nous avons cité les principaux affluents dans le Thibet ; dans l'empire Birman, les principales rivières qu'il reçoit, sur sa droite, sont le Ma-kiang qui a de 50 à 60 lieues de cours ; le Kagn-deayn ou Thanlouaddy trois fois plus considérable, et qui a reçu de quelques voyageurs le nom d'Iraouaddy occidental. Sur la gauche, il est alimenté par deux autres rivières : le Loung-tch-houan-kiang, long d'environ 200 lieues, et le Mginguya-myit, qui a 70 lieues de longueur. L'Iraouaddy forme à son embouchure dans le golfe de Martaban plus de 14 bras. »

Citons Lavallée. « L'Iraouaddy descend du revers septentrional de l'Hymalaya, près du Gange et derrière l'Indus, il coule de l'ouest à l'est, enceint au sud par l'Hymalaya, au nord par les groupes du Thibet central qu'il coupe plusieurs fois, il passe près de Lassa, capitale du Thibet soumise au Dalai-Lama ; il atteint l'extrémité de l'Hymalaya, s'échappe du plateau pour couler du nord au sud dans l'empire des Birmans, arrose Ummera-poura capitale de cet empire, située près d'Ava ; il se partage en plusieurs bras qui inondent un pays large de 600 kilomètres et sur lesquels on trouve : Rangouun, port florissant ; Pégu et Lyrian ; il finit après un cours de 3200 kilomètres, par 14 embouchures qui occupent 400 kilomètres de côtes. »

Malte-Brun et Lavallée affirment donc que c'est l'Irrawady qui reçoit le fleuve passant au sud de Lassa ; le premier de ces deux auteurs, toutefois, a cru devoir, dans sa *Carte des connaissances géographiques anciennes*, reproduire le tracé que les anciens ont

donné du grand fleuve de Lassa qui est figuré comme se joignant au Bramapoutre.

De nos jours rien n'est encore tranché ; mais, comme nous l'avons dit plus haut, le doute ne peut subsister longtemps, et la dernière expédition des Pundits indiens à Lassa fait pencher la balance en faveur de l'opinion qui donne le Bramapoutre comme étant l'identique du Zar-kioutsang-po (1), et répétons-le, l'abbé Desgodins lui-même a signalé en 1869 cette solution de la question comme la plus probable, quoique dans le principe, les renseignements qu'il avait recueillis le portassent à pencher pour l'Irrawady, système qui était adopté par les auteurs que nous avons cités plus haut, Malte-Brun et Lavallée, bien qu'ils ne fussent pas explorateurs eux-mêmes ; mais à défaut d'explorateurs de l'ensemble du cours, il leur était permis de hasarder une opinion en rapprochant tous les documents des géographes qui les avaient précédés.

Le Salouen. — Reportons-nous à la page 341 du même volume de Malte-Brun. On y lit :

« Le Zittang et le Salouen ou Thsan-louen, probablement le même que le Than-louen ou Thaleayn, sont encore des fleuves importants qui se jettent dans le golfe de Martaban. Le Thaleayn passe pour avoir 400 lieues de cours. »

D'après Lavallée, « le Salouen naît dans les groupes intérieurs du Thibet, coule du nord au sud,

(1) C'est à M. le lieutenant Garnier, officier de la marine française et chef actuel de l'expédition scientifique du Mekong, que nous devons cette communication du 30 décembre 1869, et le 20 du même mois, la carte rectificative de l'abbé Desgodins avait été transmise au ministère de la marine.

en traversant le Thibet oriental et l'empire des Birmans, arrose Martaban, ancienne capitale d'un royaume que les Birmans et les Anglais se sont partagé, et finit à Amherst-town, ville nouvelle bâtie par les Anglais sur les frontières des Birmans. »

Si en comparant les géographes entre eux on est étonné de trouver des contradictions, on l'est bien davantage quand on en trouve dans les cartes du même auteur ; nous avons déjà mentionné les divergences au sujet de la jonction de deux fleuves, il en est de même pour l'étendue du cours de plusieurs autres : c'est ainsi, pour en citer un exemple, que l'atlas Brué, sur la planche 42, met la source du Salouen au 34° degré de latitude, et sur les feuilles 45 et 46 au 27° degré seulement. Andriveau-Goujon la place invariablement au 27° ; Malte-Brun au 33°, Dufour au 28° degré et demi, Villemain et Delile au 34°. Le relevé des latitudes auxquelles ces auteurs ont placé les sources du Salouen, donne donc entre les points extrêmes une différence de sept degrés, de 27 à 34 : l'abbé Desgodins les place au moins au 32° degré, ce qui le rapproche de la moyenne, et d'accord avec les auteurs qui lui paraissent inspirer le plus de confiance, attendu qu'il a pu, pour ce fleuve, confirmer leurs assertions en suivant ses bords du 28° au 32° degré, et alors il n'était pas encore arrivé aux sources qu'on peut reporter aux monts Kuen-len.

A Men-kong, le Salouen prend le nom de Ngeu-kio et de Lou-tzé-kiang, il passe sur les confins de la principauté indépendante de Pomi (1) à l'ouest et sur

(1) M. le lieutenant Garnier, écrit Po-i.

ceux du gouvernement de Dzo-gong ou Tsa-oua-dzong que les cartes nomment, dit-il, Ba-tsor-kan, il traverse le Tsarong par environ 28 degrés et demi de latitude, puis les pays sauvages des Lou-tzé et des Lyssou, sépare ensuite la Birmanie (du royaume de Siam où il prend le nom de Salouen, avant de se jeter dans le golfe de Martaban.

Il reçoit, entre le 28° et le 29° degré de latitude sur la rive gauche, à la hauteur de Men-kong, le Ou-kio que les missionnaires ont suivi depuis la source. Cet affluent ne figure sur aucune carte, si ce n'est sur celle de Delile de 1723. Il en sera fait ultérieurement une description détaillée dans les itinéraires. Pour le moment, qu'il suffise de dire qu'il prend sa source entre le Lou-tzé-kiang, et le Dan-tsang-kiang, environ à 31 degrés et demi de latitude.

Le Ménam (fleuve de Siam). — Malte-Brun en fait cette description succincte : « Il coule à l'est du précédent, il a plus de 300 lieues de longueur et se jette dans le golfe de Siam. » Lavallée dit : « Le Mainam naît dans la crête des montagnes qui séparent le Salouen du May-kanug, traverse le royaume de Siam du nord au sud, arrose Siam autrefois très-florissante, et détruite par les Birmans, et finit dans le golfe de Siam au-dessus de Bang-kok, capitale du nouveau royaume de Siam. »

On trouve également entre les divers auteurs une différence de latitude pour la source de ce fleuve; mais la variation ne s'étend que du 22° au 24° degré : toutes les cartes s'accordent à donner au Ménam un cours simple et direct, celle de Dufour exceptée; elle lui suppose une branche qui usurpe la place du

Me-kong, en supprimant ainsi ce dernier fleuve, à partir du 27^e degré de latitude; c'est un tracé, pour le Menam et le Me-Kong, tout de fantaisie, on peut le dire, et entièrement en désaccord avec celui des autres géographes.

L'abbé Desgodins n'en fait pas mention, étant resté constamment dans ses voyages bien au nord de la source de ce fleuve qui est en dehors de sa carte. On n'en parle ici que pour ne pas omettre l'un des grands cours d'eau de l'Asie.

Le Me-kong. — Malte-Brun, écrit May-kong, ou Méxam-kong et Kiou-lou-kiang « c'est, dit-il, le même que les Européens ont appelé Kambodje. Il se jette à la mer par trois embouchures, dont une passe à Saigong ». Dans son ouvrage, il ne parle pas de la partie supérieure du fleuve; Lavallée y supplée ainsi : « Le May-kaoung naît dans les montagnes de Kou-kou-nor, traverse le Thibet oriental, serré qu'il est d'un côté par le Hiang-ko (Kinchakiang ou fleuve Bleu) de l'autre par le Salouen ; il coule du nord au sud, dans le Laos et le Cambodje, arrose Cambodje, ville ruinée, et finit par plusieurs bouches dans la mer de Chine. »

L'abbé Desgodins connaît son cours depuis Tsé-kou au sud, entre le 27^e et le 28^e degré de latitude, jusqu'à deux jours de marche au-dessus de Tcha-mou-to au nord. D'après lui, il prend sa source dans les monts Kuenlen, près de Kou-kou-nor, et ses deux branches se réunissent à Tcha-mou-to, autrement dit Tchamto, ou bien Kiamdo, vers le 32^e degré ; à ce point il est encore assez considérable pour dénoter une origine éloignée; aussi la place-t-il, d'après des indications

locales, entre le 33° et le 34° degré. Il traverse dans son cours les principautés de Tchra-ya, le gouvernement thibétain de Kiang-ka, vers le 30° degré, passe aux Salines, traverse une partie de la province chinoise du Yu-nan, entre dans les pays anamites au-dessous de la ville chinoise de Yong-tchang, qui est sur la rive droite, enfin il traverse le Cambodge et se jette à la mer à Saïgon sous le nom de Me-kong. Le nom chinois est Lan-tsang-kiang, le nom thibétain La-kio, Me-kong dans le royaume de Siam, et Song-kong dans celui d'Anam.

On sait que par une heureuse initiative de l'administration de la marine française, une exploration scientifique du Me-kong, effectuée par des marins français, a été terminée en 1868. La géographie ne tardera pas à être satisfaite par la publication officielle du voyage, qui a été confiée à M. F. Garnier, dernier chef de l'expédition. Mais déjà le *Moniteur* du 22 septembre de la même année en a donné les résultats généraux, et la *Revue des Deux-Mondes* a publié aussi, à partir de cette époque, des articles remarquables dus à M. de Carné, l'un des voyageurs.

S'il est difficile de suivre les détails de cette relation sur la carte d'Andriveau-Goujon, on doit l'attribuer à ce que celle-ci est très-défectueuse; il n'en pouvait être autrement pour des contrées jusqu'alors inconnues, mais ce qu'on s'explique avec peine, c'est que cet éditeur n'a porté la source du Mé-kong qu'au 27° degré, tandis que l'expédition qui a pu remonter à peu près à cette hauteur, a constaté qu'il y avait encore au-delà une partie considérable du cours à explorer, ce qu'elle n'a pu faire, malgré toutes les

preuves de courage, à cause des difficultés sans nombre et de la guerre des Mahométans, qui lui a barré le passage ; elle a donc dû se diriger vers Chang-kay, où elle est arrivée le 12 juin 1868, laissant ainsi peut-être le tiers du cours supérieur du Mé-kong inexploré, mais se trouvant dédommée par d'autres découvertes.

Pendant cet intervalle, les missionnaires du Thibet, ayant eu connaissance du départ de l'expédition, espéraient la voir remonter un jour jusqu'à eux, ils auraient été heureux de recevoir des compatriotes, et de se mettre entièrement à leur disposition ; mais c'est à peine si l'expédition s'est rapprochée d'une centaine de lieues de la mission, qui, ainsi, n'a pu donner aux marins français des indications utiles à la continuation de leur voyage, mais nous reproduisons plus loin quelques documents ; tout imparfaits qu'ils sont, ils ont été adressés au ministère de la marine, et aideront peut-être à combler cette lacune.

De ce qui précède, on peut tirer cette conclusion : c'est que pour suivre les descriptions et les itinéraires de l'abbé Desgodins, il faut se garder d'avoir une confiance trop absolue dans les cartes qu'on a sous les yeux ; pour des pays aussi nouveaux, elles sont nécessairement incomplètes ou défectueuses. Par la même raison, on est en droit de conseiller de ne pas rejeter celle de l'abbé, si elle donne des indications différentes des autres, car toute incorrecte qu'elle soit, elle a, pensons-nous, un mérite, celui de jeter un premier jour dans ce chaos de notions incertaines.

Le Sang-koi (ou fleuve du Tong-king). — Nous ne mentionnerons ce fleuve que pour mémoire, l'abbé

Desgodins ne l'a pas suivi, l'expédition dont nous avons parlé a déterminé ses sources qui sont dans le voisinage du Me-kong. Malte-Brun lui attribue un cours de 150 lieues; Lavallée dit qu'il traverse le Yu-nan et le Tonquin, passe à Kesko, ancienne capitale de l'Anam, et finit dans le golfe de Tonquin.

Tchu-kiang-si-kiang, ou *Tcha-kiang* (Tigre). — Lavallée dit qu'il descend des montagnes du Yu-nan, coule de l'ouest à l'est, arrose Fochan, grande ville d'industrie et de commerce, Kouang-tong ou Canton, et finit dans le golfe de Canton, à l'entrée duquel est Macao.

L'abbé Desgodins, comme il a été dit dans la première partie, a navigué sur ce fleuve à son arrivée des Indes, au commencement de 1859, en se rendant dans l'intérieur de la Chine; et de nouveau, sur la fin de la même année, lorsqu'après avoir été arrêté et ramené à Canton, il en repartit: le lecteur pourra se reporter à cet itinéraire pour y trouver quelques détails.

Le Kin-cha-king, (ou fleuve Bleu). — « Fleuve Bleu, ou fleuve de Nan-king ou encore rivière de Sable d'Or, dit Malte-Brun, appelé en thibétain Bouraitcheon ou Batchon, et, en Mongol, Mourouïoussou, ou Mourous-oussou. Origine de l'immense Yang-tseu-kiang, il ne prend ce nom qu'après un cours de près de 400 lieues, et sa réunion au Yalong-kiang, près des frontières de la Chine proprement dite; il reçoit les eaux de plus de dix grandes rivières et d'un nombre considérable de petites. »

Lavallée ne lui donne que le nom de Kiang-ko; selon lui, il paraît naître dans les plateaux du haut

Thibet; il coule du nord-ouest au sud-est, dans ce pays dont il longe la frontière et où il change trois fois de nom; il sort des plateaux montagneux par une large brèche et coule au sud; il entre en Chine, reçoit de grands affluents qui viennent du Kou-kou-nor, forme un grand coude au nord du Yu-nan, se dirige vers le nord-est; il traverse les provinces du Yu-nan et du Sut-chuen, de Hou-koan, reçoit les eaux des lacs Ton-tin et Pogang, arrose Nan-king et se réunit par des canaux au Hoang, et se termine enfin à la mer orientale après un cours de plus de 4,000 kilomètres. »

C'est celui qui est indiqué sous les noms de Kincha-kiang et de Yang-tsé-kiang sur la carte de l'abbé Desgodins, qui lui fait prendre sa source dans la province du Gnari. Nous renvoyons également à son voyage en Chine pour le peu qui en est dit : c'est celui qu'il a traversé après Patang, en se rendant en 1861 de la Chine au Thibet.

Le Hoang-ho (ou fleuve Jaune). Nous devrions peut-être le passer sous silence, puisqu'il est étranger au voyage de l'abbé Desgodins; mais pour compléter notre énumération, nous ajouterons quelques mots tirés de l'ouvrage de Lavallée. « Il naît dans les monts Kou-kou-nor, se dirige du sud-ouest au nord-est, longé par la grande muraille, sort du plateau, monte au nord dans le pays des Mongols, puis descend au sud, et rentre en Chine en laissant dans le grand rectangle que forme cette double direction un vaste plateau montagneux; il coule ensuite de l'ouest à l'est, il arrose Kai-fung, et finit dans la mer de Corée après un cours de 3,200 kilomètres. »

Avant de terminer ce paragraphe, il est bon de faire remarquer que si, en ce qui concerne l'origine des fleuves, nous avons signalé des exemples de différences notables de latitudes qu'on trouve dans les cartes, il résulte d'un rapprochement analogue opéré pour la position de quelques villes principales de l'Asie que ces mêmes cartes présentent beaucoup plus de concordance. C'est ainsi que toutes s'accordent à placer Lassa à quelque chose près au même degré de latitude et de longitude ; il en est de même des villes de Patang, Ava, Tcha-mou-to, Tali et Nankin ; la position de cette dernière a pu être déterminée astronomiquement depuis longtemps, par la raison qu'étant sur le littoral, l'accès en était facile aux Européens ; celle de Tali l'a été en 1868 par les soins de l'expédition scientifique, qui se trouve $25^{\circ} 44' 30''$ pour la latitude, et $95^{\circ} 08'$ pour la longitude ; quant aux autres villes, leur position véritable est douteuse, et l'on peut supposer qu'une première carte a servi de type à la plupart de celles qui ont été publiées depuis ; mais alors comment ne trouve-t-on pas le même accord quand il s'agit de la source des fleuves, qui, nous l'avons vu, varie considérablement d'un éditeur à l'autre.

§ 2. DIVISION POLITIQUE DU THIBET.

Après avoir esquissé à grands traits la géographie physique de l'Asie et du Thibet en particulier, il convient de donner une idée générale de la division politique de ce dernier État.

Malte-Brun le partage en quatre provinces : le *Ngari* ou *Ladack* à l'occident; le *Tsang* et le *Owi* au centre, et la plus orientale le *Kham*.

Aujourd'hui, dit l'abbé Desgodins, il serait peut-être plus exact de dire le *Ngari et Ladack*, ce qui porterait à cinq le nombre des provinces.

Après cette observation il ajoute : « Au centre de l'Asie, entre le 70° et le 97° degré de longitude à l'est du méridien de Paris, le 28° et le 34° ou 35° degré de latitude nord, se trouve le royaume actuel de Lassa, ou Thibet proprement dit. Il est borné au sud par la chaîne des Hymalayas; cette chaîne est peuplée de diverses tribus plus ou moins sauvages, plus ou moins barbares et plus ou moins indépendantes. Dans cet ordre, en commençant par l'est : 1° les Michomis que les Thibétains nomment Nahongs; 2° les Slo ou Abords; 3° le Boutan ou Djon; 4° le Sikim ou Drébou-guion; 5° le Népal ou Belpo; 6° les Gourcas ou Koba, dont une partie est soumise au Népal et l'autre sous la surveillance anglaise; 7° le petit royaume de Bushire sur les bords du Sudledje. En remontant ce fleuve au-delà de la chaîne des neiges, vers le 32° degré de latitude, on suit la frontière ouest du royaume de Lassa, qui de ce côté est bornée par le Ladack, actuellement soumis ou au moins tributaire du roi de Kachemire ou Kahie. Au nord, le Thibet est borné par la longue chaîne de montagnes que les Chinois nomment Kuen-len, et au-dessus de laquelle sont à l'ouest la petite Boukarie ou Heur, et le Koukou-nor ou Kia-mo-ga-lo. Et pour la frontière orientale on peut prendre le Lan-tsang-kiang ou La-kio, ou mieux encore le sommet de la chaîne qui descend

du nord-ouest au sud-est, entre ce fleuve et le Kincha-kiang ou fleuve Bleu, et derrière laquelle se trouvent les pays thibétains réunis au gouvernement direct de la Chine. Ceux du nord, jusqu'à un jour de marche au sud de Patang, sont sous la juridiction du Su-tchuen, comme ceux du sud dépendent du Yanan, (province chinoise).

De ces pays, compris dans les limites ci-dessus comme formant le royaume actuel de Lassa, il faut retrancher, vers le sud, le petit royaume de Pomi, appelé en tibétain Po-yul, qui, du nord du Boutan et des Slo, s'étend vers le nord, presque jusqu'à la grande route de Pékin à Lassa. Jamais Thibétains ni Chinois n'ont pu soumettre ce peuple riche et renommé par ses brigandages. Puis au nord de Kiangka ou Merkam, il faut encore retrancher la principauté de Tchra-ya et celle de Tcha-mou-to ou Kiob-do qui reconnaissent bien le Talaï-lama comme chef spirituel, mais non le roi de Lassa, et qui l'une et l'autre envoient des ambassadeurs et des présents directement à Pékin.

Au nord de Kiob-do, se trouve aussi le royaume de Non-kin, qui relève d'un mandarin de Lassa, le I-tsin, et non du roi et des ambassadeurs. Il en est de même de deux petites principautés de Réou-kié et de Sanché-kieou-tso, qui sont à l'ouest, un peu au nord de Tcha-mou-to.

Peut-être y a-t-il encore d'autres pays indépendants enclavés ainsi dans le territoire du Thibet. C'est sous l'empereur chinois Yong-msto-tchen et le talaï-lama Lo-tzong-kel-zong-guia, après une guerre que ces deux princes soutinrent ensemble contre le roi des

Eleutes, en 1728, qu'eut lieu la division territoriale ci-dessus, et qui existe encore aujourd'hui. Antérieurement à cette division, le Thibet se partageait en cinq grandes provinces : à l'est le *Kham*, qui s'étendait depuis quelques jours de marche à l'ouest de Tcha-mou-to, jusqu'à Tatsien-lou, dernière ville murée de Chine. Par suite de la division dont il s'agit, plus de la moitié de cette province est échue en partage à la Chine. Au centre il y avait deux provinces; le *Eu*, capitale Lassa, et le *Tsang*, capitale Tra-chileun-bo; à l'ouest également deux provinces : le *Ngaré*, et enfin le *Ladack* qui est soustrait au gouvernement de Lassa depuis 1856. Aujourd'hui toutes ces divisions existent nominalement; les habitants s'y désignent encore sous les noms de Khampa, de Eupa, de Tsang-pa et de Ngaréoua; mais on pense qu'elles n'influent plus sur l'administration qui est entièrement centralisée à Lassa.

Nous avons tracé, dans les pages précédentes, le cadre renfermant la géographie physique et politique du Thibet; actuellement il nous sera facile d'y placer les documents recueillis par l'abbé Desgodins, notamment sur la province du Kham, qu'il a explorée à peu près entièrement.

§ 3. ITINÉRAIRES SUIVIS PAR L'ABBÉ DESGODINS.

Pour suivre l'ordre des dates, l'itinéraire des frontières de Chine à Tcha-mou-to viendra en premier lieu. Les missionnaires suivent la route mandarine très-connue, celle qui est décrite dans l'ouvrage de

M. Huc, qui l'a parcourue en sens inverse (1). Nous donnerons plus loin un résumé de son trajet, et nous ferons remarquer dès maintenant que l'abbé Desgodins, bien qu'il ait suivi cette route en sens inverse, est à peu près d'accord pour le nombre de journées de marche avec M. Huc, qui l'avait précédé.

De Ta-lin-pin, résidence épiscopale en Chine, (province du Su-tchuen) à Ta-tsien-lou, le voyage ne présente rien de particulier.

1° *Itinéraire de Ta-tsien-lou à Tcha-mou-to.*

En partant de Ta-tsien-lou on passe, deux jours après, la haute montagne de Tché-to-chan qui fait partie de la chaîne du Yu-lin, et trois jours après la montagne, on arrive sur les bords de la rivière appelée en chinois *Yà-long-kiang* et en thibétain Me-miakio, laquelle va se réunir plus bas au Kin-cha-kiang. On passe cette rivière en barque à Ho-keou, puis, remontant à trois jours de marche vers le nord-ouest, on arrive à la petite ville mi-chinoise, mi-thibétaine de Litang, les Thibétains prononcent Letong; elle est bâtie à l'extrémité d'un vaste plateau très-élevé et très-aride; sa lamaserie (ou couvent), qui contient plus de 3,000 lamas, est grande et belle; il y a des mandarins chinois qui commandent la garnison, et deux Deba qui gouvernent les indigènes. Ce pays est aussi renommé par ses riches mines d'or que par ses bri-

(1) Voir le chapitre X des *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet*, par MM. Huc et Gabet, in-8°, 1853. Librairie Adrien Leclère, rue Cassette, 29, Paris.

gands nommés Kia-pa ; les mines d'or et les Kia-pa se trouvent toujours ensemble.

De Litang à Patang ou Ba, on suit pendant six jours une direction sud-ouest en traversant plusieurs hautes montagnes par des chemins affreux, qui sont cependant la route impériale. Patang est appelé par les voyageurs le *jardin du Thibet* ; cela s'explique aisément, car lorsqu'après des semaines entières on n'a quitté les pics arides et couverts de neige que pour descendre dans des ravins sombres, étroits et tortueux, on doit se trouver comme dans un paradis terrestre en arrivant dans une plaine chaude et bien cultivée. Aussi les voyageurs ne manquent-ils jamais de s'y reposer. Cependant le coup-d'œil n'a rien de remarquable, la vue étant bornée de tous côtés par des roches presque dépourvues de toute végétation, et l'on cherche bon gré malgré dans quel ravin profond il faudra continuer sa route pour gagner de nouveaux pics et de nouvelles neiges.

Il y a à Patang une lamaserie de 1200 lamas jaunes, deux deba ou gouverneurs thibétains, mandarins et garnison chinoise. En venant de Litang à Patang, on laisse sur la droite, c'est-à-dire au nord, le *Kintchouan*, les Tchan-toui ou Kia-deu et le pays de Dergué, célèbre par sa belle imprimerie ; à sa gauche, c'est-à-dire au sud, sont les pays thibétains, gouvernés par le Yu-nan, et dans lesquels abondent les mines de toute espèce : or, argent, mercure, cuivre, fer, plomb, soufre, salpêtre, rien n'y manque, dit M. Renou (1), qui a parcouru le pays.

(1) Membre de la Commission, aujourd'hui décédé.

Pour se rendre de Patang à Kiang-ka, dans le royaume de Lassa, il faut suivre pendant un jour la rive gauche du Kin-cha-kiang, ou Djré-kio, en marchant vers le sud, et le passer à Tchrou-pa-lon (en thibétain Kio-pa-rong); au sud de cet endroit, se voit Montin, célèbre par ses riches mines d'or, et au nord le pays des brigands appelé Saguen, ou Mauvaise terre. Delà il faut encore deux jours pour arriver aux limites du royaume de Lassa : elles sont marquées par une ligne de grosses pierres plantées au sommet de la montagne de Gni-tsin-chan, à l'ouest du Kin-cha-kiang. On voit par cette description qu'il faut voyager bien longtemps en pays thibétain avant d'arriver au Thibet proprement dit. Ces divisions ont été tracées par la politique chinoise qui a voulu se créer une barrière de ce côté contre les Barbares, et un moyen de s'immiscer plus facilement dans leurs affaires. Quoique la longueur du voyage, dit le missionnaire, fût un grand obstacle à l'accomplissement de notre œuvre, nous n'avons pas cru devoir nous arrêter aux grosses pierres de la montagne de Gni-tsin-chan, et en descendant gaiement le versant ouest nous arrivâmes au grand bourg de Lanten ou Ladun, premier village thibétain du royaume de Lassa, dans lequel se tenait autrefois tous les ans une grande foire. Après, à deux jours de marche un peu au nord, on arrive à la première ville appelée Kiang-ka ou Mer-kam ou encore Gerto : c'est la résidence d'un Taeguié ou gouverneur général qui a sous ses ordres 13 Dzung-peun ou mandarins de 2^e ordre, appelés aussi Depa.

A Kiang-ka, il y a garnison chinoise commandée

par un cheou-pi ou capitaine. Le pays est très-élevé, froid et presque entièrement occupé par les pâturages. Dans la plaine coule une petite rivière qui va se jeter dans le Kin-cha-kiang, au sud-est de Patang, à cinq ou six jours de distance. En partant de Kiang-ka, en remontant au nord-ouest, la première ville importante que l'on rencontre après cinq jours de marche par des chemins affreux et infestés de brigands, est Tchra-ya, chef-lieu de la principauté de ce nom, et qui renferme une lamaserie. Malgré leur mauvaise réputation, les habitants de cette principauté indépendante nous reçurent avec tous les égards désirables, et même avec des témoignages d'affection, qui cependant pouvaient bien être inspirés par la simple curiosité.

En nous dirigeant encore au nord, vers l'ouest de Tchra-ya, nous arrivons à Tcha-mou-to ou Tchan-tou que les Thibétains appellent Kiob-do ou Kiam-do (1). Cette ville et sa lamaserie sont situées au confluent de deux rivières, qui viennent de Non-kin, et forment le La-kio ou Lan-tsang-kiang des Chinois ou Me-kong.

Cette position est regardée comme un point stratégique très important, et comme la clef de tout le pays, parce que de là, on peut facilement communiquer au

(1) Au sujet de cette ville nous ferons remarquer qu'une carte d'Andriveau-Goujon (l'Asie orientale, 1862), lui donne le nom de Tsiam-do, et qu'une autre carte du même éditeur l'appelle Chamiton; cette anomalie n'a pas grande importance, mais cet éditeur place cette ville de Tsiam-do sur un affluent du Bramapoutre, tandis que l'abbé Desgodins, d'accord en cela avec d'autres cartes, affirme que la rivière qui passe à Tsiam-do ou Tcha-mou-to, n'est autre chose que le cours supérieur du Mé-kong, dont l'embouchure est à Saigong.

nord avec le Kou-kou-nor, à l'est avec le Su-tchuen, au sud avec le Yu-nan et les sauvages, et enfin à l'ouest avec Lassa. Aussi trouve-t-on à Kiob-do, outre ses chefs indigènes et les supérieurs de la belle lamaserie renfermant plus de 3,000 lamas, un tonglin ou colonel, et plusieurs autres officiers pour commander la garnison qui est de 300 hommes sur les cadres, mais bien inférieure en réalité. Il y a aussi un Léang-tay, ou mandarin civil.

La ville est bâtie sur des terrains stériles, mais dans les vallées voisines l'agriculture est assez riche ; toutefois en hiver le thermomètre descend à vingt degrés au-dessous de zéro, et le La-kio, qui est large et rapide, forme un pont de glace pendant au moins deux mois.

On a vu dans la première partie de cet ouvrage que les missionnaires voulaient aller jusqu'à Lassa ; qu'ils furent retenus dix mois à Tcha-mou-to ; qu'enfin on leur laissa continuer leur voyage, mais que deux jours après leur départ, arrivés au petit village de Lagong, on leur refusa des vivres et tout moyen de transport. Ils furent ramenés à Tcha-mou-to, et de là ils furent conduits à Bonga (station de la mission), dans des conditions convenables et aux frais du gouvernement.

Cette partie de leur voyage se fait presque en totalité sur les rives du Ou-kio, rivière qui, nous l'avons dit, n'est pas indiquée sur les cartes, si ce n'est sur celle de Delile de 1723. C'est ce voyage de Tcha-mou-to à Bonga dont nous allons rendre compte.

2° Itinéraire de Tcha-mou-to à Bonga.

L'abbé Desgodins dit : « Partis vers le 20 juillet 1862 de Kiob-do (Tcha-mou-to), nous descendîmes la rive droite du Lan-tsang-kiang pendant trois jours, le quatrième nous traversâmes la haute montagne qui sépare ce fleuve du Lou-tzé-kiang ou Nzeu-kio. Vers le soir de ce même jour nous traversions les sources de la petite rivière Ou-kio, laquelle, après avoir fait un demi cercle, descend par le plateau de cette vaste montagne dans une assez large plaine bordée de chaque côté par des pics de neige. Nous descendîmes son cours, vers le sud-est, pendant quatre jours, par un temps de pluie mêlée de neige, quoique nous fussions au 5 août; les pasteurs de ces vastes pâturages, où l'on ne rencontre que des tentes, étaient affublés de leurs épais manteaux de feutre blanc faits par eux-mêmes. Après quatre autres jours, il nous fallut, pour arriver à Ponda, située sur la rive droite du Ou-kio, traverser cette petite rivière grossie par les pluies, nos chevaux nageaient. Le chelngo ou mandarin de Ponda, nous donna l'hospitalité. On y trouve une petite lamaserie, et quelques champs où l'on ne fait guère de récoltes que tous les dix ans, parce qu'elles ne peuvent murir. A un jour de marche plus bas, nous retraversions sur un pont de bois la rivière près de la lamaserie de Timto; nous rentrions pour un moment sur le territoire de Tchra-ya qui s'étend jusqu'aux sources du Ou-kio, le soir nous

couchions chez le Depa de Dzo-gong, où se trouve une lamaserie, mais il n'y a plus de Chinois. Au-dessous de Ponda la plaine avait disparu; en quittant Timto, nous étions rentrés dans une gorge étroite, sur la rive gauche, et en cinq jours nous arrivâmes à Tchra-yul, située sur l'autre rive, et dont le chel-ngo nous fit bon accueil. Il donna l'ordre à ses gens de nous conduire jusque dans le canton de Ponge-le qui dépend de Men-kong. De Tchra-yul à Pétou on employa quatre jours de marche dans la même direction.

Depuis la lamaserie de Pétou, qui est à un jour de marche de Pong-lé, le Ou-kio se dirige encore vers le sud en parcourant une distance à peu près équivalente à celle d'un jour de marche, puis revient brusquement au nord, retourne encore plus brusquement au sud, puis s'enfonce vers l'ouest entre des rochers, et finalement va se jeter dans le Tou-tzé-kiang, ou Ngeu-kio. Ne pouvant le suivre dans ses zig-zags depuis Pétou, nous fûmes obligés de nous rendre dans le pays de Men-kong, au sud-ouest, par une voie plus courte en traversant de petites montagnes. Ce trajet de Pétou à Men-kong fut de trois jours environ.

Men-kong est bâtie sur la rive droite du Lou-tzé-kiang, à quelques lieues au sud de l'embouchure du Ou-kio avec ce fleuve. Disons en passant qu'à cinq ou six jours de marche au nord-ouest de Men-kong se trouve la ville de Song-ngag-kieu-dzong, dont le Dépa a sous ses ordres trois chefs (chel-ngo) : celui de Men-kong, celui de Dza-yul et celui de Djou-pa. Son-ngag-kieu-dzong, dépend du Tay-ynisé, ou gou-

verneur de Kiang-ka, aussi bien que Dzo-gong que nous avons rencontré sur le Ou-kio (1).

De Men-kong à Bonga, il faudra encore trois jours de marche. Comme notre établissement se trouve dans le Rong-ma au sud, nous eûmes à traverser la vallée de Pong-lé qui est assez jolie ; les cinq gros villages qui la peuplent sont riches. Après avoir passé la montagne de Tong-di-la, on gagne les rives du Salouen, Lou-tzé-kiang, grand fleuve sur les bords duquel sont neuf villages assez rapprochés, c'est le Rongma. Nous descendîmes son cours pendant deux jours, sur la rive gauche, et vîmes coucher dans une modeste pagode située à l'embouchure d'une petite rivière, qui prend ses sources au sud et à l'est dans les ravins profonds de la haute montagne couverte de neige appelée en thibétain Do-ke-la, (échelle de pierre) ; en remontant cette petite rivière, on trouve d'abord le village d'Aben, autrefois riche et peuplé, mais qui maintenant ne compte plus que huit familles assez pauvres ; les esclaves compris, il y a 85 habitants. Remontez encore la petite rivière qui vient du sud, vous êtes agréablement surpris de traverser le torrent sur cinq beaux ponts, au lieu d'avoir à vous suspendre à ces cordes dont il a été déjà question. Ici on a assuré l'équilibre par des troncs d'arbres : on sent déjà qu'un air de civilisation a passé au milieu de ces rochers. Après avoir marché pendant quatre heures environ, à un détour assez brusque de la montagne, vous apercevez Bonga !

(1) Le chéonat de Men-kong se divise en trois districts : le Pong-lé et le Kiong-song sur les bords du Ou-kio, près de son embouchure, et le Rongma sur les bords du Lou-tzé-kiang.

Ce voyage de Tcha-mou-to à Bonga, qui a duré du 1^{er} août au 8 septembre 1862, en y comprenant les jours de repos, ne comporte effectivement que vingt-neuf journées de marche.

Telle est la description de cette partie du Kham. Quant aux autres provinces du Thibet, l'abbé Desgodins ne les a pas parcourues; cependant il en peut dire quelques mots, sous toute réserve, d'après les livres chinois, et d'après ce qu'il a appris de voyageurs bien informés.

3^e *Itinéraire de Tcha-mou-to à Lassa.*

(Ecrit d'après les renseignements puisés à diverses sources.)

Le point de départ étant Tcha-mou-to, après trois jours de marche on rencontre une très-haute montagne qu'il faut traverser; ce n'est qu'un anneau de cette longue chaîne qui sépare le Lan-tsang-kiang du Ou-kio. Ceux qui vont de Tcha-mou-to à Lassa rencontrent le Lou-tzé-kiang au pied d'un pic, et le passent sur un beau pont en bois appelé Kia-ya-kiao par les Chinois, et Iel-yé-sam par les Thibétains. Là se termine la province du Kham. La route prend alors une direction sud-ouest jusqu'à Lassa. Voici les principales localités que l'on rencontre : Lo-ron-tson ou Lo-dzong, Chou-pan-to ou Cham-pa-do, Lali ou Laré qui forme, dit-on, le col d'une chaîne de montagnes très-élevées et tellement froides que le mandarin et les Chinois qui devraient y résider, ont obtenu de descendre et de demeurer à Kiam-do ou Guien-da,

qui n'est plus qu'à six ou sept journées de marche de Lassa, capitale du royaume.

On voit que cet itinéraire est très succinct : aussi nous renvoyons à l'ouvrage de M. Huc, et nous nous bornons à ajouter les renseignements suivants :

Au nord de cette route de Tcha-mou-to à Lassa seraient le district appelé par les Chinois Hola ou Sou, et qui consiste dans d'immenses pâturages, et les principautés de Réou-kié, et de San-ché-kieou-tro dont il a déjà été parlé. Au sud de cette même route, on traverse d'abord le royaume de Pomi ou Po-yul, puis Tso-la et le Hong-pou qui touche au Boutan. A l'ouest et à environ huit jours de marche de Lassa, se trouve Tza-chi-leun-bo, résidence d'un grand Lama dont l'autorité égale presque celle du Talai-lama de Lassa ; les Chinois lui donnent le nom de Pan-chan-pou, et les Thibétains celui de Pen-kin-rin-po-kié pour le distinguer du Talai-lama de Lassa qu'ils appellent Guiel-oua-rin-po-kié.

Tra-chi-leun-bo se trouve à peu près au nord du Sikim ; de la frontière de ce pays, en passant par Tin-je ou Ting-ré, il ne faut guère que huit ou dix jours de marche sans fardeaux pour se rendre à Tra-chi-leun-bo ; mais, de cette même frontière à Lassa il y a une route beaucoup plus directe et plus facile, et quand l'abbé Desgodins était à Dargeeling, dans le Sikim, en 1856, des habitants qui avaient fait le voyage lui ont assuré qu'ils pouvaient traverser le Sikim en huit ou neuf jours, puis se rendre dans un temps à peu près égal à Lassa ; maintenant que les Anglais ont entrepris de faire une belle route, dans

Sikin, *en attendant mieux* (1) le voyage doit encore être abrégé.

Enfin à l'ouest de Tra-chi-leun-po se trouve encore une principauté indépendante, dit-on, appelée Sa-kia-gun, et où réside le chef de la secte des Sa-kia-pa ; mais se trouve-t-elle dans le Tsang ou le Ngari, ce point n'a pu être éclairci. C'est, nous l'avons déjà dit, dans cette dernière province du Thibet que prend sa source le grand fleuve qui passe au sud de Lassa ; cette capitale n'est pas sur ses rives, mais sur une petite rivière qui se jette dans le fleuve à une ou deux journées de marche au sud. Ces renseignements, redisons-le, sont transcrits par suite des oui-dire.

Dans l'exercice de son ministère, l'abbé Desgodins fait, pendant les années qui se sont écoulées de 1862 à 1870, un grand nombre d'excursions pour ne pas dire de voyages, notamment sur les bords du Lantsang-kiang. Voici un itinéraire de 1866 de Kiang-ka à la ville de Oui-si.

*4^e Itinéraire de Kiang-ka (Thibet) à Oui-si,
province du Yu-nan (Chine)*

De Kiang-ka, l'on se rend à Gunra en trois journées de marche, en suivant la direction sud. Gunra se trouve au sud-ouest de Patang, sur la rive gauche

(1) Ces trois mots soulignés avec intention disent beaucoup ; après la guerre de 1856, entre le Népal et le Thibet, le Népal exigea pour conditions de la paix qu'on lui livrât deux tzung ou forteresses et leurs territoires dans le Tsang, l'une près du Tingré, l'autre presque sur les bords du Yer-kiou-tsang-po ; la politique anglaise n'a pas été sans doute étrangère à cet arrangement.

du fleuve Lan-tsang-kiang, à 1 degré de longitude à l'est de Bonga, et à environ 1 degré 20 minutes de latitude nord relativement à ce même point, à l'embouchure d'une petite rivière qui vient de la montagne de La-ly-la, à quatre jours de marche. Au sud de Gunra on trouve un point nommé par les Chinois Lieou-tong-kiang, et par les Thibétains Ma-pati. C'était autrefois le dernier poste militaire du Yu-nan : il est abandonné depuis la guerre des Mahométans. Entre les Salines et Lieou-tong-kiang, on suit constamment la rive gauche ; il y a aussi sur la rive droite, une route qu'on dit moins montagneuse, mais qui est plus dangereuse. L'on rencontre cinq à six villages dont quelques-uns assez considérables sont entourés de belles cultures ; à deux jours au sud, il y a des mines de soufre très-abondantes, et de même sur la rive droite. De Lieou-tong-kiang, on remonte sur une étendue d'une vingtaine de kilomètres la petite rivière venant du La-ly-la, jusqu'au village d'Atong, où résident une partie des chefs indigènes ; puis tournant vers le sud, et traversant une montagne peu élevée, on arrive au marché que les Chinois nomment Aten-tzé, et les Thibétains Guieu-dzeu ou Yeu. C'était autrefois la résidence d'un tsin-tsong chinois ou lieutenant qui commandait une centaine de soldats ; l'argent manquant pour la solde depuis la guerre des Mahométans dans le sud, les soldats sont devenus agriculteurs, l'officier est allé chercher fortune ailleurs, et le marché a perdu beaucoup de son importance (1). Il se trouve à Aten-tzé une lamaserie

(1) Depuis trois ou quatre ans le mandarin a été rétabli, mais non la troupe faute de solde ; il y a aussi un mandarin chargé de la douane.

de 100 lamas, qui ne se sont jamais montrés hostiles à la mission. Cette ville est surtout peuplée de Chinois émigrés des pays occupés par les Mahométans. En parcourant encore à peu près la même distance le long de la rivière d'Aten-tzé, on retrouve le Dantsang-kiang au village de Kuin-ta, où il y a un pont de cordes. A partir de ce point les voyageurs sont obligés de se tenir sur la rive gauche, à cause des difficultés que présente la rive droite.

Depuis Lieou-tong-kiang jusque fort avant dans le sud, on trouve de trois en trois lieues, les ruines des anciens postes militaires qui servaient à la correspondance, et qui aujourd'hui sont tous abandonnés. La propriété que le Père Alexandre Biet a achetée d'un petit chef indigène, se trouve à l'ouest du Lantsang-kiang, à l'est de Bonga et de Tcha-mou-tong, cette dernière localité se trouvant sur la droite du Lou-tzé-kiang. Autrement dit, elle est située à peu près vis-à-vis Tsé-djirou, résidence de ce chef.

Quand on est à moitié chemin d'Aten-tzé à Tsé-kou, on peut apercevoir le pic neigeux du *Do-ké-la* au pied duquel l'abbé Desgodins a passé trois ans, tant à Bonga qu'à Aben-songta et Long-pou ; il faut deux jours et demi à trois jours de marche sur la rive gauche pour se rendre d'Aten-tzé à Tsé-kou. En continuant à descendre pendant deux jours sur la rive gauche du Lan-tsang-kiang, on rencontre Yé-tché, où réside l'un des principaux chefs indigènes, et qui commande surtout à la tribu sauvage de Lyssou, favorable aux missionnaires. A deux jours au sud de Yé-tché se

trouve Kang-pou, résidence d'un autre chef indigène; puis à trois jours au sud de ce dernier endroit, sur un affluent du Lan-tsang-kiang, est la ville de Oui-si où résident des mandarins chinois civils et militaires. Cette ville a été également ruinée et brûlée par les Mahométans; elle sort à peine de ses ruines.

Après avoir traversé la chaîne qui sépare le Lan-tsang-kiang du Kin-cha-kiang, au sud-est de Oui-si, on trouve la ville de Ly-kiang, occupée par les révoltés; puis encore au sud-est se trouve Taly, qui est leur capitale. Les distances entre Oui-si, Ly-kiang et Taly, ne sont pas indiquées dans les notes du missionnaire.

Ly-kiang, nommée Sadam par les indigènes et par les Thibétains, était, il y a deux ou trois cents ans, la capitale d'un royaume assez considérable, connu dans l'histoire chinoise sous le nom de Mou-tien-ouang; c'était le royaume des Mossos, ainsi nommé en dérision par les Chinois, mais dont le nom indigène est Nachi, et le nom thibétain Guion.

Ce royaume a été détruit au moment de la conquête du Yu-nan par les Chinois, à la fin du règne de Hang-hi; mais la tribu n'a pas été détruite, car aux Salines la population est encore mosso, et sur les territoires d'Aten-tzé, de Oui-si, et en descendant plus bas, sur les bords du Lan-tsang-kiang, les chefs indigènes sont presque tous encore des Mossos soumis aux mandarins chinois. Les Chinois ont détruit à la même époque le royaume des Min-kia dont la capitale était Taly, et dont le roi portait, pense-t-on, le nom de

Pé-tien-ouang. On peut donc dire que les Mossos et les Min-kia n'existent plus comme nation ; mais qu'on trouve encore de nombreux villages dont les habitants faisant partie de ces peuplades, ont conservé le langage et les mœurs de leurs aïeux.

Outre ces deux tribus, l'on rencontre au sud de Tsé-djirou et à l'ouest du Lan-tsang-kiang, la tribu sauvage des Lyssou, dont une partie s'étend aussi sur la rive droite du Lou-tzé-kiang, au sud des Lou-tsé ou Anongs, et confinée au sud avec la Birmanie, au nord-est avec d'autres tribus sauvages du nord. On trouve encore sur les deux rives du Lan-tsang-kiang, au sud de Tsé-djirou, quelques Lou-tsé émigrés ; des Lamas jeu (nom qui désigne une tribu et non pas la secte des religieux bouddhiques) ; des Thibétains, des Chinois et des débris de quelques petites tribus peu importantes ; le langage, les mœurs et le costume étant différents, on peut juger si ce pays n'a pas l'air d'une tour de Babel ; néanmoins on se comprend, car presque tous les habitants, à quelque caste qu'ils appartiennent, savent plusieurs langues.

RÉSUMÉ DES ITINÉRAIRES.

1° *Résumé de l'itinéraire de l'abbé Desgodins de Ta-tsien-lou à Tcha-mou-to.*

De Ta-tsien-lou ou Tar-tsé-do (Su-tchuen) à Tcha-mou-to, il y a trente jours de marche qui se décomposent ainsi :

Jours.

De Ta-tsien-lou à la haute montagne de Tché-to-chan	2	} 30
De la montagne de Tché-to-chan à la rivière Ya-long-kiang.	3	
Du point où on la traverse (Ho-kéou) à Litang.	3	
De Litang à Patang (7 sur l'itinéraire chinois).	6	
De Patang à Tchrou-pa-long.	1	
De Tchrou-pa-long à Lanten.	2	
De Lanten à Kiang-ka.	2	
De Kiang-ka à Tchra-ya	5	
De Tchra-ya à Tcha-mou-to	6	
Total.	30	

Soit 255 lieues en trente jours, près de huit lieues par jour; l'abbé Desgodins a donc franchi les 255 lieues qui séparent Ta-tsien-lou de Tcha-mou-to en trente journées de marche, non compris les jours de repos. C'est une moyenne d'environ huit lieues par jour, disions-nous. La comparaison que nous allons faire de cet itinéraire avec celui de M. Huc, est la confirmation de ce résultat (1).

(1) La journée de marche fixée à 32 kilomètres développés doit paraître un peu forte dans un pays où les montées et les descentes sont perpétuelles, et où il n'y a jamais 100 mètres de suite d'un terrain horizontal. Voici comment on doit procéder pour évaluer la distance horizontale réelle que l'on parcourt par heure de marche dans cette région à sol tourmenté et à sentiers ardu. — On choisit un trajet d'une difficulté de route moyenne, et autant que possible dirigé du nord au sud ou du sud au nord; on prend la hauteur méridienne du soleil au point de départ, la hauteur méridienne au lieu d'arrivée; la différence en minutes de ces hauteurs, corrigée du changement en déclinaison du soleil pendant le temps écoulé entre les deux observations, donne le nombre de milles géographiques (1852 mètres) parcourus; en divisant ce nombre par le nombre d'heures de marche (dont on peut toujours tenir compte, la journée de marche pouvant varier beaucoup) on a ce qu'à un pas ordinaire, on parcourt horizontalement à l'heure. Cette expérience, répétée plusieurs fois, donne une bonne moyenne qui sert à transformer tous les voyages, toutes les journées de marche en distances connues.

*Itinéraire du voyage de M. Huc, suivi en sens inverse
dans l'année 1846.*

De Tcha-mou-to ou Tsiam-do à Ta-tsien-lou, trente-quatre jours de marche effectifs dont voici le détail :

— De Tsiam-do à Angti, six jours : les stations sont Meng-phon, Pao-lun, Bagoun, Wangsa, Gaya et Angti.		6	
— De Angti à Kiang-tsa, cinq jours qui se décomposent ainsi :			
De Angti à Dja-ya	1	} 5	
De Dja-ya à Adzou-tchang.	2		
De Adzou-tchang à Ché-pan-kéou	1		
De Ché-pan-kéou à Kiang-tsa.	1		
— De Kiang-tsa à Patang, cinq jours qui se décomposent ainsi :			
De Kiang-tsa au Kin-cha-kiang	4	} 5	
Du passage de ce fleuve à Tchrou-pa-long à Patang	1		
— De Patang à Litang, six jours (7 sur l'itinér. chinois) :			
De Patang à la montagne de To-so	2	} 6	
De To-so à Samba	1		
De Samba à Litang	3		
— De Litang à Ta-tsien-lou, huit jours.			8

Les différentes stations de ce dernier trajet ne sont pas suffisamment indiquées ; mais on remarque qu'il est fait mention de la traversée du fleuve Ya-long-kiang, affluent du Kin-cha-kiang, et qu'à une journée de marche plus loin, il y a une grande montagne avant d'arriver à Ta-tsien-lou.

Total. 30

Ainsi il n'y a qu'un écart de quatre jours entre les deux itinéraires ci-dessus.

Ce renseignement du nombre de journées de marche serait insuffisant pour rendre compte des distances, si l'on ne savait pas combien il est possible de faire de lieues dans un jour. Le relevé suivant, extrait du voyage de M. Huc, nous l'apprendra.

	DISTANCES en		NOMBRE DE JOURS		TOTAL des jours du Voyage.
	lieues de 4,000 mètres.	Lys chinois. (1)	de marche	de repos	
De Lassa à Tsiamdo . .	250	2,500	27	9	36
De Tsiamdo à Ta-tsien-lou.	255	2,550	34	15	49
De Lassa à Ta-tsien-lou.	505	5,050	61	24	85

Il résulte en effet d'un passage de son livre que la durée du voyage de Lassa à Ta-tsien-lou a été de près de trois mois, en y comprenant vingt-quatre jours de repos. Pour savoir quelle est en moyenne la distance parcourue par jour, il suffira de diviser 505 par 61 : on a pour résultat huit lieues trois dixièmes par jour de marche ; c'est tout ce que peut faire dans ces chemins difficiles le voyageur qui suit une caravane, et c'est même beaucoup. Les courriers de Lassa à Pékin font effectivement trente-trois lieues par vingt-quatre heures, mais ils voyagent de nuit. L'auteur, en relatant ce fait, ne manque pas de mani-

(1) Le ly chinois vaut 400 mètres ou un dixième de lieue. Voyez le mot Ly, *Dictionnaire universel des Sciences, des Lettres et des Arts*, par M. Bouillet, 1859.

fester son étonnement de voir des courriers voyager de nuit, dans ces montagnes du Thibet, où à chaque pas l'on rencontre d'affreux précipices (1).

En répartissant de même les 255 lieues qui séparent Ta-tsien-lou de Tcha-mou-to, sur les trente jours effectifs de marche qu'a employés l'abbé Desgodins, pour se rendre du premier de ces points à l'autre, on obtient aussi huit lieues par journée, ce qui à une petite fraction près, donne un résultat à peu près identique.

2° *Résumé de l'Itinéraire de l'abbé Desgodins de Tcha-mou-to à Bonga.*

— De Tcha-mou-to à Bonga, trente-deux jours dont voici le détail :

De Tcha-mou-to à Ponda, douze jours qui se décomposent ainsi :

De Tcha-mou-to aux sources du Ou-kio	4	} 12
Des sources du Ou-kio à Ponda	8	
De Ponda à Dzo-gong.		2
De Dzo-gong à Tcha-yul		5
De Tcha-yul à Pétou.		4
De Pétou à Men-kong		3
De Men-kong à l'embouchure de la rivière de Bonga.		2
De cette embouchure à Bonga		1
(De Men-kong à Bonga, trois journées, ou 18 à 20 heures.)		
Total.		29

Le nombre de jours employés pour venir de Tcha-mou-to à Bonga a donc été de 29 au moins très-

(1) Pour l'indication des distances, voir les pages 445, 453 et 511 du 2^e volume de M. Huc, édition de 1853.

approximativement, ce qui représente 232 lieues, en calculant sur huit lieues par jour suivant la base adoptée.

3° *Résumé de l'itinéraire de Tcha-mou-to à Lassa, d'après des renseignements recueillis par l'abbé Desgodins.*

De Tcha-mou-to à Lassa, vingt-sept jours qui se décomposent ainsi :

De Tcha-mou-to à Kia-yu-kiao	5
De Kia-yu-kiao à Chopan-do	2
De Chopan-do à la montagne de Laré.	8
De Laré à Kiamda.	5
De Kiamda à Lassa	7
Total.	<u>27</u>

Ce chiffre est le même que celui qui est indiqué par M. Huc.

4° *Résumé de l'itinéraire de l'abbé Desgodins de Kiang-ka (Thibet) à Oui-si (Chine.)*

— De Kiang-ka à Oui-si, dix-huit jours qui se décomposent ainsi :

De Kiang-ka à Gunra	3
De Gunra à Lieou-tong-kiang	4
De Lieou-tong-kiang à Aten-tzé.	1
D'Aten-tzé à Tsé-kou	3
De Tsé-kou à Yé-tché	2
De Yé-tché à Kang-pou.	2
De Kang-pou à Oui-si	3
Total.	<u>18</u>

Plus loin la distance de Oui-si à Li-kiang n'est pas

déterminée en journées de marche; de Ly-kiang à Taly, elle ne l'est pas non plus.

Bien que nous n'ayons pas donné plus haut le détail de l'itinéraire de Patang à Yer-ka-lo, nous en plaçons le résumé.

*5° Résumé de l'itinéraire de Patang à Yer-ka-lo,
par l'abbé Desgodins.*

— De Patang à Yer-ka-lo, six jours qui se décomposent ainsi :

		Jours.
De Patang à Throu-pa-long (en thibétain Rio-pa-rong).	9 lieues.	1
De Tchrou-pa-long à Hêtao (en thibétain Terga-ting)	7	1
De Terga-ting à Ko-ou	4 1/2	1
De Ko-ou à Guia-gni-ting.	7	1
De Guia-gni-ting à Ngeu-kiop.	6 1/2	1
De Ngeu-kiop à Yer-ka-lo	8	1
Total. . .	42 lieues.	6

Dans la rédaction des itinéraires, en vue d'indiquer à quelle distance une ville se trouve d'une autre, nous avons pris la journée de marche pour unité de mesure; mais comme le chemin que l'on parcourt pour se rendre de l'un de ces points à l'autre n'est pas en ligne droite, qu'il peut au contraire présenter un certain nombre de sinuosités plus ou moins prononcées, suivant la nécessité de contourner des montagnes ou de les franchir au moyen de lacets, il convient de faire remarquer ici, qu'en cheminant d'un lieu à un autre, bien qu'on fasse un certain nombre de lieues par journée, on ne se déplace réellement sur la droite

qui sépare ces deux points que d'une quantité qui peut être beaucoup moindre (1).

§ 4. EXTRAITS D'UNE LETTRE DE L'ABBÉ DESGODINS, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE AU THIBET,

Inserée dans le Bulletin de la Société de géographie d'octobre 1869 (2).

« Tcha-mou-tong (tribu des Arrou), le 27 décembre 1864.

« D'après la plupart des cartes, le grand fleuve du Thibet qui passe un peu au sud de Lassa, va se jeter

(1) C'est au moyen des hauteurs méridiennes du soleil prises aux deux extrémités de sa base d'opération quand il a entrepris son immense travail de Géodésie, que M. d'Abbadie a pu en déterminer la longueur. (*Voir l'Année géographique, 6^e année, 1867, page 93*). Il ne pouvait, en effet, dans un pays sauvage comme l'Abyssinie, songer à mesurer sur le terrain une base, d'une étendue un peu considérable; il n'avait d'autre moyen que de la mesurer sur le ciel. Il a pris pour point de départ et d'arrivée les monts Dixa et Saloda, situés par 14° 59' et par 14° 11' minutes de latitude, placés sur une ligne qui fait un angle d'environ 22 degrés avec la méridienne; la différence est de 48 minutes. La longueur de la base s'est donc trouvée de 48×1852 mètres ou 88 kilomètres 896 mètres.

La méthode de M. d'Abbadie, appliquée à l'itinéraire de Patang à Yer-ka-lo donne pour résultat :

Latitude de Patang	29° 57' 50"
Id. de Yer-ka-lo.	28° 58' 56"
Différence qui représente 109 kil. 083 mètres.	0° 58' 54"

D'où l'on peut faire le rapprochement qui suit : les 42 lieues ou 168 kilomètres développés sont représentés par la ligne droite de 109,083 mètres, — autrement dit

$$\frac{168 \text{ k}}{6 \text{ jours}} = 28 \text{ kil. développés par jour de marche}$$

$$\frac{109 \text{ k}}{6 \text{ jours}} = 18 \text{ kil. en ligne droite par jour, c'est environ un tiers de réduction.}$$

(2) Cette lettre était adressée à M. Henry Desgodins, neveu du missionnaire. Il y a lieu de regretter que l'auteur n'ait pas indiqué

dans le Brahmapoutra. C'est une grande erreur ; pour moi je suis convaincu que le Brahmapoutra prend sa source dans l'Hymalaya, entre la chaîne des neiges perpétuelles et la chaîne qui lui est parallèle au sud, et se prolonge jusqu'à l'extrémité est de l'Assam. Il prendrait ainsi sa source principale dans le Boutan, traverserait la tribu sauvage des Slò, que les Anglais appellent Abor, puis celle des Nahong, que les Anglais appellent Michmis, et enfin l'Assam.

« Que nous allions au nord, à l'est ou au sud, toujours des montagnes auprès desquelles celles de la Lorraine, les Vosges même, ne paraîtraient que comme des taupinières.

« Au nord-est sont les Michmis qui, en 1854, ont tué MM. KRICK et BOURRI, mes confrères, tandis qu'ils traversaient leurs territoires. En passant par la tribu des Sing-pho, qui se nomment, je crois, en langue du pays, les Mou-oua, et qui sont situés au midi des Michmis, nous arriverions peut-être trop au sud du pays de Tcha-mou-tong, où nous voulons aller. Y a-t-il entre les Michmis et les Sing-pho quelque autre tribu de sauvages sur l'Hymalaya ? Je l'ignore. Escaladons, à l'est de l'Assam, une très-haute chaîne de

le temps employé à parcourir les distances ; qu'il n'ait pas, non plus, recueilli et consigné les opinions indigènes au sujet de l'Iraouaddy et du Brahmapoutra. En l'état actuel de la question, l'opinion contraire à celle de l'abbé Desgodins semble étayée de preuves plus solides. (Rédaction.)

Pour nous, nous croyons devoir rappeler ici que dans des notes nouvelles, qui datent de 1869, l'abbé Desgodins revient sur son affirmation, et qu'il annonce, que d'après de nouveaux renseignements, la question reste indécise entre les deux fleuves. Mais ces derniers renseignements, qui n'ont pu être communiqués à la rédaction du bulletin avant son impression, ont été depuis transmis au ministère de la marine et des colonies.

montagnes qui est bien le retour de l'Hymalaya ; nous la descendrons pendant quelques jours, par des chemins que les Indiens appellent Bérika-rensta (route des Chèvres), et les Thibétains Djeou-gué-lam (route de Singe.)

« Au pied de cette première chaîne de montagnes, sur le versant est, nous trouvons un large fleuve encaissé dans d'énormes rochers; ils forment d'un côté la base de la montagne que nous venons de franchir, et de l'autre la base d'une autre chaîne de montagnes appelée Liquem-lin, qui se dirige vers le sud-est et va se terminer en Birmanie. Par ces deux massifs, le fleuve, sur les bords duquel nous sommes arrivés et qui se nomme, en Birmanie, Iraouaddy, tandis qu'il porte, au Thibet, le nom de Yar-kio-tzang-pô, est donc bien séparé du Brahmapoutra aussi bien que tous les autres fleuves que nous rencontrerons à l'est. Les grandes barques des Birmans le remontent jusque chez les Mou-oua ou Sing-pho, ce qui suppose qu'au sud son cours est assez calme, tandis que plus au nord il est trop encaissé dans les rochers et encombré d'obstacles.

« Dans ces pays sauvages, ce ne sont pas les grands fleuves qui forment les limites des pays, mais les crêtes des montagnes; donc, pour sortir de chez les Michmis ou Naong et de chez les Sing-pho ou Mou-oua, il nous faut traverser la chaîne de montagnes dont je viens de parler; comme le sommet en est presque partout couvert de neige, à l'exception de quelques passages, il nous faut dépenser autant de force, de courage et de patience que pour traverser l'Hymalaya. Le coup d'œil du point le plus

élevé de cette traversée est magnifique; mais, comme sur ces hauteurs tout est gelé même au mois d'août, comme il n'y a pas l'ombre de végétation et comme on n'y trouve rien à boire ni à manger, hâtons-nous de descendre dans la vallée suivante, moins profonde et moins sombre que celle de l'Iraouaddy; la rivière qui y coule étant moins large ne vient donc pas de si loin, elle prend sa source dans le petit royaume indépendant et thibétain de Po-mi ou Po-aul; divisée d'abord en deux petites rivières qui se réunissent dans la sous-préfecture thibétaine de Dza-yul, elle coule au sud-est, entre l'Iraouaddy auquel elle va se joindre en Birmanie vers Bamo et le Lou-tzé-kiang, que nous trouvons plus à l'est. Sur ses bords habitent une grande quantité de petites tribus : Telou, Didjou, Kutzé, Remepang, Anamjul, Apo; ces derniers, au sud, touchent à la Birmanie à laquelle ils paient tribut. A l'est des Didjou et des Telou, qui sont les plus septentrionaux de ces sauvages, on passe encore une petite montagne pour arriver dans une vallée occupée par les Terou, que les Thibétains appellent Kiong et Ba-yul, et les Chinois Pagni (1). Enfin, après avoir encore traversé cette tribu des Terou, il faut de nouveau passer une chaîne de montagnes neigeuses parallèle à la première; aussi, toutes les tribus dont je viens de parler occupent un pays assez élevé, un plateau, mais un plateau qui n'est rien moins que plat, il est coupé de vallées.

(1) Je crois que c'est Pa-i qu'il faut lire: (i signifie sauvages ou barbares). C'est une tribu très-répendue dans le Yun-nan et sur les bords du Kin-cha-kiang.

« Nous voici arrivés au sommet de la chaîne de montagnes qui fait la limite orientale des Terou. Si loin que nous puissions jeter nos regards vers le nord-est et le sud-est, nous apercevons au milieu de ce monde de montagnes une grande vallée sombre et profonde ; c'est à peu près le même coup d'œil que du haut de l'Hymalaya, quand l'Iraouaddy roulait à nos pieds, à quelques jours d'une descente rapide. En regardant vers l'est, nous voyons encore à nos pieds un très-grand fleuve au bord duquel nous arriverons après deux grands jours de marche : c'est le Lou-tsé-kiang des Chinois et le Ngheu-kio des Thibétains. Il prend sa source au nord-ouest du Thibet dans les monts Kouen-lun, se dirige d'abord à l'est jusque vers 90 degrés de longitude est, puis tourne vers le sud-est jusque vers 27 degrés de latitude nord, et descend ensuite au sud, un peu ouest, par la Birmanie, pour se jeter dans la mer à Martaban. Quant à moi, j'ai suivi le cours du fleuve depuis 32 degrés jusque vers 28 degrés de latitude septentrionale, et je puis affirmer, par expérience, qu'il ne va pas se jeter dans le Brahmapoutra à travers l'Hymalaya et l'Iraouaddy, comme le veulent certains géographes. De plus, ici, tous les habitants disent bien que c'est le Mé-noup-guel-pô, c'est-à-dire le fleuve de Birmanie. En suivant une gorge profonde au bas de laquelle coule un gros ruisseau, nous passerons de chez les Terou chez les Arrou, dont la capitale est Tcha-mou-tong. Le lama, chef du pays, qui est un bon vivant et l'un de nos amis, nous offre l'hospitalité. Nous avons mis quinze jours pour venir de l'Assam jusqu'ici.

« Traversons seulement une plaine toute plantée de riz; et à environ 200 pieds au-dessous de nous, roule le Lou-tsé-kiang ou Ngheu-kio; on y arrive par une pente assez douce où l'on cultive le maïs, le sarrasin, un peu de blé et d'orge; à notre gauche, c'est-à-dire au nord, deux gros rochers nous cachent la vue, mais à droite et à gauche sur le bord du fleuve, sont quelques plaines cultivées et quatre ou cinq petits villages; en remontant pendant un bon jour de marche, nous arriverions à un endroit où le fleuve fait un coude, plus vers le nord: cet endroit se nomme en thibétain Ma-kio-yong. C'est la limite du Thibet proprement dit et du district thibétain du Tsa-rong situé à la pointe sud-est du royaume de Lassa. Le chemin au bord du fleuve n'étant qu'un vrai *casse-cou* qu'il faut traverser en passant de roche en roche au moyen d'échelles, ce chemin n'étant d'ailleurs praticable que pendant l'hiver, il y a une autre grande route, large d'un pied en moyenne (c'est magnifique pour le pays), qui conduit au Thibet. Après avoir passé le fleuve à cinq lieues d'ici, soit en barque pendant l'hiver, soit par le pont de cordes en été, on prend une vallée située sur la rive gauche, et en se dirigeant droit au nord on passe en deux jours une assez haute montagne au pied de laquelle est Songta. En franchissant la même montagne un peu plus au nord-est, on tombe dans la petite vallée de Bonga, où est encore notre premier établissement au Thibet. Cette montagne, dont je viens d'indiquer les deux passages qui donnent sur le Thibet, n'est qu'une ramification de la haute chaîne neigeuse appelée Do-ké-la, ou échelle de pierre; ce

nom même donne une idée de la hauteur et de l'escarpement de la chaîne.

« Le Do-ké-la, qui est un grand lieu de pèlerinage où les Thibétains vont adorer le génie de Kaou-ker-bo (la neige blanche), est aussi un passage pour aller du Thibet au Yun-nan, province chinoise. De plus, le Do-ké-la n'est que le point culminant d'une longue chaîne de montagnes presque partout couvertes de neiges persistantes, qui vient du Kouen-lun au nord-ouest du Thibet, se dirige parallèlement à la chaîne que nous avons déjà traversée entre l'Iraouaddy et le Lou-tsé-kiang, et se prolongeant au sud, un peu est, atteint les royaumes de Siam et d'An-nam. Si nous traversions cette chaîne par le passage que l'on nomme Jong-dzong, nous aurions là, arrivés au sommet, un pied sur le Yun-nan, l'autre sur le territoire des Lou-tsé ou Arrou, et nous tournant vers le nord, nous verrions à notre gauche, c'est-à-dire à l'ouest, le Lou-tsé-kiang ou Ngheu-kio, à notre droite, c'est-à-dire à l'est, le Lan-tsang-kiang ou Mé-kong, qui prend sa source, lui aussi, dans les monts Kouen-lun près du Kou-kou-noor, suit une direction parallèle à celle du Ngheu-kio, et va se jeter dans la mer de Chine au sud de Saïgon. Nous voilà donc bien limités déjà de trois côtés, à l'ouest les Pagai et autres tribus sauvages; au nord, le district thibétain du Tsaron; à l'est, le pays du Yun-nan que l'on nomme Kien-tchang, en un mot la Chine. Au sud, à quatre ou cinq jours de marche, toujours sur les bords du Ngheu-kio ou Lou-tsé-kiang, nous rencontrons la cruelle tribu sauvage des Lissou, qui s'étend bien loin et nous barre le passage. »

RÉSUMÉ ET CONCLUSION (1).

Telles sont les notes géographiques que nous avons tirées de la correspondance de l'abbé Desgodins; nous nous sommes attachés soigneusement à distinguer dans la rédaction les passages dans lesquels c'est lui-même qui parle, et, autant que possible, nous avons mis les noms cités dans le texte en harmonie avec ceux qui figurent sur sa carte. Toutefois, on ne se dissimule pas, qu'il reste encore à désirer sous ce rapport (2).

En somme toutes ces notions ne forment pas corps, mais elles pourront aller se joindre aux documents qui existent déjà, soit dans les bibliothèques publiques, soit au ministère des affaires étrangères où ils sont souvent ignorés, il faut le dire. Ceci posé, il est

(1) Nous nous bornons ici à reproduire ce qui est relatif à la géographie, reportant à l'appendice qui termine ce volume une autre lettre que la société de géographie a également fait l'honneur à l'abbé Desgodins de reproduire.

(2) On peut citer quelques villes qui ont conservé leur nom à travers les âges et les révolutions, mais combien de peuples et de royaumes ont perdu le leur, de sorte qu'il en résulte une confusion fatigante pour l'esprit, quand il s'agit de comparer la géographie ancienne et la nouvelle. De nos jours la confusion ne tend qu'à s'augmenter, à cause de la diversité des noms que chaque auteur se plaît à donner à une ville ou à un même fleuve. On ne s'accorde pas sur la manière d'orthographier ces noms; c'est ainsi, en ce qui concerne le Mé-kong, qui arrose la basse Cochinchine qu'on peut relever les nombreuses dénominations suivantes, très-différentes, quoique prises sur un petit nombre de cartes: Me-kong, Lan-tsang-kiang, Mecon, Putusong, Bourong, May-kong, May-kaoung, Matsho, Lan-tsan, Ho, Mei-kong, Menam, Suchon, Satchen, Sou-ong-kong, Latché, Cambodje, et on citerait bien d'autres exemples; n'y a-t-il pas de quoi faire reculer devant l'étude de la géographie?

entendu que l'abbé Desgodins n'a pas eu la pensée de faire à lui seul un travail aussi considérable que celui de la géographie du Thibet, même limité à la province du Kham; on verra probablement plusieurs générations s'écouler avant d'avoir une bonne carte de cette contrée. Déposer les matériaux en lieu sûr et entre les mains d'hommes compétents, là, où réunis à d'autres ils pourront servir de base à l'édifice, en livrer dès à présent les principaux au public, voilà tout ce qu'il faut avoir en vue pour le moment.

En ce qui concerne le travail qui nous occupe, nous croyons devoir présenter quelques observations :

L'abbé Desgodins a pris la position de Bonga, comme point de départ, pour représenter sur sa carte celles des villes qu'il a visitées, en déterminant approximativement leur longitude et leur latitude par rapport à ce point.

Nous adoptons donc le méridien de Bonga, pour l'origine des longitudes, c'est-à-dire que nous le prenons pour zéro, et nous comptons les longitudes, à partir de ce méridien de degrés en degrés, tant à l'est qu'à l'ouest, De même nous comptons les latitudes à partir de Bonga, en les indiquant de degrés en degrés, tant au nord qu'au sud.

De cette manière, bien que nous ne préjugions rien sur la position exacte de Bonga, on n'en trouvera pas moins sur cette carte les indications qui permettent de connaître les positions relatives des diverses localités comprises dans la région du Thibet qu'il a explorée, et qui embrasse une étendue de cinq degrés en latitude, (un degré au sud de Bonga et quatre degrés au nord), sur à peu près cinq degrés en lon-

gitude (trois degrés à l'est de Bonga et deux à l'ouest).

Plus tard lorsque de nouvelles explorations faites, soit par les missionnaires, soit par d'autres voyageurs, auront permis de déterminer la longitude de Bonga, et celle de points importants, relativement au méridien de Paris, ainsi que leur latitude, il sera facile, au moyen de la carte de l'abbé Desgodins, d'apprécier approximativement la position des diverses localités qui figurent sur cette carte, dans laquelle il s'est appliqué surtout à indiquer les limites des états et le cours des fleuves, se dispensant de représenter les diverses chaînes de montagnes, afin d'éviter une trop grande confusion.

Nous ne voudrions pas que le lecteur se méprit au sujet de l'exactitude que peut présenter la carte dont nous parlons, et nous devons dire un mot des moyens que l'abbé Desgodins a dû employer, à défaut d'instruments précis et de connaissances spéciales, pour parvenir à déterminer la position des divers centres de population; il est évident d'ailleurs que toute opération géodésique aurait éveillé les soupçons, et provoqué une expulsion immédiate.

On se souvient que dans les itinéraires, pour trouver la position d'une ville, il a dû s'orienter approximativement pour se rendre dans cette ville, et que quant aux distances, il a dû les évaluer en *journée de marche* prise pour unité, en admettant que dans cette journée il pouvait parcourir en moyenne une distance de 32 kilomètres.

Nous devons le reconnaître, ces moyens manquent complètement de précision, mais nous pouvons faire

remarquer que M. le général Daumas, pour dresser la carte du grand désert de Tombouctou, employait des moyens analogues : quand un Arabe arrivait à Alger, il le questionnait, et lui demandait combien de journées il avait mises pour se rendre de tel point à tel autre point, etc., etc.; les renseignements obtenus se contrôlaient les uns les autres, de sorte qu'après quelques années la carte s'est trouvée d'une exactitude suffisante.

Ce que nous venons de dire se rapporte aux moyens d'exécution employés pour la carte, mais il peut être bon de voir comment s'est faite l'exploration du Thibet, en ajoutant que l'abbé Desgodins, au début de ses voyages, a cherché, après avoir traversé les Indes, à pénétrer dans le Thibet par l'ouest : que revenu sur ses pas, il a dû se rendre en Chine par mer et venir aborder le Thibet par l'est, et enfin que, dans les derniers temps il a gagné le sud de cette contrée. Il en résulte que, s'il a pu effectivement recueillir des documents utiles sur ces différents points, ces documents ne sont pas réunis les uns aux autres d'une manière aussi correcte qu'on pourrait le désirer.

Disons encore que non-seulement ses explorations dans le sud du Thibet ne sont pas soudées à celles qu'a faites l'expédition scientifique du Me-kong, mais qu'il ne saurait indiquer à quelle distance cette expédition s'est rapprochée de lui, la détermination des longitudes et des latitudes des points explorés pourra seule résoudre cette question. Des observations de la latitude de Yer-ka-lo, résidence actuelle de l'abbé Desgodins, ont été faites par lui en 1870, elles ont

donné pour résultat approximatif moyen 28° 58' 56'' de latitude nord. Il en résulterait que l'expédition scientifique du Mé-kong a laissé Yer-ka-lo à trois degrés, et Bonga à environ deux degrés au nord. On se rappelle qu'elle a déterminé, en 1868, la latitude de Taly à 25° 44' 30''; il a trouvé aussi la latitude de Patang de 39° 57' 30'', ce qui concorde assez avec la généralité des cartes.

Quant aux cartes que l'on possède de ces contrées, nous répétons que leurs éditeurs ne sont pas d'accord entre eux, ni même avec leurs propres publications, parce que leur rôle se borne à faire connaître au public les renseignements qu'on leur apporte, mais dont ils garantissent d'autant moins l'exactitude, qu'il s'agit de pays qui sont encore presque inconnus. La société de géographie, pour éviter ces divergences, ne pourrait rien faire de mieux que de publier une carte exacte; mais elle ne saurait y parvenir tant qu'elle n'aura pas de documents positifs sanctionnés par une critique éclairée (1).

En ce qui concerne l'importante question Iraouaddy-Bramapoutre, la partie du cours qui laisse encore du doute est indiquée par une ligne ponctuée; cependant nous avons vu qu'elle est sur le point de rece-

(1) L'abbé Desgodins signale comme très-bonne, *pour les pays qui correspondent à sa carte*, la 5^e feuille (Asie) de l'Atlas élémentaire simplifié de géographie ancienne et moderne par E. Soulier (de Sauve) professeur, et Andriveau-Goujon. Paris rue du Bac 21. Il regarde au contraire comme très-fausse, pour la même région, la carte physique et politique de l'Asie, publiée par Andriveau-Goujon, Paris 1855. Dans plusieurs passages du tome I, de son voyage en Tartarie, M. Huc fait l'éloge de la carte de l'*Empire Chinois*, de Andriveau-Goujon. Voir par exemple pages 53 et 383, du tome I, Voyage en Tartarie et au Thibet.

voir une solution par suite du résultat d'explorations récentes. D'ailleurs, elle a été discutée très-soigneusement dans le grand ouvrage du capitaine Yale sur la Birmanie (1). De nombreux mémoires sur ce sujet ont été insérés dans les recueils de sociétés savantes, en sorte qu'une nouvelle discussion de notre part et assise sur des renseignements incomplets, serait ici tout à fait hors de propos, et nous amènerait à discuter le système, très-contestable d'ailleurs, de Laval-lée; nous voulons parler des groupes de montagnes qui, selon lui, ouvrent entre eux *des brèches* pour laisser s'écouler les fleuves qui naissent dans les plateaux du Thibet; quant au tracé général de ces grands fleuves, on peut compter sur la carte jointe à cette notice.

En terminant, nous devons faire des vœux pour que des explorateurs instruits et courageux puissent visiter un jour ces contrées inconnues, et enrichir la science de nouveaux documents plus précis; ce sera là vraisemblablement l'une des œuvres des missionnaires, seuls Européens qui aient pu jusqu'à présent pénétrer aussi loin. Ils ouvriront ainsi de nouvelles voies au commerce, tout en poursuivant le but qu'ils se proposent d'atteindre : initier les peuples de l'Asie à une religion bienfaisante et civilisatrice.

(1) Relation de la mission de 1855 à la cour d'Ava, pour le règlement des conditions de la paix entre le gouvernement de Calcutta et le roi Barman. Londres 1858, accompagnée d'une carte. Londres 1857. Prix, 65 fr.

CHAPITRE II.

POLITIQUE ET ADMINISTRATION.

Conquête du Thibet par les Chinois (1). Le royaume du Thibet, conquis par les armes chinoises, relève du gouvernement de Pékin.

« Le père du premier prince Mandchou qui fit la conquête de la Chine en 1644, avait soumis le Thibet dès l'année 1640. Quand son fils Chouen-tché fut empereur à Pékin, il donna le Thibet au Talé-lama Nga-ouang-lo-zong-guia-mtso, pour le remercier d'avoir prédit l'avènement de la dynastie Mandchoue au trône impérial de Chine. Mais ce ne fut pas un don entièrement à titre gratuit; le rusé Chinois se réservant, bien entendu, le droit de s'immiscer plus ou moins dans les affaires de son heureux prophète, devenu roi par sa grâce.

« Sous les successeurs de Nga-ouang, et sous Kang-ki successeur de Chouen-tché, cette immixtion dans le gouvernement thibétain occasionna de nombreux conflits et même des révoltes contre les Chinois éta-

(1) Les renseignements qui suivent sont extraits d'une lettre de l'abbé Desgodins, datée de Gunra frontière du Thibet, le 19 décembre 1866; ils ont été insérés dans les nos 12 et 13 des *Missions catholiques*, 1868, et ont été reproduits par plusieurs journaux de Paris et de la province.

blis au Thibet : aussi l'empereur Kang-ki dans la quarante-septième année de son règne fut-il obligé de déclarer la guerre au Thibet.

« Il chargea de cette expédition le général Yo-long-yé, qui partit du Su-tchuen à la tête de 800 hommes aguerris. Arrivé sur les bords de la rivière nommée Tay-tou-ho, à deux journées de Ta-tsien-lou, il touchait à la frontière des pays thibétains donnés par Chouen-tché au Talé-lama. Il fit construire sur cette rivière un pont de fer qui existe encore, et pour lequel chacune des treize provinces dont se composait alors l'empire chinois dut fournir une chaîne. Cette première barrière franchie, Yo-kong-yé s'avança rapidement par Ta-tsien-lou, Litang et Patang. Il était maître de ce dernier poste la quarante-huitième année du règne de Kang-ki, comme l'atteste une inscription qu'on lit encore sur une pierre placée au milieu de la Lamaserie.

Gouvernement issu de la conquête. Organisation du pouvoir.—« Arrivé en vainqueur à H'Lassa, ce général força les Thibétains à accepter ses conditions ; il fixa de nouvelles limites et régla l'administration chinoise et thibétaine telle qu'elle existe aujourd'hui. La cinquante-deuxième année de Kang-ki, c'est-à-dire en 1703, la guerre était finie, et le Thibet devenu tributaire de la Chine, n'a jamais cessé depuis lors d'être soumis à l'administration chinoise.

« Toutefois, la Chine conserva une autorité indigène dans le Thibet, mais elle s'arrangea de manière à la tenir sous sa main. En effet, il y a bien au Thibet un Talé-lama chef de la religion boudhique, mais il ne s'occupe guère du gouvernement temporel. Près de

lui est placé le roi de H'Lassa qui est censé gouverner. Au-dessous de lui sont quatre ka-lun ou ministres, qui ont sous leurs ordres seize grands mandarins dont les attributions sont ainsi réparties : quatre sont chargés de l'administration civile, quatre de l'administration militaire, quatre de la justice, et quatre des finances. Ces grands mandarins, qui résident ordinairement à H'Lassa, forment le gouvernement indigène.

« Cette hiérarchie semble, au premier coup d'œil, prouver l'indépendance du gouvernement thibétain : il n'en est rien. Le Talé-lama, que sa prétendue divinité devrait élever au-dessus de tout contrôle humain, a besoin, après avoir été choisi entre trois prétendants par l'ambassadeur chinois, d'un diplôme bien en règle de l'empereur de Chine, le roi. Les ka-lun et les seize grands mandarins ne peuvent non plus exercer leurs charges, qui toutes sont électives, sans un brevet impérial. Même après leur nomination, ces élus sont révocables au gré de l'empereur.

« Dans les cas urgents, l'ambassadeur chinois à H'Lassa, ne se gêne pas pour se défaire d'un roi ou d'un ka-lun; le coup fait, il en informe son céleste maître. Ki-chan prenait cette liberté, il y a vingt et un ans, sans que les Thibétains y trouvassent à redire. Cela est tout naturel, puisque Talé-lama, roi et ka-lun, reçoivent de l'empereur un traitement annuel. C'est l'empereur aussi qui leur donne le sceau dont ils se servent, et le globule, signe distinctif des dignités reçues du chef de l'empire, est porté par les mandarins thibétains.

« Outre que cette autorité indigène est toute de

fabrique chinoise, elle est de plus sous la griffe chinoise, car le gouvernement de Pékin entretient continuellement à H'Lassa deux ambassadeurs qui portent le titre officiel de kin-tchay-tchou-tsang-pan-seta-tchen, c'est-à-dire honorable envoyé résident au Thibet, grand officier administrateur (ou traitant les affaires). Le titre de kin-tchay, dont la traduction littérale est honorable légat, ne doit pas être pris dans le sens de notre mot français, ambassadeur; il a une signification bien plus étendue, déterminée par les mots pan-se-ta-tchen, c'est-à-dire qui traite les affaires, qui gouverne. Aussi, un kin-tchay à H'Lassa est-il bien plus grand qu'un roi et tous ses ministres. En voici la preuve :

«Un nouveau kin-tchay arrive-t-il à H'Lassa, les kalun et autres mandarins thibétains sont obligés d'aller le recevoir à une journée de distance; le roi lui-même va à sa rencontre à quatre ou cinq lieues de la ville, se prosterne devant le grand légat et le conduit à son palais. Chaque mois, au premier et au quinzième jour de la lune, il doit faire une visite à M. l'ambassadeur qui ne se dérange pas pour la lui rendre. Cependant le légat de Pékin à H'Lassa n'est ordinairement qu'un mandarin mandchou, de grade inférieur, auquel on permet de porter, durant ses fonctions seulement, le globule rouge et le titre de ta-jen (grand homme), afin de frapper davantage l'esprit des Thibétains. D'autres fois c'est un grand mandarin en disgrâce qu'on envoie faire pénitence chez les barbares.

« Ces usages pourraient n'avoir, à notre point de vue, que l'importance d'une simple affaire d'étiquette,

mais il ne faut pas juger les orientaux au point de vue français. Ce qui nous semble bagatelle ou chose d'étiquette est chez eux l'expression d'un dogme politique.

Rapports entre le roi de Lassa et l'empereur de la Chine.—« Le roi de H'Lassa n'est pas libre de correspondre directement avec l'empereur de Chine ; s'il a des communications à lui adresser, il doit supplier le Kin-tchay de faire la demande ; l'empereur ne daigne pas écrire à son vassal roi, mais il envoie ses ordres à l'ambassadeur qui les transmet au pauvre roi du Thibet dont la réponse invariable est « la-sola, c'est parfait. » Il n'y a réellement rien autre à répliquer au fils du Ciel. Si le roi est réduit à cette humiliante dépendance, on peut juger de la considération accordée aux mandarins inférieurs.

Administration des quatre principautés enclavées dans le Thibet et indépendantes du roi de Lassa. — « Voilà pour le gouvernement établi à H'Lassa. Il y a plus, les ambassadeurs administrent par eux-mêmes quatre grandes principautés enclavées dans le royaume, et relevant directement de l'empereur de Chine. Ce sont les principautés de Tra-ya, de Tchamou-to, à l'est, et celles de Tra-chi-lun-bo, et de Sakia-kong-ma, à l'ouest. En outre un petit mandarin chinois, résidant à H'Lassa, gouverne plusieurs petites principautés disséminées dans le Thibet et entièrement indépendantes du roi de H'Lassa. Ces grandes et petites principautés réunies formeraient au moins la moitié de ce que nous appelons en Europe le royaume du Thibet. Selon les idées européennes, cet amalgame de pouvoirs est extraordinaire et même

ridicule; dans l'esprit des Chinois, c'est un coup de fine et profonde politique. Ils savent très-bien diviser pour régner.

Armée chinoise entretenue au Thibet. Service des payeurs. Administration de la justice. — « Jusqu'ici je suis resté à la capitale; maintenant, faisons quelques excursions.

« Depuis la conquête, la Chine a toujours entretenu et entretient encore, dans le royaume de H'Lassa, une garnison soldée au nom de l'Empereur, par le trésor du Su-tchuen. Cette armée se compose à peu près de 4,000 hommes distribués dans tous les postes les plus importants de la grande route, depuis Kiangka jusqu'à Tin-je sur la frontière du Népal. Les centres disséminent ensuite leurs soldats dans les stations secondaires pour porter la correspondance. Chaque bureau de poste chinois a, pour l'aider, un bureau de poste thibétain, sous les ordres d'un petit mandarin chinois. Ces soldats postillons doivent aussi veiller à la tranquillité publique.

« Les deux principaux chefs de l'armée chinoise au Thibet sont deux tong-ling ou colonels, dont l'un réside à Tcha-mou-to, et l'autre à H'Lassa.

« Dans les commencements de l'occupation, tout était encore pour ainsi dire à l'état de siège, c'était le tong-ling de Tcha-mou-to qui gouvernait militairement. Mais depuis que la soumission du pays a été complète, le gouvernement chinois a transféré son autorité suprême aux deux ambassadeurs de H'Lassa, et maintenant les tong-ling ne gouvernent plus que leurs officiers et leurs soldats. Ils sont chargés de faire le service de la poste aux lettres, de surveiller

le pays et de poursuivre les brigands qu'ils livrent aux mandarins civils chinois. En temps de paix, les soldats ne sont guère que les domestiques de leurs officiers ; mais dans un cas de nécessité, ils devraient prendre leur fusil à mèche, leur sabre rouillé ou leur lance ébréchée, pour défendre le drapeau chinois, s'il était menacé au Thibet.

« Tous les officiers et soldats chinois de service au Thibet sont censés sur le pied de guerre, et reçoivent une double paie, l'une au Thibet, l'autre en Chine, où ils sont toujours portés sur les cadres de l'armée impériale.

« Ces braves reçoivent leur solde du tao-tay de Ya-tcheou, dans le Su-tchuen. En qualité de payeur général, ce haut fonctionnaire peut donner des ordres dans tout le Thibet, même pour les affaires civiles. Il envoie la solde à quatre leang-tay ou payeurs particuliers, qui résident à Tcha-mou-to, La-ly, H'Lassa et Tra-chi-lun-bo ; ceux-ci la distribuent aux officiers et aux soldats. Ce sont eux aussi qui jugent les procès entre Chinois établis au Thibet. Si le procès est entre Chinois et Thibétains, il ressort encore de leur tribunal. Mais si le procès est entre Thibétains seulement, il ressort des mandarins thibétains du lieu, à moins que les leang-tay n'aient entrepris de juger eux-mêmes l'affaire, même en coupant des têtes, ce à quoi les Thibétains n'ont rien à répliquer, à moins que les parties n'en appellent au tribunal chinois.

Administration immédiate du Thibet par le vice-roi du Su-tchuen. — « A l'occasion de ces leang-tay, je ferai une observation qui ne manque pas d'import-

tance. Sur le sceau qu'ils reçoivent de l'empereur, les deux premiers caractères sont invariablement ceux qui indiquent le Su-tchuen ; le nom de l'endroit où ils résident vient seulement après, comme si l'on disait : Tcha-mou-to qui dépend du Su-tchuen, La-ly qui est du Su-tchuen, etc. ; en d'autres termes, le Thibet, qui est une annexe du Su-tchuen. C'est que le gouvernement du Su-tchuen peut donner ses ordres à tous les mandarins du Thibet ; c'est que tous les édits publiés au Su-tchuen sont également communiqués au Thibet ; c'est que même les kintchay de H'Lassa ne peuvent envoyer des lettres à l'empereur, sans en adresser en même temps copie au gouverneur du Su-tchuen qui doit donner son avis ; de sorte qu'au fond, c'est le gouverneur du Su-tchuen qui gouverne le Thibet, et l'on fait plus de cas de ses ordres que de ceux des ambassadeurs eux-mêmes.

« Ce que je viens de dire sur les sceaux des mandarins et sur les conséquences qu'on peut en tirer est, je crois, une preuve assez authentique que le Thibet est bien soumis à la Chine.

« Si à H'Lassa, le roi et ses ministres sont les très-humbles serviteurs des ambassadeurs chinois, dans les provinces, tout mandarin thibétain doit respect et obéissance à un mandarin chinois, civil ou militaire, grand ou petit. La Chine, en ce point, ne reconnaît pas la différence des grades ; son orgueil a placé les mandarins thibétains bien au-dessous des plus petits mandarins chinois.

« En ce qui concerne l'étiquette, tout mandarin thibétain doit aller au devant d'un mandarin chinois,

ce dernier ne fut-il qu'un petit fou-yé ou sergent. S'ils se rencontrent sur la route, le Thibétain se hâte de mettre pied à terre, dès qu'il aperçoit le Chinois décoré d'un globule quelconque, et celui-ci reste gravement assis sur sa monture. C'est un grand honneur quand un mandarin chinois invite un man-rin thibétain, même bien plus élevé que lui en grade, à s'asseoir en sa présence. Si le Chinois est en colère et qu'il ordonne au Thibétain globulé de se mettre à genoux à la porte de son prétoire, pour y recevoir ses injures ou ses coups, le Thibétain obéira en remerciant. Il n'y a pas encore bien longtemps que cette cérémonie se passait ici même, et pourtant le Leang-tay ne porte qu'un globule de cristal, tandis que le chef indigène, ainsi mis en pénitence publique, portait le globule rouge.

« Mais laissons de côté la question d'étiquette et revenons aux faits officiels. Les ordres venus soit de Pékin, soit du gouvernement du Su-tchuen, soit du sy-tay ou général, soit du tao-tay ou payeur général de Ya-tchéou, sont communiqués aux Thibétains uniquement par les mandarins chinois. Ce sont ces derniers qui en font faire la traduction, qui forcent les mandarins thibétains à mettre leur sceau sur cette traduction, et qui la font afficher. Nous pouvons citer plus de cent écrits de cette sorte.

« Se présente-t-il dans le territoire de leur juridiction, des affaires pour lesquelles ils ont besoin de l'assistance des mandarins thibétains du lieu? ils leur envoient des ordres qui doivent être exécutés ponctuellement. Il n'y a pas longtemps que le cheou-pi, ou lieutenant de Kiang-ka, exigeait du ty-guïé,

ou gouverneur général de l'est, et des chefs des trois grandes lamaserias, un écrit qui concernait la mission du Thibet, ceux-ci n'osèrent le refuser bien que cela fût contraire à leur désir.

« S'il ne s'agit que d'affaires purement thibétaines, où les intérêts des particuliers sont uniquement engagés, surtout s'il ne s'agit que de gruger le pauvre peuple, les mandarins thibétains ont pleine liberté. Les mandarins chinois laissent faire en disant : « ce sont des chiens qui se mordent, ne nous en mêlons pas. » Mais s'il s'agit d'affaires importantes concernant le gouvernement, H'Lassa ne peut rien faire sans le consentement de Pékin. Ainsi, lors de la dernière guerre du Thibet contre les Tchang-toui, Pékin a d'abord tout permis, puis a envoyé des mandarins chinois pour régler les affaires après la victoire des Thibétains. L'an dernier, en 1865, quand les Anglais ont attaqué le Boutan, l'ambassadeur chinois, sur la demande des autorités thibétaines, s'est empressé de réclamer de Pékin la permission d'aider le Boutan, et alors seulement H'Lassa a envoyé des troupes.

« Quand il s'est agi d'expulser les missionnaires du Thibet, le gouvernement de H'Lassa n'a jamais osé agir de lui-même ; il a fait écrire à Pékin par l'ambassadeur, gagné à prix d'argent, afin d'être autorisé à les persécuter. Il y a deux mois, sur un mot un peu énergique de la légation française, ils allaient obtenir justice ; mais les Thibétains ayant soudoyé encore le nouveau kin-tchay chinois, celui-ci a écrit à Pékin contre la mission et tout en est resté là.

Tribut, impôts et corvées. Monnaie du pays. —

« Voici encore quelques considérations à l'appui de celles qui précèdent : on regarde généralement un pays comme soumis à un grand empire, quand il lui doit le tribut, les impôts et les corvées, et quand la monnaie est frappée par l'état suzerain ; c'est ce qui a lieu pour le Thibet, ainsi que nous allons le faire voir.

1° *Le tribut.* — « Tous les cinq ans H'Lassa, Tchamou-to et Tra-chi-lun-bo sont obligés d'envoyer à Pékin une ambassade solennelle, chargée d'aller saluer l'Empereur, et de lui offrir les objets les plus rares et les plus précieux de ces pays. Si, pour une cause majeure, l'ambassade ne pouvait être envoyée, on demande à Sa Majesté Chinoise une dispense ou la remise à une autre année. On décore ce tribut du beau nom de *présents* ; mais ce sont de vrais tributs, et l'Empereur saurait bien les exiger s'il prenait fantaisie aux Thibétains de vouloir s'en dispenser. C'est ainsi que la politique chinoise jette de la poudre aux yeux des gens.

2° *Les impôts.* — « Chaque année, toute famille libre et propriétaire au Thibet, doit payer à l'Empereur l'impôt foncier appelé Guia-kong-mi-tchré, et qui est parfaitement distinct, même pour le simple peuple, de l'impôt à payer aux chefs indigènes et qu'on nomme Dé-tchré. Le premier est perçu annuellement par les Chel-ngo ou Sous-Préfets, qui le versent entre les mains des Deba ou Préfets. Autrefois, le produit de l'impôt était livré par les Deba aux Leang-tay, qui l'expédiaient en argent à Ta-t sien-lou, d'où il était ensuite revoyé au Thibet pour subvenir aux

dons que l'Empereur fait, chaque année, aux lamaseries. Maintenant, pour épargner le transport et pour éviter les dangers de la route, les chefs du pays accusent seulement réception de la somme provenant de l'impôt, et ils la distribuent ensuite comme venant directement de Chine, selon les ordres reçus du gouvernement de Pékin.

3° *Corvées*. — « Les deux Kin-tchay et le Y-tsin ont droit aux corvées (porteurs, bêtes de somme et de monture, bois, paille, eau, etc.), pour eux et pour toute leur suite dans le Thibet; le pays entier doit y contribuer. Les autres mandarins n'y ont droit qu'au moment où ils mettent le pied sur le territoire de leur juridiction. Pendant le temps de ses fonctions, chaque mandarin a droit à être servi par deux Thibétains sans qu'il ait à leur fournir ni salaire ni nourriture.

4° *Monnaie*. — « Il y a au Thibet une pièce de monnaie en argent, frappée à H'Lassa par le Leangtay, avec la permission préalable de Pékin. Chaque pièce est ronde et plate, elle pèse un dixième d'once chinoise, et vaut quatre-vingts centimes; d'un côté elle porte en caractères chinois le nom de l'Empereur et l'année de son règne; sur l'autre, on lit encore les mêmes indications en lettres thibétaines, mais rien qui rappelle le gouvernement thibétain de H'Lassa; toutes ces pièces sont d'une date postérieure à la conquête du Thibet par le général Yo-kong-yé en 1703. La pièce de monnaie du Thibet antérieure à cette époque, et qui a cours encore, présente la même forme, pèse un tsien-cinq-fent, c'est-à-dire trois vingtièmes d'once chinoise, et vaut un franc vingt

centimes, mais ne porte sur les deux faces que des lettres sanscrites. Depuis la conquête, H'Lassa n'a plus frappé monnaie pour son propre compte. Aujourd'hui les roupies anglaises et les lingots sont très-communs dans le commerce.

Retrachements faits au Thibet d'une partie de son ancien territoire.— « Dans ce qui précède on n'a parlé que du royaume de H'Lassa proprement dit, en faisant remarquer que dans le Thibet se trouvent incorporées quatre grandes principautés et plusieurs petites, qui, ni les unes ni les autres ne sont soumises au roi de Lassa, mais bien gouvernées directement par les Kin-tchay ou par le Y-tsin, au nom de l'Empereur.

« Il faut encore faire observer qu'indépendamment de ces retranchements faits au royaume de H'Lassa, le général Yo-kong-tsé a eu soin de réunir aux deux provinces chinoises les plus voisines, le Su-tchuen et le Yun-nan, de vastes territoires qui sont entièrement Thibétains par la langue, les mœurs et la religion, et qui, aujourd'hui, dépendent uniquement du Su-tchuen et du Yun-nan. Ainsi au Su-tchuen, il a donné les pays de Patang, Lytang, Degué, Ta-tsein-lou, Mé-li ou terre des Lamas; au Yun-nan il a réuni le Tchong-tien et une grande partie de ce qui forme actuellement le gouvernement des Oui-sy.

« Le Ladak, ou petit Thibet, situé à l'ouest du Thibet, ne dépend plus du tout de H'Lassa. Après la dernière guerre des Népalis contre le Thibet en 1856, il a été cédé au roi de Cachemire qui est sous la protection anglaise.

« En 1865, les Anglais ont pris au Boutan, appelé

Djrou-ba, une province nommée Dooar; quelques années auparavant ils avaient annexé le reste du Sikim nommé Djré-mong-guion à leurs possessions de l'Inde, en sorte qu'ils limitent le Thibet au sud, les Népalais et les Goorhas forment la continuation de cette frontière vers l'ouest. Que se passe-t-il au nord, nous l'ignorons; un jour peut-être il sera possible aux missionnaires de recueillir de nouvelles notes sur le royaume de H'Lassa. »

Notice sur le Talai-lama et sur les révolutions récentes du Thibet.—« Les Thibétains donnent au Talai-lama le nom de Gniel-oua-rin-po-kié, nom auquel ils ajoutent encore les mots Guia-tso qui signifient grande mer, Océan. Il est vénéré par les Thibétains et par les Mongols comme une divinité. Les lamas jaunes seulement, à l'exclusion des autres sectes, prétendent que leur Gniel-oua est une métempsyose de leur principale divinité Cha-kia-tou-pa, et le même que le Fô des Chinois et le Boudha des Indiens. Le Talai-lama n'est pas seulement un personnage politique, ou un chef de secte, mais il est regardé par les lamas jaunes et par le peuple comme une divinité qui s'incarne continuellement dans les Talai-lamas. L'âme et la divinité d'un Talai-lama passent à son successeur, auquel chacun doit respect et adoration.

« On conçoit que de pareilles idées exploitées par des hommes habiles et sans probité, peuvent avoir une influence considérable et parfois terrible sur tout un peuple; l'autorité du Talai-lama en matière religieuse est souveraine; cependant il a pour conseillers les chefs des grandes lamaseries de Lassa, et pour

gardes de sa personne un corps composé de 180 lamas appelés Djong ou Tsé-ko.

Le gouvernement civil a toujours soin de faire figurer le nom du Talaiï-lama dans toutes les affaires importantes, afin que ses décisions soient plus facilement reçues et plus religieusement exécutées ; mais en réalité le Talaiï-lama n'a pas le droit de se mêler des affaires de ce monde.

Quand il s'agit de nommer un Talaiï-lama, on procède par élection, en choisissant un enfant entre trois du plus bas âge, auxquels on fait subir un examen pour savoir celui qui peut le mieux reconnaître les objets dont il se servait dans la vie précédente ; ce mode d'élection, d'après les idées reçues, investit le Talaiï-lama d'un caractère divin ; c'est comme une sanction de l'incarnation de la divinité dans sa personne. Mais ce qu'il y a de plus ridicule dans cette nomination, et que les Thibétains acceptent, c'est que malgré sa divinité, ce Talaiï-lama a besoin d'un diplôme de l'Empereur de la Chine pour devenir réellement Boudha vivant. Ce diplôme lui est délivré après son élection, sur la demande des ambassadeurs chinois. Pour nous, disent les missionnaires, nous ne pouvons voir dans l'élection de cette prétendue divinité qu'une politique dans laquelle l'argent et la fourberie jouent le principal rôle.

L'abbé Desgodins a eu sous les yeux une généalogie thibétaine des Talaiï-lamas, qu'on prétend complète, mais qui est loin de l'être ; elle se divise en trois parties, qu'on pourrait respectivement qualifier comme il suit : obscure, incertaine et positive.

La première incarnation qu'on pourrait reporter au plus loin à l'année 951 avant Jésus-Christ, en s'aidant de documents dont il est permis de tenir compte, ne remonterait guère qu'aux temps des prophètes Elie ou Elisée, c'est-à-dire aux années 912 ou 895 avant Jésus-Christ; et la date de cette première incarnation serait donc postérieure de 620 ans à Moïse, qui vivait 1571 avant Jésus-Christ.

Cette année 951 fixée comme point de départ, il ne restera que peu de chose à dire sur les périodes obscures et incertaines qui s'étendent jusqu'à l'année 1357 après Jésus-Christ, époque à laquelle commence la partie positive. On peut dire néanmoins que pendant les 37 premières incarnations qui représentent une période de 700 ans environ, pendant laquelle Cha-kia-tou-pa n'est pas sorti de l'Inde, la moyenne de vie est de 19 ans.

La 38^e incarnation est désignée dans la chronologie par un certain nombre de mots en caractères thibétains qui signifient *Roi du Thibet*. M. Renou, après avoir comparé la chronologie avec des livres chinois qui parlent de ce roi nommé Gna-tchri-tsen-po, a cru pouvoir fixer cette date à 250 ans *ante Christum*; ce roi venu de l'Inde aurait réuni sous son sceptre les tribus dont était peuplé le Thibet, et confondu les deux pouvoirs en sa personne. C'est aussi la date de l'origine de la secte des Peun-po, ainsi que cela résulte d'une note mise à la suite de la chronologie.

Ce fut en l'an 252 avant l'ère chrétienne que, pour la seconde fois, Cha-kia-tou-pa eut la fantaisie de s'asseoir sur le trône du Thibet; il prit le nom de Ou-gni-to-to-ri. D'après le texte de la généalogie, ce

personnage et le précédent se suivent immédiatement; cependant il y a 502 ans d'intervalle.

Les légendes thibétaines disent que sous ce règne, un livre écrit en lettres d'or, et que personne ne peut déchiffrer, tomba du ciel dans le jardin du roi, qui le reçut avec une grande vénération, et le fit conserver dans une boîte précieuse, et que quand on pourra lire ce livre, tous les mystères de la religion et du monde seront éclaircis, ce sera l'âge d'or : qu'est-ce donc que ce fameux livre ? où est-il ?

Il y a beaucoup de lacunes dans la série complexe des rois du Thibet; nous nous bornerons à citer les plus célèbres d'entre eux.

A sa 41^e génération, dit le texte, Cha-kia-tou-pa, sous le nom de Tcré-song-déou-tseu, redevient le 38^e roi du Thibet; d'après d'autres histoires, il est né en 728 après Jésus-Christ; son règne est célèbre par la première introduction, au Thibet, du système lamaïque qui est une forme donnée au Bouddhisme introduit depuis longtemps, probablement par le premier roi. C'est aussi sous son règne ou sous celui de ses trois neveux, pendant trois générations, que la religion lamaïque s'accrut, et que Lassa fut fondée en 758 après Jésus-Christ, année qui répond à l'an du Chien, indiquée par les livres thibétains.

Ce premier triomphe du lamanisme ne fut pas de longue durée, car un roi nommé Long-ter, qui régnait en 899 après Jésus-Christ, chassa les lamas ou en fit un grand massacre. La généalogie ne manque pas de lui en faire un reproche.

En 975, un de ses successeurs, Lo-kin, les rappela; et depuis cette époque, les religieux lamas ne quittè-

rent plus le Thibet, mais ils y subirent bien des transformations, et se divisèrent en une multitude de sectes. L'on présume que c'est sous ce règne, qu'un certain L'ha-lama et son neveu firent de longs voyages et de grands sacrifices pour aller inviter le docteur Aticha, l'un des auteurs les plus célèbres du Thibet; il était Indien, né dans l'année du Cheval qui correspond à 946 après Jésus-Christ.

En 1038, d'autres disent en 1052, serait né le célèbre prince et auteur Malaré.

Enfin le roi Boudha Nga-day-niou-ré, 48^e incarnation de Cha-kia-tou-pa, régnait en 1134.

La 51^e incarnation inaugure en 1357, (année de la Poule), la chronologie devenue certaine des Gniel-oua-rin-po-kié; cette chronologie se trouve alors dégagée de la nomenclature des rois temporels; à cette époque commence à dominer au Thibet la secte des lamas jaunes ou Gué-long-pa, dont Tsong-ka-pa, qui naquit en 1357 dans le Kou-kou-noor fut un des plus ardents propageurs.

Nous donnons ci-dessous la série des Gniel-oua-rin-po-kié depuis 1391 après Jésus-Christ jusqu'à nos jours, avec les noms particuliers de chacun, et diverses indications à la suite pour plusieurs d'entre eux.

- Le premier, est Gué-dun-tchran qui naquit en 1391
- Le second, Bué-dun-gnia-tso 1475
- Le troisième, Sou-nam-gnia-tso 1543

C'est lui qui le premier aurait porté le nom de Talaï-lama, qui indique une influence chinoise.

- Le quatrième, Yeun-ten-gnia-tso 1588
- Le cinquième, Ga-ouang-lo-zong-gnia-tso. . . 1617

C'est lui qui aurait envoyé des présents au prince des Mandchoux, et qui lui aurait prédit qu'il règnerait en Chine, et sa prédiction se réalisa : aussi la dynastie actuelle, qui est Mandchoue, révère-t-elle le Talaï-lama d'une manière spéciale, et sous ce prétexte s'immisce-t-elle de plus en plus dans les affaires du Thibet.

— Le sixième, Tsong-yong-guia-tso 1682

— Le septième, Le-tsong-kel-zong-guia-tso 1708

Il fut aidé par l'empereur chinois Kang-ki dans une guerre contre les Eleuthes en 1721, et par l'empereur Yong-tchen, dans une révolution intérieure en 1728. Ces empereurs se payèrent de leurs bons offices, en opérant la délimitation du pays telle qu'elle existe encore, c'est-à-dire en se donnant toute la partie orientale. En 1751 il y eut encore une nouvelle révolte au Thibet; c'est alors qu'on envoya des ambassadeurs de Pékin pour protéger le Talaï-lama, autrement dit pour gouverner à sa place.

— Le huitième, Guiam-pel-guia-tso 1758

Il eut à soutenir une guerre contre les Népalais qui furent repoussés par les armées de l'empereur Kien-long; il leur imposa l'obligation d'envoyer à Pékin, tous les 5 ans, une ambassade et des présents.

— Le neuvième, Long-tsong-guia-tso 1805

— Le dixième, Tseul-tchien-guia-tso 1815

Il fut empoisonné par le roi de Lassa en 1837.

— Le onzième, Kar-djou-guia-tso 1837

Il mourut perclus des jambes en 1855; c'est de son temps que MM. Huc et Gabet furent si bien reçus à Lassa en 1846, par le premier ministre le Kalun-péchi; puis expulsés par l'ambassadeur chinois Chi-cham, qui fit périr le roi de Lassa

sous prétexte de venger le Talaï-lama empoisonné.

— Le douzième, dont le nom n'est pas donné, est
né en

1856

c'est-à-dire la même année que le fils de Napoléon III, et que l'empereur actuel de la Chine. Ce dernier Talaï-lama est la soixante-deuxième mététempycose depuis l'origine. Ce nombre de 62 permettrait d'attribuer, sur l'ensemble de la chronologie ancienne et moderne, une durée d'existence moyenne de 45 ans, chiffre qu'on doit croire trop considérable.

Pour amener le lecteur à la connaissance de la situation politique du Thibet dans ces derniers temps, disons encore que, depuis quelques années, le roi du Thibet n'est plus choisi que parmi les lamas des trois grandes lamaseries de Lassa; cette innovation a eu pour objet de s'opposer à l'ambition des rois laïques qui profitaient de leur puissance pour enrichir leurs familles, et pour dominer le Talaï-lama; mais elle déplut à beaucoup de monde, et notamment à ceux qui supportaient avec peine le joug chinois, et qui formaient un parti très-considérable. De ce nombre était Pékin, qui n'aimait ni les lamas, ni les Chinois; les ambassadeurs et les lamas le savaient mieux que personne: aussi fut-il mis à l'écart, entouré cependant de quelques honneurs.

Relégué dans ses propriétés, il n'abandonna pas toutefois ses vues pendant son exil qui dura quatre ans; il se fit lama, et n'eut l'air d'abord que de s'occuper à battre le tambour et à lire des prières. Pendant ce temps éclatèrent les révolutions de la Chine, qui empêchèrent d'envoyer au Thibet les sommes

nécessaires pour payer les pensions aux lamas. Ceux-ci les réclamèrent au roi du Thibet qui, n'ayant pas d'argent, les invita à s'adresser aux ambassadeurs, qui furent réduits à se cacher dans leurs palais; les religieux prirent les armes contre le roi qui fut obligé de s'enfuir à Pékin, et abandonna les lamas de son parti : entre ces derniers et les lamas révoltés éclata alors une nouvelle guerre civile. C'était le moment qu'attendait Péchi, tenu au courant des événements par ses affidés, qui répandaient dans le peuple des sommes considérables, en sorte qu'il amena bientôt les esprits à croire qu'il était l'homme nécessaire ; aussi les ambassadeurs et une partie des lamas le rappelèrent. Il s'installe sur le trône vacant, achève de ruiner le parti du roi, fait périr un grand nombre de lamas, en exile beaucoup d'autres, fait comprendre aux ambassadeurs qu'il peut bien gouverner par lui-même; il les réduit au silence par ces moyens énergiques, rétablit la paix et, en 1864, il régnait de fait, sinon de droit à Lassa.

Pendant que ces événements s'accomplissaient dans la capitale, le gouvernement thibétain avait eu en outre une guerre à soutenir contre les Tchan-toui, peuple thibétain du Su-tchuen, qui reconnaît l'empereur de la Chine et non le roi de Lassa. Le chef des Tchantoui voulait conquérir le Thibet et se faire déclarer roi de Lassa : il pénétra jusque dans le Dergué et dans le pays de Kong-gnieur ; mais les forces thibétaines envoyées à sa rencontre, bien insuffisantes, furent vaincues.

Ce que l'on sait de plus récent sur ce qui s'est passé dans ces contrées, c'est qu'à leur tour les Mon-

gols ont occupé l'ouest du Dergué et qu'ils menacent le Thibet. A cet égard nous renvoyons à ce qui a été dit à la fin de la première partie sur les éventualités d'une invasion mongole.

On sait aussi, en 1869, que le roi de Lassa, revenu dans sa capitale après la disparition de Péchi, dont la mort doit être considérée aujourd'hui comme certaine, bien qu'on n'en connaisse aucune circonstance, a eu à lutter de nouveau contre les grandes lamases de Lassa; il en a triomphé, et a fait couper la tête aux chefs. Tout est alors rentré provisoirement dans l'ordre.



CHAPITRE III.

POPULATION.

§ 1. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

D'après les documents chinois réunis par ordre du gouvernement, pour servir de base à l'administration, la population du Thibet ne s'élève pas à plus de quatre millions d'habitants. Comme le pays est presque deux fois grand comme la France, et que la population n'en est guère que le dixième, il est facile de conclure que le Thibet n'est pas très-peuplé.

§ 2. CAUSES QUI NUISENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA POPULATION.

1° *La configuration du pays.* — Le Thibet, qu'on le considère du nord au sud, ou de l'est à l'ouest, ne présente en quelque sorte qu'un amas de montagnes. Pour donner une idée de la configuration du terrain, on peut supposer une feuille de papier fort, ou une feuille de parchemin qu'on aurait fortement froissée entre les mains, et qu'on laisserait ensuite s'étendre plus ou moins sur une table; tout est anguleux, étroit, à pente raide et presque à pic. La cîme des chaînes de montagnes est presque partout dentelée

comme une immense scie, dont les dents inégales sont formées par d'énormes rochers; le fond des vallées et des ravins ne présente le plus souvent que des roches, au milieu desquelles coulent les grands fleuves ou les torrents. Dans un tel pays, il n'y a pas beaucoup de terrain que l'on puisse consacrer à l'agriculture sur une grande échelle; on la fait, en petit, dans les plaines étroites que l'on rencontre parfois sur le bord des rivières et sur le flanc des montagnes qui ne sont pas trop escarpées. Les villages se sont établis dans les plaines, et les cultures prennent le nom de Sa-la. Ce sont comme des chalets groupés et habités par dix ou douze familles, souvent moins, quelquefois plus; ces villages sont séparés les uns des autres par des distances de plusieurs lieues, et souvent même par un jour de marche entier, dans les parties les plus peuplées.

2° *La mauvaise administration.* — Une deuxième cause qui contribue à dépeupler le Thibet, c'est la mauvaise administration. Tout le territoire appartient au Talaï-lama; lui seul est réellement propriétaire, les habitants ne sont que des serfs ayant l'usufruit grevé de charges considérables, pour lesquelles il n'y a que des coutumes interprétées par l'arbitraire des mandarins. Il en est de même de la propriété mobilière; ainsi un grand mandarin thibétain ne craignait pas de dire à M. Fage, à l'occasion du procès de Bonga : « *Tout appartient au Talaï-lama, je prends ce que je veux, je le donne au Talaï-lama, personne n'a rien à dire, ce sont là nos coutumes.* » Avec de tels principes qu'arrive-t-il journellement? des corvées sans mesures, que le premier porteur

venu d'un globule impose sans que personne ose dire le moindre mot; des expropriations fréquentes à la suite des procès et qui réduisent un chef de famille à la condition de mendiant (*tchong-long*). Cet homme ne peut plus posséder de terre ni de maison, il est obligé de se faire vagabond ou de vivre sous la tente, et d'aller mendier au moins plusieurs fois par an, dans les lieux qui lui sont assignés par l'autorité; si riche qu'il soit, il ne peut se dispenser de cette formalité. Ces *Tchong-long*, ou mendiants légaux, sont très-nombreux et forment presque un corps dans l'état. On comprend que ce genre de vie n'est guère propre au développement de la population.

3° *L'usure*. — Une troisième cause est l'usure par laquelle certains riches et surtout les lamaserie ruinent le pauvre peuple. Le taux ordinaire de l'intérêt de l'argent est au moins vingt-quatre ou vingt-cinq pour cent, et celui des céréales de 30 à 36 pour cent; puis viennent les intérêts des intérêts, dont on ne se fait pas le moindre scrupule, malgré quelques faibles représentations du gouvernement; aussi arrive-t-il souvent que les débiteurs s'enfuient parce qu'ils ne peuvent payer leurs dettes; quelque fois ils s'en vont avec femmes et enfants et tout le monde devient mendiant; ou bien ils abandonnent leur famille, qui est vendue aussi bien que tout ce qu'ils possèdent, à moins que les lamaserie ne forcent les garçons à devenir bonzillons.

4° *La dépravation des mœurs. Détails sur la condition des femmes*. — Une quatrième cause est la dépravation des mœurs. Les hommes riches peuvent avoir autant de femmes qu'ils le désirent, sans comp-

ter que quand ils sont en voyage, et qu'ils font visite à leurs amis, la politesse veut qu'on leur en prête partout. Au Thibet on se prête sa femme comme on se prête une paire de bottes ou un couteau ; rien ne s'oppose à ce qu'il en soit ainsi : il y a peu d'exceptions, et les femmes n'y voient pas pour elles la moindre honte. De plus la polyandrie légale existe, c'est-à-dire qu'une seule femme a deux, trois ou quatre maris en même temps, vivant ensemble ; ce sont surtout les frères et proches parents qui font ces coupables arrangements pour ne pas diviser les héritages. Les Thibétains n'ont pas non plus le moindre souci de l'honneur de leurs filles ; celle qui est devenue mère trouve même plus facilement à se marier, par la raison que celui qui l'achète est certain qu'elle n'est pas stérile ; ce dévergondage de mœurs est cause d'une stérilité générale.

Il n'est pas inutile de donner ici un autre aperçu de la condition des femmes au Thibet, où elles ne sont pas séquestrées comme dans l'Inde et dans la Chine. Ici la femme va et vient, vaque à ses occupations de ménage ou de commerce sur la place publique, se livre à l'agriculture, file devant la porte de sa maison en bavardant avec les commères, entreprend aussi de longs voyages, tantôt à pied, tantôt à cheval ; sous ce rapport elle est bien libre, mais elle n'en est pas moins l'esclave et le souffre-douleurs d'un ou de plusieurs maris ; elle est achetée comme une marchandise sans qu'on lui demande son consentement ; par là elle a droit de devenir une espèce de chef domestique, mais elle est obligée de se soumettre à toutes les volontés, aux caprices et aux passions

brutales de son mari. On regarde comme des époux très-vertueux ceux qui se font la promesse de n'avoir jamais de rapports qu'ensemble; mais cette promesse est très-rare. Dans tous les pays païens, la femme est méprisée comme un être inférieur à l'homme : les Thibétains ont même pour la désigner une expression qui peut se traduire par *être vil*. Ce n'est que dans les pays chrétiens qu'elle se trouve réellement à sa place.

5° *Les mœurs des lamas*. — Une cinquième cause est la grande quantité des lamas, non pas tant pour leur grand nombre, et eu égard au célibat qu'ils devraient garder, qu'à cause de leur dépravation morale. Outre les crimes contre nature auxquels ils se livrent entre eux, il n'en est presque point qui ne vivent dans la débauche avec des femmes. Ces libertins connaissent parfaitement les médicaments qu'il faut donner aux femmes pour que leurs désordres ne soient pas rendus publics, ce qui leur attirerait des peines sévères de la part de leurs supérieurs. Autant la chasteté tenue en honneur dans un pays chrétien prouve la moralité d'un peuple, sans nuire à la reproduction, autant la continence mal observée des lamas thibétains cause de diminution dans la population qu'elle démoralise nécessairement.

Le lecteur pourra s'étonner qu'on lui dévoile ces turpitudes, mais avant tout il est nécessaire de faire connaître la vérité.

§ 3. PARTAGE DE LA POPULATION EN DIVERSES CLASSES.

La population peut se diviser en cinq classes et même en six. — 1° Celle des *Mandarins*, qui forme une espèce d'aristocratie, non seulement à cause de leurs fonctions, mais encore parce que tous les grands mandarins sont choisis dans les anciennes familles qui ont des titres de noblesse, titres dont ils sont très-fiers. Cependant les hautes charges de l'Etat ne sont pas le privilège exclusif des nobles : quelques hommes, bien que sortis du peuple, se sont élevés aux premières dignités, par leur propre mérite : le fameux Péchi en est un exemple ; cependant pour arriver à un emploi, le moyen le plus sûr n'est pas tant le mérite que l'argent : sans l'argent il est impossible de parvenir à un emploi quelconque ; il en est de même pour obtenir un grade. Aussi pendant la durée d'une première gestion, il faut penser à se procurer de quoi acheter une place supérieure, et comme les mandarins n'ont point d'appointements du gouvernement, (le talai-lama, le roi et les kaluns seuls en reçoivent de Pékin), il faut se tirer d'affaire aux dépens des administrés ; aussi l'entretien de la maison mandarine, les voyages et les corvées, tout est payé par le peuple. Y a-t-il un procès ? l'accusateur et l'accusé doivent faire des présents pour obtenir un jugement : celui qui a donné le plus obtient gain de cause, et le condamné est encore obligé de payer les frais de justice dont le juge prend la plus grosse part. Passe-t-on un acte devant le mandarin ? il faut lui faire d'abord des cadeaux, et ensuite payer des frais ; si

le mandarin va quelque part, chaque village, outre les frais de voyage, est obligé à des présents ; enfin, veut-il faire le commerce, et tous le font, son peuple est obligé de porter gratis tous les fardeaux, heureux encore si on ne l'oblige pas à recevoir telle marchandise à tel prix : un refus serait suivi de tant de déboires qu'on aime mieux en passer par là. Les impôts sont réglés par la coutume, aussi bien que le contingent des soldats à fournir dans les grandes occasions. En temps de paix, les mandarins exigent des présents ; y a-t-il des troubles et des impôts extraordinaires à payer ? ils font leur fortune en exigeant le double ou le triple de ce qui est dû ; il faut que toute la hiérarchie des mandarins par laquelle l'impôt passera y trouve son profit, tout en livrant au gouvernement ce qu'il a demandé.

M. Foucaux, écrit le missionnaire, me prie de lui chercher l'ancien code du Thibet en 40 articles. Je n'ai jamais pu, malgré toutes mes recherches, trouver même un code moderne ; on me répondait toujours : « nous n'avons que des coutumes locales non écrites. » Enfin un *chef ngo* ou sous-préfet de Men-kong, qui passait pour être de nos amis, nous répondit en riant : « un code de lois ! ah ! je n'en connais pas ; celui qui donne le plus gagne son procès, voilà tout ce que je sais. » Bref, je crois que le meilleur mandarin thibétain, celui que le peuple trouverait le plus juste, mériterait bien les galères à perpétuité, s'il était jugé par la loi française. Dans les procédures on emploie la question et divers autres supplices, mais le patient peut toujours se racheter avec de l'argent. Les *chelngo* ne condamnent qu'à l'amende, à la prison, à des

coups. Les Depa peuvent de plus exiler ou mutiler les condamnés en leur crevant les yeux, leur coupant les doigts ou les mains, mais je ne crois pas qu'ils aient le droit de vie et de mort ; ce droit est réservé aux gouverneurs *ti-guié* et aux mandarins supérieurs ; toutefois l'argent, quand on en a, mène à bien la plupart des procès, même criminels. Ainsi il y a quelques années le seul *chel-ngo* de Men-kong termina une affaire de meurtre avec guet-à-pens moyennant soixante taëls (480 francs), sans compter ce qui lui fut remis sous main par le coupable ; et pourtant la famille de la victime ne reçut que le tiers de cette somme.

En général les mandarins thibétains, esprits sceptiques, sont tyrans et despotes envers leurs inférieurs, esclaves de leurs supérieurs, et le peuple est plus esclave encore de ceux qui le gouvernent ; cela n'est pas étonnant ; là où il n'y a pas de conscience, on ne peut voir régner que l'arbitraire et la loi du plus fort.

2° La seconde classe est celle des *Lamas* ; on en a déjà parlé, il en sera fait encore mention à l'article *Religion*.

3° La troisième est celle des *Marchands*.

Il y a quelques années tout le commerce se faisait par l'intermédiaire des marchands chinois établis dans les villes de la grande route, depuis Ta-tsien-lou ou Tar-tsé-do, jusqu'à Tin-je ou Tingre, sur les frontières du Népal ; ils avaient dans toutes ces villes des entrepôts considérables d'où ils envoyaient à Ta-tsien-lou, et de là en Chine, les marchandises qui leur venaient des provinces. Actuellement les Thibé-

tains se sont mis à faire le commerce directement avec la Chine et les autres pays où chaque grand mandarin, chaque grande lamaserie, envoie son *gar-plun* faire le commerce en son nom. Aussi le nombre des marchands chinois a-t-il considérablement diminué, et ceux qui restent n'ont plus l'air que de détaillants. Il n'est pas d'individus, jusqu'aux riches des provinces thibétaines, qui n'envoient maintenant dans les grands centres des hommes portant le simple titre de *tsang-peun* ou patron de magasin. Tous ces marchands, après avoir appris des Chinois toutes les ruses de la fourberie commerciale, en profitent maintenant contre eux, et s'enrichissent à leurs dépens.

4° La quatrième classe est celle des *Laboureurs*, ou Ching-pa, qui se trouvent presque exclusivement dans la partie méridionale du Thibet, où un climat plus chaud permet à la terre de produire des céréales.

5° La cinquième est celle des *Pasteurs* de troupeaux ou cheun; elle est très-nombreuse, et habite sous les tentes au milieu des immenses pâturages qui occupent presque tout le nord du Thibet, depuis la grande route chinoise de Pékin à Lassas, jusqu'aux Hymalayas.

6° La sixième classe est celle de *Mendiants*; ce sont des hommes qui ont été condamnés par un jugement, comme je l'ai dit plus haut, à cette triste profession, ou qui l'ont embrassée par nécessité ou par dévotion, comme font un grand nombre de lamas, ou bien encore qui s'y trouvent portés par le seul désir du vagabondage; toujours est-il que cette classe est très-nombreuse, souvent elle donne la

main à une septième classe non moins nombreuse, celle des *Brigands* de grands chemins, appelés *kia-pa*; aussi ne voyage-t-on guères dans ce pays qu'en caravane, ce qui est prudent, et encore cela ne suffit pas toujours.

§ 4. DESCRIPTION DU CARACTÈRE ET DU PHYSIQUE DU THIBÉTAIN.

Caractère, physique, costume et mœurs. — Quelques traits généraux sur le caractère du Thibétain peuvent être placés ici à la suite de cette classification.

Caractère. — « Il est si difficile de définir le caractère d'un peuple, qu'on doit craindre de se tromper en cette matière, d'autant plus que souvent, ne pouvant juger des choses que par ses propres impressions ou par une expérience personnelle, on peut facilement se tromper; cependant, comme depuis huit années j'ai vécu au milieu des Thibétains, que j'ai eu des jours marqués par des succès, des jours de bonheur et des jours malheureux, que j'ai vécu avec les grands mandarins, avec les marchands, avec le peuple et les sauvages, je crois pouvoir, sans être accusé de présomption, émettre mon opinion.

« Il me semble donc que le thibétain, quel qu'il soit, est essentiellement esclave du respect humain; s'il vous croit grand, puissant et riche, il n'y aura rien qu'il ne fasse pour capter votre bienveillance, vos faveurs ou votre argent ou même un simple regard d'approbation. S'il n'a rien à espérer, il vous accueil-

lera avec toutes les démonstrations de la plus profonde soumission ou de la plus généreuse cordialité, suivant les circonstances, et vous fera des compliments interminables, employant les expressions les plus flatteuses et même les plus doucereuses que l'esprit humain ait pu inventer. En ce genre il pourrait donner des leçons aux flatteurs les plus raffinés d'Europe; vous croit-il au contraire d'une condition inférieure, il n'aura plus pour vous que de la morgue, ou tout au plus une politesse guindée, maussade, revêche; votre fortune vient-elle à changer, êtes-vous devenu misérable à ses yeux, abandonné, et sans autorité, il se tourne immédiatement contre vous, vous traite en esclave, se range du côté de vos ennemis, sans que ses anciennes protestations de dévouement et d'amitié lui fassent honte, sans que la reconnaissance parle à son cœur. Esclave envers les grands, despote envers les petits, quels qu'ils soient, fourbe ou traître selon les circonstances, cherchant toujours à escroquer quelque chose, et mentant sans pudeur pour arriver à ce but, voilà je crois le vrai Thibétain, au moins le Thibétain des pays cultivés du sud, qui se regarde comme bien plus civilisé que les pasteurs ou bergers du nord avec lesquels je n'ai eu que très-peu de rapports, et dont par conséquent je ne prétends pas faire le portrait.

« On conçoit qu'avec un pareil caractère et avec des mœurs dissolues, le Thibétain devienne facilement cruel et vindicatif. Il ne pardonne jamais : la vengeance seule peut le satisfaire quand il se croit offensé, mais il ne le manifeste pas tout d'abord; au contraire, il affecte de vivre en bonne intelligence

avec son ennemi, il l'invite, c'est avec lui de préférence qu'il fait le commerce, mais il choisira pour lui tirer une balle dans la poitrine le moment qui suivra un bon dîner où l'on s'est traité cordialement, où l'on s'est juré la plus profonde amitié, etc.

« Tels sont les principaux défauts du Thibétain : quelles sont ses vertus ? Je crois qu'il a un esprit *instinctivement* religieux qui le porte à faire de bon cœur quelques pratiques extérieures, et même des pèlerinages longs et fatigants, mais peu dispendieux ; quant à ses convictions religieuses, elles sont absolument nulles, grâce à la profonde ignorance où les lamas laissent le peuple, soit à cause de leur incapacité pour l'instruire, soit et surtout pour conserver entre leurs mains les affaires du culte qui leur produit de gros revenus. Les actes du peuple en matière religieuse ne s'accomplissent que sous l'empire de la routine ; mais il ne se rend pas compte et ne cherche pas à s'éclairer ; de là, ignorance dans les classes inférieures, scepticisme et indifférence dans les autres, surtout parmi la classe des mandarins et des lamas. Les autres vertus sont presque toutes matérielles, si je puis parler de la sorte : ainsi il souffre facilement le froid, la fatigue, la faim, la soif, et cela pendant longtemps ; mais s'il trouve une bonne compensation, il ne la manquera jamais. Il est généralement actif mais moins industrieux que le Chinois, aussi les arts sont-ils au Thibet bien moins perfectionnés qu'en Chine. Au milieu de son travail, il chante sans souci ; à l'époque d'une fête, il se promène pendant le jour, chante, danse et boit pendant la nuit sans se souvenir des chagrins de la veille, ou sans se

préoccuper des soucis du lendemain. Voilà le Thibétain tel que je l'ai vu.

Physique. — Un corps d'une taille généralement avantageuse, et fortement membré, une robuste poitrine et de larges épaules, le tout enveloppé d'une espèce de robe de chambre, croisée par devant et relevée jusqu'à la hauteur du genou, de manière à former autour des reins un énorme bourrelet qui sert de sac de voyage, les pieds chaussés de bottes en étoffes de diverses couleurs, dans la ceinture un grand sabre dirigé en travers sur le ventre ; sur ce piédestal, mettez une tête formant un carré long et encadrée dans une longue chevelure pendant sur les épaules avec une tresse par derrière, suivant l'usage de l'est, ou bien toute tressée et pendant en longue queue sur le dos selon l'usage de Lassa et de l'ouest. Au milieu de cette figure, deux yeux placés à peu près sur une même ligne horizontale, quelquefois un peu inclinés à la chinoise, rétrécis par des pommettes un peu saillantes, mais moins que celles des Chinois, sourcils noirs et bien arqués, un front assez droit, massif et souvent bombé au-dessus des tempes, une bouche assez bien fendue, et un menton imberbe ou orné d'une barbe très-claire, le teint basané comme celui des paysans qui ont longtemps travaillé au grand soleil, tout cela accompagné d'un air frondeur donne au Thibétain la tournure d'un barbare, surtout quand il rejette une manche de sa robe, tchou-pa, sur le dos, et que son bras nu se balance vigoureusement, même pendant les grands froids.

Costumes et mœurs. — Le tchou-pa forme la partie essentielle du costume des hommes. Dans les pays

du nord, c'est une espèce de peau de mouton dont la laine est tournée vers le corps. Les riches et les mandarins la doublent à l'extérieur de soie ou de drap rouge; chez le vulgaire la peau est comme enduite de beurre et noire de crasse. Parmi les gens du peuple, on remarque que les anciens habits sont plus riches que les nouveaux, ce qui semble prouver que la population ne s'est pas beaucoup enrichie. Ces vieux vêtements sont des reliques de famille qui ne sortent guère de leur retraite qu'à l'occasion des mariages et de quelques grandes fêtes. Le chapeau des hommes est fait en feutre blanc et recouvert en partie d'étoffes de diverses couleurs, c'est presque le chapeau français de forme basse, à très-larges bords; on le porte sur l'oreille gauche parce qu'il est trop étroit pour que la tête y entre; il est maintenu par un cordon noué sous le menton.

Les ornements communs aux deux sexes sont : une boîte reliquaire en argent, appelée ga-ou, qui a trois pouces de longueur et deux pouces de hauteur; sa face extérieure est très-ornée, elle est suspendue au cou par une courroie. Les boucles d'oreille sont de grands anneaux qui ont un pouce et demi de diamètre et dont le corps est de la grosseur d'une petite plume d'oie, et porte une pierre précieuse. Celles des femmes sont longues : ce sont deux anneaux réunis l'un à l'autre par un tube entouré de fils d'argent et une pierre au milieu. Les bracelets sont généralement gros et sculptés, ils représentent souvent un serpent dans la tête duquel est enchassée une pierre.

Les Thibétains sont très-amateurs de ces ornements. Dès qu'ils ont quelques morceaux d'argent ils

l'emploient à s'en faire des parures, et un orfèvre français trouverait le débit de ses produits, en temps de paix, auprès des mandarins et des gens riches. Seulement il ne faudrait pas que la main-d'œuvre fût trop chère, car ici on travaille l'or et l'argent à bon marché. Il faudrait aussi que l'argent fût de bonne qualité, attendu que les orfèvres du pays ne sachant pas le travailler quand il contient de l'alliage, les objets européens dans lesquels on en trouverait trop seraient bientôt dépréciés.

Le costume des femmes diffère de celui des hommes. Une longue pièce d'étoffe de laine, de diverses couleurs, est plissée et cousue par un côté à une ceinture de toile, de manière qu'en réunissant les deux extrémités par-devant, et en les croisant un peu, cela fasse jupon. Sur la poitrine un gilet sans manches, dont le bas est tenu juste au corps par le cotillon, et quelquefois par-dessus le gilet une camisole à manches. Les cheveux sont réunis en une seule tresse qui pend sur le dos. Du côté de Patang, les femmes forment avec leurs cheveux un grand nombre de petites tresses, qui se réunissent ensuite en une seule; tandis que dans l'ouest elles forment deux tresses. Du côté de Lassa, les femmes portent une couronne en coquillages, quelquefois en argent. Et près de Litang, elles ont deux espèces de grandes coquilles d'huître en argent qui viennent se réunir au sommet de la tête; dans ces parages, beaucoup portent des colliers de verroterie blanche, mêlée de grains de corail, d'ambre et de lapis lazali; tandis que les hommes portent le chapelet bouddhique en bois, avec quelques fragments de pierres précieuses.

Au Thibet, le voyageur ne trouve ni restaurants, ni hôtels, si ce n'est sur la grande route de Pékin à Lassa. Dans les provinces, si le voyageur est pourvu d'une tente, il la dresse où la nuit le surprend; s'il n'en a pas, et qu'il n'y ait pas d'habitations, il couche à la belle étoile près des bagages. S'il y a des maisons, on va tout simplement chez celui qui peut loger les animaux d'abord, et le voyageur ensuite. Si le voyageur est un pauvre diable, et si le maître de la maison est riche, celui-ci lui fournit le bois et l'eau, et ne s'occupe plus de lui. Si le voyageur paraît être un homme de bon ton, vite la maîtresse de la maison bat le thé beurré et salé, place trois petites boulettes de beurre sur le bord de la théière, et vient en offrir à son hôte, ou bien elle lui envoie ces friandises par un domestique. Si le voyageur est un ami de la maison, il a le droit de s'installer partout sans cérémonie; outre le thé on lui donne encore le tsampa, du vin et de la viande, et il reste là tant que bon lui semble. A son départ son hôte le remercie de l'honneur qu'il lui a été fait en s'arrêtant chez lui, tandis que l'étranger, qui a été bien reçu, doit faire un présent. L'usage veut aussi que le maître de la maison aille recevoir un noble étranger à une certaine distance, et qu'il lui offre en l'abordant une petite bouteille de vin, et une petite pièce d'étoffe en soie blanche et fine, appelée kata, c'est l'écharpe de félicité dont parle M. Huc; l'étranger rend le kata un peu après son arrivée. L'accueil du Thibétain a quelque chose d'aisé, de franc et d'avenant même, quoiqu'on puisse trouver un peu ridicule qu'il tire la langue et se gratte l'oreille en manière de politesse; mais il ne faut pas toujours se fier à toutes ces démonstrations.

CHAPITRE IV.

RELIGION.

Bouddhisme, son introduction au Thibet. — On peut dire que la religion du Thibet est le Bouddhisme, car toutes les sectes qu'on y rencontre, quelles qu'elles soient, professent cette religion avec des différences qui tiennent plus aux formes extérieures du culte qu'au fond même de la doctrine; quant au dogme elles n'en font guère plus de cas que de la morale, et toute la religion pour elles consiste dans des pratiques extérieures, et non dans les convictions et dispositions de l'âme. C'est, d'ailleurs, le caractère propre de toute superstition idolâtre; il y a dans ces pratiques un grand mensonge qui fait dire au corps tout le contraire de ce que l'âme ressent, si toutefois chez ce peuple l'âme pense à quelque chose. Le Bouddhisme est venu de l'Inde, cela est certain. Les Indiens l'ont apporté au Thibet, et ont traduit dans la langue de ce pays les livres sanscrits qui le renferment et qui sont les grandes autorités du Thibet. Et il n'est lui-même qu'une réforme du Brachmanisme indien, réforme qui a eu, elle aussi, pour objet beaucoup plus les formes extérieures que le dogme lui-même.

Pour se convaincre de ce que je viens de dire, il suffit d'aller visiter une pagode ou bien une bibliothèque thibétaine. Toutes les idoles que j'ai vues et qui m'avaient paru si ridicules pendant mes longs voyages dans l'Inde, je les retrouve au Thibet, à bien peu d'exceptions près, avec leur type indien, les mêmes poses et les mêmes contorsions; leurs noms même ne sont que la traduction des noms sanscrits; on dirait que c'est une compagnie de statuaires ou de peintres indiens qui s'est chargée de décorer toutes ces pagodes, et non des artistes du pays, car je n'ai jamais vu une de ces idoles qui ait quelque chose du type thibétain. Les bibliothèques sont remplies de livres religieux qui ne sont que des traductions de livres sanscrits; c'est à peine si l'on y trouve parfois, et moins encore dans celles qui tiennent aux pagodes, quelques commentaires faits par des auteurs thibétains.

Pour bien connaître la doctrine de Boudha, c'est dans l'Inde surtout qu'il faut l'étudier.

Etablissement de trois grandes sectes. — Il me semble que si l'on voulait écrire l'histoire de la religion bouddhique au Thibet, on pourrait considérer séparément celle de trois grandes sectes qui se sont établies à des époques différentes, savoir :

1° La secte des Peun-bo, 250 ans avant Jésus-Christ.

2° Celle des Lamas rouges, l'an 758 de notre ère.

3° Celle des Lamas jaunes, l'an 1357.

Chacune de ces deux dernières sectes a continué de même que la première l'exercice de son culte qui dure encore aujourd'hui.

L'histoire de la religion bouddhique peut donc ainsi être considérée comme comprenant trois époques :

1° Celle des Peun-bo.

2° Celle des Peun-bo, et des Lamas rouges.

3° Celle des Peun-bo, des Lamas rouges et des Lamas jaunes.

Il suffira donc, pour donner une notion générale de la religion au Thibet, de consigner ici divers détails relatifs à chacune de ces trois sectes.

Secte des Peun-bo.

La religion des Peun-bo est-elle l'ancienne religion indigène du Thibet, ou bien une forme du Bouddhisme indien, introduit anciennement au nord des Hymalayas? c'est ce que je n'ose décider. La seule date que j'aie pu trouver, relativement à cette secte, est celle de 250 avant Jésus-Christ, sous Ma-tchri-tsen-po, qui serait le premier roi du Thibet.

Les Peun-bo reconnaissent pour leur principale divinité le Keun-tou-zong-bo, c'est-à-dire l'excellent, le *très-bon*; tout d'abord ils croyaient que nous venions prêcher la parole de leur Dieu, quand dans nos livres ils trouvaient cette même expression pour rendre l'infinie bonté du vrai Dieu. Les savants Peun-bo disent bien que leur Keun-tou-zong-bo est immatériel, infiniment parfait, et même ils lui accordent une certaine éternité, pendant laquelle il créa tous les êtres. S'ils s'arrêtaient là, nous pourrions, moyennant quelques explications, en venir à leur tendre la main, et à les appeler des frères; mais voilà qu'à leur dieu immatériel ils donnent un corps de bois ou de cui-

vre, dans lequel ils le font résider et qu'ils adorent ; puis, afin d'expliquer la création, ils lui associent un autre principe divin, mais féminin : c'est le Yom-ki-long-kin-mo ; et des amours de ces deux principes, ils font sortir les petits dieux, les hommes et le monde ; toute cette génération de divinités a ses idoles et son culte. Cependant leur théogonie est bien moins compliquée que celle des autres sectes, et on y trouve plus de vérités qui se rapprochent réellement du Christianisme. Un de leurs grands docteurs qui s'est toujours comporté envers nous comme un ami, et qui avait lu quelques-uns de nos livres, ne craignait pas de nous dire que la religion des Peun-bo n'avait pas toujours été surchargée de divinités comme aujourd'hui ; que l'ancienne religion était presque comme la nôtre, et que dans certains de leurs livres, il était prédit qu'un jour l'ancienne religion du Thibet (des Peun-bo) serait rétablie par des hommes venus de l'occident. Si nous eussions été tranquilles et protégés, ce grand lama devait venir à Bonga étudier à fond notre sainte religion ; et comme il ne vivait pas dans le désordre, faisant ainsi exception parmi les lamas, nous avons bon espoir. Il n'osait pas encore se déclarer ouvertement, et quand on le pressait de ne plus pratiquer les superstitions, il répondait en frappant légèrement de la main sur son ventre : *c'est nécessaire pour cela* ; son confrère, le chef de la petite lamaserie Peun-bo de Tsa-dam, au village de Trana, a été plus courageux : il s'est rendu à la vérité, et s'est mis avec quelques-uns de ses bonzes à pratiquer la religion chrétienne ; aussi c'est sur lui qu'est tombée toute la fureur des autres bonzes

de Men-kong, lors de nos malheurs. A-t-il été martyr depuis, c'est ce que je n'ai pu savoir.

En général les Peun-bo ont peu d'éloignement pour notre sainte religion. Quand le Lamanisme s'introduisit au Thibet, vers le septième ou le huitième siècle de l'ère chrétienne, les Peun-bo eurent aussi leurs lamas qui se distinguèrent par un costume de couleur et de forme différentes de celui des autres lamas : ils adoptèrent l'habit commun des autres bouddhistes.

Ils se distinguent encore par la petite formule de prières, en huit syllabes, qu'ils répètent sur leur cha-pelet ou tchirin-ma ; elle est ainsi conçue : *Oum, ma, tchri, mou, me, sa le, gou*, et n'a pas de sens en elle-même, à moins que chacune de ces syllabes ne soit l'initiale d'une phrase à moi inconnue, et si ce n'est par l'explication qu'ils en donnent ; c'est, dans l'ordre ci-dessus : le grand Dieu Keun-toou-zong-po, sa femme, ou le principe féminin éternel, les génies les demi dieux, les hommes, les animaux, le diable (y doua), l'enfer ; de sorte qu'en ces huit syllabes ils rappelleraient les principaux articles de leur croyance toute païenne. La prière analogue des autres sectes est : *Om mani pemé on* (1) pour laquelle certains livres donnent une explication presque semblable.

Les Peun-bo ont pu être opprimés mais non détruits ; il y a encore beaucoup de petites lamaseries dans le sud-est, dans le petit royaume de Pomi, dans le Kong-peu, et surtout dans la partie occidentale du Thibet. Là où les lamas sont Peun-bo, le peuple l'est également ; c'est la règle au Thibet pour

(1) M. Huc écrit : *om mani padmé houm*.

toutes les sectes : le peuple est de la même religion que la lamaserie qui le dirige ; il en serait de même du peuple à notre égard si nous pouvions avoir une existence légale au Thibet, et c'est ce qui est bien à désirer

Secte des Lamas rouges.

Ceux-ci sont certainement Boudhistes. Ont-ils dès le principe corrompu la religion par un mélange de Bouddhisme, ou bien leur religion est-elle le Bouddhisme pur, c'est ce que je ne puis dire. A quelle époque ce Bouddhisme a-t-il réellement commencé dans le peuple ? c'est aussi ce que j'ignore, mais les Lamas rouges, d'après les aveux des livres thibétains eux-mêmes, n'ont pas une antiquité beaucoup plus reculée que le VIII^e siècle de notre ère, puisque c'est sous le trente-huitième roi du Thibet, qui est en même temps la quarante et unième incarnation de Boudha, que le système lamaïque a commencé, ainsi que je l'ai dit plus haut, au sujet du Talaï-lama. Je ne sais ce qu'était l'Inde à cette époque, et s'il y avait des religieux boudhistes qui vécussent en communauté, comme le font les lamas ; ce que je sais, c'est que pendant mes trois années de voyages dans l'Inde, 1856, 1857, 1858, je n'ai jamais rien vu qui ressemblât à ces sortes d'établissements, même chez les Brahmanes. Je me pose donc cette question sans pouvoir y répondre, faute de données suffisantes. Au VIII^e siècle, les Indiens, qui ont certainement introduit la religion Bouddhique au Thibet, y ont-ils, en même temps, établi la forme monastique ? c'est ce qu'il faudrait éclaircir,

Cette forme n'est-elle pas un vestige de la première prédication de l'Évangile, soit dans l'Inde, soit au Thibet même ; cette opinion me semble la plus probable, et je regrette de n'avoir pu faire à cet égard des recherches dans les archives de Lassa. M. Huc, dans son excellent ouvrage du Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet, donne déjà sur ce sujet bien des renseignements, puisés à des sources authentiques, mais trop peu connues. Je crois que si nous pouvions étudier la question à Lassa même, elle s'éclaircirait beaucoup.

Revenons aux Lamas rouges. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, ils furent chassés en 899 après Jésus-Christ et rappelés en 975 ; ils se divisèrent en un grand nombre de sectes secondaires, qui eurent souvent ensemble des démêlés que l'on ne vida pas par des paroles, ou par des écrits, mais avec le sabre et avec les flèches : mauvais arguments, arguments du diable.

Les trois principales sectes sont : 1° les Gning-ma-pa ou les antiques, j'ignore où réside leur chef ; 2° les Kar-ma-pa dont le chef habite, je crois, dans une lamaserie de Dégué, au nord de Kiang-ka ; c'est à cette secte qu'appartient la lamaserie de Tcha-moutong d'où j'écris, mais pour cela je n'en connais pas mieux l'histoire, n'ayant pu trouver ici un livre qui raconte les faits et gestes des Kar-ma-pa ; 3° les Sa-kia-pa, dont le chef qui réside, dit-on, dans une lamaserie appelée Sa-kia-gun, et porte le titre de roi, Kong-ma, gouverne un pays situé à l'ouest de Tra-chi-leum-po, peut-être même le Ngari, etc.

Quelle est la doctrine commune à toutes ces trois sectes, et sous quels rapports différent-elles ? Je

l'ignore absolument, mais il est vraisemblable que la principale divergence qui existe entre elles, consiste en ce qu'elles adhèrent aux idées de tel ou tel docteur, de sorte qu'il faut voir ici des schismes plutôt que des hérésies.

Parmi les lamas rouges, les bonzes à l'exception de quelques grands lamas, qui passent eux aussi pour des partisans de la métempsycose, et que l'on nomme *Tché-keu*, ou *Tchreul-ko*, peuvent se marier. Ils forment des villages près de la lamaserie, où ils ne se réunissent qu'à certains jours, pour des fêtes qui leur sont communes, et vivent comme le simple peuple, à moins qu'on ne les appelle pour battre le tambour ou pour lire dans un livre de prières, quand toutefois ils savent lire.

Secte des Lamas jaunes.

L'introduction de leur secte n'a guère eu lieu que vers le milieu du XIV^e siècle, vers 1357 ; depuis cette époque, ils sont plus puissants que les autres lamas, grâce à la protection que leur accorde la dynastie Mandchoue qui règne en Chine et au Thibet. Leur grand lama qui réside à Tra-chi-leun-po, passe pour l'égal du Talai-lama de Lassa. En parlant de l'histoire civile, j'ai dit ce que je savais de plus important sur ce qui les concerne. Les lamas jaunes, d'après leurs constitutions, ne peuvent se marier, mais ils n'observent pas pour cela les règles du célibat, et l'on remarque avec peine, que sous tous les rapports, les lieux voisins des lamaseries sont les plus dépravés. Si les lamas jaunes ne se distinguent

ni par leur science ni par leur moralité, ils se distinguent au moins par un esprit d'intolérance religieuse, qui va jusqu'à la tyrannie, et surtout par leur atroce cupidité ; tout moyen leur est bon pour avoir de l'argent et pour faire bonne chère, ils ne semblent pas penser à autre chose. J'ai visité les plus célèbres de leurs monastères, et je n'y ai rien trouvé qui rappelât la vie religieuse.

Notions sur les lamaseries et sur les lamas. Instruction religieuse des lamas et du peuple. — Chaque monastère ou lamaserie a un supérieur appelé *gué-keu*, quelques trésoriers ou procureurs appelés *chiam-dzeu*, des officiers de police qui auraient beaucoup de besogne s'ils tenaient à faire observer les règles, en outre des *oun-dzé* ou chefs de chœurs, et de petits *nier-ba* chargés du commerce. .

Les lamas ne sont pas obligés de résider continuellement à la lamaserie, à l'exception de certaines époques, où ils doivent se réunir pour les prières, les danses et les festins faits en commun. Chaque lama cherche à faire fortune de son côté, comme il l'entend : les uns font le commerce en grand, les autres sont courtiers de commerce, d'autres se font aventuriers, vagabonds, mendiants, d'autres enfin vont dans les campagnes battre le tambour à leur profit, mais doivent cependant, selon leur industrie, rapporter une certaine somme à la bourse commune. Tout lama est généralement propriétaire d'une maison ; si elle est trop grande, il en loue une partie à ses confrères, mais chacun loge chez soi et se nourrit selon ses moyens, car parmi eux il y en a de très-riches, et de très-pauvres qui sont les domestiques

des autres. Ils entrent même souvent au service chez des laïques. C'est une agglomération de ces maisons de lamas, avec des rues étroites et tortueuses qu'on nomme lamaserie, en thibétain *gun-ba*. Les seuls édifices publics sont les pagodes et la bibliothèque qui n'est guères visitée que par les araignées. M. Huc, après avoir pénétré dans les lamaseries de la Mongolie, la terre des Herbes, avait rapporté une impression plus favorable ; j'aime à croire que ces lamaseries, en raison de la solitude où elles se trouvent, sont mieux réglées que celles des pays plus civilisés et plus peuplés que j'ai parcourus.

Les bonzes du Thibet seraient bien flattés s'ils apprenaient que les Européens appellent *lama* tout homme tondu et habillé de rouge. Le titre de lama au Thibet ne se donne qu'aux savants, aux docteurs qui ont obtenu ce titre moyennant beaucoup d'argent et après un simulacre d'examen ; il équivaut à peu près à ceux de bachelier, de licencié ou de docteur, et le sens propre du mot indique une sorte de supériorité. Ces lamas titrés sont fort peu nombreux ; ainsi, à Tcha-mou-tong, sur cent bonzes il n'y a qu'un lama ; à Tcha-mou-to, sur plus de 3,000 bonzes, il n'y en avait qu'une dizaine, et à Men-yong il n'y en a pas du tout. Encore je doute que tous ces docteurs comprennent les livres qu'ils lisent, et qu'ils puissent écrire une lettre sans fautes d'orthographe. Il y a diverses classes de lamas, comme aussi diverses classes de bonzes, qu'on nomme en thibétain *tchra-pa*, mais jamais *lama* ; les petits enfants qui apprennent le métier de bonze sous la direction de quelque ancien, se nomment *tchra-tchou*, nom que

nous traduirions par bonzillons. La plupart des bonzes qui ne sont pas lamas savent lire, au moins un volume qu'ils ont appris par cœur dans leur enfance, mais dont ils ne comprennent pas le contenu. Cependant il y a des bonzes domestiques qui ne savent pas lire du tout. Il en est quelques-uns qui peuvent écrire, tant bien que mal, des lettres d'un mauvais style et pleines de fautes; mais si la plupart ne savent que lire, cela suffit pour battre le tambour et pour gagner sa vie. Ce que je dis là paraîtra peut-être exagéré, et cependant rien n'est plus vrai, de l'aveu même des bonzes, et l'expérience que j'en ai faite bien souvent me permet de l'affirmer.

S'il en est ainsi des lamas, quelle doit être l'instruction religieuse du peuple? jamais la moindre prédication, jamais rien qui ressemble à un catéchisme, la religion semble un hors d'œuvre. Les lamas, quand ils ont battu le tambour, lu un livre sans le comprendre, jeté des sorts ou pratiqué quelques cérémonies extérieures, en ont assez fait pour eux et pour le peuple, qui n'a plus qu'à les bien régaler et à les bien payer, ou sinon ils réclament à coups de bâton, ou par devant les mandarins, le paiement des dettes avec les intérêts des intérêts.



CHAPITRE V.

LITTÉRATURE THIBÉTAINE.

Introduction d'un alphabet au Thibet. — D'après ce qui précède on doit reconnaître que la nationalité thibétaine, et surtout l'institution lamaïque, ne remontent pas à une bien haute antiquité; naturellement, il en est de même de la littérature et des sciences, qui ne se développent chez les peuples que quand ils sont parvenus à un certain degré de civilisation. Celui que les Thibétains regardent comme l'inventeur de leurs lettres ou caractères, est un certain *Thomé-sam-bou-dza*, né dans l'Inde et qui, venant au Thibet vers le vi^e siècle de l'ère chrétienne, y apporta avec lui l'alphabet de son pays.

Les Thibétains avaient-ils avant l'arrivée de ce Thomé un autre genre d'écriture? on peut en douter, car alors il eut été inutile d'en chercher ailleurs. S'ils avaient quelques caractères hiéroglyphiques, je dois dire que je n'en ai aperçu aucun vestige ni dans les livres, ni sur aucun monument. Le premier alphabet qu'apporta Thomé-sambou-dza était donc indien, mais il contenait cinquante lettres très-compiquées, peut-être était-ce l'alphabet Sanscrit, ou le Bengali, ou même le Lou-tzé? C'est ce que je ne sais pas, ce dernier est encore souvent employé dans les inscriptions qui décorent

les pagodes. Toujours est-il que le roi du Thibet ne fut pas content de cet alphabet, et qu'il pria Thomé d'en composer un plus simple. Ce savant fit donc de nouveau le voyage de l'Inde, et revint quelques années après avec un alphabet (1), qui existe encore aujourd'hui, et qui comprend trente lettres et quatre voyelles. Il composa ensuite une grammaire thibétaine, et l'on doit croire qu'il fut aidé dans ce travail par un autre savant indien dont le nom thibétain est *Gwiam houg*, car leurs noms sont souvent cités ensemble.

Dictionnaires thibétains. — Quelques autres composèrent des dictionnaires dont les noms curieux méritent d'être mentionnés : l'un c'est l'*Eau du Gange qui coule*, composé par Nié tong ; un autre *les Cent Lumières*, fait par les Tay-teum ; un troisième est intitulé *les Mots expliqués par eux-mêmes*, par le grand interprète miséricordieux ; un quatrième *la Boite à nourriture*, par Cha-lou. Il n'est pas impossible que tous ces dictionnaires n'aient tous été composés à la même époque, du temps de Thomé, ou peu après lui ; mais ils sont cités comme anciens par l'auteur d'un petit dictionnaire que j'ai copié, auteur qui n'a fait qu'abrégé ces grands dictionnaires, en choisissant ce qu'ils renfermaient de plus important.

Pour bien connaître la langue thibétaine, de manière à pouvoir en fixer les règles dans une grammaire, et en réunir tous les mots dans un dictionnaire, il fallut vraisemblablement bien des années. On se mit, sans doute, ensuite à traduire en thibétain les livres sacrés de l'Inde, qui contenaient les

(1) Dans une lettre du 20 octobre 1870, l'abbé affirme que l'alphabet était cachemirien.

dogmes de la religion bouddhique, et ce sont encore ces traductions qui forment actuellement le fond des bibliothèques des lamaseries et des pagodes. Le plus souvent même le texte sanscrit, écrit en caractères thibétains, est imprimé entre les lignes de la traduction ; souvent aussi le texte sanscrit s'y trouve seul.

Littérature religieuse, traduction des livres sanscrits en thibétain. — Les trois principales collections de livres sanscrits, traduits en thibétain, sont : 1° le *Ka-guieur* en 108 gros volumes ; c'est la traduction des commandements de Cha-kia-tou-pa ; 2° le *Tan-guieur*, en 255 gros volumes, qui contiennent les instructions de la même divinité ; 3° enfin les *Bom*, expression qui littéralement signifie cent mille ; c'est une vaste compilation d'histoires des principaux personnages de la religion bouddhique, mais non pas une histoire générale et raisonnée, dans le sens que nous donnons à ce mot, ce sont des matériaux dont on pourrait peut-être, à la rigueur, et avec bien du temps et de la peine, faire une histoire. On dit que ces traductions sont fort exactes ; quant à la valeur intrinsèque de ces livres, ils contiennent un certain nombre de belles et bonnes sentences, perdues dans un énorme fatras d'absurdités historiques, philosophiques et morales, qui sont le fruit de l'imagination païenne orientale. M. Foucaux, qui a eu la patience et le courage de pâler toute sa vie sur les livres sanscrits et thibétains, peut satisfaire la curiosité sur ce point.

Les traductions thibétaines sont celles sur lesquelles on a fait les traductions chinoises, qui sont, dit-on, très-fidèles, et les traductions en langue mon-

gole et mandchoue. Au moyen de recherches et à prix d'argent, on pourrait encore se procurer ces dernières. Les Thibétains, une fois en possession de leurs traductions primitives, et y trouvant de quoi satisfaire leur dévotion et leur imagination, ne se mirent probablement pas beaucoup en peine pour en faire de nouvelles, mais ils se dédommagèrent en faisant sur toutes de nombreux et volumineux commentaires, qui se trouvent aussi dans les grandes bibliothèques ; les commentaires ont-ils apporté de la lumière ou de l'obscurité sur ce texte, c'est ce que je laisse à décider ; néanmoins n'ayant aucun principe de foi, ni de règle fixe pour l'interprétation du texte, il est bien difficile que chacun des commentateurs n'ait pas dit ce qui lui passait par la tête, se croyant plus ou moins inspiré : la sentence *Quot capita tot sensus*, sert de règle au Thibet aussi bien que chez les protestants, et c'est aussi très-probablement ce qui a occasionné cette multitude de sectes qui se partagent le bouddhisme, et le divisera encore, tant qu'elles ne seront pas venues ou revenues à la connaissance du vrai Dieu et de son Eglise.

Ouvrages scientifiques. — Outre cette littérature religieuse qui est déjà très-considérable, les Thibétains ont aussi une littérature scientifique ; ils possèdent des ouvrages sur l'astronomie, la médecine, l'arithmétique, l'histoire naturelle, la philosophie et surtout sur l'astrologie. Certains ouvrages traitent d'une science en particulier ; d'autres sont un résumé succinct de toutes les sciences ; d'autres enfin sont des encyclopédies détaillées. Ces ouvrages sont-ils des traductions d'autres langues, ou bien ont-ils été com-

posés dans la langue thibétaine? c'est ce qu'il faudrait examiner de plus près que je n'ai pu le faire. Ce que je sais de certain, c'est que tout leur système d'astronomie est emprunté du *Tur-kestan ou heur*, que les noms des jours de la semaine, ceux des diverses constellations et des figures du Zodiaque, etc., etc., sont ceux dont se servent les Turcs, et dont nous nous servons nous-mêmes; c'est aussi d'après le comput du Tur-kestan que le calendrier est publié chaque année. Les chiffres dont ils se servent sont les chiffres arabes un peu modifiés, et leur manière de compter ressemble à la nôtre; seulement le peuple ne se sert que de son chapelet pour faire ses calculs.

Histoire nationale et chants populaires. — Enfin s'il y a des histoires ou plutôt des récits sur la vie de quelques personnages, je ne crois pas du moins qu'il y ait une histoire nationale, ni même celle d'une secte particulière.

Les Thibétains chantent presque toujours quand ils sont en voyage ou pendant leurs travaux, et surtout lors des fêtes pendant lesquelles le chant est accompagné de danses. Personne n'a pu me dire s'il existe des chants populaires, qui sont aussi, en tout pays, une expression de la littérature; le fait est que je n'ai pu m'en procurer un recueil.

Différences entre la langue écrite et la langue parlée. — Pour pouvoir bien juger de cette littérature thibétaine, et pour la bien apprécier, il faudrait d'abord savoir parfaitement la langue écrite, qui est toute différente de la langue parlée; cette particularité est cause que bien des *liseurs* de livres ne comprennent pas un mot, ou seulement peu de chose à

ce que contiennent ces livres, qu'ils lisent pendant des jours, des mois, et même pendant toute leur vie. Il faudrait ensuite passer une dizaine d'années dans les bibliothèques, uniquement occupé à lire ces énormes volumes; enfin il faudrait être aidé par des maîtres capables et pleins de bonne volonté; quant à la capacité, on la trouverait rarement chez les lamas, encore moins chez les laïques, dont les plus instruits ne savent guère que tenir leurs comptes de commerce; de la bonne volonté, on en trouverait tant qu'on voudrait si on la payait bien, à moins cependant que l'autorité soupçonneuse ou les lamas n'y missent obstacle, ce qui serait sans doute inévitable s'il s'agissait d'instruire un étranger. Si donc le gouvernement français désirait sincèrement se procurer les trésors littéraires cachés dans les montagnes du Thibet, qui ne renferment pas seulement des richesses métallurgiques, le meilleur moyen serait de s'entendre directement avec le gouvernement thibétain. On trouvera à la fin de ce volume quelques considérations à ce sujet.

Imprimerie, bibliothèques. — Les Thibétains connaissent l'imprimerie sur bois à la manière chinoise; chaque planche gravée des deux côtés forme le recto et le verso d'un même feuillet, d'ailleurs ils n'impriment jamais plusieurs pages à la fois. Dans les livres, chaque feuillet est séparé et seulement superposé aux autres: ce sont de longues feuilles qui ont parfois deux pieds de longueur, sur trois ou quatre pouces de largeur, les lignes sont dans la longueur; tous ces feuillets sont numérotés, placés les uns sur les autres et maintenus ensemble par deux planchet-

tes ordinairement vernissées en rouge et liées au moyen d'une courroie. Pour lire un livre on s'assied sur les talons, on le pose sur une petite table de six pouces de hauteur; puis, renversant le couvercle supérieur à moitié, on s'en sert comme de pupitre, et au fur et à mesure qu'on lit un feuillet, on le place sur le pupitre pour lire le verso. Quand on bat le tambour tout en lisant, cet instrument est suspendu au-dessus du livre; on le tient de la main gauche à l'aide d'une petite courroie formant poignée, on bat de la main droite et on lit entre les deux bras. Outre les livres imprimés, les Thibétains ont encore beaucoup de manuscrits, sans doute parce que les auteurs n'avaient pas les ressources pécuniaires pour employer l'impression qui est toujours très-dispendieuse; ici, un auteur pauvre, eût-il beaucoup de mérite, ne trouverait pas un éditeur qui consentit à faire les frais de l'impression. C'est, je crois, dans ces ouvrages manuscrits, plus que dans les traductions du sanscrit, qu'on pourrait acquérir une notion exacte du génie de la langue et de la littérature vraiment thibétaines. Ces manuscrits coûtent cher; on pourrait les faire copier, mais on risquerait d'avoir des copies bien imparfaites, car les écrivains thibétains, qui ont souvent une belle main, font fréquemment des fautes, les uns par ignorance, les autres en prétendant corriger le maître; d'ailleurs, il faudrait d'abord bien examiner le manuscrit, qui lui-même n'est peut-être qu'une dixième ou une vingtième copie.

De tout ce qui précède, on peut au moins conclure que ni la nation, ni la littérature thibétaines ne sont

pas aussi anciennes que l'ont prétendu certains auteurs français contemporains, esprits forts qui ont voulu faire sortir la religion chrétienne du Thibet, mais ils ont mis la charrue avant les bœufs ; et il faut bien prendre garde de se laisser tromper : il est préférable de rester fidèles à notre bonne vieille foi contre laquelle les attaques ne font pas plus que la piquûre d'une mouche sur un éléphant.

Langage, ressemblances et différences entre le langage mélam et celui des différentes peuplades habitant au sud du Thibet. — Nous donnerons dans les pages suivantes quelques renseignements sur des peuplades sauvages du sud du Thibet ; mais comme leur langue offre des ressemblances notables avec le langage thibétain, nous devons présenter ici, à la suite de ce qui a été dit sur la littérature du Thibet, quelques observations au sujet des ressemblances et des différences que ce langage présente avec celui des Thibétains.

Le langage mélam, celui de la tribu des Arrou, Pa-i ou Ghion, des Télou et des Rémépans, qui semblent ne former qu'une même famille, est à peu près le même.

Les ressemblances consistent :

1° Dans la construction des phrases ; ainsi, les uns et les autres placent d'abord toujours le sujet, puis le régime direct, ensuite le ou les régimes indirects, enfin le verbe qui est toujours à la fin.

2° Ils ont aussi des particules ou des terminaisons diverses pour exprimer les différents cas, les modes des verbes, mais je n'ai pu encore les classer toutes grammaticalement.

3° Ils ont un grand nombre de mots tirés du thibétain et dont la prononciation est la même que dans cette langue, lorsque le mot est d'une seule syllabe, ou bien dans lesquels on prononce toutes les lettres de l'écriture thibétaine, ce qui est loin d'avoir lieu dans la prononciation de cette dernière langue. Ainsi par exemple, pour *słb* apprendre, les Thibétains prononceraient seulement *lob*, et les Mélam *slob*...; pour *bi* écrire, les Thibétains prononcent *tchére*, et les Mélam *prou-bri*, etc.

4° Les temps des verbes ne sont pas très-bien marqués : le passé est caractérisé par le mot tône, tiré du thibétain thun, ou par *bê* ; le futur a souvent pour caractéristique Pou-oua, qui est tout à fait indigène ; l'impératif se distingue par Pou placé devant le verbe. Si le verbe indique un mouvement vers un objet, on l'exprime en ajoutant *ngal* après l'impératif ; s'il exprime un retour vers celui qui parle, on ajoute *já* au lieu de *ngal*.

Les différences principales entre le langage mélam et le thibétain sont :

1° Il n'est pas monosyllabique, surtout dans les mots qui sont indigènes, ou du moins qui n'ont pas une origine thibétaine ; le thibétain n'est pas non plus tout à fait monosyllabique, par suite de l'addition de particules, mais la racine du mot l'est presque toujours, tandis qu'elle ne l'est pas en mélam.

2° La prononciation n'est pas douce et uniforme comme celle du thibétain, mais sans être rude elle est extrêmement saccadée ; chaque syllabe est accentuée séparément, de sorte que parfois et surtout

quand on parle vite et avec animation, on croirait entendre parler des bègues.

3° La langue thibétaine est riche en expressions, surtout la langue écrite et même aussi la langue parlée, en ce qui concerne les formules de politesse; ces sauvages n'ont pas assez de génie pour inventer de belles paroles, et appellent les choses par leur nom.

4° Les Thibétains, comme nous l'avons déjà dit, ont une littérature assez étendue, surtout en traductions de livres sanscrits; ils ont aussi beaucoup de livres dont les originaux ont été écrits en thibétain, et notamment des histoires de leurs grands personnages, et des livres de science, dont quelques-uns sont des traités assez étendus sur une science en particulier, et d'autres des espèces d'encyclopédies, les résumant toutes. Les Mélam, qui n'ont pas même un ABC, ne savent rien en fait de science. On peut douter que leurs traditions orales soient très-étendues et fort exactes. Toutefois l'instruction est loin d'être répandue au Thibet autant que les livres qui souvent tiennent lieu d'amulette dans la maison.

Il faut ajouter que parmi les mots qui semblent indigènes, il y en a peut-être beaucoup qui sont empruntés à la langue des *Mosso* en chinois et *Ghio* en thibétain. Cet ancien peuple, qui a occupé ces pays jusque vers Dzogong pendant longtemps, et qui a été expulsé par les Thibétains et les Chinois il y a trois cents ans, on n'en retrouve plus la trace que dans la province chinoise du Yu-nan, entre le Lantsang-kiang et le Lou-tzé-kiang, probablement sur les confins de la Birmanie et du Laos.

Un travail qui rassemblerait les éléments d'un dictionnaire des différents dialectes, serait une œuvre utile et tout-à-fait inédite, car la philologie peut contribuer beaucoup à débrouiller l'inextricable cahos des races humaines qui habitent ce coin du globe ; c'est à ce titre et comme essai que nous présentons le vocabulaire suivant.

VOCABULAIRE MELAM.

Voici quelques mots qui semblent indigènes :

<i>Ngang</i>	de l'eau.	<i>Técrou</i>	corne.
<i>Tana</i>	arbalette.	<i>Koda</i>	de l'autre côté.
<i>Yang</i>	voir.	<i>Yada</i>	de ce côté.
<i>Tséraoua</i>	{ regarder avec	<i>Tsigo</i>	viande.
<i>et</i>		{ chasser expulser.	<i>Kouane</i>
<i>Ponten</i>	plaisir.		<i>Ouane</i>
<i>To</i>	entendre.	<i>Dzang</i>	verser un liquide
<i>Oto</i>	encore.	<i>Oua</i>	faire.
<i>Nga</i>	boire.	<i>Koulan</i>	facile.
<i>Neraam</i>	manger.	<i>Teke</i>	difficile.
<i>Atsem</i>	barbe.	<i>Podré</i>	ciseaux.
<i>Dob</i>	bras.	<i>Goua</i>	jaune.
<i>Bouguion</i>	abondant (moissons).	<i>Amkiel</i>	petit garçon.
<i>Séred</i>	ceinture.	<i>Kiamra</i>	filie.
<i>Langhi</i>	cou.	<i>Glang</i>	froid.
<i>Ambring</i>	corde.	<i>Mekel</i>	conseil.
<i>Chirou</i>	grand couteau à couper le bois.	<i>Grim</i>	parler.
		<i>Mékelgrim</i>	faire.
<i>Chomkieu</i>	petit couteau.	<i>Kagrim</i>	conseil.
<i>Lei</i>	croître, planter.	<i>Babla</i>	un peu.
<i>Dena</i>	guérir.	<i>Kathin</i>	grand.
<i>Gou</i>	corps.	<i>Mani</i>	beaucoup.
<i>Tong</i>	tomber.	<i>Teni</i>	peu.
<i>Remon</i>	cœur.	<i>Meli</i>	pays.
<i>Térou</i>	colonne.	<i>Tento</i>	fantôme.
		<i>Dzondzé</i>	enjeu.

<i>Our</i>	main.	<i>Mantser</i>	le soleil se lève.
<i>Hhé</i>	pied.	<i>Goumette</i>	étoile.
<i>Miampha</i>	} poissons. prendre. pêcher.	<i>Sela</i>	lune.
<i>Kioupan</i>		<i>Namlong</i>	soleil.
<i>Amlong</i>		<i>Nid</i>	esprit.
<i>Mandeou</i>	oublier.	<i>Tenets</i>	âme.
	lesoleilsecouche		

Voici quelques phrases :

<i>Na lou oua nga gueul la.</i>	. . .	veux-tu fumer du tabac?
<i>Tou oua mal kié koua pou</i>	je n'ai pas de tabac, veuil-	
<i>dzé ja.</i>	lez m'en donner une
		pipe.
<i>Teni pou lang</i>	apporte du feu.
<i>Tou oua dong kine</i>	le tabac est éteint.
<i>Kiama patecla.</i>	bats le briquet.
<i>Naya koua pou ouene na oua.</i>	. . .	veux-tu acheter une pipe?
<i>Ago ya koua me ouene</i>	je n'achète pas de pipe.
<i>Gam kie rong</i>	demeurez assis en paix.
<i>Gam kié ghi.</i>	allez en paix.

Les noms de nombre sont presque tous tirés du thibétain, avec une différence de prononciation. La manière de compter est bien simple : on va d'abord depuis un jusqu'à vingt, puis on reprend depuis un jusqu'à vingt, et l'on voit au total combien il y a de vingtaines. J'ai trouvé le même système dans l'Inde, où une vingtaine se nomme *corie*. Les Thibétains comptent comme nous, et ont des chiffres dont quelques-uns ressemblent aux nôtres parce qu'ils les ont pris des Turcs du Tur-kestan, ainsi que leur système astronomique; ils nomment ces chiffres *anghé*. Dire d'une chose en levant le pouce en l'air qu'elle est *anghé-tanglo*, ce qui signifie le premier des chiffres arabes, c'est dire qu'elle est le *nec plus ultrà* du bien.

CHAPITRE VI.

INDUSTRIE ET ARTS DIVERS.

§ 1. ARCHITECTURE ET ARTS QUI EN DÉPENDENT.

Je ne dirai que quelques mots de l'architecture militaire, de l'architecture civile, et enfin de l'architecture religieuse.

1° *Architecture militaire.* — J'ai vu beaucoup de résidences de mandarins qui sont fortifiées et qu'on appelle Dzong, mais pas une seule forteresse proprement dite, dont le nom en thibétain serait réellement Gar ou Kia-ré. Je n'ai trouvé de remparts en aucun lieu; on dit cependant qu'on en a fait dernièrement à Lassa.

2° *Architecture civile. Travaux des ponts-et-chaussées.* — Les murs des maisons sont généralement construits en pierres plates qui sont liées de mortier et de terre; je ne crois pas qu'on fasse usage de chaux. Le rez-de-chaussée est ordinairement occupé par les animaux. Au premier étage sont les chambres qui sont habituellement grandes et éclairées par de petites fenêtres carrées ou oblongues divisées par une croix qui en forme les barreaux. Il n'y a pas de châssis vitrés, pas même de papier comme en Chine; les fenêtres sont munies de volets en bois, qu'on ferme avec soin pendant la nuit. L'encadrement des

portes et des fenêtres présente quelquefois une moulure peinte en rouge, blanc et bleu, qui figure les extrémités de poutres saillantes, et souvent sur cette espèce de corniche sont des pierres plates sur lesquelles est écrite la fameuse prière *om mani pémé on*.

Dans les grands bâtiments les appartements du premier étage forment trois corps de logis et quelquefois même un quarré entourant la cour intérieure qui est presque toujours d'une saleté révoltante ; dans ce cas, les chambres sont précédées d'une galerie couverte donnant sur la cour. La toiture est formée d'une terrasse, en terre battue, qui sert d'aire à battre les grains. Enfin sur la terrasse la plus élevée est ordinairement un petit pavillon ou chambre des idoles, surmonté d'une terrasse sur laquelle on plante les *la-der* ou grandes perches auxquelles est attachée une longue et étroite pièce d'étoffe de chanvre, couverte de sentences superstitieuses. Le plus souvent aux angles de la maison il y a une petite tourelle supportant un vase en terre, dans lequel chaque matin les dévôts font brûler, en l'honneur du diable, des bois qui répandent des parfums et qui consistent en petites branches de cyprès ou de pin : le bois de Santal, l'encens, la ka-ram, sont réservés pour l'intérieur des pagodes.

Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, l'escalier consiste uniquement en une longue pièce de bois de six à huit pouces de largeur sur quatre ou cinq d'épaisseur ; sur une des faces on a taillé à sept ou huit pouces les uns des autres des crans qui ont un ou deux pouces de profondeur ; c'est juste ce qu'il faut pour que l'on puisse poser la moitié du pied, en se tour-

nant de travers. Ces escaliers sont extrêmement raides, de sorte que quand on descend, on trouve à peine la place nécessaire pour poser les talons. On préfère les échelles de ce genre aux escaliers ordinaires, parce qu'en cas d'attaque de la part des voleurs on peut la tirer en haut, et ainsi se défendre plus facilement. C'est aussi par mesure de sûreté qu'on évite de faire plus d'une porte d'entrée dans la cour, et des fenêtres dans le rez-de-chaussée.

Dans le nord, toute l'architecture consiste dans la confection des tentes. Il y a la tente *Yob* à deux colonnes, et le *Gueur* qui n'en a qu'une ; c'est l'architecture des bergers : il faut qu'elle soit mobile comme eux et leurs troupeaux.

Il me reste à parler de l'architecture des ponts et des chaussées. Quant aux chaussées, c'est le bon Dieu lui-même qui les a faites, et les fleuves sont si bien encaissés que les inondations ne sont pas à craindre ; seulement comme il est nécessaire de traverser les fleuves, les Thibétains ont inventé deux espèces de ponts, le *Ching-sam* ou pont de bois, et le *Djin-sam* ou pont de corde.

Pour construire les ponts de bois, ils choisissent un endroit où la rivière est resserrée par les rochers qui se font face. Si ces rochers sont assez plats et assez élevés pour que le pont ne soit pas enlevé par les grandes eaux, ils y établissent des poutres grossièrement équarries, et qui vont d'un bord à l'autre. Si un côté est trop bas, ils font une construction en grosses pierres dans un solide encadrement en bois qui s'appuie sur le rocher et sur les flancs, de manière à ne pouvoir être emportée par les eaux. Si la rivière

est trop large, ils placent de chaque côté sur le terrain convenablement préparé de longues poutres qui dépassent la rive de six ou huit pieds, et chargent l'extrémité, qui repose sur le sol, de grosses pierres pour faire contrepoids. Si le vide est encore trop grand, ils placent une nouvelle couche de poutres sur les premières, de façon qu'elles dépassent celle-ci de cinq ou six pieds, puis ils les chargent également de pierres. Il y a des ponts qui ont ainsi quatre ou cinq couches de poutres superposées l'une à l'autre, et s'avancant toujours de plus en plus vers le milieu de la rivière. Enfin quand le vide entre les poutres supérieures n'est plus que de vingt ou trente pieds, ils mettent les poutres équarries qui forment le tablier du pont. Tous les ponts thibétains, soit à l'ouest sur le Sud-ledje, soit sur d'autres rivières, sont de ce genre.

A Tcha-mou-to ou Kiop-do, on a construit sur les deux rivières qui s'y réunissent pour former le Laskio ou Lan-tsang-kiang, trois ponts de plusieurs arches, faits différemment de ceux dont je viens de parler. Au milieu des rivières on avait établi des piles non pas de pierres de taille que je n'ai jamais vu employer, mais de pierres brutes soutenues dans un encadrement formé de fortes poutres qui étaient solidement reliées l'une à l'autre, de manière à présenter un angle au cours de l'eau; d'une pile à l'autre étaient couchées de longues poutres qui soutenaient un plancher formant tablier. On dit que le pont qui se trouve plus loin, à quatre ou cinq jours de marche sur le Lou-tzé-kiang ou Ngeu-kio, est construit de la même manière; je crois que c'est de l'architecture

chinoise, car il est sur la grande route de Lassa à Pékin.

Les ponts de corde sont plus simples : sur chaque bord du fleuve, s'il n'y a pas d'arbre, se trouve plantée solidement une poutre qui a environ deux mètres de hauteur, et disposée de telle sorte que le côté d'où l'on part soit plus élevé que celui où l'on veut arriver. Une corde faite en fibres de bambous tressées ou de lanières de cuir de yak, est tendue d'un poteau à l'autre. Pour traverser la rivière, le voyageur doit avoir un demi-cylindre en bois nommé oua-ta surmonté d'un œillet dans lequel est passée une forte courroie, au moyen de laquelle est attaché le voyageur ; quand il est bien consolidé, il saisit fortement le cylindre entre les mains et se laisse glisser le long de la corde faisant chaînette ; on ne vient pas heurter contre l'autre poteau, ce n'est même qu'à force de bras qu'on peut se hisser pour gagner l'autre rive. Pour repasser le fleuve il faut qu'il y ait, à une petite distance, une autre corde disposée de la même manière, mais dont la pente est en sens inverse.

3° *Architecture religieuse.* — Quant à l'architecture religieuse, on la rencontre surtout dans les lamaseries. On sait que les maisons où habitent les lamas sont construites comme à l'ordinaire, mais malheureusement elles sont entassées sans ordre, de sorte que les rues sont étroites et irrégulières. Les seuls monuments remarquables sont les pagodes, les bibliothèques, et parfois la demeure du Chef. Devant ces édifices, il y a ordinairement une place ou une cour, qui les isole des autres bâtiments. Le portail en est élevé et carré, la porte principale est ornée de

moulures variées et assez belles. Les pagodes et les bibliothèques offrent à l'extérieur l'aspect d'un bâtiment rectangulaire formé par de grands murs peints en blanc ou en jaune, dépourvus de fenêtres et n'offrant à la vue qu'un seul portail. Au sommet est une corniche assez saillante, formée de plusieurs moulures, surmontée d'une galerie peinte en rouge. Au milieu de la terrasse qui couvre l'édifice, s'élève une espèce de pavillon soutenu par des colonnes et par des boiseries, et protégé par un toit couvert de pierres plates, quelquefois de plaques de cuivre doré. L'arête supérieure de ce toit est ornée au milieu et aux angles de petites pyramides dorées. Sur la plate-forme inférieure sont plantées de grandes perches appelées La-der, dont j'ai déjà parlé, et d'autres, les Gniel-tsen, sont des perches ornées à leur extrémité supérieure d'une espèce de sac noir avec des bandes transversales blanches.

Sur les murs à l'intérieur des pagodes, sont peints de grands et de petits tableaux, régnaient du haut en bas. On peint également les poutres, corniches et colonnes qui, rangées sur plusieurs lignes, soutiennent le plafond et le pavillon par lequel le jour pénètre. Cet ensemble a quelque chose de sombre et de mystérieux; les pauvres idoles sont placées sur une estrade en maçonnerie vis-à-vis la porte qui est percée dans le grand côté de l'édifice. S'il y en a plusieurs, la principale est au milieu, les autres sont placées de chaque côté à égale distance, lui servant de cortège. Immédiatement devant ces idoles sont des tables où l'on fait brûler l'encens, et sur lesquelles on dépose les offrandes. Sur le pavé, entre les colon-

nes, sont disposés en ligne des paillassons ou des tapis couverts d'étoffes, et sur lesquels s'accroupissent les lamas pour lire les livres sacrés, pendant les grandes prières faites en commun. En jetant les idoles à la porte, on ferait de ces pagodes d'assez belles églises.

Les bibliothèques ont à peu près les mêmes formes que les pagodes : il y en a de tout à fait carrées; d'autres fois elles consistent en une galerie qui forme le premier étage de la pagode, et alors le pavillon qui la surmonte est au deuxième étage. Les casiers qui renferment les livres sont profonds; chaque volume a sa case carrée, en sorte que l'on n'en voit sortir que l'extrémité, avec un petit morceau d'étoffe de soie sur lequel est imprimé le titre de l'ouvrage et le nombre de volumes dont il se compose. Les maisons des chefs de ces établissements sont à plusieurs étages, avec de petites fenêtres peintes; il y a une corniche à chaque étage, de sorte que l'aspect de ces maisons peut satisfaire les personnes qui aiment la bigarrure dans les couleurs.

4° *Maçonnerie, charpenterie, menuiserie.* — Les Thibétains ne sont rien moins qu'habiles dans les travaux de maçonnerie, de charpenterie et de menuiserie : tous ces travaux sont faits grossièrement; quant aux meubles, ils ne sont ni beaux ni solides, et d'ailleurs ils sont rares. Lorsqu'on veut avoir un ouvrage qui ait quelque valeur, il faut s'adresser à des ouvriers chinois. Si dans les lamaseries et chez les gens riches, on trouve parfois de petites tables sculptées et bien travaillées, on peut être certain que c'est un ouvrage du Yu-nan. Quoique ne sachant pas

bien travailler le bois, les Thibétains aiment beaucoup les meubles bien faits et ornés de sculptures. Un ouvrier européen qui connaîtrait le travail de la marqueterie sur meubles, pourrait acquérir une petite fortune dans les grands centres de population.

§ 2. INDUSTRIE DES MÉTAUX. ART DU FONDEUR.

Dans la partie orientale du Thibet que j'ai particulièrement explorée, je connais deux mines de fer, l'une à quatre jours de marche au nord de Yer-ka-lo, et à une journée à l'ouest de Kiang-ka, sur les bords du Lan-tsang-kiang ; l'autre à deux ou trois jours au-delà de Tcha-mou-to, entre le Lan-tsang-kiang et le Lou-tzé-kiang. C'est sans doute de ces dernières mines de fer que voulait parler l'ambassadeur népalien quand il me disait qu'il avait voyagé pendant deux jours sur du minerai de fer.

Le cuivre abonde près de Patang ; avec ce fer et ce cuivre indigènes on fabrique au Thibet des marmites, car tous les ustensiles de ménage ne viennent pas du Yu-nan. On peut rappeler ici que, dans les itinéraires, il a été fait mention de riches mines de toutes sortes dans les environs de Patang.

Il y a un art dans lequel les Thibétains réussissent très-bien, c'est celui de fondeur en métaux, ou Longpa. Leurs statuettes sont d'un fini peu commun ; je ne sais s'ils font eux-mêmes leurs modèles et leurs moules, mais ce qui frappe c'est qu'ils donnent toujours à leurs figures le type des idoles indiennes ; ils n'inventent pas et ne font que copier simplement. Ce sont eux aussi qui fondent les clochettes et les au-

tres instruments religieux employés dans les cérémonies du culte, et qui sont ordinairement couverts de petits dessins ou de bas reliefs, le plus souvent bien exécutés. On ne rencontre pas au Thibet, comme en Chine, de grosses cloches ; on se sert surtout du tam-tam chinois ou grand plateau de cuivre.

Comme en Europe, on a trouvé le moyen de faire des métaux composés qui imitent l'argent ; ils sont d'un bon placement dans la classe moyenne qui a autant de vanité que les autres.

§ 3. ARMES EN USAGE. SABRES, FUSILS ET ACCESSOIRES.

J'ai toujours ouï dire, et j'ai pu m'en convaincre par moi-même, que le fer thibétain est de bien meilleure qualité et mieux façonné que le fer chinois. Aussi, tout Thibétain est-il très-fier de porter à la ceinture un beau sabre avec fourreau orné de corail, et sur l'épaule un bon fusil jeté en bandoulière. En voyage il ne se sépare jamais de son sabre et de son fusil : ces armes constituent une branche importante de commerce.

Le sabre thibétain est à lame droite et unie ; cette lame a de 60 à 80 centimètres de longueur, 5 à 6 de largeur, et de 5 à 6 millimètres d'épaisseur au dos ; vers son extrémité le tranchant forme un angle obtus de manière à venir se terminer en pointe du côté du dos ; la poignée qui a 15 centimètres de longueur est munie d'une petite garde quelquefois ronde et pleine, le plus souvent recourbée du côté de la lame, afin d'emboîter le haut du fourreau ; souvent elle présente l'aspect d'une petite croix, et le pommeau

qui consiste en plaques de fer et de cuivre alternées, offre la forme de trois lobes contigus. Des morceaux de corail ou de pierres sont souvent incrustés dans ces lobes. Quelquefois aussi, la garde présente des gravures, et la poignée est ornée de fils d'argent enroulés. Quant au fourreau, il est formé de deux planchettes ou feuilles de bois très-minces, entre lesquelles passe la lame, et qui sont ordinairement maintenues par une bande de fer poli qui les enveloppe sur une certaine largeur par dessus et par dessous dans toute la longueur, laissant ainsi entre elles un certain espace sur le plat du fourreau ; cet espace est couvert de cuir ou d'une plaque de cuivre ciselé, sur laquelle sont aussi enchâssées quelques pierres. Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que des beaux sabres ; il y en a beaucoup de fort ordinaires et dépourvus d'ornements, c'est pourquoi les prix varient considérablement. Un sabre de cette sorte ne se vendra que 4, 5 et 6 francs, tandis qu'un sabre de 1^{re} qualité coûtera de 50 à 100 francs. Les Thibétains sont très-amateurs de sabres mongols ; j'en ai vu entre leurs mains qui provenaient de l'Inde et qu'on avait payés près de 200 francs. Ils seraient enchantés, je crois, d'avoir de grands sabres comme ceux de notre cavalerie, et ils les préféreraient de beaucoup à ceux qui viennent de l'Inde, et qui n'ont rien de merveilleux ; le Thibétain est connaisseur, et avant tout il lui faut une bonne lame.

Fusils. — De même pour les fusils : il y en a de toutes les qualités et de tous les prix, depuis 16 jusqu'à 200 francs. Je crois que les anciens fusils de munition à pierre feraient merveille, car ici on ne

saurait faire les capsules, tandis qu'on trouverait des pierres à feu tant qu'on voudrait. Les Thibétains ont encore le fusil à mèche, le bois ou monture se continue presque jusqu'à l'extrémité du canon qu'elle emboîte à moitié, et auquel elle est reliée par de petites courroies situées à 30 ou 35 centimètres de son extrémité. La crosse, petite et étroite, ne peut servir à épauler; la monture est munie de deux branches mobiles de 50 centimètres de longueur qui s'articulent avec elle : au moment de viser, on fiche les deux branches en terre, de sorte qu'en abaissant la crosse, la monture forme une espèce d'affût qui porte le canon et aide le tireur à bien viser. Avec un affût aussi bas, on doit se coucher pour tirer en l'air, même à une assez faible hauteur et c'est ce qui a toujours lieu. D'ailleurs sur le plat de la crosse est attaché un petit sac de cuir allongé qui contient la provision de mèches; la poudre est renfermée dans de petites cornes qui contiennent chacune une charge, et qui sont suspendues séparément en divers endroits d'une courroie que l'on porte en sautoir. A cette courroie est également attachée une gourde en cuir qui renferme les balles; le plomb de chasse est inconnu. Les Thibétains fabriquent eux-mêmes leur poudre, le salpêtre est très-abondant; quant au soufre on le trouve à deux jours de marche au sud des salines, sur la rive gauche du Lan-tsang-kian, près du village de Napo où il y a un magnifique gisement. La portée d'un bon fusil est ordinairement d'une centaine de mètres; rarement on cherche à tirer au delà, je crois cependant qu'on le pourrait.

§ 4. INDUSTRIE DES PIERRES PRÉCIEUSES.

Les Thibétains sont aussi très-amateurs de pierres précieuses : le corail, le lapis lazuli, l'agate, le cristal de roche et l'ambre ont surtout leur prédilection; mais ils ne savent pas les bien travailler ni les monter sur métaux. Ils en font usage principalement en les incrustant dans les armes, et comme ornements de boîtes reliquaires, des bracelets, des colliers et des boucles d'oreille, dont il a déjà été parlé à l'article du costume. Au chapitre du Commerce on donnera d'autres détails.

§ 5. TISSAGE ET TEINTURE.

Au Thibet, la profession de tisserand, appelée teaken, n'est exercée que par les femmes. Le métier que l'on emploie n'est pas compliqué : il se réduit aux éléments essentiels que présentent les métiers qui sont généralement employés.

Presque toutes les étoffes de laine sont du croisé; les pièces ont de 30 à 33 centimètres de largeur, souvent moins, et 10 mètres de longueur; elles sont épaisses et assez grossières parce que le poil n'est pas rasé comme celui de nos draps; mais elles sont très-chaudes et presque imperméables. On m'a parlé d'une espèce d'étoffe de laine très-line et moins serrée nommée tirma, qui est très-belle, et qui ressemble un peu à nos étoffes de filoselle; on s'en sert souvent pour faire des écharpes dont les lamas se couvrent les épaules pendant les prières; c'est je crois l'étoffe dont le prix est le plus élevé. On ne sait pas tisser les

étoffes larges comme on le fait en Europe, mais toutes les petites bandes étroites sont ensuite cousues l'une à l'autre avec du fil de laine, et produisent un assez bel effet, qui cependant n'est pas dans le goût français. Les riches et les mandarins ont souvent des habits de drap ou de soie : les habits de drap viennent de Russie ou des comptoirs anglais de l'Inde ; la soie leur vient de Chine, car au Thibet on n'élève pas la chenille du bombyx ; non pas que le mûrier ne croisse en ce pays, mais parce que pour dévider les cocons il faudrait faire périr les vers dans l'eau chaude, ce qui serait un très-grand péché aux yeux des partisans de la transmigration des âmes.

Dans le nord, on fait aussi des étoffes de poil de chèvre et de poil de yak pour les tentes, sacs à sel et tapis ; elles sont généralement grossières, mais je crois que les Européens pourraient tirer bon parti de ces matières premières.

Ce sont les femmes qui filent la laine dont on fait les draps et les étoffes ; mais comme elles n'ont pas de tour à filer elles se servent de fuseau. J'ai remarqué que dans le Bushire, les hommes s'étaient emparés de la quenouille, laissant aux femmes les gros ouvrages, mais il n'en est pas ainsi au Thibet.

La teinture. — Le métier dans lequel les Thibétains réussissent peut-être le mieux est celui du teinturier ; ce n'est pas qu'il y ait des artistes spéciaux dans cette partie, car dans chaque famille on sait teindre les étoffes qui ont été confectionnées à la maison. On ne se sert presque exclusivement que de substances végétales, dont on sait très-bien fixer les vives couleurs, de manière à leur donner une durée et un éclat pres-

que impérissable. Aussi voit-on de vieilles étoffes de soie, de laine surtout et des peintures dans les pagodes que l'usage et le temps n'ont point ternies, bien qu'elles soient continuellement exposées à l'air. Pour teindre en rouge, ils se servent surtout de la garance *teu*, et du *kâ* qui donne à la première une teinte plus foncée mais très-belle; j'ignore du reste quelle est cette matière. Avec les résidus du *kâ* ils font la cire à cacheter *laguia*. Pour la teinture jaune, ils se servent d'une racine très-amère qu'on emploie aussi en médecine dans les maladies inflammatoires; ils la nomment *ching-tsa* et les Chinois *houang-tiën*. Le bleu indigo qu'ils nomment *ram* leur vient de l'Inde, quoiqu'ils puissent aussi se le procurer dans certaines vallées chaudes du Thibet. Telles sont les principales couleurs dont ils se servent dans leurs tissus; ils savent varier les couleurs, en les alternant dans la chaîne de l'étoffe de manière à former de longues lignes ou des zig-zags; quelquefois aussi ils y peignent des fleurs et surtout des croix. Ces étoffes de couleurs prennent alors le nom de *lacua-tchra-tcha* ou de *tchéou-tchra*, suivant que la matière première est du simple *laoua* ou du *tchrou*; bien entendu elles sont d'un prix plus élevé, et il n'y a guère que les riches et les femmes qui s'en servent pour faire des vêtements; les couleurs unies, bleues et surtout la couleur rouge sont très-communes. Les teinturiers se nomment *tseu-tso-ken*, et la teinture en général *tseu-ken*.

§ 6. INSTRUMENTS DE MUSIQUE, DANSE.

Ceux qui sont employés dans les pagodes sont aussi fabriqués au Thibet. Voici les principaux :

La conque ou coquille de mer, *dzong*, dont l'embouchure et le pavillon sont souvent garnis de cuivre ou d'argent.

La trompette de cuivre ou *radang*, qui ressemble à un long porte-voix, et une autre enroulée en forme de cercle de manière à imiter un serpent.

Le roua-dong, fait avec de la corne.

Le kong-dong, fait avec un fémur d'homme, et dont on se sert comme d'une clarinette.

Le guia-ling, qui n'est autre chose que la flûte sans clef.

Au moyen d'un petit bambou percé de trous, ils font aussi une espèce de flageolet ou de sifflet.

Le tambour, *nga*, est un cercle de un à un pied et demi de diamètre, large de trois à quatre pouces et revêtu d'une peau de chèvre tannée.

Il y a aussi un autre tambour, *ngué* ou *kiong*, formé de deux hémisphères creuses et réunies, et ne se touchant que par la partie convexe ; le nom chinois est *pa-lan-kou*.

Dans les familles, j'ai entendu jouer d'une petite guitare, formée d'une simple planche percée à jour et terminée par une poignée ; elle n'a ordinairement que deux cordes, et, au lieu de les pincer avec les doigts, le musicien tient à la main droite une longue dent de daim musqué avec laquelle il les soulève, tandis que les doigts de la main gauche se déplacent. Cet

instrument accompagne la voix d'une manière plus ou moins agréable.

On doit dire cependant que la voix des Thibétains est en général pleine, forte et juste, moins en fausset que celle des Chinois; en instruisant de bonne heure les enfants, je crois qu'on pourrait leur apprendre à chanter en chœur. J'ai souvent entendu les chants des lamas et même des chants populaires simples et graves, qui ressemblaient assez au plain-chant de nos églises. Il me souvient surtout d'avoir entendu chanter à Patang un *om-mani-pemé-om*, en l'honneur d'un mort, sur un rythme qui certes ne le cédait en rien au *dies iræ*; c'était un jeune homme de 12 à 15 ans qui le chantait : sa voix était très-pure, il savait lui donner une expression vraiment touchante de tristesse et de douleur; mon confrère M. Durand était dans l'enthousiasme; pour moi, j'étais trop peu musicien pour pouvoir noter ce chant magnifique.

La danse. — Le grand divertissement des Thibétains est la danse, *gar*, qui est un de leurs arts libéraux. Il n'est pas de fête un peu solennelle que l'on ne célèbre par des danses qui ont toujours lieu la nuit, mais ils ne connaissent ni la valse ni les variétés du genre : elles consistent presque exclusivement en rondes dans lesquelles les hommes sont d'un côté et les femmes de l'autre; tout le monde se tient par la main; elles sont toujours accompagnées de chant, et suivant qu'il est gai ou triste, la danse est vive ou lente. Les hommes chantent un couplet et les femmes répondent : parfois ils improvisent des chants, c'est-à-dire que de temps à autre ils intercalent dans le thème ordinaire des mots relatifs à la circonstance;

d'autres fois, ils jouent une espèce de comédie en simulant tour à tour tous les métiers, et en chantant pour chacun un couplet qui s'y rapporte. Ces danses et ces chants durent souvent pendant toute la nuit, qui ne se passe pas sans rafraîchissements. On dit que dans certaines occasions il y a souvent des chants lascifs, d'autres sont cependant bien innocents ; le plus grand mal est ce qui peut se passer dans les coulisses et au retour du bal.



CHAPITRE VII.

COMMERCE DU THIBET.

Il est naturel de diviser cette notice en deux parties : le commerce intérieur, et le commerce extérieur.

§1. COMMERCE INTÉRIEUR DU THIBET.

Participation de toutes les classes de la population aux affaires du commerce. — J'ai lu quelque part que de tous les peuples de l'Orient, le peuple chinois est celui qui est le plus versé dans les affaires de commerce; je suis loin de vouloir contredire cette assertion, surtout quand je considère l'habileté des Chinois, l'organisation de leurs sociétés commerciales et la grandeur de leurs entreprises. La seule restriction que je me permettrai d'y apporter, c'est que l'esprit mercantile, à mon avis, n'est pas aussi universel en Chine qu'au Thibet: en effet, en Chine les mandarins civils et militaires de tous grades, les bonzes, une grande partie de la classe si nombreuse des lettrés, une multitude d'artisans de toutes sortes, les innombrables bateliers, les manœuvres et les porte-faix que l'on rencontre partout, les laboureurs même, qui comme en France se contentent de vendre les produits de leurs terres, tout ce monde ne

peut à proprement parler compter parmi les commerçants. Au contraire, au Thibet, chacun pense au commerce, en parle, et en fait tant qu'il peut.

J'ai déjà dit que la population du Thibet peut se diviser en quatre grandes catégories : 1° celle des chefs civils, depuis le roi jusqu'au dernier des dignes peun ; 2° celle des lamas, depuis le talaï-lama jusqu'au plus humble des lamas ; 3° le peuple qui habite les hauts plateaux, et dont la richesse consiste en pâturages et en troupeaux ; 4° le peuple des villages, qui vit dans les vallées chaudes et profondes, seules susceptibles d'agriculture. Je pourrais ajouter une cinquième classe, celle des mendiants et des brigands, qui, par son nombre, mérite bien d'être comptée pour quelque chose. Toutes ces classes songent tout particulièrement au commerce, parlent d'affaires et vivent en grande partie des bénéfices que le commerce leur procure.

Le roi, ses ministres, ainsi que les grands mandarins thibétains de Lassa, ont tous leur Gar-peun ou grand chef de commerce, qui a sous ses ordres toute une hiérarchie d'employés, faisant tous le commerce au nom et au profit du maître. Le plus grand souci des employés du gouvernement dans les provinces ne semble pas être de rendre la justice et de bien administrer, mais de s'enrichir en profitant des moyens que leur donne la charge qu'ils ont achetée. De plus ils ont tous, en plus ou moins grand nombre, des bêtes de somme que l'on fait voyager pour le commerce du mandarin.

Le talaï-lama et chacune des grandes lamaserie de Lassa, ont aussi leur Gar-peun ; et, à leur exem-

ple, toutes les autres lamaserie ont, outre les chiam-dzeu ou économes du monastère, un ou plusieurs chizo, ou lamas qui font le commerce au nom de la lamaserie. De même que le corps entier, chaque lama en particulier fait le plus d'affaires qu'il peut à son profit, car le vœu de pauvreté et la pratique de cette vertu sont absolument inconnus des religieux bouddhistes. A l'exception des jours de grandes solennités pendant lesquels tous les lamas se rassemblent au couvent, ils passent le reste du temps comme ils l'entendent, soit à faire dans toutes les directions des pèlerinages ou le trafic, soit dans leurs familles dont ils soignent les intérêts, ou encore à battre le tambour et à lire des livres qu'ils ne comprennent pas, et tout cela pour gagner leur vie et s'enrichir. La question pécuniaire est tout : l'étude, la prière, la pratique des vertus, l'instruction du peuple les touchent fort peu.

Au sujet des causes qui nuisent au développement de la population au Thibet, nous avons déjà parlé de l'usure qui y est pratiquée sur une très-grande échelle. Ce n'est pas d'ailleurs le cas, en traitant la question commerciale, de revenir sur cette ignoble manière de faire fortune, dont cependant aucun lama ne rougit ; il nous suffira de dire que les exactions des lamas et des chefs du pays secondent parfaitement l'esprit déjà si mercantile du peuple. Après le passage des mandarins et des lamas, le pasteur et l'agriculteur voyant leurs tentes et leurs maisons à peu près vides, s'en vont l'un et l'autre redemander au commerce ce qu'ils ont perdu. Aussi n'est-il presque pas de famille payant tribut qui n'ait un certain nombre

d'animaux qu'on fait voyager pour le commerce ; les moins riches se contentent d'ânes ou de petits mulets, les autres ont des chevaux ; les pasteurs emploient surtout leurs yaks et leur dzo ; l'état des routes en ces pays complètement couverts de montagnes ne permet pas d'employer d'autres moyens, et tout se ressent de la lenteur des transports.

Réflexions sur la manière de faire le commerce au Thibet. — Non seulement tout le monde se mêle de négoce, mais on fait un peu de tout. En France chaque marchand a sa spécialité, (je ne parle que du commerce intérieur ordinaire) ; au Thibet, tel homme qui vendrait hier du sel ou des céréales, achètera peut-être demain des animaux ou des étoffes qu'il revendra ensuite pour n'importe quoi, pourvu qu'il en tire un profit. Ces petits marchands, espèce de brocanteurs, n'ont pas de boutique, même dans les villes : les seules boutiques que l'on rencontre sont tenues par des Chinois. Les Thibétains vendent en plein air ou dans l'intérieur de leurs maisons. Un voyageur européen qui passerait au Thibet pourrait s'aventurer jusqu'à dire que ce pays est mort pour le trafic, et qu'il est tout entier entre les mains des étrangers ; ce serait une grande erreur, car depuis longtemps déjà les Thibétains font de plus en plus le commerce par eux-mêmes.

Une autre différence à signaler entre le commerce européen et celui du Thibet, c'est que l'esprit d'association si vivace chez nous et en Chine, manque à peu près complètement au Thibet ; là, chacun vend et achète comme il peut sans s'entendre avec son voisin. Cette préoccupation de l'intérêt particulier va

si loin, que dans chaque famille, outre le commerce commun que dirige le père ou le frère aîné, la femme, les enfants, chacun en un mot a ses petits intérêts et son petit commerce individuel indépendant; il faut y faire bien attention pour ne pas aller réclamer au mari ce que la femme doit personnellement.

Il y a sur les routes et dans toutes les directions d'immenses caravanes de commerçants thibétains, mais les intérêts des individus y sont complètement séparés : on s'est rapproché en vue de se garantir contre les attaques des brigands, qui eux aussi font à leur façon le commerce sur les routes ; on ne s'est pas uni dans la pensée d'une entreprise commune. Arrivée au but du voyage, la caravane se disperse, et chacun fait ses affaires comme il l'entend ; au moment du retour on se rassemble de nouveau.

Cette division presque infinie des intérêts commerciaux n'est pas sans doute le moyen de réaliser de gros bénéfices; aussi ne trouve-t-on pas au Thibet des fortunes colossales comme on en voit en Europe, (les principales fortunes sont entre les mains des mandarins et des lamaseries), mais aussi n'entend-on jamais parler de ces faillites désastreuses qui ruinent toute une contrée : chacun s'ingénie pour gagner sa pauvre vie ; il y parviendrait, je crois, plus facilement, s'il n'était victime des exactions des chefs et des lamas, et il faut le dire aussi, si le Thibétain était plus prévoyant des besoins du lendemain.

Détails relatifs au commerce. Prix des marchandises et denrées diverses. — Les considérations générales qui précèdent montrent suffisamment qu'il est impossible de donner d'amples détails au sujet du

petit commerce qui se fait continuellement et partout dans l'intérieur du Thibet. Je vais cependant entrer dans quelques développements, en me bornant aux traits principaux.

J'ai dit plus haut que le peuple proprement dit se divise en deux grandes classes : les pasteurs et les agriculteurs. A une certaine époque de l'année, les pasteurs descendent de leurs montagnes avec de nombreuses bêtes à cornes et des moutons, de la laine brute, des étoffes de laine confectionnées par les femmes et nommées la *Lua* ; c'est la matière ordinaire du vêtement thibétain ; du beurre, des étoffes grossières de poil de chèvre et de yak qui servent à faire les tentes dans les pâturages, et dont le surplus expédié dans les vallées sert à faire des cordes et les sacs à sel ou à céréales. Ils apportent aussi les cuirs des bœufs, la viande fraîche ou séchée de ces animaux, des tapis grossiers en feutre qui servent pour les selles des bêtes de somme, des peaux de moutons, d'agneaux et de chevreaux pour les habits d'hiver, et ils échangent ces diverses marchandises provenant de la froide région qu'ils habitent, contre les céréales des vallées qui jouissent d'un climat tempéré, contre du sel, du thé et des ustensiles de ménage en fer ou en cuivre.

Voici le prix moyen de ces divers objets de commerce : un yak destiné à la boucherie se vend de 20 à 25 francs ; s'il est jeune, fort et habitué à porter les charges, son prix s'élève jusqu'à 30 et 35 francs ; s'il peut labourer et s'il n'a plus à craindre la maladie que causent les eaux malsaines, son prix s'élèvera jusqu'à 50 et 60 francs. Si une épidémie ou une inva-

sion de loups ou de panthères n'est pas venue décimer les troupeaux, un beau mouton pris vivant dans les pâturages se vend une brique de thé ou 4 francs ; amené dans les plaines il se vend environ 5 francs ; mais si c'est un voyageur qui veut l'acheter, on ne craindra pas de lui demander de 8 à 10 francs. Du prix de l'achat il faut retrancher environ un franc pour la peau, de sorte que la viande de mouton aussi bien que celle de bœuf est réellement à très-bon marché. Les pasteurs vendent rarement les brebis, les Dzo-mô (vache Dzo) et les Djré-ma (vache yak), parce qu'elles leurs procurent du beurre, et parce qu'elles sont nécessaires à l'entretien du troupeau. Le prix moyen du beurre est d'environ 50 centimes la livre française de 500 grammes, mais le voyageur paie nécessairement plus cher. Lorsqu'on paie comptant en bel et bon argent ou en thé dans les pâturages mêmes, l'on peut avoir à l'arrière saison, pour le même prix, presque un quart en sus.

Une livre de laine brute, non lavée se vend 0 fr. 30 cent.; lavée, foulée et tissée elle revient à 0 fr. 40 cent. La La-oua (espèce de droguet) ou étoffe ordinaire de laine blanche, est un tissu croisé qui forme des pièces de 10 à 12 mètres de longueur et de 20 à 25 centimètres de largeur ; elle se vend, suivant la qualité, de 0 fr. 45 cent. à 0 fr. 75 cent. la grande brasse qui a à peu près deux mètres. Si elle a été teinte en rouge à la garance ou en bleu à l'indigo, elle se paie 0 fr. 70 cent. à 0 fr. 80 cent. la brasse. Une de ces pièces d'étoffe qui suffit à un vêtement se paie donc de 4 fr. 50 cent. à 7 fr. 50 cent., ou 8 francs selon la qualité et les dimensions.

Il se fait encore un très-grand commerce d'une autre étoffe de laine, plus fine, plus épaisse, plus moëlleuse et que les Thibétains nomment *Tchrou*, et les Chinois *Poulou*; elle se fabrique surtout du côté de Lassa, d'où elle est transportée dans tout le Thibet, sur les frontières de la Chine et en Mongolie; elle est ordinairement teinte; les couleurs favorites sont le rouge, le vert et le bleu. Quelquefois, mais bien rarement, le tchrou est teint seulement en garance; le plus souvent l'étoffe de cette première couleur est retrempée dans une teinture de Kha qui lui donne une couleur rouge foncé tirant un peu sur le violet. Les riches Thibétains portent ordinairement des habits de cette nuance unie; les femmes, plus vaniteuses sans doute, comme en bien d'autres pays, portent dans les jours de fête des jupons et des pardessus de la même étoffe, mais ornée de fleurs dont la plus commune formée d'un petit cercle de 3 à 4 centimètres de diamètre, d'un blanc jaunâtre, couleur primitive de la laine, et au milieu duquel se trouve une croix de la même couleur que l'étoffe, et présentant comme la croix Suisse quatre branches égales. Une autre manière d'orner le tchrou est de tisser avec des fils rouges, bleus, jaunes, blancs et verts qui forment des bandes plus ou moins larges dirigées dans la largeur de la pièce, ce qui distingue cette étoffe d'un autre tissu plus mince et plus riche qui est destinée à faire des tapis et dans lequel les bandes sont dans la longueur. La pièce de tchrou a à peu près les mêmes dimensions que celle de La-oua; elle se vend en couleur unie de 20 à 30 francs, en fleuri de 30 à 40 francs, en rayé de 35 à 50 francs.

Enfin la laine la plus fine sert à tisser le *tirma*, autre espèce d'étoffe très-mince, souple, un peu rude au toucher, mais non pas velue ; la pièce se vend de 16 à 25 francs. Chez les laïques, les personnes les plus riches s'en font des chemises d'un rouge foncé et des ceintures. Les lamas s'en servent pour vêtements de luxe.

Les étoffes en poil de chèvre et de yak pour tentes ou sacs sont d'un prix bien moins élevé ; la pièce, qui est aussi longue mais plus étroite que les précédentes, ne se vend que de 4 à 6 francs, les très-bonnes 7 ou 8 francs.

Un tapis de feutre simple et grossier, se nomme *peu-den* ; trois tapis de cette sorte cousus ensemble et recouverts d'une toile à sac en poil de yak se nomme *ga-tsa*, et se vend deux francs. Pour chaque bête de somme on en emploie au moins deux, plus un grand morceau de cuir tanné placé immédiatement sous la selle. Celle-ci avec ses tapis et courroies coûte de 5 à 6 francs. Les selles et les tapis de monture sont beaucoup plus cher. Une belle selle avec ses deux tapis et la bride revient au moins à 100 fr., et si elle est ornée elle coûte davantage.

Une peau de bœuf de grande dimension et de bonne qualité, qui n'a pas encore servi, se vend 8 ou 9 francs ; son prix descend jusqu'à 5 ou 6 francs si elle est petite. Le prix d'une peau de mouton est ordinairement d'environ 1 franc ; elle sert à faire des vêtements d'hiver. Les peaux d'agneaux et de chevreaux qui coûtent 0 fr. 25 cent. la pièce sont généralement exportées en Chine. Les femmes riches du Thibet en doublent quelquefois leurs par-dessus.

On voit aussi quelques Thibétains des villes qui, pour se donner des airs plus ou moins chinois font doubler leurs gros et amples tchrou-pa avec de ces peaux.

Quant aux céréales, le prix en varie beaucoup, suivant les régions d'où elles proviennent et suivant les saisons de l'année. La variété des mesures fait qu'il est à peu près impossible de donner une moyenne des prix. Ainsi les céréales transportées des environs de Yer-ka-lo, dans les pâturages, et même dans ce que l'on nomme le Lateu (pays haut) où il y a des villages, doublent de valeur, tandis qu'au Tsarong près de Bonga, et dans le nord du Yu-nan près de Tsé-kou, où se trouvent nos confrères, et au sud de cet établissement, leur prix diminue au moins de moitié.

Un peu avant la récolte, les prix sont à peu près le double de ce qu'ils sont pendant la récolte ou immédiatement après. La petite mesure que nous employons et qu'on nomme *tchré*, est la même que celle de la lamaserie, c'est la plus usitée dans le pays; la quantité de blé de bonne qualité et bien sec qu'elle contient pèse 650 grammes, terme moyen, et nous coûte 7 centimes et demi. Le boisseau ou *bó*, qui contient 20 de ces tchré, pèse par conséquent 13 kilogrammes, et nous revient à 1 fr. 50 centimes; c'est beaucoup plus cher qu'en Chine et même que dans certaines vallées du Thibet, mais c'est aussi meilleur marché qu'en Europe. Quoi qu'il en soit nous trouvons que c'est une bien lourde charge pour notre bourse, qui n'a cependant qu'un petit orphelinat à nourrir.

Les prix ci-dessus indiqués ne sont que pour le

blé ordinaire (*peu-tchro*); le gros blé (*guia-tchro*), et le *né*, que les Chinois nomment *tsin-ko* et que nous n'avons pas en Europe, étant grillé ou perlé d'abord, puis moulu, donne sans autre préparation le tsampa proprement dit, le vrai pain du Thibet. On donne 12 tchré de petit millet, et 14 tchré de sarrasin pour 75 centimes. Le riz écosé qui vient du Yu-nan, se paie à Yer-ka-lo à raison de 15 centimes les 650 grammes ou 1 tchré.

Cultures. Instruments aratoires. Productions du sol. — Les principales productions du sol sont :

Le riz, que l'on cultive dans les plaines au pied des Hymalayas, surtout dans les districts de Dza-yul et de Kong-pou.

Le né, espèce d'orge que les Chinois nomment tsein, et avec lequel les Thibétains font une farine qu'ils appellent tsampa, qui est leur nourriture habituelle; ils commencent par faire griller cette espèce d'orge dans une marmite en fer, en l'agitant toujours jusqu'à ce qu'elle ait pris une teinte brune, et la font moudre; les plus délicats passent cette farine au tamis. Pour la manger, on remplit d'abord au quart une écuelle avec du thé beurré et salé, dans laquelle on met le tsampa, qu'on pétrit à la main, de manière à lui donner la consistance d'une pâte un peu humide. Il y a une espèce d'orge à grains jaunes et une autre à grains noirs.

Le maïs à grains blancs, à grains jaunes et à grains rouges ou noirs, ce dernier est le moins estimé.

Le froment. Il y en a de plusieurs espèces :

Le froment sans barbes, le froment barbu à fleurs

blanches, le froment barbu à fleurs rouges, et le froment barbu à grains très-gros et très-nombreux, car on en compte jusqu'à soixante sur un seul épi ; ce n'est pas cependant le plus cultivé. Un trait caractéristique de la manière dont les Thibétains font la récolte des céréales, c'est que le plus ordinairement ils ne font que couper les épis, et qu'ils laissent la paille qu'ils enterrent en labourant, c'est leur seul engrais.

Le millet. — Il présente trois variétés : le petit millet ou celui des oiseaux, le millet à balai ou grand millet, et un qui est intermédiaire.

Le sarrasin. — Il comprend trois espèces : le doux, l'amer, et un qui se rapproche de l'un et de l'autre par le goût et la forme, nommé *bou-tsi* ; il se distingue en blanc et en noir.

Légumes. — Le seul légume connu est la courge qui se sème dans les champs de maïs ; cependant dans leur établissement de Bonga, les missionnaires cultivaient en grand la pomme de terre, le chou, les salades, les carottes, les épinards et d'autres légumes encore dont les semences étaient venues de France, et qu'ils espéraient acclimater peu à peu dans le pays ; ils espéraient aussi faire réussir le trèfle et la luzerne, comme une précieuse ressource pour la nourriture des animaux.

Les instruments d'agriculture sont de la dernière simplicité.

La charrue se compose d'un soc garni d'une pointe de fer, d'un timon et d'un joug auquel on attache deux bœufs, ou, à leur défaut, quatre hommes

pèsent sur une traverse placée à hauteur de la poitrine et poussent en avant, tandis qu'un autre dirige par derrière.

La bêche, sorte de grand levier, qui sert à défoncer les terrains.

Une sorte de *pioche*.

Le sarcloir, de la forme de la précédente, mais dans des dimensions moindres.

La faucille est dans le genre européen, mais n'a pas de dents.

Le fléau sert à battre les grains, il est presque comme ceux de France; mais les Thibétains en font usage d'une manière toute différente, c'est-à-dire qu'ils le prennent par le bout le plus gros et ils frappent avec le plus mince qui est aussi le plus long.

Le van fabriqué avec des bambous sert à enlever la menue paille; les Thibétains savent aussi confectionner toutes sortes de paniers qui servent particulièrement à la conservation des grains.

Dans bien des endroits on obtient deux récoltes par an, sur le même terrain, mais pour cela il faut un temps propice, beaucoup de chaleur et de pluie, et si l'on vient à en manquer la récolte est perdue. Les pluies n'ont lieu que dans une partie de l'année, et si l'on peut détourner les eaux des ruisseaux sur les terrains provenant d'anciens éboulements, on en tire ainsi bon parti; ce cas se présente le plus ordinairement sur les rares endroits que l'on peut cultiver, soit autour des villages, soit sur l'emplacement des forêts que l'on a détruites pour avoir du bois de chauffage et de construction; tout le reste du pays

reste improductif à cause de l'aridité du sol. Sur le sommet des plateaux les moins élevés sont les pâturages, dont nous allons parler, mais au-dessus il n'y a plus de végétation, et l'on ne trouve que des roches nues.

Il y aussi certains endroits où l'on fait du vin; ainsi l'on rencontre de beaux vignobles à une dizaine de jours de marche au sud de Tcha-mou-to, sur les bords du Lou-tzé-kiang, vis-à-vis Dzo-gong et aux salines de Kio-ta, sur le Lan-tsang-kiang; la vigne n'est jamais taillée et croît en treilles formées de grandes perches placées verticalement et horizontalement pour la soutenir. J'ai aussi trouvé des vignobles dans le haut Bushire au village de Lepa, près de la frontière ouest du Thibet.

En fait d'arbres fruitiers, on trouve quelques poiriers, des pruniers, des pêchers, des abricotiers, des grenadiers, quelques pieds de bananiers sauvages, et le mûrier, que cependant on ne cultive pas.

Parmi les arbres forestiers, il faut citer le cyprès comme très-commun, l'arbre à vernis ou à encens, et une grande variété d'arbres résineux. Les montagnes sont couvertes de plantes médicinales.

Pâturages. — Les pâturages ne peuvent, à proprement parler, être considérés comme rentrant dans la culture du sol; cependant ils constituent une branche importante de la richesse du pays, sous le rapport de l'alimentation et des laines que fournissent les nombreux troupeaux.

Les pâturages sont divisés comme les terres labourables : chaque campement de pasteurs a ses contrées propres, et il les occupe successivement suivant les

saisons, mais il n'empiète pas sur les campements voisins. Les pasteurs mènent ainsi une vie en quelque sorte nomade. Les pâturages portent en Thibétain le nom de *gong* ou pays élevés par opposition au nom de *mat-rong*, que l'on donne aux pays bas, aux vallées chaudes, ils se nomment aussi *zoua*. C'est sur ces immenses plateaux que se nourrissent les grands troupeaux de yak, bœuf grognant à long poil; ce bœuf a le front large et bombé, des cornes assez longues et recourbées un peu en arrière; il est trapu, ses jambes sont courtes et recouvertes, aussi bien que le ventre, d'un poil long, soyeux, dont on fait des cordes et des étoffes pour couvrir les tentes; il pousse ordinairement un grognement sourd qui lui a fait donner son nom européen; il est d'un naturel farouche, aussi ne l'emploie-t-on guère qu'à porter des fardeaux; la chair et le lait de la femelle sont bons. Lorsqu'il est croisé avec l'espèce ordinaire, il produit un métis dont le mâle est appelé *dzo*, et la femelle *dzo-mô*; ce métis est généralement de plus grande taille et plus fort que le yak, son poil est moins long, sa queue moins touffue; le lait de la femelle est très-abondant et de bonne qualité, sa chair aussi est très-bonne. De mœurs plus douces, le dzo est surtout employé au labourage, et devient également l'objet d'un grand commerce avec les provinces du sud. Le dzo étant toujours stérile, la dzo-mô croisée avec un taureau ou avec un yak, produit un gar qui est chélif et qu'on n'élève que rarement. Si la femelle gar est servie par un yak, on obtient encore une nouvelle variété, le teu, qui se rapproche beaucoup du dzo; enfin, si la femelle teu est croisée avec

un yak, on aura toujours un yak ou un dzo-mô, c'est-à-dire qu'après quatre générations on revient à l'espèce primitive.

Ces bergers nourrissent aussi de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres, dont la laine et les poils soyeux ne sont employés au Thibet qu'à confectionner des étoffes assez grossières ; mais, en Europe, on pourrait en faire des étoffes merveilleuses. La chèvre, dont le poil est le plus estimé, est loin d'être aussi grosse que celles qu'on a représentées sur l'enseigne du magasin de la place Notre-Dame-des-Victoires à Paris ; elle est, au contraire, de petite taille, et n'a que de petites cornes légèrement arquées en arrière. L'autre espèce fournit une plus grande quantité de laine, mais plus grossière. On en fabrique aussi des feutres, dont on fait des manteaux et des tapis qui servent de couchages.

Ces pasteurs se nourrissent rarement de céréales ; ils boivent du lait de vaches, font du beurre qu'ils vendent au loin, des fromages cuits qui leur tiennent lieu de pain ; avec le lait aigri, ils préparent une boisson aigrelette, ils mangent aussi la viande de leurs troupeaux, dont les peaux sont aussi l'objet d'un grand commerce.

Salines et leurs produits. — Une résidence de quatre années dans les salines du Thibet oriental, permet à l'abbé Desgodins de parler ici en connaissance de cause de cette branche importante du commerce.

Les puits d'eau salée se trouvent sur les deux rives du Lan-tsang-kiang (le Mé-kong de la Cochinchine), rives dont le territoire est soumis aux autorités de

Patang, ville qui elle-même dépend du Su-tchuen. Ces salines sont situées par le 29° degré de latitude nord, et vers le 97° degré de latitude à l'est du méridien de Paris; à l'ouest du fleuve, c'est-à-dire sur la rive droite, il y a une quinzaine de puits qui sont creusés dans le terrain qui s'étend entre les rochers formant la berge du fleuve, et une source abondante qui coule sur le sol. Sur la rive gauche il y a une trentaine de puits creusés comme les autres, mais il n'y a point de source. On puise cette eau salée à l'aide de tubes en bois à mince paroi, ou dans des seaux faits en écorce de bouleau, et on la porte dans des bassins en argile battue, établis sur des terrasses et sur un pilotis construit sur le talus escarpé qui forme le pied de la montagne, et la relie à la plaine de Yer-ka-lo.

La chaleur solaire et le vent sont les seuls agents qu'on emploie dans ce pays pour faire évaporer l'eau; mais comme les puits sont couverts par les grandes eaux du fleuve pendant plusieurs mois de l'année, on fait une provision d'eau salée que l'on place dans des réservoirs creusés sous les terrasses, de manière à pouvoir continuer le travail de l'évaporation pendant les crues du fleuve.

D'après les expériences que j'ai faites, un mètre cube d'eau salée peut donner environ un dixième de sel pur; mais comme les terrasses thibétaines sont en assez mauvais état, le balayage en détache une certaine quantité de terre qui se mêle au sel, aussi en distingue-t-on généralement trois qualités: la couche la plus superficielle donne un sel presque pur, la couche intermédiaire est déjà d'une couleur ter-

reuse, mais le sel y domine encore beaucoup ; quant à la couche inférieure, elle est mêlée d'une telle quantité de terre qu'il faut y regarder de près pour constater sa présence, surtout quand il est humide, aussi les prix sont en proportion de la pureté du sel : le mètre cube aux salines mêmes coûte 32 francs, 28 fr. 80 cent. et de 25 à 25 fr. 60 cent. suivant la qualité. Ce sel est exporté soit par les marchands des salines, soit par les habitants des pays éloignés qui viennent faire leurs provisions. Au nord ce sont ces salines qui fournissent tout le pays jusqu'à Tcha-mouto ; à l'est on le transporte jusqu'à Ly-tang et même jusqu'à Ta-tsien-lou ; au sud c'est le seul que l'on emploie dans tout le haut Yu-nan jusqu'à Ly-kiang-fou ; enfin à l'ouest, il va dans toute la vallée du Lou-tzé-kiang, ainsi que chez les sauvages du nord de la Birmanie, et dans les provinces situées au sud-est du royaume de Lassa.

J'ai cherché à me rendre compte de la quantité de sel que les salines envoient annuellement dans ces diverses contrées, mais il m'a été impossible d'obtenir une donnée même approximative, par la raison qu'au Thibet on ne fait pas de statistique comme en Europe. Ce que je puis dire, c'est que les salines sont un lieu de rendez-vous pour de nombreuses caravanes de marchands venus de tous les points que je viens de nommer, et que les habitants des salines sont eux-mêmes continuellement sur les routes.

Il serait difficile de dire quel est le prix du sel quand il a été transporté dans ces divers pays, parce que cela dépend beaucoup de la distance et du prix

des objets d'échange. Je sais seulement qu'au Tchong-tien, dans le nord du Yu-nan, à l'est du Kin-chiang, ou fleuve bleu, une charge de sel de douze décalitres qui, prise aux salines, a coûté 3 fr. 60 cent., se revend dans cette région située à quatorze journées de marche, jusqu'à 24 francs. J'évalue le tout en argent; mais ce commerce, comme tous les autres, se fait particulièrement par des échanges. Au Yu-nan on donne des céréales, des chevaux, principalement des juments, des ustensiles de ménage en fer ou en cuivre, et du vin chinois. Au nord ce sont des étoffes de laine et des bêtes à cornes; dans l'ouest, des céréales, des médicaments et du musc; et, enfin, à l'est du thé.

L'abbé Desgodins, qui à l'heure actuelle est encore aux salines, a fait savoir au commencement de 1870, que les eaux que l'on retire des puits présentent aujourd'hui une salure à peu près moitié moindre que celle des eaux sur lesquelles il a fait ses expériences; le rendement ne serait donc plus que du vingtième. On peut se rendre compte de cette circonstance en admettant que le gisement de sel gemme se trouve notablement réduit; de sorte que si la quantité d'eau souterraine qui afflue sur ce gisement reste à peu près constante, ou même devient plus considérable, la salure des eaux que l'on retire à mesure se trouve nécessairement plus faible. D'ailleurs on peut admettre que par l'effet des tremblements de terre qui se sont fait ressentir dans ces contrées depuis le mois d'avril, qui continuaient encore au mois d'août 1870, et qui ont détruit la ville de Patang, le sous sol se soit fissuré et ait donné

accès à des masses d'eaux douces en quantité suffisante pour amoindrir la salure des eaux qui sont en contact avec les bancs de sel. Quoi qu'il en soit, il peut en résulter que le grand courant de voyageurs et de marchands soit, par la suite, détourné de cette localité.

§ 2. COMMERCE DU THIBET AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

Généralités. — Ce qui a été dit jusqu'alors suffit pour donner une idée du commerce qui se fait entre les Thibétains, dans l'intérieur même de leur pays, qui, soit dit en passant, leur semble le plus beau de la terre; aussi ne le quittent-ils presque jamais, pas plus que les habitants des autres régions qui sont directement soumises à la Chine. Ils ne dérogent à cette habitude que dans deux circonstances : la première à l'occasion de la grande ambassade que Lassa doit envoyer tous les cinq ans à Pékin, pour faire acte de soumission envers le Céleste Empire, en même temps qu'elle apporte les présents destinés à l'Empereur, et de prodigieuses quantités de marchandises; et la deuxième à l'occasion de pèlerinages, fort rares d'ailleurs, que font quelques individus se rendant à Bénarès, berceau de Sa-kia-pa, le Dieu Boudhique, et dans la province d'Assam pour visiter son tombeau.

Si le Thibétain n'est pas porté naturellement à entreprendre de grands voyages, il n'en a pas moins des relations commerciales avec ses plus proches voi-

sins. Je vais dire ce que je sais de positif sur ce commerce extérieur, tel qu'il se fait aujourd'hui, puis je me hasarderai à donner un aperçu du commerce que l'Europe pourrait faire un jour avec le Thibet, si ce pays était enfin ouvert aux étrangers.

Le Thibet entretient des relations commerciales suivies avec la Chine directement, et avec l'Inde par l'intermédiaire du Népal et du Cachemire, c'est certain; avec la Russie et la Mongolie, c'est très-probable.

Commerce avec la Chine, importations de la Chine au Thibet, importance du commerce du thé à Ta-tsien-lou, centre de ce commerce. — Lorsqu'on se rend de Kiang-ka à Patang, on rencontre à peu près à moitié chemin un village appelé L'ha-deu ou Lanten, situé au pied du versant occidental de la montagne qui forme la limite du royaume de Lassa et de la Chine. Dans ce village, il y avait autrefois un grand marché qui se tenait une ou deux fois par an et où les Thibétains venaient acheter les marchandises que leur apportaient les Chinois. Peu à peu ce marché tomba à rien et fut transporté dans la grande plaine de Bon ou Pa-mou-tang, au bas et à l'est de la même montagne. Le premier pas en dehors de leur frontière était fait, et les Thibétains enhardis s'en furent d'abord à Patang, puis à Ta-tsien-lou, ce qui fit abandonner aussi le marché de Pa-mou-tang; de sorte que Ta-tsien-lou est devenu, depuis bien des années, le véritable entrepôt du commerce entre le Thibet et la Chine.

Ce que le Thibétain demande surtout aux Chinois à Ta-tsien-lou, c'est du thé, des toiles de coton, du fil et des porcelaines.

Le thé étant la boisson ordinaire et de première

nécessité pour le Thibétain, celui-ci ne peut s'en priver longtemps sans tomber malade, ou sans être languissant. Il lui en faut donc, et même beaucoup, mais il n'est pas difficile quant à la qualité de son thé beurré et salé dont j'ai déjà décrit la préparation. Au thé fin qui ne contient que de petites feuilles, il préfère un thé grossier composé des plus grosses feuilles auxquelles on a ajouté une certaine quantité de l'extrémité des plus petites branches que l'on agglomère en les humectant avec de l'eau de riz ; c'est le thé que l'on nomme *joug-ma*. Pour éviter les pertes, on utilise même le bois des petites branches qui sont grosses comme de fortes plumes d'oies ; les Chinois en ont préparé un thé qui peut être inférieur au précédent, mais qui n'est cependant pas dédaigné. Les Thibétains l'ont appelé *ching-kia*, ce qui veut dire thé bois ; il ne contient en effet presque que du bois, ou très-peu de feuilles. Ces deux espèces de thé sont préparées dans la partie occidentale du Su-tchuen, tout exprès pour le Thibet. On le vend en paquets ou briques que les Thibétains nomment Pa-ka ; ces briques ont environ 25 centimètres de longueur sur 0 m. 20 de largeur, et 0 m. 10 d'épaisseur ; elles devraient peser cinq livres françaises, mais souvent elles ne pèsent que quatre livres et demie ou quatre livres trois quarts ; très-rarement on en trouve du poids de plus de cinq livres. Quatre briques font un ballot ou kor-djrou ; trois ballots font une caisse ou gam, deux caisses font une charge d'animal ou guiop. Le thé arrive à Ta-tsien-lou renfermé dans une simple natte de bambou ; là, on enveloppe les ballots, les doubles ballots et les caisses dans des peaux de bœufs qui l'empêchent de se perdre et de

s'avarié à la pluie. Le ballot de quatre briques acheté à Ta-tsien-lou pour la modique somme de 8 francs (environ 40 centimes la livre de 500 grammes) se revend à Patang 15 ou 16 francs, à Kiang-ka 19 ou 20 francs, à Tcha-mou-to 24 francs. A Lassa il doit coûter de 30 à 35 francs. Pour les provinces qui sont à l'écart de la grande route, leur éloignement doit donner lieu à une augmentation de prix très-notable. Il y a encore le thé Pin, qui est mis également en briques pour être transporté au Thibet, mais il coûte beaucoup plus cher, il n'y en entre qu'une petite quantité. L'Empereur en envoie tous les ans un certain nombre de charges au Talaï-lama comme présent à l'occasion du renouvellement de l'année.

On peut se demander combien il entre de thé au Thibet dans un an : les douanes percevant des droits de sortie et d'entrée, le chiffre doit être connu. Quant à moi je suis réduit à le donner approximativement; cependant je ne crois pas exagérer en disant qu'il doit entrer au moins trois cent mille ballots, soit six millions de livres françaises, ce qui fait à peine en moyenne une livre et demie par personne. Ce serait donc, à raison de quarante centimes la livre à Ta-tsien-lou, un commerce annuel d'environ deux millions quatre cent mille francs, rien que pour le Thibet; revendu dans le pays à un prix trois ou quatre fois plus élevé, il doit produire aux marchands au moins de sept à neuf millions d'affaires. Ce chiffre ne doit pas étonner, je le crois même au-dessous de la réalité, attendu que les neuf ou dix gar-peun de Lassa (grands chefs de commerce) en conduisent

chacun par année de quinze à vingt mille ballots, ce qui fait déjà plus de la moitié du total indiqué plus haut. Il y a deux ans, le frère d'un petit chef militaire des environs de Patang, qui appartient à une famille assez riche, revenait de Lassa avec 24,000 fr. en roupies anglaises, avec d'autre argent et tous ses animaux chargés de marchandises ; il espérait acheter à Ta-t sien-lou, à lui seul, douze mille ballots de thé pour recommencer le voyage de Lassa l'année suivante. Mais un bon nombre de t song-peun, chefs marchands, ont de 15 à 20 animaux, en louent d'autres et font sur une aussi grande échelle le commerce pour leur propre compte. Disons enfin que la plupart des lamaseries ont encore plus de ressources ; on peut donc faire le calcul et voir que je suis plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

L'arbre à thé n'est pas cultivé au Thibet, et je doute fort qu'il puisse s'y acclimater, surtout à cause de la sécheresse du climat pendant une grande partie de l'année.

Il n'est pas hors de propos de rappeler que les Anglais commencent à cultiver l'arbre à thé dans les Indes, aux pieds des Hymalayas ; cette circonstance pourrait un jour apporter une certaine perturbation dans le commerce que la Chine fait de ce produit.

Toiles et fil de coton. Etoffes de soie. — Les toiles de coton chinoises, de couleur blanche ou bleu foncé sont aussi d'un bon débit au Thibet, mais elles sont loin de former une branche de commerce aussi étendue que celui du thé. Les pièces de toile ont ordinairement 8^m 60 de longueur sur 0^m 26 de largeur. Une de ces pièces de qualité commune coûte à

Ta-tsien-lou 4 fr. 90 c. ; à Patang, elle a doublé de prix, et je pense qu'à Tcha-mou-to elle peut avoir triplé de valeur. Il n'est pas probable que ces toiles aillent jusqu'à Lassa, où l'on aime mieux se procurer les indiennes et les calicots de l'Inde à meilleur marché.

Les Thibétains se servent de toiles blanches pour faire des tentes de voyage et des chemises; elles entrent aussi dans la confection des bottes. Les bleues sont employées pour faire des vêtements de femme, des bordures d'habits, et quelquefois aussi des chemises; celles de couleur rouge et verte ont peu de débit.

Le fil de coton foncé et bien tordu procure aussi un très-bon bénéfice : on s'en sert non seulement pour coudre les habits, mais encore pour faire cette espèce de queue adaptée au bout de la tresse des cheveux et que portent les hommes aussi bien que les femmes. Je crois que le prix moyen du fil peut être évalué à 8 ou 9 fr. la livre française. Le fil bleu foncé est toujours préféré, même aux couleurs vives. Le fil de soie, bien tordu et de couleurs éclatantes, bleu foncé, blanc, vert, rouge écarlate ou jaune doré, se vend en général au poids de l'argent, un peu moins peut-être dans les centres de commerce. Ces prix, pour le coton et la soie, sont élevés sans doute, mais il faut savoir que le Thibet ne produit pas de coton, et se rappeler que par superstition les Thibétains, n'osant faire périr le ver à soie, n'élèvent pas ce précieux insecte.

Les étoffes de soie sont fournies par la Chine au Thibet, où elles sont assez recherchées par les per-

sonnes riches et par les représentants de l'autorité, et même par les lamas ; mais on ne les fait pas entrer par Ta-t sien-lou : la plus grande partie venant des provinces orientales passe par le nord de la Chine, le Kou-kou-noor, et va directement à Lassa ; je ne connais pas assez les prix de ces étoffes pour en parler.

Porcelaines. — Quoique le Thibétain ne se serve habituellement que de tasses et de plats en bois, ornés d'argent à l'intérieur, il aime, quand il est dans l'aisance, à servir ses hôtes dans des bols en porcelaine ou en faïence de Chine ; j'en ignore le prix en Chine, mais ici, à Yer-ka-lo, une paire de tasses à thé ou de bols à riz en matière fine et transparente se vend 4 fr., en matière commune elle ne se vend que 2 fr. 50 c. ; ainsi les porcelaines de Sèvres ne feraient pas fortune au Thibet.

Animaux. — Les chevaux du Yu-nan font aussi l'objet d'un commerce important de la Chine avec le Thibet ; ils sont généralement de plus petite taille, et surtout moins allongés que ceux de race thibétaine ; aussi les Thibétains ne demandent-ils au Yu-nan que des juments pour multiplier les mulets dont ils ont grand besoin. Une jument de taille ordinaire est achetée dans son pays natal de 50 à 80 fr., elle se revend au Thibet de 100 à 120 fr. ; c'est aussi le prix des chevaux de charge au Thibet ; mais, un cheval de selle, bien dressé, grand et fort, se vendra 250 à 400 fr. Il faut aussi distinguer entre le mulet de charge qui, jeune et de belle taille, coûte de 130 à 150 fr., et le mulet de selle qui se vendra aussi cher qu'un bon cheval.

Les ânes sont d'un prix plus modeste, comme leur allure, quoiqu'ils rendent presque autant de services et coûtent moins cher d'entretien. On a un bel et bon âne pour une cinquantaine de francs. Pour les animaux, chacun est à soi-même son propre maquignon, et tous les Thibétains s'entendent parfaitement dans ce genre d'achat. Il y a presque toujours dans un marché, un ou plusieurs médiateurs qui aident les parties à se mettre d'accord, en faisant les prix et en transmettant les offres, non pas de vive voix, mais en cachant les mains dans une manche d'habit, et en faisant avec les doigts des mouvements dont ils savent reconnaître la signification. C'est la méthode du pays; on n'y connaît pas encore les ventes ou rabais aux enchères, ou à l'extinction des feux.

Sucre jaune.—La province chinoise du Yu-nan fournit encore au Thibet une grande quantité de sucre jaune qui, transporté jusqu'à Lassa s'y vend très-cher.

Exportations du Thibet en Chine.

La Chine reçoit du Thibet, en échange des diverses marchandises qu'elle envoie :

De l'argent en grande quantité, et dans cet argent beaucoup de roupies anglaises de l'Inde qui sont fondues et remises en globules ou lingots par les Chinois; elles n'ont plus cours à l'est de Ta-tsien-lou. Sur la grande route du Thibet elles ne se pèsent pas; elles comptent pour trois dixièmes d'once chinoise, ce qui vaut de 2 fr. 25 à 2 fr. 30 c.; ailleurs elles se pèsent comme tout autre argent.

Ettoffes de laine. — Celles dont j'ai parlé plus haut,

trouvent un bon débouché à Ta-tsien-lou, et surtout dans la partie occidentale du Su-tchuen qui, par suite de sa configuration montagneuse est très-froide.

Fourrures. — Les principales fourrures du Thibet sont les peaux du renard ordinaire *oua-pa*, qui se vendent de 2 fr. à 2 f. 50 c., et celles du renard tricolore *ou-pa*, qui sont très-chaudes et dont le prix n'est que de 90 c., parce que le poil est assez grossier. Les peaux de loup cervier *yé-pa*, dont on distingue deux espèces : la plus petite est la plus blanche, mais le poil en est plus long et plus moëlleux, aussi se vend-elle plus cher : un dizaine de francs environ. L'autre, plus grande, plus rousse et à poil plus court, ne se vend que 8 fr. ou 8 fr. 50 c. Une belle peau de loup ordinaire se vend 8 à 9 fr. Celle d'ours de 12 à 15 fr. Une peau de loutre qui sert à faire des bordures d'habits, des parements de manche et des collets, se paie de 8 fr. à 8 fr. 50 c. On vend aussi la peau d'une espèce d'écureuil volant, brun et tacheté de petits points gris; elle est très-mince et servirait parfaitement pour les manchons et boas des dames européennes, mais comme elle n'offre pas une très-grande solidité, elle est peu estimée au Thibet, et ne se vend que 50 centimes.

Plantes médicinales. — Une grande quantité de plantes médicinales sont envoyées du Thibet en Chine; les principales sont : la rhubarbe, un oignon de lys nommé *kar-lo* par les Thibétains et *pé-mou* par les Chinois, et qui jouit de propriétés rafraîchissantes; une racine nommée *ching-tsa* par les Thibétains et *houang-kian* par les Chinois, et qui sert aussi pour la teinture jaune; la garance, et enfin

d'autres plantes fourniraient à un botaniste la matière de belles études, et à un chimiste l'occasion de faire peut-être des découvertes utiles. La seule vallée de Bonga présenterait sous ce rapport un vaste champ de recherches.

Musc. — Quant à ce produit, on en exporte dans la Chine de très-grandes quantités; il est surtout employé pour la préparation des médicaments astringents et échauffants, et des pastilles odorantes qu'on brûle devant les idoles. Au Tsarong, il s'achète directement des sauvages Lou-tsé (anongs), et Pa-i (térou) pour son poids d'argent; à Yer-ka-lo les chasseurs thibétains le vendent plus cher. Ainsi, une once de musc coûte une once et un tiers d'argent; le même, revendu à Aten-tzé ou à Patang, deux onces et un cinquième d'argent, et à Ta-tsien-lou, trois onces. On voit donc qu'à mesure qu'on s'éloigne du Thibet, le prix devient de plus en plus élevé. En passant de mains en mains, il est mélangé à une certaine quantité de matières étrangères, surtout du sang de bœuf, de sorte que lorsqu'il parvient aux Européens sur les ports de mer, il a perdu presque totalement ses qualités essentielles. Le musc le plus estimé est celui qui provient des Hymalayas, et notamment de la tribu des Nahonys ou Michemis.

Nous rappelons ici pour mémoire que quant aux métaux et au sel, il en a été question aux chapitres VI et VII; ils sont compris également dans l'exportation du Thibet.

Commerce du Thibet avec la Mongolie et la Russie.

Comme je ne suis jamais allé dans le nord du Thibet, je ne connais pas bien quelles sont les relations commerciales qu'il entretient avec ces deux pays; je me bornerai, quant à la Mongolie, à renvoyer au livre de M. Huc, qui en a parlé dans son intéressant voyage et qui a quelquefois touché incidemment la question commerciale.

Les Russes font ici leurs affaires sans bruit, comme au Japon, et en bien d'autres pays de l'Orient, mais que vendent-ils? qu'exportent-ils? C'est une question que je n'ai jamais pu résoudre d'une manière satisfaisante; j'ai seulement entendu parler assez souvent de draps et de tapis russes, qui trouvaient un très-bon débouché dans le Thibet occidental. Les entrepôts de leur commerce avec le Thibet sont sans doute Yar-kand, où chaque année se rendent des caravanes thibétaines, et peut-être aussi Ko-land située dans la Tartarie indépendante, voisine des pays thibétains du Ladak qui est soumis au Cachemire.

Commerce du Thibet avec l'Inde.

Il y a à Lassa une population assez considérable de Népalais et de Cachemiriens, qui habitent deux quartiers distincts de la ville; je ne doute pas qu'ils ne fassent le commerce pour leur propre compte. Les premiers sont réputés comme étant les meilleurs orfèvres que l'on connaisse, et les seconds sont principalement marchands d'étoffes; mais je crois que les Népalais et les Cachemiriens sont en même temps

les intermédiaires des Anglais, qui doivent faire un commerce considérable avec le Thibet, si l'on en juge par la quantité énorme de roupies à l'effigie de la reine Victoria, ou de William IV, que l'on trouve dans tous le pays, surtout sur la grande route jusqu'à Ta-t sien-lou, car l'on ne peut admettre qu'elles proviennent de dons purement gratuits.

Marchandises transportées de l'Inde au Thibet.

Draps. — Un des principaux objets d'importation anglaise au Thibet paraît être le drap qui vient certainement d'Angleterre ou d'Amérique, et plus probablement des deux pays, puisque les Thibétains reconnaissent qu'il y a des draps venant de Russie et d'autres de provenance népalienne. D'ailleurs, les grosses balles de draps qui chaque année passent aux salines, sont souvent enveloppées de toile cirée portant le cachet et le nom de la fabrique peints en gros caractères. On a vu passer à Pa-mou-tang d'énormes chargements de balles de draps portant le nom d'Halifax. Ces draps semblent fabriqués tout exprès pour le Thibet : ils ne sont jamais très-fins parce qu'ils coûteraient trop cher et que l'on en trouverait peu de débit. On les fait de grosse laine de manière à donner à l'étoffe beaucoup d'épaisseur, et en laissant le tissu assez lâche pour économiser la laine ; ils ont de l'éclat, sont bien foulés et semblent assez bons aux Thibétains, mais en réalité ils ne sont que d'une qualité bien médiocre.

Dans les provinces, la vente du drap en détail se fait toujours au morceau quarré dont le côté est la largeur même ; ce quarré est l'unité de mesure : les

prix varient avec la largeur du drap. Les Thibétains sont habitués aux largeurs européennes. Un carré de drap de qualité inférieure et en petite largeur coûte 20 fr., en grande largeur 24; la qualité moyenne, petite largeur 27 ou 28 fr., grande largeur 32 à 35 fr.; la qualité supérieure, toujours de grande largeur, coûte 40 fr. Le drap de cette qualité supérieure semble plus fin que celui des pantalons de nos soldats, mais il n'est peut-être pas aussi fort; la couleur favorite est le rouge écarlate, les draps verts et rouge-violet sont moins usités; je crois que le drap jaune doré serait d'un bon débit dans les lamaseries. Les draps rouges servent aux chefs et aux notables pour faire des manteaux, des habits de mandarins, des bordures de tapis, des ornements de bottes ou de selles; le vert ne s'emploie que pour les habits, les tapis et les bottes.

Indiennes. — On trouve aussi au Thibet beaucoup d'indiennes avec fleurs, de provenance purement indienne, ou de provenance européenne. Il est facile de les distinguer : les premières sont presque toujours plus grossières, et souvent couvertes de peintures se rapportant à quelques superstitions; les secondes sont d'un tissu plus fin et d'un dessin plus correct; elles servent surtout à tapisser les chambres des gens opulents.

Ustensiles de ménage. — Comme supplément à son luxe intérieur, le Thibétain aime à étaler des assiettes en ferblanc étamé, qui sont évidemment de provenance anglaise, puisque toutes portent en relief des caractères de l'écriture anglaise, les armes de l'Angleterre, ou encore la figure de quelques personnages

marquants de ce pays ; on les vend, je crois, 75 c. la pièce.

Indigo. — Tout l'indigo qui se consomme au Thibet vient aussi des Indes ; il en a déjà été parlé précédemment.

Objets divers. — Il y a encore d'autres branches de commerce qui comprennent beaucoup d'objets qu'on ne peut énumérer. Lorsque nous présentions, par exemple, aux Thibétains des objets de curiosité que nous pensions leur être tout à fait inconnus, nous apprenions par ceux d'entre eux qui avaient visité la capitale, qu'il y en avait beaucoup de ce genre à Lassa, entre autres des armes, des longues vues, des stéréoscopes, des glaces, de la coutellerie et même des allumettes chimiques. Tous ces objets venaient nécessairement des Indes.

Le corail. — Le corail si recherché au Thibet, et qui s'y vend très-bien, vient aussi de l'Inde. Quant à la forme, les Thibétains demandent avant tout des *grains ronds percés d'un trou* pour passer la ficelle du collier, ou des *grains ovales à bouts coupés, aussi percés dans la longueur*. Les plus gros grains, selon leur goût, sont toujours les plus beaux et les plus cher. Ils ne donnent jamais qu'un prix très-minime de ce qui est petit, tandis qu'un morceau de la grosseur du bout du petit doigt, et même comme un pois ordinaire se pèse comme l'or, c'est-à-dire que pour un gramme de corail on vous paie un gramme d'or. Pour des grains gros comme le bout du pouce, et un peu plus gros, on peut avoir jusqu'à une fois et demi ou deux fois le poids d'or, et ainsi de suite, le

prix augmentant de plus en plus en proportion de la grosseur; la couleur foncée est la plus estimée.

Pierres précieuses.—Les pierres précieuses vraies et fausses, reçues de France par l'abbé Desgodins, ont été présentées par lui à des amateurs qui, au premier coup d'œil, les ont prises pour du verre de couleur. Sur son affirmation que ce n'était pas du verre mais des pierres, ils ont répondu : « Oh des pierres faites par des hommes, c'est-à-dire fausses. » Ce qu'il a avoué franchement pour les fausses, mais nié complètement pour les vraies; alors pour ne pas le contredire, par politesse sans doute, on lui dit qu'il aurait de la peine à les vendre au Thibet, qu'elles n'étaient ni dans la forme ni dans le goût des Thibétains. Ces connaisseurs thibétains ont cependant reconnu une aigle marine, mais qu'ils ont trouvée bien petite, et sans trou, et ils en ont montré une dans la forme d'une petite olive de deux centimètres et demi de longueur, sur près d'un centimètre de diamètre, percée dans la longueur d'un petit trou, en lui assurant qu'elle valait un beau mulet, c'est-à-dire 120 à 150 francs.

Ces pierres véritables ont donc été trouvées trop belles et trop transparentes par ces barbares thibétains. Ils ne croient pas qu'une pierre puisse être transparente ni taillée, surtout à facettes : les seules pierres à couleur *mate* ou *opaques* pourraient donc seules avoir cours; elles ne devraient pas non plus être taillées, mais seulement polies, et de la forme indiquée pour le corail. Ces détails sont applicables à toutes les pierres.

Marchandises transportées du Thibet dans l'Inde.

Je ne saurais énumérer de nouveau toutes les marchandises que l'on exporte du Thibet dans l'Inde, sans faire une répétition. Il me suffira de dire que tous les produits du Thibet que j'ai signalés comme allant en Chine, se dirigent également vers l'Inde, tels que les étoffes de laine, les poils de chèvre, le musc, etc. J'ajouterai cependant que quand je voyageais dans le Bushire, à l'ouest du Thibet, j'ai souvent rencontré des troupeaux de chèvres s'acheminant vers l'Inde, et dont chaque bête portait une petite charge de Borax, ou borate de soude, que l'on nomme *tsa-la*, kerbo en thibétain.

Du commerce que la France pourrait faire un jour avec le Thibet.

Dans ce qui précède, je me suis proposé seulement de montrer que les objets provenant du Thibet ne sont pas tout-à-fait à dédaigner au point de vue commercial. Quant à l'aperçu du commerce que la France pourrait faire un jour avec ce vaste pays, s'il était enfin ouvert aux étrangers, on ne peut se dissimuler que l'importance du sujet mériterait qu'on y consacraât un chapitre spécial assez étendu et bien étudié; ce n'est pas assez de renvoyer aux indications que j'ai données sur les productions du sol, et à ce qui a été dit des premières tentatives faites par le commerce anglais. Aussi dans la crainte d'avancer des considérations trop hasardées, je m'en tiendrai là; mais en terminant je crois devoir rappeler que l'on trouve sur différents points du territoire thibétain de

nombreux gîtes métallifères et des gisements de minéraux utiles et précieux qui pourraient faire l'objet d'exploitations fructueuses (1).

Difficultés que l'on rencontre pour établir des relations entre l'Europe et le Thibet. Espérances à cet égard.

Le Thibet sera-t-il ouvert un jour aux Européens? Cela dépendra presque exclusivement de la Chine, sans compter les obstacles que l'ombrageuse et puissante théocratie des Lamas ne manquera pas d'apporter à toute innovation. On est fondé à croire que la résistance opposée à l'influence européenne sera longue, et que les chances de réussir dans un arrangement *direct* de l'Angleterre et de la France avec le Thibet sont encore fort éloignées. Cependant le peuple anglais en prépare les moyens par ses explorateurs. Chacun sait qu'il est doué d'un génie d'expansion immense, si bien qu'il se répand dans l'univers entier ; nous croyons pouvoir faire remarquer ici que si ce peuple était catholique romain, il pourrait, en raison de l'influence considérable qu'il a dans le monde, exercer par la religion une puissante action en faveur du catholicisme.

Il n'entre pas dans notre cadre d'exposer ses efforts pour pénétrer chez les peuples les plus reculés. Que fait-il à l'égard du Thibet, c'est ce que quelques-uns des aperçus précédents ont pu déjà indiquer. Disons encore quelques mots au sujet des points de passage

(1) Voir à la fin du volume.

dont il fait la reconnaissance, et qui, nous devons l'espérer, pourront bientôt être franchis.

La persistance des Anglais, et l'action de la Russie du côté de la Boukarie et du Sagalien, sont des forces convergentes qui ne peuvent manquer d'ouvrir un jour les portes du Thibet au commerce et à la civilisation. Les missionnaires français profiteront de ces circonstances : arrivant alors à leur suite, ils pourront entrer enfin en lutte avec cette théocratie redoutable dont le centre est à Lassa. On pourrait d'ailleurs passer par Yar-kand et Illy, villes situées entre la Tartarie indépendante et la Mongolie.

Mais quant à la France elle-même, pourrait-elle conclure avec le Thibet un traité indépendant de celui qu'elle a fait avec la Chine ? On sait déjà que ce sont les Chinois qui ont mis en jeu tous les ressorts de leur fourberie diplomatique pour empêcher le traité de Tsien-tsin d'être reconnu comme valable au Thibet, alors même qu'il avait été envoyé à Lassa ; malheureusement on s'est laissé tromper à Pékin, mais Paris ne s'en doute pas... *A priori* la solution peut paraître impossible, ou du moins improbable, tant que subsistera la dépendance du Thibet vis à vis de la Chine. Cependant ce traité particulier, qui pourrait nous être utile, ne serait peut-être pas si difficile à obtenir par la suite, si l'on en juge par la disposition des Thibétains ; un des quatre grands généraux nous disait en effet l'an dernier : peut-être plus tard pourrons-nous faire un traité avec la France.

La grande difficulté pour faire parvenir une ambassade française au Thibet tient à la position

géographique de ce pays, qui a pour voisins la Chine à l'est, les Anglais au sud, les Russes au nord, et sur le territoire desquels il faudrait passer : y consentiraient-ils ? Peut-être, pour éviter cette difficulté, un ambassadeur qui saurait le thibétain pourrait-il entrer au Thibet par la Perse, où une expédition scientifique française a été reçue au commencement du XIX^e siècle, et qui entretient encore aujourd'hui des relations commerciales avec l'Europe. Les Anglais occupent les pays voisins de la frontière du Thibet ; ils le touchent déjà par trois ou quatre points ; à l'ouest par le Bushire, au sud par le Népal et le Sikim, au sud-est par la Birmanie, et je ne doute pas qu'ils ne sachent profiter des circonstances avant les Français.

Parmi les ennemis de la mission du Thibet en 1861, il fallait compter les Népalais, qui, soit par ignorance, soit à dessein, confondaient les missionnaires français avec les Anglais de l'Inde, parce qu'ils craignaient que si on laissait venir trois ou quatre Européens chez eux, leur pays ne fût conquis en moins de cinq ans par les étrangers.

Voici, probablement, à quelle occasion les Népalais avaient résolu de s'opposer à l'introduction des missionnaires. Vers la fin de 1860, les Anglais auraient obtenu du roi de Sikim, petit peuple voisin, le droit de bâtir et auraient, en effet, bâti des factoreries dans le Sikim et même à deux petites journées de marche de la frontière du Thibet proprement dit. De plus, ils auraient acheté pour cent mille taëls, c'est-à-dire huit cent mille francs, le droit d'établir une route à travers le Sikim jusqu'aux limites du

Thibet. Cependant le petit roi du Sikim ne crut pas pouvoir se dispenser de prévenir l'autorité de Lassa dont il est tributaire ; et il le fit à peu près dans ces termes : « Si vous le permettez, tout est dit, et je les laisserai faire ; si au contraire vous voulez vous y opposer, donnez-moi les cent mille taëls que me promettent les Anglais et je les empêcherai d'avancer. »

De Lassa on n'aurait répondu que par des paroles évasives, de sorte que la route est établie, et que le Sikim tout entier, sans être annexé positivement à l'empire des Anglais, est tombé sous leurs mains. De là, grand mécontentement des Népalais, car avant l'établissement de cette route, c'était surtout chez eux que passait une grande partie du commerce que les Anglais de l'Inde faisaient avec le Thibet ; mais à partir de ce jour, il passe par la voie beaucoup plus courte et plus facile du Sikim, et tous les profits des Népalais vont en d'autres mains.

De 1860 à 1865, les Anglais paraissent s'être contentés de ce progrès, si ce n'est d'une part sur le Sudledje, où ils ont aussi commencé une route ; et d'autre part dans la Birmanie, où ils auraient fait une autre route allant à Gang-tchang, première ville du Yu-nan, dans l'espérance de relier un jour cette ville à Kiang-ka.

Mais, en 1865, le bruit se répand que du Sikim ils ont la pensée de pousser jusqu'à Lassa : cette capitale s'en émeut et en informe Pékin. L'empereur de Chine aurait répondu qu'il ne pouvait protéger le Thibet contre les Anglais, attendu que ce pays n'était pas compris dans le traité, et que les Chinois ne se maintenaient à Lassa que pour protéger le Talai-

lama. Toujours est-il que les Anglais auraient immédiatement tiré cette conclusion : qu'il ne leur restait qu'à traiter directement avec le gouvernement de Lassa. D'un autre côté, croirait-on que dans l'esprit du représentant français en Chine, la présence des missionnaires français au Thibet était le prétexte que les Anglais pouvaient invoquer pour y pénétrer également? aussi pour le leur ôter, il n'a trouvé d'autre moyen que de laisser chasser les missionnaires, comme si leur expulsion pouvait faire dévier les Anglais de leur but!

Dans cet état de choses, les missionnaires fondent donc quelque espoir sur ce qui leur est rapporté, que les Anglais, les Anglais seuls, disons-le, auraient demandé pour le Thibet comme pour la Chine l'exécution du traité de Tsien-tsin.

Un autre bruit se répand à cette époque : le Népal et le Thibet sont en désaccord au sujet du refus de paiement d'une redevance annuelle. On a dit que peut-être les Anglais étaient pour quelque chose dans cette affaire qui leur faciliterait les moyens d'établir des rapports directs avec Lassa.

Disons encore que les Anglais ne négligent pas le Boutan, et que dans les années 1866-1867 ils cherchaient à s'avancer de ce côté.

Un de ces hardis explorateurs que l'Angleterre utilise pour parvenir à son but, M. TT. Cooper, pénètre jusqu'à Patang en 1868; à sa prière, l'abbé Desgodins part de Yer-ka-lo pour aller à sa rencontre, et pour lui donner sans intermédiaire, quelques renseignements dans sa langue maternelle. Le plan de cet intrépide voyageur était de regagner l'Inde par le

Sikim, par l'Assam ou par la Birmanie. N'ayant pu vaincre les obstacles qu'opposèrent les Chinois et les Thibétains à son entrée au Thibet, il modifia son projet et se dirigea sur Taly-fou et la Birmanie. Il éprouva encore un échec de ce côté. En 1869, on le retrouve à Calcutta où il fait grande sensation près des chambres de commerce (1), et il est en instance pour obtenir l'autorisation de recommencer ses tentatives par l'Inde ; son départ a dû avoir lieu en octobre ; on sait qu'il n'oubliera pas les missionnaires. Sur ses rapports, la chambre de commerce de Chang-hay réclame que Tchang-kin dans le Su-tchuen et Patang, soient ouvertes au commerce anglais. En désignant cette dernière ville, il a sans doute eu en vue, tout en ayant égard d'abord aux intérêts anglais, de remercier la mission de ce qu'elle a pu faire pour lui, car Patang est pour elle un centre, et elle a un grand intérêt à y trouver un point d'appui dans l'élément européen que des relations commerciales y introduiraient nécessairement.

Une autre entrevue avait lieu cette même année 1868, entre l'abbé Desgodins et l'ambassadeur du Népal ; elle témoigne du progrès des idées qui, de 1861 à 1868, sont devenues de jour en jour moins hostiles à la mission. Cet ambassadeur et son gouvernement ont pris à Lassa les intérêts des missionnaires au sujet de leur désastre de Bonga ; c'est sur l'invitation des Anglais que cette attitude a été prise par le Népal ; cela prouve de nouveau l'influence qu'ils ont sur la politique de ce pays. Si cette manière

(1) Voir l'*Année géographique*, 8^e année 1860, page 238.

d'agir de la part des Anglais n'est pas uniquement un prétexte, elle témoigne du moins de l'appui réciproque que les Européens se prêtent dans les circonstances difficiles; et l'on en trouve une preuve écrite dans le numéro du journal *Englischman* du 18 avril 1868, qui annonce que plusieurs explorateurs anglais partent d'Assam, en passant par les Michemis, ayant entre autres pour instructions de se mettre en rapport avec la mission française au Thibet. D'après d'autres informations reçues depuis, il paraîtrait que les autorités thibétaines auraient opéré l'arrestation de ces Anglais ou du moins celle des indigènes par lesquels ils s'étaient fait devancer; c'est donc pour la mission encore une espérance qui s'évanouit.

Mais en 1870, de nouvelles relations nouées entre les missionnaires et le premier magistrat d'Assam, font renaître l'espoir qu'enfin la frontière thibétaine sera franchie par les Européens.

En terminant nous exprimons une dernière pensée: il nous semble que dans les éventualités de l'avenir, le parti thibétain, hostile à la domination des Chinois, et sur lequel s'appuyait Péchi, pourra un jour se relever sous l'influence anglaise peut-être et chasser ses oppresseurs; et l'on peut espérer qu'immédiatement les portes du Thibet seraient ouvertes aux Européens.

La foi conserverait alors de grandes espérances, car nos courageux missionnaires, une fois entrés dans Lassa, cette citadelle de l'erreur, pourraient voir facilement leurs succès s'étendre dans tout le royaume. C'est le dernier vœu que forme le rédac-

teur de ces notes : il espère que le lecteur priera pour que ce grand but soit atteint, et qu'il voudra y contribuer aussi en s'associant à l'œuvre si recommandable de la Propagation de la Foi.



APPENDICE.

NOTICE SUR PLUSIEURS PEUPLADES HABITANT AU SUD DU THIBET.

La vallée du Lou-tsé-kiang ou Ngheu-kio, est peuplée par deux tribus sauvages : les Arrou au nord, et les Lissou au sud. Ces deux tribus, bien que voisines, sont de caractères très-différents. Les Arrou, peuple agriculteur, d'un caractère doux et tranquille, aiment leur pays et n'en sortent presque jamais, même pour faire le commerce; les Lissou, au contraire, sont d'un caractère remuant et même cruel; ils s'occupent bien d'agriculture chez eux, mais ils comptent, pour le moins, autant sur les excursions de brigandage qu'ils ne cessent de faire dans les tribus voisines, et même en pays chinois. Comme les Lissou supérieurs sont sous la domination du même chef que les Arrou, il n'y a pas beaucoup à craindre des incursions des Lissou inférieurs dans ce pays; leurs frères du nord sont même une protection contre ceux du sud, qui sont soumis à un ou deux chefs indigènes, dont la résidence ordinaire est sur les bords du Lan-tsang-kiang, et qui sont nommés à vie par le mandarin chinois de Oui-si, dans le Yun-nan. Le caractère peu sociable des Lissou fait que bien peu d'étrangers vont s'établir au milieu d'eux. Quelques malheureux chinois fugitifs ou chercheurs de fortune osent seuls y pénétrer; ils disent que, pour capter l'amitié des Lis-

sou, il suffit de ne pas avoir peur d'eux, de faire bonne contenance en présence de leurs longs sabres et de leurs flèches empoisonnées; qu'une fois l'amitié des Lissou gagnée, elle est ferme et généreuse; ils se feront tuer pour leurs amis, comme s'il s'agissait de défendre leur propre vie, et ils fournissent largement aux besoins de ceux qu'ils ont une fois pris sous leur protection. Quand une bande de Lissou part pour une expédition, elle ne se munit jamais d'aucune provision de bouche et prend partout où elle trouve ce qui lui plaît. Ils sont surtout friands de viande de bœuf. Chaque homme porte un grand sabre d'une brasse de long, une arbalète dont les flèches empoisonnées vont bien plus loin que les balles thibétaines ou chinoises, enfin un grand bouclier en rotin. Ils sont, dit-on, extrêmement forts au tir de l'arbalète, et ne manquent presque jamais leur coup. S'ils viennent à être blessés eux-mêmes d'une flèche empoisonnée, ils tirent immédiatement un petit couteau bien aiguisé et coupent la place qu'a touché le poison. Voilà toute la chirurgie sauvage. Ceux qui sont allés chez les Lissou me disent qu'il n'est pas rare de rencontrer chez eux des vêtements et des objets de prix; tout cela, bien entendu, est le butin fait dans leurs expéditions de brigandage.

Outre le grand chef, qui demeure sur le Lan-tsang-kiang, et qui est ordinairement un Mosso, les Lissou ont encore de petits chefs indigènes qui règlent leurs affaires de canton et de village. Les Lissou ne paient aucun impôt, si ce n'est dans la partie supérieure, où ils sont soumis à quelque petite redevance envers le lama de Tcha-mou-long, leur chef officiel.

Les Arrou paient tous les ans un tribut à la Chine ; c'est le lama d'ici qui est chargé de le faire parvenir à Oui-si. De plus, ils doivent aussi payer un petit tribut au mandarin thibétain de Men-kong ; ce tribut porte le titre d'aumône et consiste en quelques marmites de fer, *ya-toi*, ou toiles du pays, etc..., le tout valant une trentaine de francs. On m'assure que, dans le principe, les Arrou ne devaient aucun tribut au Thibet, mais peu à peu les Thibétains, profitant du caractère doux et faible des habitants, demandèrent des présents, puis les exigèrent ; le mandarin s'en mêla et voulut avoir sa part du butin ; il exigea le transport gratis des charges de sel avec lesquelles il voulait faire un peu de commerce ; puis les gros bourgeois de Tsa-kong firent aussi porter gratuitement leurs charges de sel, sous le nom du chel-ngo, ensuite en leur propre nom, et les choses en étaient venues à ce point qu'à l'occasion du tribut, les pauvres Lou-tsé étaient chaque année obligés de porter 500 à 600 charges de sel qu'on les forçait ensuite d'acheter au prix de cinq charges de céréales pour une de sel. Il y a deux ans, les Lou-tsé (Arrou) aidés des Chinois établis au pays, firent une petite révolution, secondés aussi d'un régiment de Lissou : ils vinrent en masse au-devant des collecteurs de tribut, auxquels ils signifèrent qu'à l'avenir ils paieraient fidèlement le tribut, mais ne porteraient plus gratis que les dix-sept charges du mandarin ou chel-ngo, et il fallut bien que les Thibétains en passassent par là.

La population est actuellement très-mélangée : on y trouve, outre les indigènes, des Thibétains, des Chinois émigrés, des Mosso, des Lama-jeû et quel-

ques familles venues des tribus de l'ouest. Le Lama, chef du pays, est loin de partager envers les étrangers l'antipathie qui existe partout ailleurs. Il reçoit tous ceux qui ne sont pas trop tapageurs, leur donne des terres incultes, et fait, de la sorte, des profits assez considérables. C'est ainsi que depuis quelques années, les Chinois et les Lama-jeû (tribu chinoise et non pas lama religieux thibétain), se sont mis à cultiver le riz à Tcha-mou-tong, en assez grande abondance. Je ne sais pas au juste quel est le chiffre de la population soumise au lama, mais je crois qu'il y a plus de mille familles. Le commerce des Arrou se borne presque exclusivement à échanger des céréales contre le sel ou les vêtements de laine qu'apportent les Thibétains du Tsarong et ceux des bords du Lantsang-kiang. Ils donnent aussi en échange des toiles de chanvre du pays avec lesquelles on fait des *yo-tsi* ou *yo-dom*, sorte de vêtement. Quand ils trouvent de l'argent, ils ne s'en servent guère que pour faire des ornements dans le style thibétain : le *ga-ou* ou reliquaire suspendu au cou, des boucles d'oreilles, des bagues, des bracelets. Dans le commerce, ils trouvent ridicule de donner un tout petit morceau d'argent pour de gros boisseaux de céréales ; ainsi, avec un morceau d'argent de la valeur d'un franc, nous ne pouvons nous procurer qu'une douzaine d'œufs, tandis qu'avec un carré de toile bleue d'un pied, ou une once de fil, nous en aurons vingt ou vingt-cinq, et ainsi du reste.

L'agriculture de ce pays consiste surtout en maïs, sarrasin, millet et riz cultivés par les Chinois et les Lama-jeû. Leurs instruments sont très-simples : la

charrue est formée de deux pièces de bois dont l'une est ordinairement armée d'un petit soc en fer ; à un joug sont attachés deux bœufs ; une pioche, un levier, une faucille, puis le couteau nommé *tripé* complètent tout l'outillage.

Les animaux domestiques sont le bœuf et la vache ordinaires employés au labour ; il n'y a pas de yak, ni de dzo, animaux de la race bovine, ni aucune des variétés qui en proviennent, le peuple étant agriculteur et non pasteur, et la température étant trop élevée pour cette espèce bovine. Les cochons, presque tous au poil noir et de plus petite taille que notre porc français, les coqs et les poules sont en abondance ; peu ou point de chèvres ni de moutons.

Outre l'agriculture, les Arrou, aussi bien que tous les autres sauvages, aiment la chasse. Ils ne partiront jamais pour aller cultiver leurs champs de la montagne, sans avoir l'arbalète et le carquois en bandoulière, et, s'ils aperçoivent quelques-unes des bêtes sauvages du pays (1), ils quittent leur charrue volontiers pour aller courir la montagne. Quelqu'un a-t-il tué une pièce de gibier assez grosse, tout le village en aura sa part, qui sera arrosée avec force rasades de vin doux (*kiong* en Thibétain, et *nou* en langue du pays.)

Y a-t-il une fête dans un village, quelque réuunion pour délibérer, quelque événement un peu remarquable ? c'est le nou qui joue le plus grand rôle ; rien ne se fait sans cette boisson. Si la circonstance est assez importante, tout le village passera trois jours

(1) Ours, panthères, tigres, cerfs, antilopes, chèvres sauvages, chamois, daims musqués.

et trois nuits à boire le nou ; hommes, femmes, filles, enfants, tout le monde en consomme à loisir, et quand l'entrain est général, tous chantent et dansent en rond en cadence ; on tombe de lassitude et on s'endort, pour recommencer jusqu'à la fin des trois jours réglementaires. Le nou est aussi le lien de l'amitié et des contrats ; trois ou quatre Lou-tsé veulent-ils se donner une preuve d'affection, on remplit de nou, jusqu'aux bords, une tasse en bois que l'un d'eux tient à la main, puis, chacun approchant la bouche en même temps, il faut que la tasse se vide en entier. En certaines circonstances, les filles mettent la bouche à la tasse avec les jeunes gens. Plut à Dieu qu'il ne se fit rien de plus blâmable, car, me dit-on, les mœurs de ces tribus sont toutes d'une liberté extrême.

Quant à leur religion, c'est le fétichisme le plus grossier : ils craignent les esprits malfaisants qu'ils supposent résider dans les arbres fourchus, dans les rochers, etc., et qui sont la cause de toutes les maladies et de tous les malheurs, quels qu'ils soient. Pour éloigner et chasser ces mauvais génies, ils ont des *mou-ma*, c'est-à-dire des sorciers ou sorcières, qui battent le tambour, brûlent des parfums, font des croix sur la partie malade avec la suie du fond de la marmite, battent l'air avec leur vieux sabre rouillé, etc..., et mangent les poules, cochons et céréales du patient. Voilà toute leur religion, voilà aussi toute leur médecine. Cependant depuis que nous sommes arrivés, ils commencent à s'apercevoir que nos remèdes ont encore plus d'efficacité que les vociférations des Mou-ma ; aussi, n'y a-t-il pas de jour qu'on ne vienne nous demander des remèdes.

Les maisons des Lou-tsé sont toutes carrées et construites en bois. De jeunes sapins écorcés et coupés de 15 à 20 pieds de long sont réunis l'un avec l'autre à angle droit, par une échancrure pratiquée à quelques pouces de l'extrémité, et sont disposés de manière à ne laisser presque aucun passage à l'air. Dans l'une des faces est une petite porte basse et étroite, et sur une ou deux autres il y a une petite fenêtre de un pied ou un pied et demi de côté. Pour le plancher, on établit sur le sol des poutres qui traversent tout l'appartement ; sur ces poutres, des bois découpés qui se touchent, puis une couche de fougères et de feuilles ; sur ces herbes on répand et on bat de la terre sur laquelle, enfin, on établit des planches dégrossies à la hache ou au couteau. On y laisse seulement un, deux ou trois endroits sans planches pour former les foyers, suivant le nombre des familles qui occupent une maison. Quelques bois qui traversent la chambre à hauteur d'homme servent d'armoires, de décharges, etc. Une colonne au milieu, surmontée de deux longues poutres, soutient le plafond qui est fait comme le plancher, mais sans planches. A Songta et à Long-pou, toutes ces maisons sont terminées en terrasses bien damées qui servent d'aires à battre les grains ; à Tcha-mou-tong chaque maison est surmontée d'une charpente qui soutient un toit en planches.

Les Thibétains, les Chinois et les Lama-jeû font des murs en terre battue ; le devant de la maison est ordinairement en cloisons ; le reste ressemble à la construction Lou-tsé.

La nourriture de ces sauvages est de la dernière

simplicité : de la farine de maïs, de sarrasin ou de millet, bouillie dans une grande marmite où l'on jette un peu de sel, voilà tout. Quelquefois ils font cuire jusqu'à consistance de pâte épaisse, d'autres fois ce n'est qu'une simple bouillie très-claire ; ils font aussi des galettes épaisses qu'ils cuisent sous la cendre, mais le plus souvent sur une ardoise ronde reposant sur les trois pierres du foyer. Quand ils ont de la viande, ils préfèrent la manger à moitié crue, et alors le nou est plus nécessaire que jamais.

Le nou se prépare avec toutes sortes de céréales. Après avoir fait bien cuire un boisseau de maïs (avec peu d'eau et la marmite couverte) jusqu'à ce que le grain soit devenu mou et s'écrase sous les doigts, on le retire du feu pour l'étendre sur de grandes voilettes en bambous tressés appelées *lo-ker* ; et quand il n'est plus qu'un peu tiède, on y jette un ferment composé de diverses herbes sauvages, puis on agite de manière à bien mêler. Quand le grain est presque refroidi, il est déposé dans un grand panier enveloppé de linges et bien couvert. On renferme ce panier dans un endroit qui ne soit pas trop exposé au froid. Le lendemain ou le surlendemain le jus commence à couler, la fermentation est en bonne voie ; on met alors le grain dans de grandes jarres en terre qu'on ferme avec une ardoise recouverte d'un mastic de cendre, pour que le produit de la fermentation ne puisse s'échapper. Après dix ou quinze jours, les grains se sont réduits en jus assez épais ; c'est le vin de première qualité, qui est très-capiteux. Pour l'adoucir et augmenter la ration, on tire une certaine quantité de grains et de jus sur lesquels on verse de

l'eau chaude, ce qui donne une boisson aigrette agréable. Si l'air pénétrait dans les jarres, tout s'aigrirait et formerait un mauvais vinaigre.

Le costume des Lou-tzé est entièrement semblable à celui des Mélam de Songta et du Long-pou, dont j'ai envoyé dernièrement des échantillons. Deux yo-tsi ou pièces de toile de chanvre de un mètre carré, voilà le costume national. Les chefs ou les nobles du pays ajoutent seulement au yo-tsi supérieur qui recouvre les épaules, de longues franges en laine rouge tordue, à peu près comme les franges des épaulettes de nos soldats; mais malgré cette addition, ils n'ont en rien l'air de grenadiers. Un bon nombre de Lou-tsé se sont mis à porter le costume thibétain, ou la longue robe de laine appelée tchou-pa; d'autres, pendant l'été, mettent des espèces de blouses ouvertes par-devant, croisées sur la poitrine et relevées par la ceinture jusqu'à ce qu'elles arrivent seulement un peu au-dessus du genou. La plupart n'ont, en guise de bas et de souliers, qu'une pièce de toile enroulée autour du mollet; ceux qui sont plus à l'aise portent aussi parfois les bottes thibétaines. Le costume national, c'est-à-dire les deux yo-tsi, coûte à peu près trente sous de France; si l'on y ajoute le même prix pour la ceinture, on n'arrive pas encore à de grands frais de toilette. Un peu de beurre en guise de pommade, quand ils se peignent, ce qui n'arrive pas souvent, de l'eau froide pour se laver quelquefois les mains et le devant de la figure, voilà tout ce qu'il faut à un Lou-tsé ou Arrou pour se trouver beau garçon. Autrefois les jeunes filles étaient plus coquettes: elles se faisaient tatouer une moustache de cou-

leur bleue qui, descendant aux deux coins de la bouche, jusqu'à l'os maxillaire inférieur, remontait ensuite jusqu'au devant des oreilles; elles n'oublièrent pas même l'impériale. C'était sans doute pour se moquer de leurs maris et de leurs frères que les femmes lou-tsé portaient la barbe, car les hommes n'en ont pas. C'est à peine si après quarante ans on voit chez quelques-uns poindre par-ci par-là des brins épars d'une barbe généralement noire ou brune, la couleur des cheveux est aussi à remarquer. Au lieu du noir de jais qui caractérise la chevelure des Anamites, des Chinois, des Mongols et des Thibétains, celle des cheveux Lou-tsé, et généralement de tous ces sauvages, est brune, mais jamais blonde ni rousse. Il y en a aussi quelques-uns qui ont la chevelure très-noire.

En examinant bien leur constitution et les traits du visage, il me semble aussi qu'ils n'appartiennent pas à la race mongole, car ils sont généralement d'une taille avantageuse, svelte et élancée, qui contraste avec la taille trapue des Mongols. Leurs membres longs et fins semblent n'avoir que des nerfs et peu de muscles, comme les Chinois; aussi, quand il s'agit de courir sur les montagnes, sont-ils de vrais lévriers. Je n'en ai rencontré aucun de forte corpulence, ce qui tient sans doute à leur genre de nourriture, et à leur vie dure. Leur figure n'est point carrée, comme celle des Thibétains, ni aplatie, comme celle des Mongols, ni boursoufflée du côté des pommettes, comme celle des Chinois. Elle forme ordinairement un ovale assez régulier; les traits sont doux, peu caractérisés, et ont même quelque chose d'enfantin qui trahit leur

caractère faible, timide et même mou. Les yeux aussi, quoique un peu petits, sont placés sur une ligne horizontale et sont de forme ovale. Quoique le teint de leur peau soit d'un jaune bien moins foncé que celui des Indiens, je crois cependant qu'ils appartiennent plutôt à la race indienne qu'à la race mongole.

La langue des Arrou, Terou, Telou, Didjou, Ku-tzé, Remépang, est, à très-peu de chose près, la même ; celle des Lissou, au contraire, est tout à fait différente. Je ne sais si celle des premiers a quelque rapport avec l'assamien, que je ne connais pas. La langue de ces sauvages est généralement très-douce, mais la prononciation a quelque chose de si saccadé qu'on les croirait d'abord tous bègues. Leur littérature est nulle, cela va sans dire ; ils n'ont pas d'alphabet, ne lisent et n'écrivent rien : inutile donc de chercher une histoire parmi eux. C'est à peine même s'ils ont quelques traditions. Ils ne savent compter ni les années, ni les mois, ni les jours. Demandez à un sauvage quel est son âge, la réponse invariable sera : les Arrou ne savent pas compter les années.

Tout ce que je viens de dire des Arrou convient assez aux Terou ou Pagni, aux Telou, aux Didjou et aux Ku-tzé. Ceux qui sont plus au sud, et connus sous le nom générique de Remépans, ressemblent, dit-on, plus aux Lissou pour le caractère pillard, remuant et cruel, quoique leur langue soit presque celle des Arrou. M. Krick a fait connaître le caractère et les mœurs des méchants Michemi ou Nahong ; les Slo ou Abor sont encore, dit-on, plus sauvages et plus cruels, tandis que les Sing-pho, qui sont, je crois, les mêmes que les Mou-oua, au sud-est d'Assam, sont une tribu

douce, assez policée qui a ses talapoins, ses livres' ses écoles, et une religion particulière (1).

Les *Mosso* formaient autrefois un empire florissant dont la capitale était Ly-kiang, ville que les Thibétains et autres indigènes nomment Sadam. Le roi portait le titre de *Mou-tien-ouang*. J'ignore jusqu'où s'étendait la puissance de ce roi vers le sud, mais ce qui est certain, c'est que dans mes voyages sur les bords du Lan-tsang-kiang (Me-kong) et du Lou-tsé-kiang (Salouen), j'ai vu souvent des ruines de forts et de maisons Mosso, non-seulement jusqu'à Yer-ka-lo, mais bien plus au nord. Les Mosso sont venus conquérir le pays des Salines ; je sais qu'il y a un volume de poésie thébétaine sur cette conquête, je cherche à me le procurer. Ce royaume a été détruit probablement quand cette partie du Yun-nan et les pays de Patang, de Ly-kiang et Thong-tien ont été réunis à la Chine à la fin du règne de Kang-ki, mais ce peuple n'a pas été pour cela entièrement détruit ; la preuve en est que les salines sont encore peuplées de Mosso. Sur les territoires d'Aten-tzé et de Oui-si, tous les chefs indigènes que l'on rencontre en descendant vers le sud sur les bords du Lan-tsang-kiang, sont encore presque tous des Mosso, soumis aux mandarins chinois. J'ai vu dans un journal que des explorateurs français dans le haut Cambodge, avaient trouvé des ruines de magnifiques monuments couverts de hiéroglyphes ; il serait curieux que ces hié-

(1) Cette lettre de l'abbé Desgodins, écrite de Tcha-mou-tong, tribu des Arrou, frontière du Thibet, porte la date du 30 décembre 1864. Elle a été insérée dans le n° d'octobre 1869 du *Bulletin de la Société de géographie*.

roglyphes du Cambodge fussent de même nature que ceux des livres de sorciers que j'ai eus entre les mains, mais dont je n'ai pu avoir la traduction. Pour leur écriture ordinaire, ils se servent du chinois dans le sud , et du thibétain dans le nord.



MINES DU THIBET.

LETTRE

DE MONSEIGNEUR CHAUVEAU,

*Au Révérend F. Shea S.-J., éditeur de la Correspondance
indo-européenne, rue du Parc, 10, à Calcutta.*

« Ta-t sien-lou, le 20 juillet 1870.

« Le Thibet est le pays du monde le plus élevé et le plus riche, dit un proverbe chinois très-répandu ; est-il vrai ? M. Desgodins, dans un mémoire adressé à son frère, en France, concernant les richesses minérales du Thibet oriental et du Yun-nan occidental, donne beaucoup de renseignements précieux que, sur sa recommandation expresse, je suis très-satisfait de transmettre, aussi brièvement que possible, à notre très-estimable organe catholique de Calcutta, y ajoutant en mon propre nom quelques observations concernant les mines d'or de ces montagnes thibétaines nommées par les Chinois Kintchouan.

« Le sable d'or, dit M. Desgodins, se trouve dans toutes les rivières, et même dans les petits ruisseaux du Thibet

oriental. On peut voir autour de la malheureuse petite ville de Bathang, prise comme centre, en bien des endroits, vingt ouvriers choinois ou thibétains, laveurs d'or, selon l'expression, très-occupés à leur travail, et très-circonspects aussi, parce que les lois thibétaines défendent, sous des peines sévères, tout creusement dans les mines d'or et d'argent. De Ta-tzien-lou à Bathang, sur les rives des deux rivières, le Nia-kieu, le voyageur rencontre de 5 à 600 laveurs d'or ou mineurs à la recherche d'une espèce de métal assez semblable à celui des cloches, établis seulement sur le territoire de la petite ville de Lee-thang. Le véritable nom de Lec-thang (en thibétain Ly-tong) signifie plaine d'airain. D'innombrables villages thibétains portent dans leurs noms la terminaison *ka*, qui veut dire mine; c'est ainsi qu'on dit *tša-ka*, mine de sel, *ser-ka*, mine d'or, *tehia-ka*, mine de fer, et ainsi du reste. Dans les provinces chinoises du Yun-nan et le Se-tchouan, beaucoup de bourgs dans les districts ruraux sont nommés *tchang*, mot qui comporte la même signification que celui de *ka* en thibétain. Un grand nombre d'aventuriers chinois se répandent dans les montagnes thibétaines, comme on voit beaucoup d'Européens partir pour la Californie ou l'Australie poussés par l'amour sacré de l'or. Ils caressent pour eux-mêmes le rêve doré de tout cœur chinois! devenir riches en quelques années; mais les mandarins, les prêtres lamas, les voleurs, le vin, les excès sauvages, le jeu et les poignards ont bientôt emporté au loin le songe heureux des premiers jours. Sur un cent de ces pauvres gens séduits, que nous avons vus arriver aux mines d'or, qu'on pouvait considérer comme d'aussi beaux garçons que possible, et passablement bien habillés, quatre-vingt-dix-neuf repartaient quelque temps après, pour la plupart mourant de faim et de misères de toutes espèces, couverts seulement de dépouilles déchirées, abandonnées par quelque mendiant inconnu.

« Dans la vallée de l'Irrawaddy, dans la tribu des Pani, ou Térongs, sur les bords d'une rivière nommée Siao-long-kiang par les Chinois, on trouve une mine d'argent à laquelle aucune ne peut être comparée : le métal est en si pur et si raffiné que les marchands l'acceptent volontiers, quoiqu'il n'ait pas été soumis préalablement à la fusion. Il y a dans le territoire de la même tribu, une mine de fer estimée par beaucoup de voyageurs comme procurant un fer d'une merveilleuse qualité. Toujours proche de l'Irrawaddy, dans la tribu des Naongs, des commerçants chinois du Yun-nan vantent beaucoup une carrière d'agate. M. Desgodins se contente de rapporter cela quant à ce qui concerne les bords de l'Irrawaddy supérieur, puisqu'il n'a jamais visité cette contrée.

Mais il séjourna longtemps dans les grands bassins formés par trois grands fleuves s'échappant du Thibet, le Yang-tsé-kiang, le Lan-tsang-kiang ou Mey-kong, le Lou-tsé-kiang ou Salouen.

1^o Mines dans le bassin du Yang-tsé-kiang. — « A deux jours de marche au-dessus de Bathang, parmi les féroces Sa-nguay-oua, on connaît une très-riche mine d'or. Au sud de Bathang, sur les rives orientales du Yang-tsé-kiang, dans une vaste et florissante contrée soumise au gouverneur du Yun-nan, appelée Tchong-tien par les Chinois et Guedam par les Thibétains, on trouve bien des mines, plus qu'en abondance ordinaire :

<i>Moutin</i> or.	<i>Tchou-pa-long</i> or.
<i>Dong-Ngarong</i> or.	<i>Ho-kin-tcheou</i> (2).. fer.
<i>Pao-hin-tchiang</i> argent.	<i>Pe-nieou-tchang</i> ... argent,
<i>Long-ta-ho</i> (1)..... or.	mélangé avec du cuivre
<i>Pe-tee</i> argent.	rouge et blanc.
<i>Lo-si-ouan</i> or.	

(1) Mine d'une abondance exceptionnelle, et dont la renommée est répandue au loin dans la Chine Occidentale.

(2) Ces deux dernières mines appartiennent sans doute à la province du Yun-nan, aussi bien que beaucoup d'autres, que M. Desgodins attribue au bassin du Lou-tse-kiang ou Salouen.

2° *Mines des rives du Lou-tsé-kiang ou Salouen.* — « Sur le territoire de la ville de Yong-tchang, dans la tribu des Arungs, près des petits villages de Tou-tchouen-tchang et Tsien-ma-ly-tchang, est une mine très-considérable : l'argent et le cuivre s'y trouvent mêlés. Du côté de Tchamou-tong, près du village de Chan-lan, mine d'or ; — près de Kio-na-ton, mine d'argent ; — près de notre ancienne résidence dans la vallée de Bonga, chacun pouvait voir un bloc de rocher rouge, quelque chose comme un roc escarpé, au sommet de la montagne : c'était une mine d'argent ; — près de la même vallée de Bonga on aperçoit la haute montagne du Do-ker-la, si célèbre parmi les sectateurs thibétains du bouddhisme ; cette montagne est vantée par beaucoup de monde comme le pays de l'or. Ce que nous ne craignons pas d'affirmer, c'est que tous les cours d'eau, même petits, qui en découlent, charrient avec du sable d'abondantes paillettes d'or, comme chacun peut s'en porter témoin à Songta et ailleurs. — Finalement, près du pont appelé en chinois Ria-yu-kiao, on trouve une mine de fer, la seule ressource que l'on rencontre dans ces contrées pour les industriels ouvriers du joli et agréable village nommé La-gong.

3° *Mines du bassin de Lan-tsang-kiang ou Mey-kong.* — « En commençant à la latitude de Yon-tchang dans le Yun-nan, M. Desgodins cite ainsi qu'il suit les noms de 43 mines différentes :

RIVE DROITE DU MEY-KONG.

<i>Jao-kouan-pe-ma</i> argent.	<i>Tsien-eul-tsin</i> ..	} sel.
<i>Ma-Long-tchang.</i> cuivre.	<i>Che-men-tsin</i> ...	
<i>Ta-me-ty-tchang</i> argent.	<i>Se-tsin</i>	
<i>The-men-to</i> mercure.	<i>Lo-ma-tsin</i>	
<i>Lao-tchang</i> argent.	<i>Lo-ma-ou-tsin</i> ..	
<i>Sin-tchang</i> mercure.	<i>Ye-long-Tcheou</i> .	
<i>Ngue-tsa-oua</i> ... or.	<i>La-ky-my</i>	

RIVE GAUCHE DU MEY-KONG.

<i>Hu-mo-ho</i> or.	<i>Pe-ky-huin</i> or.
<i>Sin-tchang</i> or.	<i>Pa-lo</i> or.
<i>Lao-thang</i> or.	<i>Tchouen-kiao</i> . . or.
<i>Su-sue-tchang</i> . . } cuivre	<i>Kalache-chapa</i> . . sable d'or.
<i>Lou-tang-tchang</i> . . }	<i>Ye-tche</i> argent, mercure
Doivent fournir annuellement	<i>A-oua-lo</i> fer.
480,000 onces à Pékin.	<i>Lo-tong</i> fer, mercure.
<i>Yong-pin</i> or.	<i>Djra-ni-ra</i> fer.
<i>Houa-kiao</i> or, fer.	<i>Kia-kong-tchang</i> argent.
<i>Pe-to</i> mercure.	<i>To-la</i> cuivre.
<i>Siao-kou-lo</i> argent.	<i>Tse-re-tong</i> sable d'or.
<i>Ta-pa-tchang</i> argent grossier.	<i>Gognia</i> sable d'or.
<i>Ta-kou-tchang</i> argent.	<i>Na-po</i> soufre.
<i>Ta-kou-ty-tchang</i> argent.	<i>Kiang-ka</i> fer.
<i>To-y-tchang</i> Argent, mercure	Selon quelques personnes, il
<i>Long-pao-tchang</i> argent, cuivre.	serait plus juste de dire que c'est
<i>Siao-kou-tien</i> or.	de l'acier naturel.

« M. Desgodins ne s'étend pas plus loin dans ses recherches, reconnaissant ingénument jusqu'à deux fois dans son mémoire, qu'il a besoin d'être complété relativement au Kin-tchouan et au Thibet oriental. En effet ce cher missionnaire n'est pas resté plus d'une semaine ou deux dans cette contrée, et il y a bien des années qu'il en est éloigné. Je crois donc bien faire en ajoutant les notes suivantes :

« La vaste contrée nommée *Kin-tchouan* par les Chinois, *Ser-ka* en thibétain, est divisée en onze principautés, y compris *Lee-thang*. Comme quelques-unes de ces principautés sont éloignées de *Ta-tsien-lou*, je sais très-peu de chose sur ce qui les concerne, c'est pourquoi je n'en dirai rien.

« Commençons par 1° *Lee-thang*, quoiqu'il n'appartienne pas au Kin-tchouan. Dans le pays de *Lee-thang*, il y a trois mines d'or très-renommées : *Nabong*, — *Réou*, — *Ho-hy-ka*. Il y en a encore bien d'autres dont on nous

parle à peine, à nous 'qui sommes entièrement désintéressés dans la question.

« 2° *Principauté de Rapstein.* — Sur la montagne de Theurni se trouve une mine d'or, et à Balong, une mine de fer.

« 3° *Principauté de Zeurga.* — A Kia-kioung une mine d'or, à Bara-kang une mine très-abondante d'argent.

« 4° *Principautés de Somo ou Somong, et 5° de Kiotey.* — Un mot suffit pour les caractériser : or partout.

« 6° *Principauté de Tcho-hiop.* — A Yu-ko, mine d'or sur la plus grande échelle ; La-dzi, mine d'or ; sur les rives de la petite rivière Guemong-neu-tchieu, abondant sable d'or.

« 7° *Principauté de Tcha-la (Ta-tsien-lou,)* — A moins d'un mille de la ville, une mine d'or. — Dans le district nommé Mounia, on voit l'or de tous côtés, ou peu s'en faut, dans le fond de tout ruisseau, si petit qu'il soit.—Au village de Oua-se se trouve une ancienne mine d'or ; — à Kon-yu, une mine d'or ; — à Iata-gia-pa, une mine d'argent ; — à Tapoula (ou Yao-tang-tse d'après les Chinois), mine d'argent ; — à Tao-oua-la, mine d'argent ; — à Sang-ga-rang, une mine de fer.

« 8° *Principauté de Yu-tong.* — A Thao-kyo, une mine d'or ; — à Pien-pa, mine d'or ; — Ta-pen-chan, mine d'or ; — Ta-pen-liou, mine d'or ; — Ko-dza, mine d'or ; — Kiang-tsong, Han-ngui, Tang-pa, Siao-chouy-keou, Yako-long, Si-kia-tchay, So-tsé-kang, mines d'or. — Enfin à Ha-eul, mine de cuivre.

« 9° *Principauté de Mou-pin ;* — c'est la plus riche de toutes. Je cite seulement les plus célèbres, en laissant dans l'ombre celles de moindre rang :

<i>Long-tong</i> or.	<i>Ye-mao-pin</i> or.
<i>Siao-keou</i> argent.	<i>Yen-tsin-kong</i> . . or.
<i>Ta-yuen-pao</i> . . . argent.	<i>Ten-tche-keou</i> . . or.
<i>Ta-keou</i> argent.	<i>Hong-chan-tin</i> . . argent.
<i>Kouan-in-ngay</i> . argent.	<i>Ta-chouy-keou</i> . . argent.
<i>Han-yen-keou</i> . . argent.	<i>Ma-houang-keou</i> or.
<i>Mo-tse-keou</i> cuivre ou proprement zing.	Vallée étendue de deux jours de marche de longueur, très-riche mine.
<i>Kao ho-pa</i> or.	<i>Yao-tsie</i> or.
<i>Mi-lay-keou</i> argent.	<i>Kin-keou-ty</i> . . . or.
<i>Yang-sen</i> or.	<i>Eul-lang-miao</i> . or.
<i>Ta-tche-keou</i> . . . or.	<i>Ta-chen-keou</i> . . argent.
<i>Ho-che-ky</i> or.	<i>San-tchia-keou</i> . Argent, cuivre.

« Toutes ces mines sont très-mal aménagées et exploitées, cela est dû probablement à la mauvaise conduite, au dérèglement et aux excès des laveurs d'or. On a dit dernièrement qu'une commission nombreuse, nommée par la chambre de commerce de Shang-hay était sur le point de venir dans notre contrée, se proposant naturellement un but commercial. Si une nouvelle de cette importance pouvait se réaliser, les documents qui précèdent seraient indubitablement recherchés par le zèle de la commission, et conduiront peut-être à quelque découverte qui peuvent avoir les plus grandes conséquences pour le commerce et l'industrie de l'Europe (1). »

(Traduit de l'Anglais).

(1) Voir l'*Année Géographique*, 8^e année 1869, page 247. L'expédition n'a pu remonter que jusqu'au lac Tchong-king, point extrême du voyage.



RELIGION BOUDHIQUE.

LETTRES*

DE M. L'ABBÉ DESGODINS,

A Monsieur Guillaumé, curé de Manheulles (Meuse).

Yer-ka-lo le 20 octobre 1870.

Bien cher monsieur le Curé,

Aux personnes qui vivent dans le monde, j'écris des choses qui concernent ce bas monde : c'est tout naturel ; mais à vous, qui êtes un homme de Dieu, il convient que j'écrive des choses qui concernent la religion. Charles et Hyacinthe vous ont communiqué les notes mondaines que je leur adressais, et vous avez bien voulu y prendre de l'intérêt ; j'espère donc que vous voudrez bien leur communiquer ces notes religieuses, qui sans doute ne leur seront pas indifférentes.

D'après ce préambule, vous pensez peut-être que je vais vous raconter les merveilles opérées au Thibet par la prédication de l'Évangile. Eh bien non ! je ne vous en dirai rien du tout. Si vous désirez des renseignements sur cet intéressant sujet, veuillez consulter l'ouvrage de M. Huc, intitulé le *Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*, ainsi que les *Annales de la Propagation de la Foi*, et le *Bulletin des Missions catholiques*. Ces trois publications vous

* Ces lettres sont parvenues bien après la rédaction de l'ouvrage ; c'est pourquoi il a été nécessaire de les placer à l'appendice. On ne peut éviter ainsi une sorte de double emploi avec des points déjà exposés dans la deuxième partie ; mais l'importance du sujet sera, on l'espère, une excuse.

en diront assez sur les efforts, les sacrifices et la constance avec lesquels les missionnaires se sont efforcés de tout temps d'implanter notre sainte religion au Thibet.

« Mon but, aujourd'hui, est de vous parler seulement de la religion païenne, ou plutôt des religions païennes qui croient avoir un monopole absolu et indiscutable sur les quatre ou cinq millions d'âmes qui peuplent le Thibet.

Historique. — « La religion qui est venue se cacher et comme se fortifier derrière les hautes montagnes qui couvrent tout le sol du Thibet, c'est le Bouddhisme, qui a pris naissance dans l'Inde près de Bénarès, probablement vers le commencement du x^e siècle ou à la fin du ix^e siècle avant l'ère chrétienne. A quelle époque cette religion s'introduisit-elle au Thibet? C'est ce que je ne puis vous dire encore d'une manière bien précise. Si nous avions eu la liberté de nous établir avec sécurité à Lassa, nous aurions pu consulter les bibliothèques et les archives, et je pourrais alors vous envoyer un précis historique plus complet de la religion bouddhique au Thibet; mais, puisque nous sommes obligés de vivre toujours en exil et sous un régime de suspicion et presque de terreur, tant pis pour la science, je me contenterai de vous dire ce que je sais.

« Après son établissement dans le nord de l'Inde, la religion bouddhique, qui s'était présentée comme une réforme radicale du Brahmanisme, eut de rudes persécutions à souffrir de la part des sectateurs de l'ancienne religion. Il y eut de sanglantes batailles livrées entre les deux partis; et les Bouddhistes défaits furent obligés de s'expatrier en grand nombre. C'est sans doute après ces luttes malheureuses que les Bouddhistes se répandirent dans les pays voisins, Ceylan, la Malaisie, la Birmanie, le pays Anamite et le Thibet, puis de là se propagèrent dans la Tartarie et la Chine.

« Quant au Thibet, il reçut peut-être de bonne heure la

visite des prédicants bouddhistes, mais ce n'est que vers 250 avant Jésus-Christ que nous voyons cette religion s'y établir d'une manière officielle. Un Indien, que les livres thibétains nomment *Gnia-tchré-tsen-bo*, ayant été vaincu par les Brahmanistes, s'enfuit au Thibet, et fut reconnu roi par les *Peun-bo*.

« Les *Peun-bo* d'alors étaient-ils une tribu plus ou moins dominante? étaient-ils déjà bouddhistes? c'est ce que j'ignore. Ils existent encore aujourd'hui, comme une petite secte bouddhique disséminée un peu partout, mais plus nombreuse dans l'ouest et dans les principautés indépendantes du gouvernement de Lassa. Ils ont leurs lamaseries généralement très-petites, leur livres propres et leurs cérémonies; mais ils avouent que leur religion n'est plus la religion primitive des *Peun-bo*; qu'ils ont été forcés d'y introduire bien des rites et des cérémonies pour éviter la persécution des nouvelles sectes; de sorte qu'actuellement, il est bien peu de *Peun-bo* qui sachent ce qu'ils sont en fait de religion. L'un de leurs lamas les plus distingués de ces pays-ci me disait que, d'après leur ancienne religion, ils reconnaissent un être supérieur à tous les autres qu'ils nomment *Kun-tou-zong-bo*, c'est-à-dire le très-bon. C'est le créateur de tout ce qui existe, le premier principe de toutes choses. Mais dès qu'ils veulent expliquer le mode de la création, au lieu de l'attribuer à un acte libre, indépendant de la puissance infinie de leur *Kun-tou-zong-bo*, ils se croient obligés de lui associer un principe féminin quoique immatériel, qui devient comme la mère de tous les êtres. Cette première divagation les conduit immédiatement dans un labyrinthe de théogonie successive, par laquelle ils expliquent l'existence des bons et des mauvais anges, qui tous ont droit au culte de latrie, à cause de leur prétendue génération divine. S'ils étaient conséquents avec leur principe, ils devraient aussi accorder les mêmes honneurs aux hommes et aux animaux,

qui après tout ne sont, selon eux, que les arrière-petits-fils de Kun-tou-zong-bo. Si l'on ne considère que le principe d'où partent les Peun-bo, leur religion s'approcherait bien plus de la vérité que celle des bouddhistes. Ceux-là reconnaissent du moins une divinité réelle; ceux-ci n'admettent pour principe qu'un panthéisme vague et indéfini, ou pour mieux dire la raison humaine divinisée par ses propres forces. Leurs dieux ne sont plus que des docteurs, qui se sont élevés par leurs lumières et leurs mérites au-dessus du simple vulgaire dont ils reçoivent maintenant les hommages. Si je pouvais employer cette comparaison, je dirais volontiers que les Peun-bo, dans le principe, étaient spiritualistes, et que les bouddhistes sont rationalistes. Nos rationalistes modernes ne se doutaient peut-être pas, qu'en prônant leur doctrine au xix^e siècle, ils reculaient de 29 ou 30 siècles, au lieu d'être dans le progrès.

« La religion Peun-bo se maintint dominante au Thibet jusqu'au vii^e siècle de l'ère chrétienne; mais le 32^e roi thibétain nommé Song-tsen-gam-po, qui vécut 80 ans, de 627 à 707, ayant épousé deux princesses, l'une du Népal, l'autre de Chine, ces reines firent bâtir des pagodes de Boudha, et des écoles où l'on enseignait la religion bouddhique. Ces écoles furent probablement l'origine des lamaseries. C'est aussi à cette époque que l'on rencontre dans l'histoire le premier lettré thibétain. Il se nommait *Tomé-sambodja*. C'est lui qui inventa l'alphabet thibétain qu'il emprunta, en le modifiant suivant les exigences du langage parlé, à l'alphabet cachemirien de cette époque. Je n'ai jamais pu me procurer une histoire de ce Tomé-sambodja; existe-t-elle même? Mais ce nom de *Tomé*, qui n'est pas thibétain du tout, me semble bien sentir le juif ou le chrétien; et le nom de *Sambodja*, qui n'est pas plus thibétain, ne serait-il pas un titre sanscrit qui signifierait par exemple docteur? que les savants décident. Puisque

Tomé-sambodja fut l'inventeur de l'alphabet thibétain au VII^e siècle de l'ère chrétienne, il est donc certain : 1^o que les livres contenant la religion des Peun-bo sont postérieurs à cette époque, et l'on peut légitimement élever ce doute, savoir : leur religion n'avait-elle pas déjà été plus ou moins profondément altérée? 2^o Quant à la littérature boudhique au Thibet, elle ne consista, longtemps après le VII^e siècle, qu'en traductions littérales de livres sanscrits apportés de l'Inde. Ce ne fut que beaucoup plus tard, vers le XI^e ou le XII^e siècle, que les Thibétains composèrent eux-mêmes des œuvres littéraires, religieuses ou profanes.

« Patronée par les rois thibétains, qui se faisaient passer la plupart pour des incarnations successives de Boudha, et possédant le monopole des écoles ou lamaseries, la religion boudhique devint de plus en plus florissante jusqu'au règne de Long-ter, qui, au X^e siècle, persécuta et abolit la religion boudhique et les lamaseries. Quel était son but? quelle religion voulait-il rétablir? C'est ce que je ne puis décider; mais l'histoire thibétaine nous apprend que dès le XI^e siècle, la religion boudhique fut de nouveau prêchée au Thibet, par un célèbre Indien nommé Aticha, qui s'adjoignit de nombreux disciples indigènes, avec lesquels il rétablit le lamanisme, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Si le bouddhisme et le lamanisme n'ont plus cessé de régner en maîtres au Thibet, ils y ont subi le sort de toutes les institutions humaines, elles sont marquées du cachet de la variation : les sectes se sont succédé presque sans interruption, et se sont signalées par les violences avec lesquelles elles ont cherché à se supplanter mutuellement. Les arguments théologiques et philosophiques étant mauvais de part et d'autre, on en venait bientôt à la raison du plus fort, qui, chez les païens surtout, est toujours la meilleure. Aussi l'histoire du Thibet est-elle toute remplie de ces guerres de secte à secte. Les principales sectes dont on parle encore actuel-

lement dans les pays que j'ai pu parcourir sont : les *Peun-bo*, les *Gning-ma-pa*, les *Sa-kia-pa*, les *Kar-ma-pa*, enfin les *Gué-long-pa*. Ces derniers ne datent que du xiv^e siècle. Ils ont pour fondateur *Tsong-kaba*, célèbre lama de la Tartarie Mongole, né en 1357, et qui commença à dogmatiser seulement au commencement du xv^e siècle. Peu à peu sa réforme devint dominante, et c'est elle qui est reconnue comme officielle surtout depuis l'établissement de la domination Mandchoue à Pékin. C'est sans doute à cause de cette reconnaissance officielle par les empereurs chinois, dont la couleur distinctive est le jaune, que les Chinois nomment les *Gué-long-pa* lamas jaunes, pour les distinguer des autres sectes plus anciennes mais non reconnues, qu'ils nomment lamas rouges. S'il y a eu dans le principe quelque différence de couleur dans le costume, elle est bien tombée en désuétude, car pour le moment tous les lamas sont habillés de rouge et de brun ; il n'est donc pas probable que cette distinction vienne seulement de la couleur des habits.

« La religion dominante, ou si vous aimez mieux la religion d'Etat au Thibet est donc celle des lamas *Gué-long-pa* ; c'est la plus répandue, la plus en honneur, la plus riche, c'est elle qui fait la loi à toutes les autres sectes, et les empêche d'avoir des lamaserie nombreuses et influentes. Quant au peuple, il est nécessairement de la religion de la lamaserie la plus voisine qui a acheté sur lui le droit de prières. Il est trop ignorant et trop indifférent en matière de religion pour pouvoir faire un choix et tenir à des convictions qu'il n'a pas.

Dogme. — « Après ce précis historique, il semblerait naturel que je vous traçasse aussi un petit précis dogmatique de la religion boudhique en général, et de chaque secte en particulier. Ce travail, je l'avoue, pourrait paraître fort savant, mais aussi il serait fort ennuyeux pour vous. D'ailleurs, n'ayant jamais joui ni de la liberté, ni

de la sécurité, il m'a été impossible de faire une étude assez sérieuse des livres, et d'avoir des conversations suivies avec des maîtres boudhiques qui sont excessivement rares. Je me contenterai donc de vous exposer ici deux dogmes qui semblent généralement admis par les bouddhistes de toutes les sectes : le premier est l'incarnation successive de Boudha dans le corps de certains hommes qui deviennent par là même des divinités vivantes. Ces Boudhas vivants se nomment *Tchreul-ko*, c'est-à-dire personne métamorphosée, et reçoivent les hommages dus à Boudha lui-même. Dans le principe il n'y avait qu'un Boudha vivant, chef visible de toute la religion ; mais dans la suite presque toutes les lamaseries voulurent avoir leur Boudha vivant, et quelquefois plusieurs dans la même lamaserie. Pour satisfaire l'orgueil plus encore que la dévotion publique, Boudha eut la bonté de se multiplier presque à l'infini. On raconte bien des merveilles qui signalent la naissance de tous ces Boudhas vivants, surtout de celui qui a l'honneur de devenir, grâce à un édit impérial, le Talaï-lama supérieur à tous les autres ; il peut y avoir du vrai, car le diable est bien habile quand il veut tromper les pauvres dupes, mais je suis persuadé qu'il y a aussi beaucoup de fourberie, dans laquelle la question d'argent joue le plus grand rôle. J'en ai eu plusieurs exemples que je pouvais étudier de près.

« Le deuxième dogme boudhique dont je veux parler est la transmigration des âmes. Celui-ci est du domaine public, tout le monde le connaît, le croit et y est soumis. Ainsi tout être animé a une âme, et cette âme ne meurt point, mais à la dissolution du corps, elle passe dans un nouveau corps plus ou moins perfectionné, destiné à une position sociale plus ou moins honorable, suivant que dans sa vie précédente, l'âme a acquis plus de mérites ou de démérites. Ainsi l'âme d'un Boudha vivant, d'un lama, d'un grand personnage, etc., peut redevenir dans les généra-

tions suivantes, l'âme d'un simple laïque pauvre, d'une femme ou même d'un animal, en punition de ses méfaits. Au contraire l'âme d'un insecte, d'un animal ou d'un pauvre homme, d'une femme, etc., peut devenir celle d'un mandarin, d'un lama ou même d'un Boudha vivant en récompense de ses mérites. Aussi le but que se propose le dévot bouddhiste dans les actes de religion recommandés par la secte, n'a-t-il rien de surnaturel, tout y est intéressé, c'est une somme de bonheur matérielle plus grande qu'il espère pour une autre vie mortelle en faisant des sacrifices dans celle-ci. Ainsi, par exemple, les pauvres se consolent de leur misère présente, dans l'espoir de renaître riches ; les ambitieux malheureux, dans l'espoir de se voir dans une autre vie puissants et honorés ; les femmes surtout espèrent renaître hommes, et pouvoir se venger des mauvais traitements qu'elles reçoivent, etc., etc. Les savants et ceux qui sont déjà parvenus à la dignité de Boudhas vivants, prétendent aussi à une espèce de bonheur spirituel qui consisterait à s'élever tellement dans la perfection, et à se rapprocher tellement de Boudha, que leur âme finira par être absorbée dans la substance même de Boudha. C'est là le ciel permanent des Bouddhistes. Cependant si l'on en croit aux représentations de ce ciel exposées aux yeux du public dans toutes les pagodes, cette félicité ne serait rien moins que pure et spirituelle. Mahomet n'a pas promis autre chose à ses fidèles sectateurs ; vous savez ce que c'est : inutile de dire le mot, il est par trop immonde.

« D'un autre côté, il y a aussi pour les méchants un enfer, ou plutôt dix-huit enfers permanents, dans lesquels tombent enfin les âmes qui, à force de perversion dans leurs vies successives, ne sont plus dignes de revenir sur cette terre où l'on peut encore mériter. Leur éternité malheureuse se passe à voyager d'un enfer dans un autre. Peut-être finissent-elles par arriver aussi à un certain anéantis-

sement malheureux qui termine leurs peines avec leur existence. Anéantissement heureux ou malheureux, c'est toujours l'anéantissement, et le saint peut se dire qu'après tout, il aura le même sort que le criminel ; c'est triste, mais la raison humaine dévoyée ne sait pas inventer mieux.

« De ce qui précède, nous pouvons conclure que les Boudhistes ne connaissent pas un Dieu créateur, infiniment parfait ; qu'ils ont un souvenir confus et une idée fautive de l'incarnation ; qu'ils regardent la vie présente comme un lieu d'épreuve, où l'homme peut mériter, mais par ses propres forces ; que l'âme survit au corps et reçoit une récompense ou un châtiment proportionné à ses vertus ou à ses vices ; enfin qu'il y a un ciel et un enfer, mais dont l'éternité est fort douteuse, puisque l'âme anéantie ne peut plus ni jouir du ciel, ni souffrir en enfer. Mais les contradictions et les inconséquences sont ce qui embarrasse le moins ceux qui sont dans l'erreur ; pressez-les, ils vous répondent : le maître l'a dit, il n'y a rien à objecter.

« J'aurais encore bien des notes à vous communiquer sur la dogmatique de la religion bouddhique, je les réserve pour plus tard, peut-être bien tard, car pour traiter la question en toute connaissance de cause, une longue et bien aride étude critico-historique sera nécessaire ; laissons donc pour le moment ces questions dogmatiques de côté.

« *Morale.* — Voyons quelle est la morale bouddhique dans son ensemble : vous serez peut-être bien étonné de la trouver si belle en théorie, mais hélas ! que la pratique est différente !

La doctrine morale que les Boudhistes prétendent avoir été enseignée par Sa-kia-tou-pa, leur fondateur, se résume en dix commandements tous négatifs : les trois premiers règlent les actions, les quatre suivants règlent les paroles, et les trois derniers règlent les pensées et les désirs des

hommes. Voici ces dix commandements : 1° ne pas tuer les êtres vivants ; 2° ne pas prendre ce qui ne vous a pas été donné, c'est-à-dire ne pas voler ; 3° ne pas commettre d'actions impures ; 4° ne pas dire de paroles menteuses ; 5° ne pas dire de paroles vaines, inutiles ; 6° ne pas dire de paroles de médisance ou de malédiction ; 7° ne pas dire de paroles déshonnêtes ; 8° ne pas penser à nuire aux autres ; 9° ne pas désirer le bien d'autrui ; 10° ne pas regarder les choses impures. A ces dix commandements sont opposés dix péchés qui sont naturellement 1° tuer les êtres vivants ; 2° voler ; 3° commettre l'impureté ; 4° mentir ; 5° dire des paroles vaines ; 6° maudire et médire ; 7° dire des paroles sales ; 8° avoir le désir de nuire ; 9° désirer le bien du prochain ; 10° les regards déshonnêtes. Pour en finir avec ces énumérations, je vais encore vous citer les dix grandes perfections recommandées par Boudha : 1° l'aumône ; 2° l'observation des règles ; 3° la patience ; 4° la diligence ; 5° la constance d'esprit ; 6° la science ; 7° l'habileté à trouver des moyens ; 8° les souhaits ; 9° la force ; 10° la sagesse.

« N'allez pas croire que j'aie beaucoup travaillé pour pouvoir résumer, en ce peu de mots, toute la doctrine morale de Boudha. Non ; contre tous les usages de la littérature orientale, elle se trouve ainsi formulée dans les livres sacrés qui en sont le commentaire bien défiguré. Il faut l'avouer, si c'est Sa-kia-tou-pa qui a de lui-même trouvé et enseigné cette doctrine, il devait être un habile homme, et de plus un honnête homme, je dirais même qu'il est le meilleur des législateurs païens, car aucun autre n'est approché si près de la vérité, même en ce qui concerne la loi naturelle. Mais, est-ce bien Sa-kia-tou-pa qui en est l'inventeur et l'auteur ? ne l'a-t-il pas reçue toute formulée d'ailleurs ? Il y a là une belle étude historique à faire avant de se prononcer, et si Dieu me prête vie, je l'entreprendrai avec courage. Pour le moment, je me bornerai à quelques remarques rapides : 1° les dix com-

mandements de Boudha ne renferment absolument rien sur les devoirs de l'homme envers la divinité ; c'est là une lacune qui met une distance infinie , celle du naturel au surnaturel, entre son décalogue et celui de Moïse. Si bon soit-il, il sera toujours infiniment au-dessous du décalogue chrétien ; 2° le décalogue boudhique ne fait pas de commandement spécial de l'honneur et de l'obéissance dus aux parents et aux supérieurs. Est-ce que par hasard Sa-kia-tou-pa était déjà un égalitaire comme ceux de 1793, de 1848 ou de 1871 ? Il faudrait alors avouer que le progrès moderne est bien lent, puisqu'il est déjà si vieux ; 3° Moïse avait écrit la loi de Dieu plus de 700 ans avant que Sa-kia n'ait songé à la sienne, et plus de 800 ans avant qu'elle ne soit confiée à l'écriture. Donc, même en admettant que le décalogue boudhique remonte à une si haute antiquité, (ce que je me garderai bien de faire sans de bonnes preuves), serait-il absurde de supposer, que pendant ces sept ou huit siècles, quelque juif est venu dans l'Inde y apportant son décalogue tout fait ? Ou bien qu'un certain nombre d'Indiens soient venus jusqu'en Judée, où ils auraient pris connaissance du décalogue juif, qu'ils auraient rapporté dans leur pays en élaguant les préceptes relatifs au culte du vrai Dieu ? 4° enfin, quand on connaît le peu de scrupule des auteurs orientaux à interpoler les ouvrages, même ceux qu'ils regardent comme les plus sacrés, il ne serait pas étonnant du tout si le décalogue boudhique, tel que nous l'avons aujourd'hui, et bien d'autres doctrines encore ne remontaient qu'à une époque bien postérieure, peut-être même chrétienne. Peu à peu le jour se fera, il faut l'espérer, sur toutes ces questions qui sont loin d'être résolues.

« Si, après avoir jeté un coup-d'œil sur la théorie, nous en examinons la pratique, le spectacle change étrangement. Au lieu d'une aurore claire et souriante, nous n'apercevons plus qu'un ciel sombre, nuageux, et je dirais

volontiers boueux. Ce n'est pas étonnant, puisque les pauvres païens n'ont pas la grâce divine qui seule peut donner la volonté et la force d'accomplir les commandements. Ici je dois entrer dans quelques détails de mœurs, mais pour éviter de tomber dans ce borbier et ne pas risquer de vous y entraîner aussi, je me contenterai de rapporter ce qui est officiel ou de notoriété publique. Reprenons donc les dix commandements, et voyons comme ils sont mis généralement en pratique.

1^{er} Commandement : *Ne pas tuer les êtres vivants*; et 8^e commandement : *Ne pas penser à nuire aux autres*. — Du dogme que tout être vivant possède une âme, les bouddhistes ont tiré une conséquence morale qui nous semble bien extraordinaire, c'est qu'il y a meurtre véritable et péché formel à tuer un être vivant quelconque, les poux peut-être exceptés, car tout le monde les tue en les croquant sans scrupule. Un auteur européen a tiré cette conséquence *a priori*, c'est que le peuple thibétain doit être doué du caractère le plus doux qu'il soit possible de rencontrer sur la terre. Hélas! ce spirituel auteur est trop logique, les Thibétains ne le sont pas autant. Tel qui se fera scrupule de tuer une mouche, ne se fera aucun scrupule de tuer un voyageur pour le dévaliser, s'il peut le faire impunément. Tel autre qui dans la crainte de commettre un gros péché fera tuer par ses esclaves ou domestiques les animaux destinés à sa nourriture, aura bientôt le sabre au poing dans une querelle insignifiante. Certaines tribus tout entières, y compris les lamas, sont des tribus de brigands, qui vous laissent la vie si vous vous laissez dévaliser sans résistance, mais qui vous tuent sans pitié si vous résistez et qu'ils soient les plus forts. Dans les guerres, tout prisonnier est traité comme un criminel, il est mis à mort; quelques-uns seulement sont réduits en esclavage. Dans leurs guerres intestines, les lamas vont encore plus loin : s'ils peuvent saisir le chef ennemi,

ils l'écorchent vif, remplissent sa peau de paille, la suspendent dans une pagode, où au moyen de quelques ficelles et poulies on la fait servir de tambour. C'est peut-être le sort réservé à quelque missionnaire! Pauvre peau, elle sera bien innocente des actes de superstition qu'elle fera! Donc, le premier commandement est bien loin d'être observé; il n'a pas non plus adouci le caractère du peuple: depuis quinze années, j'en ai fait plus d'une fois l'expérience.

2^e Commandement : *Ne pas voler*; et 9^e commandement : *Ne pas désirer le bien du prochain*. — Tout le monde ici rougit d'être appelé voleur, c'est vrai, mais il est bien peu de personnes qui rougissent de voler, si elles peuvent le faire incognito. Ne disons cependant rien des petits voleurs de grand chemin, parlons seulement des voleurs officiels. Et d'abord les mandarins. Ils achètent leur place, et font volontiers ce sacrifice, parce que dès-lors ils ont le droit de manger le peuple, selon l'énergique expression du pays. Tout procès qui leur passe par les mains, loin d'être une corvée ou un devoir, est une bonne aubaine. Ils s'inquiètent peu de savoir qui a tort ou raison, mais qui donne davantage : c'est celui-ci qui gagne toujours; pas tout de suite toutefois, le plus tard possible, au contraire, pour entretenir la source des revenus. Outre les corvées ordinaires, le titre de Peun, chef mandarin, permet d'exiger tout ce que l'on veut, les chefs reçoivent toujours, jamais ne donnent, ce qui rend leur voisinage une vraie peste pour le pays. Les lamas font-ils au moins exception à la règle générale? Je vous assure qu'ils ne craignent pas la simonie: point d'argent, point de prières. Quand un chef de famille meurt, il ferait bien d'emporter tout son mobilier, car les lamas qui viendront battre le tambour pour le repos de son âme, ne laisseront rien ou à peu près en partant; et si le mobilier est trop mauvais, ils n'en veulent pas, mais ils auront là une créance qui ne

sera peut-être jamais liquidée, quoique chaque année ils viennent percevoir les intérêts et les intérêts des intérêts. Ces derniers sont défendus par la loi thibétaine tout aussi bien que par la loi chinoise. Eh bien! sur cent prêteurs il n'en est peut-être pas deux ou trois qui ne violent pas la loi, les lamaseries en corps tout comme les lamas en particulier et les simples laïques. Il y a aussi une autre classe de prêteurs, ou, comme on les appelle, les maîtres de dettes. Au moment des semailles et dans les premiers mois de l'année, quand le peuple a épuisé toutes ses provisions, ils prêtent des céréales au taux permis par la loi, 25 ou 30 0/0 ; la récolte est à peine terminée quelques mois après, qu'ils tombent sur les maisons de leurs débiteurs comme de vraies harpies et emportent le capital et l'intérêt d'une année entière. Le prêt usuraire et les prêts de céréales sont deux moyens de grande puissance pour les lamaseries, qui sous un air de bienfaisance, ruinent un pays, mais le tiennent sous leur main : le peuple est assez imprévoyant pour ne pas comprendre le mauvais tour qui lui est joué, il en est même reconnaissant. C'est bien le cas de dire comme dans la fable : Vous leur fîtes, Seigneur, en les croquant, beaucoup d'honneur.

3^e Commandement : *Ne pas commettre d'actions impures ;*

7^e commandement : *Ne pas dire de paroles déshonnêtes ;*

10^e commandement : *Ne pas regarder les choses impures.*

« Ici, plus j'aurais à dire, plus je dois être court et réservé. Le Thibet est peut-être le seul pays du monde où la polyandrie soit à l'ordre du jour tout aussi bien que la polygamie. Ce qui répugne le plus à nos idées, c'est que ce sont les frères d'une famille qui s'entendent pour n'avoir qu'une seule épouse pour eux tous, afin de ne pas diviser les héritages. Dans la polygamie, souvent un homme épousera les deux ou trois sœurs, quelquefois même, (comme notre maître de maison par exemple), il épousera une veuve et ses filles en même temps. Le

croiriez-vous ! Si deux nouveaux mariés se font mutuellement la promesse de n'avoir jamais, pendant leur union, de mauvais commerce avec d'autres personnes, cette promesse passe aux yeux du public pour une très-grande vertu. Cette promesse se fait très-rarement, et plus rarement encore elle est observée. Il n'est pas rare d'entendre un homme marié vous dire, même devant sa femme, qu'il en trouve partout où il va. Les jeunes filles se marient généralement assez tard ; cependant bien des païens nous ont avoué que dans tout un pays, on trouverait difficilement deux ou trois vierges arrivées à l'âge de quatorze ans. Si elles viennent à avoir des enfants, elles n'en rougissent pas le moins du monde, et ne les tuent pas comme en Chine. Enfin, je ne citerai plus qu'un fait qui, m'assure-t-on, est général : les maîtres de maison se prêtent mutuellement leurs femmes quand ils se visitent. Vous comprenez alors pourquoi on ne trouve pas au Thibet de maisons de débauches. Mais au moins les lamas et les lamaseries ? c'est *unum et idem*, sauf le mariage légitime. Vite, tirons un voile sur toutes ces turpitudes, et si j'en ai trop dit, veuillez me le pardonner.

4^e Commandement : *Ne pas dire de paroles menteuses* ;
 et 5^e commandement : *Ne pas dire de paroles vaines*.

« Comment M. Huc, qui a généralement rencontré si juste et si bien dit ce qu'il raconte des Thibétains, a-t-il pu les qualifier : d'hommes *francs et loyaux* ? C'est qu'il n'y a rien de si difficile à découvrir qu'un homme naturellement *faux et traître*, à moins qu'on ne vive longtemps avec lui, et dans des circonstances bien différentes. M. Huc n'avait connu les Thibétains que pendant peu de mois, et il avait toujours passé à leurs yeux ou pour un grand lama, ou pour un grand homme, qui malgré son expulsion, était l'objet des plus grands égards et des plus grands honneurs de la part des plus hautes autorités chinoises et thibétaines de Lassa. Il était donc tout

naturel que les Thibétains lui témoignassent toute espèce de respect, d'éloges, de soumission, de dévouement, etc. Pour moi, j'ai eu le même sort pendant quelque temps, et j'avais porté le même jugement que M. Huc ; mais les revers sont venus fondre sur nous, et ceux qui s'étaient montrés les plus dévoués devinrent en un clin-d'œil nos plus ardents adversaires.

« Ceux dont la parole avait paru la plus sympathique et la plus prodigue d'expressions de dévouement, furent les premiers à nous maudire et à nous chercher querelle. On nous croyait devenus impuissants, c'en était assez pour que les amis de la veille fussent les ennemis du lendemain. Et ce n'est pas seulement envers nous qu'ils sont ainsi, entre eux c'est la même chose. En général, autant le Thibétain est obséquieux, rampant, lâche en présence de celui qu'il croit fort, riche et puissant, autant il se montre hautain, brutal et orgueilleux envers celui qu'il croit pauvre, faible et humble, en eût-il reçu tous les bienfaits imaginables. Aussi, l'expérience nous a fait adopter une règle qui ne nous trompe jamais : si les Thibétains viennent nous assommer de leurs belles paroles, c'est, ou bien qu'il y a un revirement favorable dans nos affaires, ou bien qu'ils nous préparent un guet-à-pens, ou bien encore qu'ils cherchent tout simplement à nous duper ; les circonstances connues d'ailleurs nous aident à découvrir ce qu'ils pensent en réalité. Depuis quinze ans j'ai eu à vivre avec des Indous, des Mahométans, des Chinois, des Thibétains et certaines tribus sauvages. J'ai trouvé tout ce monde païen et fourbe et menteur, c'est tout naturel, mais je dois avouer que le Thibétain bouddhiste par excellence, l'emporte de beaucoup sur tous les autres par la fausseté naturelle de son caractère. Leur langage ordinaire en est aussi une preuve bien claire ; être habile, c'est savoir bien tromper ; être un imbécile, c'est ne pas savoir tromper ; et si vous voulez plus de détails, veuillez prendre

vosre bréviaire et lire les leçons du 11^e noct. (2^o loco : *Deridetur justis simplicitas*) du Commun d'un Confesseur non pontife : saint Grégoire y a tracé un portrait parfaitement ressemblant du Thibétain, en tant qu'homme franc et loyal, et ne devant pas dire de paroles menteuses.

« Quant aux paroles vaines et inutiles, rien ne m'a si bien rappelé la plaidoirie de N.

« Au flux de paroles que nous débitent parfois les Thibétains, nous ne répondons pas : passez au déluge, ils ne comprendraient pas ; mais on coupe court en disant : bien, bien, grand merci, c'est une poignée de feuilles de thé que tu veux, eh bien en voilà deux et sois content. La moindre affaire ne peut se traiter sans médiateur ; et en multipliant les personnes, on ne fait que multiplier les incidents et les paroles inutiles. L'une des béatitudes des Thibétains est de se trouver réunis quelques amis ensemble pour flâner, c'est-à-dire pour rester assis pendant des heures ou un jour entier, autour d'une petite table, buvant le thé beurré et salé ou du vin doux, et jasant à qui mieux mieux : la conversation ne tarit jamais ; et quels sujets traite-t-on ? de vieilles histoires répétées pour la millième fois ; tous les cancans du pays et des environs, mais surtout la bienheureuse question d'argent. A les entendre supputer ainsi pendant des heures entières les onces d'argent, les dixièmes d'once, les centièmes d'once, on les croirait des Rothschild et ce sont tous de pauvres gueux qui savent tout juste compter sur leurs doigts ou sur leur chapelet. Mais je ne dois pas faire comme eux et vous dire trop de paroles inutiles, je termine donc ici cet article.

6^e Commandement : *Ne pas dire des paroles de malédiction, de calomnie, de médisance.*

« Je traduis le mot thibétain *Tchra-ma* par les trois mots de malédiction, calomnie et médisance, car il peut signifier tout cela. Eh bien les Thibétains observent-ils ce triple commandement ? pas plus que les autres.

« 1° Leurs *malédiction*s sont très-nombreuses et peuvent se diviser en plusieurs classes. Il y en a de méchantes, qui sont plutôt des imprécations, des souhaits mauvais : ils les nomment *Meun-lam-tob*. Il y a des livres entiers remplis de ces imprécations qui sont pourtant sacrés comme tous les autres, par le seul fait que ce sont des livres. Il y a des malédiction*s sales* qui consistent surtout à exprimer les rapports de parenté illégitime supposée; je vous en fais grâce. Il y a des malédiction*s injurieuses*, comme par exemple vendeur ou mangeur d'hommes, bouc, vieux chien, personne vile, etc. Il y en a de *ridicules*, comme par exemple grande cuiller ou pochon de bois ; mais il en est une que je veux signaler parce qu'elle est caractéristique : c'est celle de petit orphelin, et ce sont souvent les parents eux-mêmes qui la jettent à la face de leurs enfants. Donc ce qui est plus faible et plus digne de commisération devient aux yeux de ces pieux bouddhistes un objet de mépris et d'insultes. Non, Boudha n'a pu faire un Saint-Vincent-de-Paul, ni une seule de ses œuvres de charité et de bienfaisance.

« Quant à la calomnie et à la médisance, ce que j'ai dit plus haut sur la manière dont les 4^e et 5^e commandements de Boudha sont généralement observés, doit suffire pour vous prouver que les Bouddhistes ne sont pas très-scrupuleux quand il s'agit d'attaquer la réputation du prochain.

« Je devrais m'arrêter ici, puisque j'ai parcouru les dix commandements de Boudha, et montré qu'ils sont une simple lettre morte ou complètement inconnue des 199 millièmes, ou complètement transgressée sur une aussi vaste échelle au moins : c'est tout ce que savent et peuvent faire les moralistes humains sans la grâce de Dieu. Je désire cependant ajouter deux petits *P. S.*

1° Je vous ai déjà fait observer que Boudha n'a fait aucun précepte de l'honneur et de l'obéissance dûs aux parents et aux supérieurs. Comme tout est laissé

au jugement des passions, il s'ensuit que toute autorité ne connaissant plus que la loi du plus fort, devient nécessairement tyrannique, et que toute soumission devient esclavage par la même raison. Quant aux parents le vieux père conserve généralement un peu de respect et d'autorité, c'est l'usage ; quant à la vieille mère, elle est traitée comme un meuble inutile et mise aux rebuts, c'est aussi l'usage.

« 2^e J'aurais dû vous faire observer également que le 2^e commandement de Dieu qui défend de jurer en vain, manque complètement dans le décalogue de Boudha ; aussi un parjure n'est-il rien aux yeux d'un Boudhiste, pourvu qu'il arrive à ses fins. Leurs principaux serments se font par le ciel bleu, par Boudha, par le grand lama, par ma tête, etc. Eh bien ! pour cette dernière formule en particulier, si j'avais les têtes de tous ceux qui se sont parjurés envers moi seulement, en l'employant, j'en remplirais toute la maison.

« La conclusion que je veux tirer de tout ce qui précède, c'est que, pour que nous puissions faire admettre au Thibet le décalogue chrétien tout entier, non plus comme une lettre morte, mais comme une lettre vivante et pratique, nous avons bien des obstacles intérieurs et extérieurs à surmonter. Je vous prie donc, bien cher Monsieur le curé, de nous aider de vos ferventes prières et d'en demander pour nous et notre sainte œuvre à toutes les âmes pieuses que vous connaissez ; sans ce secours nous succomberions à la tâche ; mais avec ce secours, nous serons tout-puissants en Celui qui nous fortifiera, et donnera la fécondité et l'accroissement aux semences que nous jetons dans une terre couverte de ronces et de pierres.

« Vous devez être fatigué après avoir lu ces huit grandes pages ; ma main aussi a besoin de se reposer un peu, et cependant j'ai encore à vous dire bien des choses sur le culte boudhique au Thibet. Si vous voulez bien le permet-

tre, ce sera pour une autre fois, et je termine en me recommandant à vos ferventes prières et saints sacrifices.

« Veuillez, etc.

« A. DESGODINS, m. ap. Th. »

« Yer-ka-lo, le 1^{er} novembre 1870.

« Bien cher monsieur le Curé,

« Dans une première lettre, j'ai eu l'honneur de vous tracer un rapide exposé historique de la religion bouddhique au Thibet, de ses principaux dogmes, de sa morale théorique et pratique. Aujourd'hui je vais vous parler de son *culte*, et je prévois tant de choses à dire sur ce sujet, que j'ignore en commençant si je pourrai le traiter entièrement en une seule lettre. Je vais d'abord vous décrire les monuments religieux du Thibet ; plus tard nous verrons ce qui fera suite. Les principaux monuments religieux du Thibet sont, sans contredit, les lamaseries. Commençons donc par elles.

« Les lamaseries sont-elles des monastères ou des couvents bouddhiques, ainsi qu'on les nomme généralement en Europe ? Vous en jugerez par ce qui va suivre. Il faut soigneusement distinguer entre les bâtiments communs et les maisons des lamas ; les premiers sont 1° la ou les pagodes ; 2° la bibliothèque ; 3° les cuisines ; 4° les greniers, et 5° les écuries.

1° *Pagode*. — « Dans toute lamaserie vous trouvez au moins une pagode ; elles ont toutes un caractère uniforme d'architecture : le corps du bâtiment est un grand quarré long formé par des murs en terre battue, élevés et blanchis à la chaux, couronnés par une longue corniche en bois richement peinte. Il n'y a point de fenêtres ou très-

peu sur la face antérieure, mais seulement une grande porte cochère sur l'une des longues faces. Cette porte forme un grand tambour richement orné de peintures à fresques et de sculptures, et sur son prolongement de chaque côté, entre un double mur, sont de petites chambres qui servent de sacristie. Le jour pénètre dans la pagode, d'abord par la porte d'entrée, puis par une claire-voie très-élevée, et couverte d'un toit orné de trois pyramides ; le toit et les pyramides étant dorés font distinguer de loin le lieu de la pagode. Entre la claire-voie et le mur d'enceinte, il y a une terrasse fermée par un singulier parapet. Sur la corniche qui termine les murs d'enceinte sont empilés, en forme de garde-fou, de petits branchages très-serrés et dont toutes les extrémités bien unies sont peintes d'un fond rouge orné de dessins de diverses couleurs, ce qui fait un assez bel effet de loin. A chaque angle du bâtiment et au milieu des deux longues faces, s'élèvent sur le mur de petites tourelles surmontées d'étendards qui sont de deux espèces : les uns sont de longues perches auxquelles sont attachées dans la longueur une grande pièce de toile couverte de sentences boudhiques ; le vent en les agitant se charge de réciter une prière perpétuelle : c'est le La-der. D'autres sont de longs pieux, munis en haut d'un cylindre d'étoffe noire sur laquelle se détachent des bandes blanches, qui forment entre elles des croix : on les nomme Guiel-tsen ou étendard royal. Voilà pour l'extérieur.

« La terrasse, la claire-voie et le dôme central dont je viens de parler, sont soutenus par un système de charpente reposant sur de nombreuses rangées de colonnes qui descendent jusqu'à la terre ferme. Ces colonnes sont vernissées, leurs chapiteaux bien sculptés sont peints de couleurs éclatantes mêlées de dorures ; le tout recouvert d'une épaisse couche de noir de fumée. En face de la porte contre le mur, sont les estrades en maçonnerie hautes et

larges sur lesquelles reposent les principales, c'est-à-dire les plus grosses idoles ; elles sont toujours assises à la Boudha, sur un tapis, les jambes croisées et repliées de manière que le pied droit s'appuie sur le genou gauche et le pied gauche sur le genou droit. Essayez, et vous verrez si la position est commode. Le trône de ces grandes idoles est richement orné de bas-reliefs peints et d'un baldaquin doré. En avant sont quelques tables fort sales sur lesquelles se font les offrandes et se brûlent les parfums et les lampions au beurre. En continuant l'estrade des grosses idoles, de chaque côté, tout autour de la pagode et jusqu'à la porte, règne une estrade semblable mais plus étroite et plus basse sur laquelle reposent les petits diabolins ou les personnages qui se sont plus distingués par leur dévotion et leurs mérites. De chaque côté des tables à offrandes sont les reliquaires ou petites pagodes en miniature où sont conservées les reliques de Boudha ou de quelque prétendu saint : elles sont toujours ainsi exposées à la vénération publique.

« Tous les murs intérieurs sont couverts de peintures à fresque, représentant sans ordre les principaux traits de l'histoire religieuse du bouddhisme. Les colonnes, les poutres, sont aussi surchargées de peintures sur soie, de drapeaux, de tambours, d'instruments de musique, qui donnent à la pagode intérieure un certain air de friperie. Dans une pagode, il n'y a ni chaises ni bancs ; quand tous les lamas doivent s'y réunir pour prier en commun, ce qui est très-rare, chacun apporte son tapis, sa petite table à thé, son pupitre et son livre, et l'on se range en deux chœurs, de chaque côté de la porte jusqu'au fond de la pagode. Ils ne font pas face aux idoles, mais se font face mutuellement ; les chefs de la lamaserie occupant des coussins un peu plus élevés, près des grandes idoles. Les pagodes sont ordinairement précédées d'une assez vaste cour entourée de murs élevés, ou d'une place plus ou

moins grande. Mais sur les autres côtés, elles sont encombrées, soit par les maisons des lamas, soit par les autres édifices communs de la lamaserie.

2° *Bibliothèque.* — « La plupart du temps la bibliothèque fait partie de la pagode elle-même ; dans ce cas, elle se trouve à l'étage supérieur des petites chambres que j'ai désignées plus haut comme sacristies ; ou bien elle forme une galerie supérieure dans l'intérieur de la pagode, du même côté que la porte, et sur les deux petits côtés ; le jour y arrive alors par la claire-voie centrale. Quelquefois la bibliothèque forme un bâtiment séparé et indépendant de la grande pagode, c'est alors une construction quarrée à deux étages, dont le supérieur est plus étroit que le rez-de-chaussée. En bas se trouve une petite pagode assez semblable pour la distribution intérieure à celle que j'ai décrite. Au 1^{er} étage est la bibliothèque ; elle est rangée tout autour de la chambre depuis le plancher jusqu'au plafond, dans de petits casiers larges et hauts de 0^m 15^c, et profonds d'environ 1 mètre. Chaque casier ne renferme qu'un volume. La forme du volume thibétain est complètement différente de celle de nos livres européens : il se compose d'une ou deux centaines de feuillets épais, et séparés les uns des autres. Chaque feuillet est imprimé au verso et au recto, les lignes courant dans la longueur et non dans la largeur. Un livre aura de 0^m 50^c à 0^m 80^c de longueur, sur 0^m 10 ou 0^m 12^c de largeur. Tous les feuillets mis en ordre sont placés entre deux planches liées par une courroie, et le volume ainsi relié est glissé dans son casier avec un n^o d'ordre qui sort de la tranche par un des petits bouts. Ces volumes sont énormes et renferment cependant bien peu de matière, parce que les caractères sont gros, le papier grossier et les planches qui servent de couverture fort épaisses. Quand on entre dans une bibliothèque thibétaine, on croirait volontiers que l'on pénètre dans une petite rivale de la bibliothèque de

la rue de Richelieu, et l'on n'a devant soi que quelques centaines de volumes. J'ai souvent demandé : Quels ouvrages avez-vous dans votre bibliothèque? et la réponse invariable était : Nous avons le *Ka-guieur* (100 vol.), et les *Bom* (une quarantaine de vol.), deux ou trois fois on put ajouter avec orgueil : nous avons aussi le *Ten-guieur* (255 vol.) ; le tout, traduction de livres sanscrits. Je demandais encore : Avez-vous des livres de religion, d'histoire, de sciences, composés par les Thibétains et qui ne soient pas traduits du sanscrit? Oh ! il y en a beaucoup à Lassa, mais ici nous n'en possédons pas. Les volumes des bibliothèques lamaïques ne sortent de leurs rayons que deux ou trois fois par an, au moment des prières communes suivies de processions où chaque lama porte un ou deux volumes, selon sa force musculaire ou sa dévotion ; le reste du temps ils dorment sous la poussière et semblent se plaindre des vers qui les rongent. Pour les prières particulières, chaque lama doit avoir son volume qu'il a appris par cœur, ou sa petite collection ; ou bien il en trouve dans les familles qui réclament ses services, car chaque famille un peu à l'aise tient à posséder aussi quelques volumes, respectés presque comme les idoles domestiques qu'ils accompagnent toujours, mais ils n'en sont pas plus étudiés. Le seul livre de lecture qu'on rencontre dans les familles, est une sorte de roman historique sur les guerres qui ont eu lieu au Thibet à une époque qui n'est pas très-éloignée. Le 1^{er} volume rapporte les conquêtes des Guions ou Mosso, c'est le *Guion-ling* ; le 2^e volume décrit les guerres des Hor-pa, qui sont probablement les habitants du Tur-kes-tan ; le 3^e volume raconte la conquête chinoise, c'est le *Guia-ling*. Les trois volumes réunis forment un tout nommé *Djrong-ling*, ou livre de fables. Pour se former à la bonne composition thibétaine, cet ouvrage serait bien préférable à toutes les indigestes traductions du sanscrit. Mais je me suis laissé éloigner

des lamaseries dont je parlais, revenons-y et passons à...

3° *La cuisine commune.* — « N'allez pas, je vous prie, m'accuser de violer toutes les convenances en sautant, d'un bond, de la bibliothèque à la cuisine. En France, cela peut paraître injurieux ; ici, hélas ! tout le monde trouvera le passage tout naturel. N'a-t-on pas appris à lire et à faire les cérémonies, n'est-on pas lama pour gagner sa vie ? et où se trouve la vie si ce n'est à la cuisine ? Vous voyez donc clairement qu'entre la bibliothèque et la cuisine commune, il y a une relation intime. Une autre ressemblance, c'est que la cuisine commune ne s'ouvre qu'aux jours solennels qui voient sortir en procession les livres de la bibliothèque ; alors seulement ceux qui ont lu et porté les livres ont droit aux repas préparés aux frais de la lamaserie : les autres jours de l'année chaque lama cherche et prépare sa marmite comme il peut et l'entend.

« En quoi consiste donc la cuisine commune ? En une vaste salle entourée d'un mur qui ne va pas jusqu'au toit, afin de ne pas laisser passer librement la fumée de tous les côtés. Au milieu de cette salle est un immense fourneau en maçonnerie, ressemblant assez à nos fours à chaux. Quatre soupiraux pratiqués dans la partie inférieure permettent de jeter en abondance le bois qui entretient le brasier. Le fourneau est surmonté d'une plate-forme sur laquelle les cuisiniers montent par des escaliers, et pour ne pas avoir les pieds rôtis, ils sont obligés d'avoir des planchettes mouillées sous les pieds. La plate-forme est percée de cinq grands trous ronds sur lesquels sont assises majestueusement autant d'énormes marmites en cuivre battu. Elles sont presque rondes, avec une large bouche béante, et ont au moins un mètre de diamètre et de profondeur. Deux servent à faire bouillir le thé ; une autre renferme des quartiers de bœufs, de chèvres et de moutons ; une autre contient le riz ; la dernière

enfin, ne renferme que de l'eau bouillante pour renouveler et augmenter la sauce des autres. Tout autour de la salle sont rangés de longs et larges tubes en bois, comme nos tinettes à battre le beurre, c'est là que se bat le thé beurré et salé, la boisson ordinaire du Thibétain. Enfin, pour compléter le mobilier de la cuisine, voyez ces lignes de cuillers à pot, en cuivre jaune, suspendues à des cordes tendues entre les colonnes. N'allez pas croire que tout cela suppose des dîners à la Gargantua, c'est bien nécessaire pour rassasier quelques centaines et quelquefois quelques milliers de lamas qui ont droit, par jour de prière, à cinq rations de thé et tsampa, (farine de grains grillés), et à deux de viande et de riz. Toutes ces rations leur sont distribuées par les lamas domestiques dans la pagode elle-même, qui devient réfectoire commun en même temps que lieu de prières. Si quelqu'un ne peut manger tout ce qui lui est servi, il met le surplus dans un pan de son habit et l'emporte chez lui : c'est autant de gagné pour les jours suivants.

4° *Les greniers.* — « Pour entretenir la cuisine, il faut bien des greniers de provisions, mais les greniers d'une lamaserie ne servent pas seulement à nourrir les lamas pendant les quelques jours de rassemblement général, ils servent surtout à remplir les caisses des économes nommés *chiem-dzeu*. Quoique les greniers publics contiennent une partie de la richesse de la lamaserie, ce ne sont pas des bâtiments remarquables : ce sont tout simplement de petites chambres formées de poutres de jeunes sapins se croisant à angle droit et s'engrânant l'une dans l'autre de manière à se toucher dans toute la longueur, de manière aussi à former un quarré, ou mieux, un cube haut de deux mètres environ. Un fort plancher soutient les céréales qui sont abritées contre la pluie par un toit en terrasse. Une petite porte basse et quarrée donne entrée dans ce grenier où le jour pénètre par la porte, et quelque-

fois par une toute petite fenêtre fermée par un volet en planches. Ces greniers se nomment *pong-ga* par opposition aux coffres chinois qui se nomment *guia-bong*. C'est là que viennent s'entasser : 1° les revenus des champs de la lamaserie ; 2° les gros intérêts des céréales prêtées au peuple en temps de disette ; 3° les dons faits en nature par les dévôts pour obtenir les prières publiques ; 4° la part que chaque lama doit prélever chaque année, sur son industrie particulière, pour être versée dans le trésor commun ; 5° les produits du commerce en nature, surtout le thé et les étoffes, fait par les mulets ; 6° le beurre provenant des troupeaux de la lamaserie ; enfin 7° bien des revenus extraordinaires que je ne puis préciser. Cependant je puis indiquer l'argent que sont obligés de donner les lamas qui veulent obtenir une dignité dans la lamaserie. Ces provisions ne doivent jamais chômer ; elles sont confiées aux économes qui doivent, au nom de la lamaserie, leur faire faire la boule de neige, soit en prêtant à usure, soit en les vendant pour de l'argent, soit en faisant un vaste commerce d'échange. Ce capital commun est destiné aux frais communs, entretien des bâtiments et des cérémonies publiques, nouveaux achats, frais de procès communs, mais les lamas en particulier n'y ont aucun droit. Les économes, nommés au suffrage universel des lamas, sont soumis à un conseil d'administration composé des chefs de la lamaserie, et ils doivent chaque année ou tous les trois ans rendre exactement les comptes des greniers et de la caisse qui leur a été confiée. S'ils ont fait des pertes, ils doivent compenser de leur argent particulier ; s'ils ont réalisé des gains, il leur en est accordé une part comme salaire de leurs fonctions. Ainsi donc, les économes d'une lamaserie doivent avant tout être de bons commerçants et de bons usuriers.

5° *Les écuries*. — « Les économes ont sous leurs ordres deux petits fonctionnaires lamas, dont l'un nommé *chi-zo*,

est chargé de l'entretien et des voyages commerciaux des mulets de la lamaserie. Il a son profit sur chaque voyage lucratif. Ses écuries et ses granges sont de grands hangars qui n'ont rien de remarquable. L'autre employé est le *neur-peun*, ou chef bouvier de la lamaserie. Tout le troupeau de yaks (bœuf à long poil, bos gruniens) de djrema (vache du précédent) et de dzo-mo (vache métisse provenant du yak et de la vache ordinaire, ou bien de la djrema et du taureau ordinaire) est à sa charge ; pour chaque vache il doit rendre chaque année à la lamaserie une soixantaine de livres françaises de beurre, et une partie des poils provenant de la tonte des bœufs et vaches à long poil, le reste est son bénéfice. Celui-ci ne paraît presque jamais à la lamaserie avec ses animaux, c'est l'homme des pâturages, vivant sous la tente et nomade comme son troupeau.

« Je parie que vous m'avez déjà accusé d'avoir oublié dans la nomenclature des édifices publics d'une lamaserie l'un des plus intéressants, je veux dire l'école. Hélas ! je ne puis vous en parler, n'en ayant point rencontré dans les sept ou huit lamaseries que j'ai pu visiter. Il y en a, dit-on, à Lassa et dans quelques autres lieux célèbres où les jeunes lamas doivent aller suivre des cours plus ou moins scientifiques, mais je ne les ai jamais vues et ne puis vous en parler. Dans les lamaseries de province, les petits bonzillons, un à un, deux à deux, trois à trois, sous la conduite de quelques vieux lamas qui leur apprennent à lire, rarement à écrire, et s'en servent en même temps comme domestiques. La rumeur publique dit plus : ces malheureux enfants seraient pour les anciens lamas des *sujets* pour une débauche que je n'ose nommer. Les écoles sont donc des écoles privées et particulières au profit d'un maître spécial. Je n'ai rencontré d'école proprement dite nulle part pour le peuple. Si quelqu'un veut faire instruire ses enfants, l'éducation se fait à la maison

paternelle, quelquefois par les soins du père lui-même, ou plus généralement du lama fils ou domestique de la maison ; rarement on invite un précepteur qu'il faudrait payer. Vous ne serez donc pas étonné si je vous affirme que l'instruction au Thibet, même dans les lamaserie, est excessivement rare. Sur cent lamas, la bonne moitié sait lire, ce qui est nécessaire pour gagner sa vie en lisant les livres auxquels on ne comprend rien ; n'importe, c'est censé une prière. Une douzaine sauront écrire tant bien que mal ; c'est à peine si l'on pourrait en rencontrer un ou deux capables d'écrire une petite lettre sans fautes ; mais des lamas capables de s'expliquer, de rendre compte de ce qu'ils croient savoir, surtout de composer un livre, y en a-t-il un sur mille ou dix mille ? Quant au peuple, sur deux cents hommes il peut bien s'en rencontrer cinq, six qui sachent lire ; deux ou trois capables d'écrire quelques lignes criblées de fautes d'orthographe, un sur mille capable d'écrire une lettre correctement ; des femmes ou filles qui sachent lire, on ne trouve cette merveille que dans notre maison !

Maisons particulières des lamas. — « Après avoir esquissé comme le fond d'une lamaserie, il me reste à vous dire quelques mots sur son complément : les habitations particulières des lamas ; je me sers tout exprès de cette expression et non du mot cellule, parce que sous ce rapport rien ne ressemble moins à un couvent. Il y a des lamas riches, d'autres de fortune médiocre, des pauvres et des domestiques lamas. Chacun se bâtit sa maison selon ses moyens : il y en a donc de belles et spacieuses, contenant un nombreux personnel de lamas domestiques ; il y en a de médiocres, il y a des mansardes. Ceux qui sont trop pauvres louent une chambre à l'un de leurs confrères plus favorisés, souvent même ils se réunissent plusieurs dans la même chambre. Les maisons appartiennent non plus à la lamaserie, mais à ceux qui les ont fait bâtir, qui les

achètent, ou les reçoivent en héritage d'un autre lama ; elles ne peuvent cependant passer entre les mains des laïques ; chacun est chez soi et s'y arrange comme il l'entend pour le loger, le vivre et les occupations ordinaires. C'est donc une agglomération sans ordre et sans régularité de maisons particulières, indépendantes les unes des autres, et habitées de temps en temps par les lamas propriétaires, locataires ou domestiques. Je dis habitées de temps en temps, car les lamas ne semblent pas aimer beaucoup l'air monastique, si saint qu'il soit réputé. A part deux ou trois réunions générales qui ont lieu chaque année, pendant quelques jours chaque fois, les lamas passent le reste du temps où et comme bon leur semble. La plupart se livrent au commerce et entreprennent souvent de longs voyages, d'autres vont dans leur famille dont ils soignent les intérêts. D'autres se répandent dans les villages qui sont sous la juridiction de la lamaserie, pour y lire les livres de prières, jeter les sorts et faire les superstitions ; d'autres enfin entreprennent des pèlerinages pendant lesquels ils vivent d'aumônes. Durant tout ce temps les supérieurs ne savent rien de ce qui se passe ; ils s'en inquiètent d'ailleurs fort peu.

« Autrefois une lamaserie était toujours environnée d'une haute enceinte de murailles ; c'était une sorte de clôture que les lamas pouvaient franchir, mais les femmes ne pouvaient venir que jusqu'à la porte extérieure, excepté aux jours de grandes solennités, elles pouvaient alors pénétrer jusqu'à la pagode et devaient sortir avant la nuit. Actuellement ces remparts sont tombés presque partout, et les lamas peuvent non-seulement sortir sans permission, mais les femmes elles-mêmes peuvent entrer comme bon leur semble jusque dans l'intérieur des maisons de lamas, soit pour faire leur petit commerce, soit pour rendre des visites de politesse ou de parenté, soit pour tout autre chose. La clôture en tombant a laissé voir aux

yeux des profanes bien des misères, le prestige est bien diminué, mais malheureusement pour nous il en reste encore trop, à cause de la richesse et de la puissance des lamaseries.

« Les lamaseries des sectes anciennes, surtout celles des Peun-bo et celles des Karma-pa, diffèrent essentiellement de celles dont je viens de parler, parce que les lamas étant mariés peuplent avec leurs femmes et leurs enfants les villages voisins de la pagode centrale, celle-ci n'est alors environnée que d'un très-petit nombre de maisons pour les vieux chefs non mariés. Telles sont entre autres toutes celles des Peun-bo, et en particulier celle de Kanan dans le Bushire à l'ouest, et celle de Tcha-mou-tong, chez les sauvages Lou-tzé, où je vivais en 1864.

Personnel des lamaseries. — « En Europe, on nomme lamas tous les religieux bouddhistes sans distinction. Au Thibet, on ne serait guère compris si l'on s'exprimait de la sorte. Le nom générique qui convient à tous les religieux est *Tchra-pa*, les enfants se nomment seulement *La-tchrou* (petit lama) ou *Pen-kiong* (petit élève). Les autres noms sont des noms de dignités : les unes confèrent de l'autorité dans le gouvernement de la lamaserie ; les autres confèrent seulement un titre honorifique assez semblable à nos titres de bachelier, licencié, docteur. Ceux qui sont élus pour la supériorité sont des hommes capables dans le maniement des affaires, qu'ils aient ou non des titres honorifiques. Les principales charges d'une lamaserie sont 1° le *Ken-bo* ou supérieur général, qui a droit de régler tout, le matériel comme le spirituel et le moral de la lamaserie. Quant au spirituel, il se repose généralement de ce soin sur le deuxième supérieur qui est le *Gué-keu*. Celui-ci est chargé de faire observer les règles lamaïques par tous les membres du corps, qu'il peut punir et même dégrader ou chasser. Il doit aussi, chaque année, faire à tous les lamas réunis, un certain nombre d'instruc-

tions pour leur rappeler leurs devoirs. Au-dessous de ces deux supérieurs sont les économes ou *Chiam-dzé*, dont j'ai parlé plus haut. Puis vient le *Ou-dze* ou chef de chœur et maître des cérémonies. Les supérieurs et les économes ont à leurs côtés des scribes ou *Tchrong-yo*, qui sont aussi comme leurs conseillers. Ces diverses dignités sont toutes électives, et ne durent que un, trois ou cinq ans, suivant les coutumes.

« Vous voyez que je n'ai pas encore parlé des *Boudhas vivants* ou *Tchreul-ko*, c'est que s'il y en a dans la lamaserie, ils ne sont pas supérieurs de droit, mais seulement s'ils sont élus comme les autres simples mortels. Leur dignité de *Boudhas vivants* leur venant de naissance, est inhérente à la personne et perpétuelle; elle leur donne seulement droit à une place d'honneur dans les cérémonies, et à recevoir certains hommages dus à Boudha lui-même. Comme ils n'entrent dans aucune catégorie de dignitaires, je les ai placés ici comme trait-d'union entre les véritables autorités et les simples gradués. Parmi ceux-ci le grade inférieur est celui de *Ram-guïam*, d'autres disent *Gué-sag*. Il suffit pour obtenir ce grade d'être allé à Lassa, et d'avoir fait aux grandes lamaseries de la capitale un petit présent de 150 à 200 francs; mais on n'exige aucune étude préalable. Le deuxième grade est celui de *Gué-long* ou *Gué-den*. Ceux qui l'obtiennent sont des *Ram-guïam*, qui sont retournés à Lassa et y ont de nouveau offert un présent de 300 à 400 francs. Puis en troisième lieu viennent les *Gué-chi*, qui ont fait quelques études à Lassa, ont subi des examens, et surtout ont offert pour obtenir leur diplôme un millier de francs. Enfin le grade le plus élevé est celui de Lama, qui équivaut à celui de docteur. Pour être élevé à cette dignité, il faut passer quatre années dans les hautes études de la capitale, subir des examens et déboursier de 2000 à 3000 francs. Ces lamas sont généralement assez intruits sur les livres boudhiques, mais

aussi ignorants que tout le monde sur les autres sciences. Ils sont fort rares. Ainsi à Tcha-mou-to, dans une lamaserie de 3,000 religieux, il n'y avait au plus qu'une dizaine de lamas véritables. Leur insigne de doctorat est un large chapeau vernissé, surmonté d'un gros globule en bois doré. Tous ces grades, qui se distribuent à Lassa seulement, donnent aux trois grandes lamaseries de la capitale, *Gaden*, *Djré-pong* et *Serra*, une grande autorité et un ascendant moral considérable sur toutes les autres lamaseries, surtout celles qui appartiennent à la secte des Gué-longpa. Cependant, pour son gouvernement intérieur, chaque lamaserie est indépendante. Ceux des religieux qui ne portent aucun des titres ci-dessus sont des *Tcha-pa*, *Pen-dé*, ou *Pen-kiongs*.

« Des trois vœux que font toujours les religieux chrétiens, les religieux bouddhistes ne sont tenus qu'au célibat, et encore pas dans toutes les sectes ; bien entendu, ceux qui font le vœu de chasteté sont loin de l'observer exactement. Ce désordre va si loin, que les supérieurs n'osent plus punir, à moins de scandales par trop éclatants, dans la crainte de vider leurs lamaseries.

« J'ai déjà dit un mot en passant des occupations des lamas, dont les principales ne semblent pas être ni l'étude ni la religion, j'aurai encore à y revenir en expliquant les superstitions. Je finis donc ici le chapitre des lamaseries ; il est plus beau de loin que de près.

Autres monuments religieux du Thibet. Pagodes rurales.—

« Les lamaseries se nomment *Gun-ba*, ce qui signifie solitude. Ce pouvait être très-vrai dans le principe, mais peu à peu le peuple s'est groupé autour des lamaseries, et y a formé de gros bourgs et de petites villes : telles sont entre autres Lytang, Patang, Tcha-mou-to, Lassa. Cela s'explique très-facilement : c'est que les lamas, tout en cherchant la solitude, ont toujours su choisir de petits mamelons agréables, voisins de riches vallées, et le peuple qui avait

souvent à traiter avec les lamaserias, soit pour en obtenir protection, soit pour y acheter les marchandises qu'il trouvait difficilement ailleurs, soit enfin pour satisfaire sa dévotion, a naturellement occupé la vallée voisine, laissant aux lamas leurs solitudes.

« Cependant comme les lamaserias sont toujours séparées du commun, qu'elles sont souvent élevées sur des tertres, et que le peuple n'a pas toujours le temps de monter si haut et si loin pour ses dévotions particulières, il y a toujours au pied des lamaserias, et au loin dans les lieux plus fréquentés des voyageurs, de petites pagodes dont la distribution intérieure est dans le genre de toutes les pagodes, mais dont l'extérieur est bien moins imposant et moins riche que celui des pagodes de lamaserias. Ainsi elles n'ont ni claire-voie, ni dôme doré, ni pyramides. La plupart du temps c'est tout simplement une vaste et haute chambre avec porte cochère, ayant de chaque côté de petites chambrettes pour les gardiens, le tout couvert d'une terrasse et précédé d'une cour fermée ou ouverte. Ces pagodes rurales sont généralement entourées de grands arbres, qui leur donnent un aspect assez pittoresque. Elles ne peuvent passer pour les églises des villages, mais plutôt pour des lieux de pèlerinage où peuvent facilement se rendre les villages voisins et les voyageurs.

Kor-ra. — « Les pagodes sont toujours accompagnées d'un appendice religieux nommé le *Kor-ra*, ou enceinte à tourner. C'est une galerie couverte, une sorte de *veranda*, qui se trouve soit autour de la cour d'entrée, soit autour de la pagode elle-même. Contre le mur est un système de châssis composé de nombreuses colonnes verticales, réunies entre elles par deux poutres écarriées et horizontales. Une forme en bambou recouverte de cuir et formant un grand cylindre, est traversée par un long morceau de bois, dont les deux extrémités s'enfoncent dans les deux poutres horizontales du châssis, de manière à donner une

position verticale à tous les cylindres qui peuvent tourner avec une grande facilité sur leurs pivots. Sur la face ronde et en cuir des cylindres, sont peints des caractères sanscrits et thibétains, qui sont censés des prières. Entre la ligne continue des cylindres à l'intérieur et la ligne extérieure des colonnes qui soutiennent le toit de la galerie, est un passage étroit par lequel se succèdent un à un les pèlerins qui doivent faire le tour de l'enceinte toujours en tournant sur leur droite. Pendant ce temps, ils tiennent à la main gauche leur chapelet composé de 103 grains, et récitent le plus vite qu'ils peuvent la formule sacrée *om-ma-ni-pa-mé-om*, que personne ne comprend. En même temps, de la main droite légèrement étendue, ils font tourner les cylindres. Chaque tour entier de la pagode est un mérite, chaque tour de cylindre est aussi un mérite, chaque formule récitée en est aussi un troisième. Quelle masse de mérites ne doit donc pas amasser un pieux bouddhiste qui fera ce manège pendant des heures et des jours entiers ! Peu importent les dispositions intérieures, pourvu que tous les tours soient faits bien exactement selon la rubrique. Cette dévotion est si facile, et soi-disant si profitable, qu'on la retrouve en petit dans la plupart des grandes maisons thibétaines, dont les habitants ont ainsi toujours sous la main ces bienheureux cylindres qu'ils font tourner toutes les fois qu'ils passent et repassent en vaquant à leurs affaires domestiques. Pour mettre cette dévotion encore plus à la portée de tout le monde, les bouddhistes ont inventé le cylindre portatif, petit instrument de 0^m20 de longueur et dont le cylindre n'a que 0^m05 de largeur sur 0^m06 ou 0^m07 de longueur ; le pivot prolongé sert de manche, et tout en bavardant il est facile de lui donner le mouvement de rotation.

Kieu-ting ou *Pyramides*. — « Près des lamaseries, sur un petit tertre et de temps en temps sur les grandes routes, on rencontre une construction pyramidale nommée *Kieu-*

ting. Elles sont toutes formées d'une large base carrée, terminée par une corniche en bois peint de diverses couleurs. Cette corniche est surmontée d'une suite d'escaliers allant toujours en se rétrécissant de tous les côtés, et sur leur centre repose une grosse boule creuse dans laquelle sont renfermés des livres, un peu d'argent, d'autres objets superstitieux, des armes, etc. Cette boule est fermée par un certain nombre de moulures arrondies qui, elles aussi, vont en se rétrécissant vers le haut. De cette boule et des moulures sort une longue poutre fichée dans la base. Elle est grossièrement sculptée et peinte en rouge. Son extrémité supérieure est invariablement terminée par un crois-sant renfermant une petite boule. Je ne sais si ce crois-sant a une signification, mais je sais que les pyramides sont censées renfermer des reliques de Boudha ou d'autres saints. Il y en a de fort grandes dont la base a de 6 à 7 mètres avec 7 à 8 mètres de hauteur. Les petites ont de 2 à 3 mètres à la base et de 3 à 4 d'élévation. En faire le tour ou passer dessous est certainement s'attirer une bénédiction.

« Chaque famille a sur son toit sa petite pyramide tronquée : c'est seulement une base carrée de 0^m40 à 0^m50 sur 0^m80 à 1^m de hauteur ; elle est formée d'un châssis en bois terminé par une corniche, le tout rempli de pierres et de boue et blanchi à la chaux. La boule, les moulures et la poutre des grandes pyramides sont alors remplacées par un faisceau de jeunes bambous, d'ajoncs et d'autres branches, fichées dans la base, et auxquels sont suspendus des morceaux de toile de diverses couleurs couverts de sentences boudhiques. C'est là que repose le génie tutélaire de la maison. Aussi au pied de cette pyramide se trouve toujours un petit fourneau, où chaque matin un habitant de la maison doit venir brûler des branches de cyprès en guise d'encens, et réciter en chantant quelques formules de prières, afin d'obtenir un heureux jour.

Song-sa. — « Outre le petit fourneau domestique à brûler les parfums, le sommet du monticule le plus voisin d'une lamaserie ou d'un village est toujours consacré au même usage : au bénéfice de toute la lamaserie ou de tout le village. Le vent en emportant au loin la fumée répand les bénédictions et les prières sur une vaste étendue de pays. Ce lieu n'a rien de remarquable que sa position élevée ; parfois aussi il y a un petit bouquet d'arbres sacrés ou une petite pyramide semblable à celle des maisons avec un foyer dans la base ; le plus souvent ce n'est qu'un simple amas de pierres. Au moment du sacrifice odorant, les lamas ou les sorciers laïques qui président sont assis et lisent des livres en battant le tambour ; les hommes du peuple qui accompagnent tournent autour du foyer en poussant de grands cris et tirant des coups de fusil, pour écarter les mauvais génies.

Tsa-kong. — « Les Thibétains nomment *Tsa-tsa* ou *Tsatsi* de petites images de Boudha, en terre glaise bien pétrie, et pressée dans un moule en cuivre fondu, où l'image à représenter est formée en creux, de sorte qu'elle se reproduit en bosse sur la terre molle. Ces images faites sont seulement séchées au soleil, jamais cuites. Les unes ont la forme de cônes, dont les plus gros n'ont que 0^m06 ou 0^m07 de hauteur sur 0^m03 ou 0^m04 de diamètre. Boudha est représenté en miniature tout autour de la partie supérieure. D'autres ont la forme d'un médaillon rond ou ovale, épais de 0^m01 et grand de 0^m04 à 0^m05. Boudha est représenté une seule fois sur chaque face. Il en est qui ont la forme carrée ; ils sont généralement plus grands que les précédents. Quand un dévot veut faire faire de ces représentations, c'est toujours par centaines qu'il les commande aux lamas possesseurs des moules ; quand elles sont sèches et passées à la chaux, il va les étagger sous un hangar situé soit au milieu du village, soit à l'entrée. C'est ce hangar qui porte le nom de *Tsa-kong*

(maison à *Tsa-la*). Quand le toit est neuf, Boudha est à l'abri de la pluie et de la neige ; mais comme il est rarement entretenu , il devient bientôt une vraie pomme d'arrosoir, et le pauvre Boudha détrempé se résout en sa matière première, la boue. Les *Tsa-tsa* détruits sont remplacés par des neufs. Ce qui ne se détruit pas, c'est le petit gain que font les lamas possesseurs des modèles. On rencontre aussi de ces *Tsa-tsa* dans presque toutes les maisons particulières, mais en très-petit nombre. Ils sont alors logés sur la corniche de la porte d'entrée à l'extérieur et à l'intérieur.

Do-bongs. — « De tous les monuments religieux du Thibet, le plus commun et le moins remarquable est sans contredit le *Do-bong* (100,000 pierres). Il consiste en une base carrée élevée d'un mètre au plus, faite de grosses pierres non taillées et à peine réunies par de la boue. Tout l'intérieur est rempli de petites et moyennes pierres jetées pêle-mêle avec du mortier, et s'élevant au-dessus de la base de manière à former un ou deux larges gradins. Du milieu s'élève une longue poutre semblable à celle qui fait le couronnement des *Kieu-tings*. Sur les gradins sont disposées de longues et larges plaques d'ardoise grossières. Sur chaque feuille d'ardoise est gravée, en gros caractères de 0^m30 à 0^m40, l'une des lettres de la formule *om-ma-ni-pé-mé-om*. Ces pierres rangées en ordre forment la formule entière qui est ainsi répétée des dizaines et des centaines de fois sur le même *Do-bong*. Parmi ces pierres, on en trouve aussi qui sont couvertes de petits caractères de 0^m03 à 0^m04 seulement : ce sont des pages entières de livres qui ont été ainsi gravées ; souvent même c'est du sanscrit écrit en caractères thibétains. On trouve aussi des images de Boudha représenté sous plusieurs formes et entouré de fleurs symboliques. Souvent les grandes lettres et les images de Boudha sont peintes de vives couleurs sur un fond blanc qui recouvre le reste de la pierre ; le

Do-bong prend alors de loin un aspect assez éclatant, mais qui n'est jamais joli. A l'entrée et à la sortie des villages, ces Do-bongs se trouvent réunis sur une même ligne, au nombre de quatre, cinq, dix sur les routes qu'ils indiquent fort bien. Ils sont généralement espacés à de petites distances : les voyageurs en passant doivent toujours les laisser sur leur droite. Il est certaines sectes qui, au contraire, croient mieux faire de les laisser toujours sur la gauche. C'est là d'ailleurs le seul acte de respect qu'on leur accorde, et il suffit pour faire un acte de vertu. Ce sont quelquefois des lamas pauvres, le plus souvent des mendiants qui gravent ces pierres moyennant un salaire assez minime.

« Il est une autre espèce de Do-bong plus simple encore. On ne le trouve qu'au sommet des montagnes et des monticules, au milieu de la route qu'il encombre souvent d'une manière fort désagréable. Il est composé uniquement de pierres ordinaires, généralement assez petites, ramassées par les voyageurs le long de la montée, pour être jetées sur les autres en arrivant au sommet. Plus la pierre est grosse, plus elle est apportée de loin, plus il y a de mérite. Il faut avouer que le diable est un maître bien dur, puisqu'il force des serviteurs à porter au sommet de montagnes si escarpées de simples pierres qui n'y auront aucune utilité. Encore s'il leur avait inspiré de descendre ces pierres dans la vallée : peut-être qu'à force de temps les montées seraient devenues moins longues et moins escarpées. Chacun de ces do-bongs est surmonté d'un faisceau de branchages orné de lambeaux d'étoffe.

Inscriptions sur les rochers.—« A une demi-lieue à l'est de Yer-ka-lo, sur la route de Patang, il y a un véritable val des roches plus sauvage mille fois que le val des roches entre Plombières et Remiremont, que j'ai tant admiré dans ma jeunesse. Celui-ci est composé surtout de chiste ardoisier. Toutes ces larges surfaces de roches nues sont cou-

vertes d'inscriptions gigantesques, où domine toujours la fameuse formule *om-ma-ni-pé-mé-om*, et la sottise figure de Boudha. Il est triste de voir ces belles roches, destinées à publier la puissance de Dieu, condamnées à répéter sans cesse la louange du diable. Aussi pour venger le bon Dieu, chaque fois que je passe dans ce grandiose val des roches, je chante à pleins poumons quelque couplet de cantique. Partout où l'on rencontre de ces grandes roches, ou même de gros blocs isolés, ils sont couverts de ces mêmes inscriptions; ce sont comme d'immenses *Do-bongs* naturels.

Monuments ayant rapport à la prière perpétuelle. — « Je passe sous silence bien des petits détails pour arriver à une catégorie de monuments relatifs à la prière perpétuelle dont les bouddhistes ont eu l'idée, mais qu'ils ont matérialisée comme tout le reste. Les agents de cette dévotion sont le vent et l'eau, en attendant sans doute la vapeur.

Prière perpétuelle par le vent. — « J'ai déjà parlé des *La-der*, perchés sur les lamaseries, sur les *Kieu-tings* des maisons, et sur les *Do-bongs* de montagnes. Je n'ajouterai plus qu'un mot à leur sujet, c'est qu'on trouve aussi fort souvent de grands *La-der*, soit sur, soit devant les maisons des simples particuliers, et aux endroits où l'on a brûlé des morts.

« Les ponts de corde, qui sont une invention aussi simple qu'utile pour le passage des rivières et des torrents, ont donné l'idée de ponts de prières perpétuelles. Ce sont de fortes cordes en bambou tressé qui traversent une vallée d'une montagne à l'autre, où elles sont fixées fortement à des troncs d'arbres ou de solides pieux. Ces cordes sont élevées au-dessus du fond de la vallée de 30, 40, 50 pieds suivant les accidents de terrain. Tout le long de la corde sont attachés des morceaux de toile grossière, sur laquelle sont imprimés des caractères thibétains. Toutes les fois

que le vent les agite, il récite une prière et en répand le mérite dans toute la vallée.

« Vous rappelez-vous l'instrument que nous mettions sur les cerisiers pour effrayer les moineaux et que nous appelions je crois un tourniquet? réduisez-le à des dimensions beaucoup plus petites, 0^m10, 0^m15, 0^m20 au plus, et ficez le long manche qui lui sert de support à l'angle de votre maison, vous aurez aussi un instrument à vent de prière perpétuelle.

Prière perpétuelle par l'eau. Moulins à prières. — « Pour vous faire comprendre ce que c'est, il faut vous dire un mot du moulin à farine thibétain qui n'est pas construit comme en France. Les deux meules sont superposées horizontalement sur le plancher d'une petite chambre qui se trouve au niveau du ruisseau, mais au-dessus d'une chute d'eau naturelle ou artificielle. Ces deux meules sont percées de part en part au milieu; la meule inférieure est fixe, la supérieure seule tourne. Elle est mise en mouvement par un pivot solide en chêne dont l'extrémité plus petite et supérieure, munie d'une barre de fer, s'enfonce dans une pièce de fer oblongue enchâssée dans la meule supérieure, juste au milieu du trou, et de manière à laisser un passage pour le grain qui tombe de la trémie. La partie inférieure de ce pivot, armée d'un caillou pointu, repose sur une poutre horizontale, et, pour que cette poutre ne s'use pas trop vite par le frottement, on y enchâsse, au point de jonction, une pierre très-dure dans laquelle est creusé un petit trou qui sert de gond au caillou du pivot. Vers la partie inférieure du pivot qui a de 0^m25 à 0^m30 de diamètre sont fixées des padelles en bois sur lesquelles vient frapper l'eau du ruisseau, amenée et réunie dans un conduit en bois incliné. Cette force imprime le mouvement de rotation à la meule supérieure. Maintenant si vous remplacez les meules par un énorme cylindre semblable à ceux que j'ai décrits dans les Kor-ra, et que le

pivot du cylindre soit le même que le pivot à padelles sur lequel vient frapper le cours d'eau, il est évident que le cylindre tournera et récitera la formule *om-ma-ni-pé-mé-om* à peu près autant de fois qu'il y a de secondes dans un jour.

« Je n'ai pas fini, mais je m'arrête dans la crainte de vous fatiguer par une trop longue énumération des erreurs de l'esprit bouddhique. Vous avez dû remarquer qu'il est plus enraciné dans le sol même que dans les cœurs; cependant ce sera une bien rude besogne pour pouvoir renverser tous ces monuments d'une superstition aveugle et planter la croix de Jésus-Christ sur leurs débris. Veuillez donc nous aider du secours de vos ferventes prières et en demander, pour la difficile mission du Thibet, à toutes les âmes pieuses qui vous entourent.

« Veuillez, etc.

« A. DESGODINS, M. ap. Th. »

« Yer-ka-lo, 13 Janvier 1871.

« Bien cher monsieur le Curé,

« Dans mes deux dernières lettres, j'ai déjà eu l'honneur de vous parler souvent des lamas. Nos savants Européens, qui n'y regardent pas de si près, les nomment généralement les prêtres du Thibet, les prêtres de la religion bouddhique. Tandis que réellement les lamas n'ont rien de ce qui constitue le caractère et les devoirs du sacerdoce proprement dit. C'est à peine si l'on pourrait les nommer des religieux, puisqu'ils n'ont pas les vœux qui sont de l'essence même de cet état.

« La meilleure définition qu'on pourrait donner du lamanisme serait, à mon avis, une société d'hommes (ou de femmes) portant un uniforme censé religieux, et s'occu-

pant de religion pour gagner leur vie, et cela quand ils n'ont rien de mieux à faire. Cependant, dans certains pays, les lamaseries ont sur le peuple qui les entoure un véritable droit de prières. Au moment où elles se sont établies, elles ont acheté ce droit, à la condition que tous les ans, chaque famille inviterait selon ses moyens un certain nombre de lamas à venir lire des livres et battre le tambour chez elle. Comme il faut nourrir grassement ces lamas pendant leur séjour à la maison et les payer largement au départ, il s'ensuit que le contrat primitif revenait tout simplement à donner un œuf pour avoir un bœuf. Le peuple le sent bien maintenant ; mais le moyen de se débarrasser de cet arrangement ? le moyen de payer toutes les dettes simoniaques qui en ont été la suite et qui font la boule de neige, grâce aux usures ?

« Cependant l'on appelle souvent les lamas, soit parce qu'on y est forcé par le contrat dont je viens de parler et par la coutume, soit parce qu'on veut se donner aux yeux du public des airs d'homme riche et généreux, soit enfin parce qu'on y est poussé par un sentiment de dévotion superstitieuse. Dans tous les cas, voici ce qui se passe ordinairement dans ces circonstances.

« Lorsqu'une famille a résolu d'inviter les lamas à venir prier, il faut d'abord que le chef de famille aille faire en personne l'invitation. A cet effet, deux ânes, des mulets ou des chevaux, sont chargés de thé, céréales, sel, étoffes, selon ses moyens et souvent au-delà. Puis il cherche dans son garde-meuble son plus bel habit et l'endosse, se munit d'un Ka-ta ou petite pièce d'étoffe de soie blanche tissée à la manière des toiles d'araignée ; enfin il monte à cheval et, poussant devant lui ses bêtes de charge, il se dirige vers la lamaserie. Si le solliciteur est un *matador* du pays, il s'adressera au chef de la lamaserie ou à quelque lama important de sa connaissance, le priant de venir présider la cérémonie avec un certain nombre de ses pareils, sous

la réserve tacite que les prétentions ne seront pas trop élevées, et il offre, en même temps que sa supplique, son Ka-ta et les présents apportés qui sont toujours les bienvenus. Le lama invite notre homme à boire le thé, et, pendant ce temps, l'on discute quel sera le nombre des lamas, combien de jours de prières, quel sera l'ordinaire des repas, et surtout le salaire que chacun recevra à la fin. On indique aussi quels livres il faudra se procurer, car tous les livres sont bien écrits de la même manière, mais tous les lamas ne savent pas lire toutes espèces de livres ; il est plus prudent d'avoir ceux qu'ils savent par cœur sans en comprendre un mot. Enfin le jour est fixé.

« La veille de ce jour, la maison est en grand émoi. Il faut tuer un bœuf, ou un porc, ou un mouton, ou une chèvre, faire moudre la farine de tsampa, battre le riz, faire des pains, balayer la chambre ou le toit où doivent se réciter les prières, épousseter les tapis, tables et ustensiles qui doivent servir, et dont la plupart sont empruntés ; apporter les énormes volumes et les tambours, etc. On dirait un vrai déménagement.

« Au jour fixé, et le soleil étant déjà bien élevé au-dessus des montagnes, arrivent les lamas invités. S'ils sont riches, ils viennent à cheval, drapés dans leurs jupons et leurs écharpes rouges ; parfois le président est revêtu d'un manteau en drap rouge écarlate brodé de fleurs, assez semblable à une chape courte. Tous ont le casque en tête, non pas un casque d'acier ou de cuivre, mais un vrai casque de dragon avec son panache de laine jaune jadis propre. S'ils sont pauvres, ils viennent à pied, mais se drapant quand même dans leurs jupons et leurs écharpes qui tombent en lambeaux, le casque sous le bras ou jeté nonchalemment sur l'épaule.

« La première occupation en arrivant est de faire un bon déjeuner, après lequel le président fait ou fait faire l'inspection de la chambre ou du lieu où doivent se lire les

prières. Sur une estrade qui sert d'autel, sont disposées des assiettes de bois chargées de grains grillés, de riz, de maïs, de raisins secs, de petits gâteaux, de plumets d'ajonc, de copeaux de bois odoriférants, quelques lampions au beurre, quelques petits vases pleins d'eau et, au milieu de tout cela, un large plateau sur lequel sont empilées de petites figurines en pâtes, vernissées de rouge et représentant plus ou moins Boudha. En avant de l'estrade, un réchaud allumé. De chaque côté sont disposés des tapis, et devant chaque tapis un gros volume posé sur une petite table longue très-basse. Enfin deux ou trois tambours pour ceux qui ne savent pas lire. Le tambour thibétain forme un grand disque de 0^m60 à 0^m80 de large sur 0^m15 à 0^m20 d'épaisseur, le tout couvert de peau de chèvre. Pour qu'il demeure immobile, dans une position verticale, on le place sur un cercle épais et creux de paille ficelée dans lequel il s'emboîte sans que le son soit gêné. Celui qui le bat le soutient aussi de la main gauche au moyen d'une petite courroie cousue sur un bord; l'unique baguette est formée d'une tige flexible de rotin, courbée en demi-cercle et ressemblant à une grande faucille; elle est garnie à une extrémité d'une pomme de chiffons recouverts de cuir. Enfin une grosse sonnette à droite du président, et des cymbales près de ses deux voisins complètent les préparatifs.

« Il est bien dix heures et demie ou onze heures, la cérémonie va commencer, attention! Tout en causant, riant, s'essuyant les lèvres et se mouchant avec le revers de leur écharpe qu'ils achèvent de draper sur leurs épaules, et se coiffant du casque de laine jadis jaune, les lamas arrivent sans ordre de l'endroit où ils ont déjeuné; chacun prend place sur son tapis, les jambes croisées de manière que les pieds soient sous les genoux, ouvre son livre ou dispose son tambour. Pendant ce temps, le maître de la maison verse à chacun une rasade de thé bien beurré dans

son écuelle de bois placée au bout du livre, à main droite. Enfin le président agite sa sonnette, et les tambours font un roulement. C'est l'entrée en matière : les lamas cessent de rire et de causer, mais il n'en est pas de même des spectateurs pour lesquels on prie, ils peuvent continuer leurs conversations comme bon leur semble, personne n'y trouve à redire, même si elles donnent des distractions et provoquent le rire des lamas prieurs ; l'essentiel de la part des assistants est qu'il y ait toujours un homme de garde pour remplir les tasses à thé dès, qu'elles sont vides.

« Le président marmotte entre ses dents et d'une voix sourde le titre de l'ouvrage, puis commence immédiatement la psalmodie. La psalmodie thibétaine n'est pas à deux chœurs ni sur le recto-tono, comme celle que l'on entend parfois dans nos églises chrétiennes. Les lamas lisent tous en même temps les mêmes paroles ou des paroles différentes dont le rythme est le même, sur un ton saccadé plutôt que chantant, pendant que les tambours et les cymbales les accompagnent en marquant la mesure. Si le rythme vient à changer dans le cours de l'ouvrage, la cadence de la récitation et la mesure changent aussi un tant soit peu, toujours à de très-longes intervalles ; mais c'est toujours d'une monotonie à démantibuler la mâchoire ou à faire dormir debout ceux qui n'y sont pas habitués. Et dire que cette cérémonie dure pendant des heures et même des jours entiers ! En vérité, un auteur a eu bien raison de dire : « L'ennui naquit un jour de l'uniformité, » et je serais tenté d'ajouter que l'uniformité vivait alors dans quelque lamaserie du Thibet. J'admire même comment ces pauvres lamas peuvent résister à ce terrible ennui, car la plupart d'entre eux ne comprennent rien à ce qu'ils lisent avec une grande volubilité. Cependant, peut-être serait-ce parce que la psalmodie est interrompue trois fois par jour afin que messieurs les lamas puissent faire trois repas séance tenante, sans compter le déjeuner du

matin et le souper du soir. Cinq repas, dont deux servis à la viande, c'est assez confortable. Si les lamas ne peuvent manger tout ce qui leur est offert, ils le versent après chaque repas dans leur besace en cuir. Ce sont des provisions pour les jours où il n'y aura pas de prières à réciter.

« Dans la crainte de vous causer une attaque de nerfs par le bruit monotone de ces tambours, de ces cymbales, de cette psalmodie, nous supposerons qu'il dure seulement un jour. Le soleil va se coucher et les volumes sont lus. La scène change d'aspect, devient autrement variée, bruyante, mais aussi bien plus courte. C'est le sacrifice ou plutôt l'expulsion des esprits malfaisants.

« Le lama président, affublé d'une espèce de mitre en laine et d'une écharpe en soie, l'une et l'autre de couleur jaune très-problématique, se place au fond de l'estrade avec un nouveau livre devant lui, sans doute celui des exorcismes. Les batteurs de cymbales et de tambours forment un demi-cercle à ses côtés, deux autres se tiennent debout, armés de deux longues trompettes en cuivre, trois ou quatre vont et viennent pour le service; le réchaud, attisé, projette une grande flamme devant le président. Les hommes de la maison et des voisins invités vont se ranger en bataille sur le bord du toit, le sabre à la main ou le fusil chargé et la mèche allumée au bras; quelques gamins, dont l'un porte un grand sac et une chaîne, commencent à parcourir la maison et les voisines pour chercher les mauvais esprits et les enchaîner s'ils les trouvent.

« Le président agite vigoureusement sa sonnette, les cymbales crient, les tambours roulent, les trompettes beuglent, les assistants poussent des hourrahs frénétiques, c'est le commencement de la seconde cérémonie. Quand le calme est un peu rétabli, le président, accompagné des cymbales, des tambours et de sa sonnette, commence la récitation des exorcismes sur un ton plus rapide, plus accentué, et accompagné de temps à autre de grands

éclats de voix. A certains moments fixés par le rituel, on lui présente une des assiettes de l'estrade et il en jette peu à peu le contenu dans le foyer. C'est alors que recommence le vacarme augmenté par les détonations des fusils. Suit une nouvelle psalmodie assez courte; la combustion d'une nouvelle assiette et un nouveau tapage, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus sur l'estrade que le grand plat contenant les figurines en pâte. C'est le moment solennel. Tous se lèvent, et les lamas se forment en procession pendant qu'un domestique emporte rapidement le réchaud dans un champ voisin où il allume un petit bûcher. En tête de la procession marchent gravement les deux trompettes, les cymbales et les tambours, puis les autres lamas au milieu desquels le maître de la maison porte le plateau. Enfin le président ferme la marche. Les bourgeois, militaires et curieux courent, comme ils l'entendent, se ranger près du bûcher vers lequel se dirige la procession. Pendant que le président récite les dernières formules, tous les instruments retentissent et, au moment où il jette les figures en pâte dans le bûcher, les détonations viennent s'unir au bruit des instruments, le vacarme est à son comble. Les mauvais esprits sont censés rôtir dans le feu ou tellement effrayés par le bruit qu'ils ont dû s'enfuir bien loin. La cérémonie est donc terminée, la procession revient à la débandade à la maison où le souper est tout préparé. Pendant ce temps, les corbeaux et les chiens, qui connaissent très-bien cette cérémonie, sont à disputer au feu les figures de Boudha pour en faire eux aussi leur souper. Le repas terminé, les lamas s'en retournent chez eux la besace bien remplie. Quelques jours après, le maître de la maison charge de nouveau ses bêtes de somme et va payer le prix convenu d'avance.

« Telle est la cérémonie des prières publiques, telle qu'elle se fait communément dans les maisons particulières. Une ou deux fois l'année elles ont lieu en grand

dans la pagode de la lamaserie. Pour ces prières générales qui durent plusieurs jours, tous les lamas sont convoqués. Le grand nombre des voix et des instruments rendent la psalmodie plus solennelle mais non moins monotone. Quant à la procession qui termine le tout, elle se fait avec grand apparat et plus de régularité. En 1861, j'étais à Tcha-mou-to (à 15 jours de marche au nord d'ici et sur le même fleuve) quand cette procession eut lieu, je ne me suis pas rendu à la lamaserie il est vrai, mais n'en étant éloigné que de 240 à 300 pas, avec une forte longue-vue je pouvais examiner assez bien ce qui s'y passait. La procession se composait de 2,000 lamas au moins, marchant sur deux rangs et avec plus de gravité que de recueillement. En tête, se trouvaient une douzaine de grands gailards, le casque jaune en tête, qui avaient pas mal l'air de remplir l'office de bedeaux et de suisses ; puis venait une longue file de jeunes lamas et de lamas inférieurs en guenilles, portant chacun un gros volume ; leur science était tout entière sur le dos. Suivaient un grand nombre de lamas en habits ordinaires et le casque en tête et, après eux, plusieurs centaines de lamas revêtus d'ornements de soie. Au milieu des rangs étaient portés sur des brancards, sous des ombrelles rouges ou des dais, les prétendues reliques des Boudhas vivants antérieurs ; devant chaque reliquaire marchaient deux ou quatre lamas revêtus de beaux ornements, tenant à la main des encensoirs très-semblables aux nôtres ; ils se retournaient de temps en temps pour encenser les reliques. Je fus aussi bien frappé de la forme de certains ornements qui ressemblent beaucoup à nos chapes d'église, aux mitres des évêques et à la barette. Ces ornements ne sont pas d'une haute antiquité puisqu'on ne les voit nulle part représentés ni sur les idoles, ni sur les anciennes peintures. Ne seraient-ils pas un reste du christianisme qui, à plusieurs époques, fut assez florissant au Thibet ? La procession, qui faisait le tour

de la lamaserie au son des trompettes, des tambours, des cymbales et de quelques chants très-tristes, dura de deux à trois heures. Le peuple, qui ne se lasse jamais de ces fêtes extérieures, s'était porté en foule et se prosternait devant les reliques et les Boudhas vivants.

« Cette procession est la seule des cérémonies boudhiques en laquelle j'aie rencontré un peu de ressemblance avec nos cérémonies chrétiennes. Cette vue m'a fait une peine profonde mêlée d'un peu de joie en espérance. J'étais attristé en voyant tant d'hommages rendus au démon par des religieux païens, les descendants peut-être de vrais religieux chrétiens, avec des cérémonies et des ornements qui, dans le principe, furent probablement consacrés au culte du seul vrai Dieu, et sont devenus le signe d'une grande mais ancienne apostasie. Et je me disais : hélas ! ne sera-t-il pas bien plus difficile de convertir ces apostats que de convertir un peuple qui n'aurait pas encore abusé de la grâce divine ? En regardant le peuple, je me disais avec un peu d'espoir : si un jour nous pouvons en toute liberté et sécurité étaler devant lui les splendeurs du culte catholique, et lui en faire goûter le sens si saint et si profond, ce sera un excellent moyen de l'attacher à la foi et de la lui rendre chère.

« Ce bienheureux temps semble encore bien éloigné ; c'est pourquoi, en terminant cette longue lettre, je recommande notre bien chère et bien éprouvée mission du Thibet à vos ferventes prières, et à celles de vos chers paroissiens, et de toutes les bonnes âmes qui s'intéressent à elle.

« Veuillez, etc.

« DESGODINS, mis. ap. Th. »

« Yer-ka-lo le 21 janvier 1871.

« Bien cher monsieur le Curé,

« Dans ma dernière lettre du 13 janvier, j'ai oublié de faire une remarque assez importante : c'est que, pour les prières publiques au Thibet, l'on se dispense souvent d'inviter les lamas, dont les exigences sont toujours plus élevées. Quand on est obligé de compter avec sa bourse plus encore qu'avec son honneur, l'on se contente d'inviter certains laïques pauvres qui ont appris à lire au moins un volume, pour s'en faire un gagne-pain à l'occasion. Ces laïques priants se nomment *A-kieu*; quelquefois ce sont des habitants du pays même, le plus souvent ce sont des bandes de pèlerins ou de mendiants. Ces *a-kieu* se contentent généralement de la psalmodie et n'expulsent pas les esprits malfaisants. Serait-ce un pouvoir réservé aux lamas? je n'ose l'affirmer.

« Si les laïques ne peuvent chasser le diable, il en est parmi eux qui, tout aussi bien que les lamas, savent jeter les sorts. Ce qui se nomme en thibétain *Mou-tob*; le sorcier laïque ou lama se nomme *Mou-ma*. Dans ce pays, les sorciers laïques appartiennent généralement à la tribu des Mosso, nom chinois par lequel ils désignent la tribu que les Thibétains appellent *Guiongs*, et qui se nomment *Nachi* dans leur langue indigène. En Mosso le sorcier se nomme *Tong-ba*. Quels moyens emploient les uns et les autres pour jeter les sorts? je ne puis trop vous renseigner à ce sujet, parce que, sachant fort bien que nous ne croyons pas à cette superstition ou à cette supercherie, l'on se cache de nous. Je sais seulement que les Thibétains se servent de livres où se trouvent intercalés grand nombre de signes cabalistiques dont eux seuls ont l'intelligence. Les sorciers Mosso, au contraire, se servent de signes hiéroglyphiques manuscrits dont j'ai envoyé quelques

pages comme spécimen. Mais qu'est-ce qui décide du sort, et quel moyen est employé pour le découvrir, c'est ce qu'on n'a jamais voulu m'expliquer. J'ai seulement entendu dire que le 5 de la première lune les Mosso tuent un gros porc gras, et le Tong-ba prétend voir dans ses entrailles quelle sera la destinée de l'année nouvelle. C'est ce qu'on nomme en thibétain le *Nam-pa*, cochon céleste.

« Thibétains et Mosso, riches et pauvres, lamas et laïques ont une très-grande foi aux sorts. Ont-ils un voyage à entreprendre, un ouvrage à commencer? un enfant est-il né, une personne est-elle morte? S'il faut semer ou récolter les champs, si un accident dont la cause est inconnue arrive, si des étrangers arrivent au pays, en un mot en toute circonstance, il faut consulter les sorts pour savoir si l'étoile est bonne ou mauvaise, s'il y a à craindre ou à espérer. Ces expressions supposent que les Thibétains croient à l'influence des astres sur les destinées humaines. Peut-être en était-il ainsi dans le principe, mais je crois qu'actuellement le sens de ces mots est tout simplement le jour est-il faste ou néfaste? En toutes circonstances, le sorcier, que personne ne peut contrôler, a les coudées franches pour prononcer ses arrêts souverainement, suivant les désirs de ses pratiques et ses propres intérêts. A notre arrivée ici, le peuple a bien souvent consulté les sorciers sur notre compte, et je dois leur rendre cette justice qu'ils ont toujours rendu bon témoignage de nous; grand merci.

« Aux jours d'éclipses, et pendant les tremblements de terre, les sorts sont jetés pour savoir si ces phénomènes annoncent quelque chose d'heureux ou de malheureux. Voici comment les Thibétains expliquent les éclipses : c'est un énorme dragon qui dévore le soleil ou la lune. S'il est réellement affamé, il avale tout, et l'éclipse est totale; si la faim est modérée, il n'en mange qu'une partie et l'éclipse est partielle. Comme nous avons annoncé

longtemps d'avance certaines éclipses et si elles devaient être totales ou partielles, on en a conclu tout naturellement que nous connaissions l'appétit du dragon. Pendant tout le temps que dure une éclipse, les dévots bouddhiques doivent pousser des hurlements, battre le tambour, frapper les cymbales, souffler dans la conque marine et tirer des coups de fusil pour effrayer le dragon et l'empêcher de dévorer à tout jamais le soleil ou la lune. Aussi sont-ils tout heureux de se voir toujours vainqueurs de ce maudit dragon. Quant aux tremblements de terre, en voici l'explication toute naturelle : un énorme éléphant porte sur son dos la machine du monde. Quand il est fatigué, il change de position, ou bien si les crimes des hommes sont trop grands, il s'impatiente et s'agite, alors la terre tremble. Vingt fois et plus j'ai voulu expliquer les phénomènes selon la vérité ; mes auditeurs ouvraient de grandes oreilles, de grands yeux, faisaient claquer leur langue, me répondaient *La-so-la*, c'est très-bien, et s'en allaient bien convaincus que je n'y entendais rien du tout.

« Pour les comètes, il n'y en a eu qu'une depuis mon entrée au Thibet : c'était en 1861, et je ne faisais que d'arriver, ne sachant pas un mot de la langue du pays. Je n'ai pu interroger et savoir ce qu'on en pense.

« Il est une autre sorte de phénomène qui ne serait pas très-rare si l'on en croit les récits des Thibétains : je veux parler des apparitions de monstres. En sept ans, j'ai déjà entendu raconter quatre apparitions qui venaient d'avoir lieu au pays même. Tout le monde y croyait fermement, sans pouvoir me donner des preuves bien précises, comme je les exigeais. Je ne mes ouviens plus que de trois apparitions : la première c'était un homme d'une taille démesurée, tout noir et tout velu. En traversant les montagnes du Tsa-rong, il se reposait toujours sans rien dire sur les aspérités les plus inaccessibles des rochers, fuyant dans la forêt dès qu'on semblait vouloir approcher ;

la deuxième était un immense serpent ayant le haut du corps semblable à celui d'un homme ou d'une femme ; la troisième, qui a eu lieu dit-on en 1870, à Lassa même, c'est un homme avec un corps de cheval. Il aurait été saisi et enchaîné ; et aux questions qu'on lui adressait, il aurait répondu : Dans quelques années je reviendrai avec deux compagnons. L'affaire parut si sérieuse, que l'ambassadeur chinois lui-même aurait fait amener le monstre à son tribunal. Ainsi c'est bien certain, dit-on. On nous demande l'explication de ces apparitions ; bien entendu nous déclinons la compétence. Qu'y a-t-il de vrai ou de faux ? Quelle est la part du démon ou de la jonglerie ? Je laisse à de mieux informés le soin de répondre. Je constate seulement un fait : c'est que l'on parle assez souvent de ces apparitions monstrueuses.

« Voici un autre fait qui vous aidera peut-être à comprendre l'extrême crédulité des gens de ce pauvre pays. En février 1870, je me rendais à Tsé-kou près de mes deux confrères. A un bon jour de marche d'ici, je rencontrai sur la route une femme chinoise dont les habits tombaient en lambeaux ; elle était toute seule à huit jours de marche du premier village chinois. Elle me regarde passer d'un air stupide. A mes gens qui l'interrogeaient, elle ne répondit rien. Dans tous les villages où je passai les jours suivants, elle était le sujet de toutes les conversations. Elle ne suivait aucune route ; tantôt elle montait jusqu'à la limite des neiges, suivait le flanc des montagnes et des rochers, redescendait aux bords du fleuve, entrait partout sans dire mot, ne se plaignait pas si on la maltraitait, ne remerciait pas si on avait des égards pour elle, allait toujours de l'avant. On ne lui avait entendu dire qu'une parole : Les crimes des hommes sont trop grands, je vais au Thibet chercher des soldats pour les exterminer. On me demanda ce que ce pouvait être ; tout naturellement je répondis : je n'en sais rien. Alors chacun de donner son

opinion. C'est une envoyée du ciel, disaient les uns, pour nous prévenir qu'il arrivera de grands malheurs. C'est un esprit incarné, disaient les autres. Il y a eu à telle époque une éclipse de lune, prétendaient certains, sans doute cette femme est descendue de l'éclipse en terre. A cette dernière version, je partis malheureusement d'un grand éclat de rire, sans cela j'en aurais peut-être appris bien d'autres. Arrivé au pays chinois, j'apprenais que la pauvre malheureuse avait été témoin des massacres de la guerre que font les mahométans dans le Yun-nan, et qu'elle en était devenue folle. Je serais bien tenté de dire, au sujet des apparitions : *ab uno disce omnes* ; cependant, en pays païens, je fais mes réserves en faveur du diable qui peut bien ainsi tromper ses adeptes.

« Une autre classe d'êtres, qui n'apparaît jamais, mais qui attire bien plus la vénération des peuples thibétains, ce sont les génies de certaines montagnes. A huit jours au sud d'ici, se trouve l'une de ces fameuses montagnes le Do-ké-la (montagne échelle de pierres), d'autres prononcent Do-ker-la (montagne de pierres blanches), dont le sommet se divise en trois pics couverts de neiges perpétuelles ; elle fait partie de la longue chaîne qui sépare le Lan-tsang-kian (ou Meï-kong) du Lou-tsé-kiang (ou Salouen) ; à son pied, sur le versant ouest, repose dans son tombeau et au milieu de ses ruines notre bien cher Bonga. Cette montagne est l'un des passages que l'on suit pour se rendre de la province chinoise du Yun-nan au Thibet méridional. Le génie qui réside sur cette montagne est Kha-oua-ker-bo (la neige blanche) ; l'un des trois pics est la résidence de Kha-oua-ker-bo-tsaug-peun (c'est-à-dire du chef marchand ou intendant du génie Kha-oua-ker-bo, la neige blanche), les cerfs qui folâtraient dans les forêts voisines sont les chevaux du génie Kha-oua-ker-bo. Il n'est pas permis de les tuer.

« Toutes ces dénominations supposent un pays bien

abrupte et bien froid ; cependant chaque année des milliers de pèlerins viendront de 15, 20, 25 et 30 jours de chemin, par caravanes de plusieurs centaines, faire le tour de la sainte montagne et adorer au passage le génie Kha-oua-ker-bo (la neige blanche). Chaque douzième année, en l'année du Mouton (elle commencera le 19 avril 1871) des 10,000 et peut-être 100,000 pèlerins de toutes les provinces du Thibet oriental, se mettront en mouvement pour faire le tour (Kor-ra-kor) du Do-ker-la, et adorer le génie la Neige blanche.

« Pour faire un Kor-ra-kor, il n'est pas nécessaire de suivre un chemin de ronde au pied et tout autour des pics de neige ; ce serait presque impraticable, le sommet des montagnes étant bien trop escarpé et rocailleux. Il suffit, pour que le pèlerinage soit fait selon les rites et devienne méritoire, qu'à partir du point de départ, jusqu'au retour à ce même point, l'on ait toujours voyagé, laissant la montagne sainte sur sa droite, (sur la droite, notez bien, autrement ce serait un péché) ; ce qui force bon gré mal gré à en faire le tour, quand bien même on ne l'apercevrait pas. Dans ce dernier cas, en passant vis-à-vis de l'endroit où se trouve la montagne, l'on fait ses prostrations et offrandes au génie. Il faut bien qu'il s'en contente de loin comme de près.

« C'est presque toujours la dévotion qui pousse les Thibétains à ces lointains pèlerinages ; il en est même qui font vœu de les faire à pied et en mendiant, lors même que leur position de fortune leur permettrait d'agir tout autrement. D'autres, à l'instar des libres penseurs et des gentlemen, ont leurs chevaux de monture et leurs bêtes de somme pour porter les provisions de bouche et divers objets de commerce. La plupart apportent des marchandises de leur pays, qu'ils échangent le long de la route contre des vivres ; de sorte que ces pèlerinages deviennent une occasion de grand commerce pour tous les pays qui

avoisinent la montagne sacrée. Hélas ! ce n'est pas au Thibet seulement que les plus voisins d'un pèlerinage y sont les moins dévots, parce qu'ils sont trop occupés à retirer leur avantage matériel aux dépens des pèlerins. En Europe il y a encore un peu de justice ; mais en ce pays païen où la trouver ? Les marchands profitent de la gêne des voyageurs pour leur vendre un peu de nourriture à des prix fabuleux ; ceux qui sont à bout de ressources, sont obligés de mendier, de voler, ou de se mettre au service des habitants du pays ; si quelques-uns tombent malades, il ne manque pas d'âme charitable qui les recevra et les soignera à condition qu'ils serviront comme domestiques ou esclaves pendant tant d'années. Le maître sait toujours s'arranger de manière à ce que le pèlerin guéri ne puisse jamais payer ses prétendues dettes, et il reste esclave toute sa vie. Ces exactions et ces injustices ne peuvent décourager les pèlerins. Chaque année on les gruge, chaque année on en retient en esclavage, chaque année il en meurt beaucoup de fatigue, et chaque année voit revenir des pèlerins en aussi grand nombre. Ne les plaignons pas trop cependant. La dévotion thibétaine consistant uniquement dans l'accomplissement de l'acte extérieur, suivant certaines formes prescrites, les dévots ne se gênent pas pendant le temps du pèlerinage pour se livrer à toutes sortes d'immoralités que facilite beaucoup cette grande agglomération de personnes de tout sexe et de tout âge, vivant ensemble à la belle étoile pendant des mois entiers.

« Si nous autres missionnaires jouissions de la sécurité et de la liberté, ces pèlerinages deviendraient pour nous, qui vivons peu loin de la sainte montagne, l'occasion de former un grand orphelinat de la Sainte-Enfance, car souvent les pèlerins à bout de ressources, cèdent pour très-peu de chose leurs petits enfants qui les accompagnent. Chaque année nous en voyons tomber un certain nombre

dans l'esclavage des païens et du démon, et nous ne pouvons nous exposer à en faire des enfants de Dieu et de l'Eglise. Cette année de grand pèlerinage, le nombre de ces infortunées petites créatures sera bien plus considérable encore, et il faudra nous résigner ! Que le bon Dieu vienne au secours de ces chers enfants et au nôtre !

« Certaines pagodes sont aussi des lieux de pèlerinages très-fréquentés. Les dévots y font leurs prostrations aux idoles devant lesquelles ils font brûler des lampions au beurre et des parfums. Puis après avoir battu quelques coups de tambour ou de tam-tam, ils font le tour de la pagode un grand nombre de fois, la laissant toujours sur leur droite, et faisant tourner les Kor-lo (tourniquets à prières) dont j'ai déjà parlé. Quelques-uns, plus fervents, font ce ou ces tours en se prosternant continuellement par terre, de toute la longueur de leur corps. Ainsi prosternés, ils marquent avec une corne de bouc l'endroit où leur bras étendu peut arriver, se relèvent, font deux ou trois pas jusqu'à ce que le bout des pieds touche cette marque, et recommencent une nouvelle prostration. Ils continuent ce fatigant manège jusqu'à ce que tout le tour de la pagode et même de la lamaserie entière soit parfaitement complet. Alors ils croient avoir gagné d'immenses mérites et effacé leurs péchés. Heureux pays où la contrition pour le passé, le ferme propos pour l'avenir, et la réparation des injustices sont comptés pour rien !!! Hélas ! hélas ! priez beaucoup pour ces pauvres aveugles !

« Figurez-vous bien, cher monsieur le Curé, que je pensais vous raconter aujourd'hui comment les Thibétains traitent leurs morts ; et me voici arrivé à la fin de ma quatrième page sans vous en avoir dit un seul mot ; ce sera pour un autre jour, car il faut vous quitter pour aller surveiller le défrichement de nos champs : c'est laisser la plume pour la pioche, peu importe, l'on dit et l'on fait ce

que l'on ne veut pas, l'on gagne tout de même ses éperons pour le ciel.

« Si je vous ai amusé, veuillez dire un *Ave Maria* pour votre bien affectionné et tout dévoué, quoique bien vieil enfant en Jésus et en Marie.

« Veuillez, etc.

« A. DESGODINS, m. ap. Th. »

» Yer-ka-lo, le 19 février 1871 (nouvel an chinois et thibétain.)

« Bien cher monsieur le Curé,

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité. C'est un proverbe que je vous rappelais dans ma dernière lettre, en vous donnant des détails sur certaines cérémonies superstitieuses du Thibet. L'on ne pourrait appliquer ce proverbe aux enterrements thibétains, ou plutôt à la manière dont les vivants se débarrassent des morts en ce pays. Rien de plus varié. Il me semble vous avoir dit aussi que les Thibétains n'ont aucun égard pour les faibles, les malheureux, et en particulier pour les vieillards. Rien de plus faible, de plus misérable, de plus décrépît qu'un cadavre ; il est donc juste à leur point de vue qu'il soit plus maltraité encore que les cadavres vivants. En principe, l'on se débarrasse d'un mort le plus promptement possible ; non pas précisément pour ne plus avoir sous les yeux la vue d'un cadavre, qui laisse les païens froids et insensibles comme ils le sont eux-mêmes aux approches de la mort ; mais c'est par charité pour le défunt. Plus tôt le corps sera dissout, plus tôt l'âme pourra renaître dans un autre corps, dont la vie sans doute sera plus heureuse et plus honorable. Il faut donc, en faisant disparaître le cadavre, donner à l'âme toute la facilité de transmigrer.

« Pour exercer cet acte de charité envers les morts, les moyens ne manquent pas aux Thibétains. Les uns ont été empruntés à l'Inde avec la religion boudhique, d'autres sont d'invention indigène. Les deux méthodes venues de l'Inde sont la combustion et la noyade.

1° *Combustion.* — « Dès qu'une personne a rendu le dernier soupir, toutes les personnes de la famille doivent pleurer et pleurent en jetant de grands cris et faisant l'éloge du défunt pendant environ un quart d'heure. Puis les pleurs, les cris et les éloges cessent tout à coup ; le tribut à la coutume bien plus qu'à la nature est payé. Avant que le cadavre ne soit refroidi et raidi, l'on va chercher un grand panier de bambou préparé à l'avance, et l'on force le défunt à s'y asseoir sur les talons, la tête entre les genoux. Si le corps s'était raidi subitement, quelques coup de hache sur les reins et les jambes suffisent pour lui rendre la souplesse voulue. Si c'est une femme enceinte qui est morte, on lui fait toujours l'opération césarienne, non pas pour sauver l'enfant, mais pour le loger, fut-il vivant, à côté de sa mère, dans le panier-cercueil. L'enterrer dans le sein de sa mère gênerait la transmigration. Le défunt étant logé dans son panier, le tout est enveloppé de vieux linges recouverts d'une étoffe rouge plus ou moins précieuse. Si la combustion doit avoir lieu très-peu de temps après la mort, l'on ne prend pas d'autre précaution ; mais si malheureusement pour le défunt et ses parents, les céréales sont encore sur pied dans les champs, le cadavre ne pourra être brûlé qu'après la récolte. Agir autrement serait attirer infailliblement la grêle sur les campagnes. Dans ce cas, au moment où l'on enfonce le cadavre dans le panier, l'on remplit tous les vides avec une grande quantité de sel ; puis on cache le tout dans le coin le plus obscur de la maison, sans que personne s'en occupe davantage, en attendant le jour où il pourra être livré aux flammes.

« Le jour arrivé, l'on dispose en bûcher quelques charges de bois bien sec au lieu fixé par les sorts, et on l'arrose copieusement de beurre fondu. L'on attache deux longues perches aux côtés du panier-cercueil, on l'emporte au pas de course, et on le place sur le bûcher. Les lamas invités pour la cérémonie sont à une petite distance, au-dessus du vent, rangés en demi-cercle avec leurs livres, tambours, cymbales, trompettes, sonnettes, etc., et le thé beurré bien entendu. Le lama président allume un fallot de résine, le donne à l'un des membres de la famille qui va mettre le feu au bûcher. Alors commence la psalmodie, telle que je l'ai décrite ailleurs. Elle dure tout le temps que le corps se consume. Pour activer la flamme, l'on verse souvent sur le bûcher du beurre fondu, et l'on ajoute de nouveau bois. Pendant la cérémonie, les lamas examinent souvent la fumée, et de ses formes si irrégulières, ils augurent quel est le sort de l'âme du défunt, sa destinée dans la vie future, etc. Souvent aussi ils prétendent voir l'âme elle-même et d'autres merveilles, mais seulement quand ils consomment de grands personnages. Ces prétendues visions sont toujours la source de bonnes aubaines pour eux ; et comme on les croit sur parole, bien entendu, ils se font aussi passer pour des hommes supérieurs, jouissant de grands pouvoirs par une communication avec les esprits.

« La combustion terminée, l'on s'assure s'il ne reste plus rien du mort, ou seulement des os bien calcinés ; alors tout le monde retourne à la maison mortuaire, où le dîner est préparé : on le partage joyeusement, et les lamas s'en retournent plus joyeusement encore chargés de leur salaire. Enfin on ne pense plus au mort, dont l'absence dans la famille n'est remarquée qu'autant qu'il y était un moyen de bons profits matériels.

« Ce mode d'enterrement est employé surtout par les familles qui ont le moyen, ou veulent faire croire qu'el-

les ont le moyen de faire la dépense d'une pièce d'étoffe rouge, d'un bûcher, de beurre, et d'un salaire donné aux lamas.

2° *Noyade*. — « Ceux qui n'ont pas ce moyen ou cette prétention, ont recours à la noyade qui se pratique beaucoup plus simplement quand il se trouve dans les environs un cours d'eau suffisant pour emporter le cadavre. Dans ce cas, on dépouille le mort de tous ses vêtements, on l'attache par les genoux et les bras à un long pieu que deux hommes chargent sur les épaules, et on l'emporte au bord de la rivière à un endroit où le courant est rapide. Après avoir délié le cadavre, on le précipite dans le courant où il disparaît bientôt. Tout est terminé; les deux porteurs reprennent les cordes et le pieu, et s'en reviennent tranquillement chez eux. Comme les cours d'eau tibétains sont beaucoup plus encaissés et plus rapides que ceux de l'Inde, on a rarement le dégoûtant spectacle de plusieurs cadavres étendus sur le sable, et devenus la proie des animaux carnassiers.

Enterrements d'invention tibétaine. — « Mais il n'y a pas toujours près d'un village un cours d'eau assez fort pour permettre ce mode d'enterrement : on y supplée en transportant le cadavre dans un ravin de la montagne. Là il est attaché par le cou à un pieu ou à une racine d'arbre à coups de sabre et de couteau on lui ouvre le ventre et la poitrine, puis on se retire. Alors descendent des rochers voisins les vautours et les corbeaux qui emportent leur part. A la nuit les chiens abandonnés et les loups se disputent le reste; le lendemain il ne reste plus que les gros ossements dispersés dans les environs; personne n'y fait pas plus d'attention qu'aux pierres qui jonchent le sol.

« Pour les grands personnages et les lamas très-importants qui ont la dévotion de se faire dévorer après leur mort par les oiseaux de proie, la cérémonie se passe avec bien plus de solennité, horrible solennité digne d'un peuple sauvage.

« Le cadavre est transporté au lieu de l'exécution, je dirais presque du supplice, sur un brancard orné de draperies. C'est ordinairement le sommet déboisé d'un monticule voisin. De nombreux lamas, convoqués avec leurs livres et leurs instruments de musique, forment un grand cercle autour du défunt. Ils commencent par exécuter une longue psalmodie accompagnée d'une bruyante musique que les vautours et les corbeaux connaissent bien. A ce signal, ces carnassiers se hâtent de descendre des hauteurs voisines, planent quelque temps au-dessus de l'assemblée, puis se posent en cercle autour des lamas. Quand ils sont tous réunis, deux ou trois laïques dépècent toutes les chairs du cadavre, et les donnent par morceaux aux principaux lamas qui les jettent aux vautours. Quand il ne reste plus que les ossements, ils sont pilés dans un mortier, pétris avec de la farine de grains grillés (Tsampa), puis on fait des boulettes qui sont encore distribuées aux oiseaux de proie. Enfin quand il ne reste plus rien, le plus grand honneur que les vivants puissent faire au mort, est de prendre leur repas séance tenante, sans se laver les mains. Ce dernier détail est tellement horrible que malgré les affirmations plusieurs fois répétées des Thibétains, je n'aurais jamais voulu y croire, si deux de nos confrères ne s'étaient par hasard trouvés témoins oculaires et ne m'avaient certifié l'exactitude du fait.

« Toutes ces horreurs qui nous révoltent, s'expliquent par ce mot de saint Paul parlant des païens de son temps : ils sont, disait-il, *sine affectione*. — Depuis cette époque ils n'ont pas changé. Sans affection et sans respect entre eux pendant leur vie, comment auraient-ils du respect et de l'affection pour leurs morts ?

« Il est très-rare que les Thibétains aient assez de dévotion pour se donner en pâture aux vers par un enterrement véritable ; la décomposition est trop lente, et par conséquent la transmigration serait trop retardée. On ne

rend généralement ce service qu'à des étrangers qui meurent loin de leur pays, en attendant que leurs parents décident du sort qu'ils feront subir à leur dépouille mortelle. Ordinairement ils laissent le mort dans sa tombe sans s'en occuper. Quand les Thibétains enterrent, ils se contentent de creuser une fosse peu profonde et y déposent le cadavre revêtu de ses plus mauvais habits, sans cercueil, et ils n'élèvent sur la tombe aucun monument.

« Les seuls cimetières que l'on rencontre au Thibet sont ceux des Chinois, des mahométans et des chrétiens. Encore y a-t-il une différence entre eux. Les Chinois enterrent leurs morts dans un beau cercueil, à l'endroit désigné comme propice par les sorts. Sur chaque tombe est élevé un tertre en maçonnerie dans lequel est pratiquée une petite porte. Cette porte est destinée à donner à l'âme la facilité de sortir pour venir prendre les offrandes en nourriture qu'on lui offre de temps en temps sur une pierre plate placée devant cette porte. Le devant du tertre est aussi orné d'une pierre sur laquelle est gravée l'építaphe du mort... Les cimetières musulmans ressemblent davantage aux cimetières chrétiens. Les tombes sont réunies, alignées et très-élevées. L'on construit pour le cadavre une petite chambre souterraine où il puisse facilement s'agenouiller et réciter chaque jour à Mahomet la prière prescrite en se tournant vers le soleil.

« Pour nous, nous avons, au Thibet, suivi de point en point les usages et le rituel de la sainte Eglise. Nous avons notre cimetière ; chaque corps est déposé dans un cercueil, chaque tombe est surmontée de sa croix de bois. Sur une plaque en ardoise est gravée la croix, le nom de baptême et l'année de la mort. Notre cimetière de Yer-ka-lo contient déjà six tombes : cinq petits enfants et une grande personne baptisée la veille de sa mort. Ce sont les courriers que nous avons envoyés d'avance au ciel pour en

ouvrir la porte aux trop nombreux païens de ce malheureux pays.

« Quelle malheureuse idée vous est passée par la tête, allez-vous me dire, bien cher monsieur le Curé ; un jour de nouvel an m'écrire une longue lettre sur les morts et les enterrements ! Mais c'est aussi triste et aussi horrible que les choses racontées. En France, oui ; dans ce pays, hélas ! c'est *unum et idem*. Le jour de Pâques et le Vendredi-Saint, le jour de la Commémoration des défunts et un jour de nouvel an sont des jours qui, pour nous, se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Au milieu des païens qui nous entourent, nous sommes toujours aussi seuls que saint Paul et saint Antoine dans leur Thébàïde. La solitude n'est pas pour le corps, c'est vrai, mais pour l'esprit, le cœur, l'âme tout entière. Pas une idée, pas un sentiment qui se ressemble. Comme d'un côté les idées et les sentiments des païens sont trop païens pour que nous puissions les partager, et que de l'autre nos idées et nos sentiments sont trop chrétiens pour que les païens veuillent les adopter, il s'ensuit que nous restons seuls et toujours seuls même au milieu du monde. Mais vos chrétiens, me direz-vous ? c'est vrai, quoique bien peu nombreux, ils sont notre grande, notre unique consolation, parce qu'ils partagent avec nous la même foi et les mêmes espérances. Cependant il leur reste encore dans les habitudes de la vie tant d'éléments barbares et sauvages, qu'ils tiennent de leur éducation première et de l'atmosphère toute païenne qu'ils respirent sans cesse, qu'il nous est impossible d'avoir avec eux aucune intimité, je dirai moins, d'avoir la moindre liberté en paroles ou en actions. Se le permettre, ce serait se ruiner de fond en comble dans leur estime. Ainsi nous sommes donc bien seuls en tout temps avec Dieu seul. Lui, du moins, ne nous manque jamais en aucun lieu.

« Ce matin, chaque famille du village et des environs

nous a envoyé un représentant pour nous saluer et souhaiter la bonne année nouvelle. En guise de cartes de visite, l'on nous offrait : qui un morceau de viande, qui des pains, qui des gâteaux frits, qui du vin, tous de belles paroles. A tous nous rendions de bonnes paroles et un bon morceau de thé, valant un peu plus que le cadeau reçu. Chacun s'en retournait chez lui très-content, il avait du thé à boire en abondance, quel bon nouvel an ! Dans tout cela de la sincérité et de l'affection pas un brin, si ce n'est pour le thé. Ce soir et les jours suivants, le village se réunira en costume de fête dans la cour de notre voisin pour danser en rond et en chantant autour d'un petit feu. Ah ! c'est bien alors que pour nous l'ennui naîtra de la monotonie, si toutefois elle ne nous endort pas bien vite. Mais les Thibétains sont de goût différent : leurs chants et leurs danses se prolongeront jusqu'au chant du coq, et se renouvelleront au moins tous les deux jours pendant toute la première quinzaine et le dernier jour du mois. C'est ce que l'on nomme *Tchro-kiam*, danse populaire. Le jour on dort, on flâne, on cause, on boit, on mange les provisions qui restaient pour attendre la récolte, ou mieux encore ce que l'on a pu emprunter, et le nouvel an se passe ainsi au Thibet sans souci, sans préoccupation de l'avenir, et surtout sans une pensée qui s'élève un tant soit peu au-dessus des idées basses et vulgaires du bien-être matériel.

« Tout cela, vous le voyez, bien cher monsieur le Curé, n'est pas très-capable de me faire sortir de ma coquille où je suis si bien en solitude. Aussi, après avoir prié le bon Dieu de vouloir bénir cette nouvelle année en la rendant profitable au salut des âmes, ai-je préféré passer mon nouvel an et jour de congé en venant causer avec vous et en vous racontant des histoires de ma lointaine patrie adoptive. Avec vous, du moins, je puis causer intimement et à loisir ; j'ai donc passé un bien bon nouvel an, mais peut-être vous en ai-je dit trop long, et vous êtes fatigué.

Je termine donc en me recommandant à vos bonnes prières, les miennes ne vous font pas défaut.

« Veuillez me croire votre enfant toujours bien affectueux et respectueux.

« A. DESGODINS, M. ap. Th. »

EXTRAIT

DU JOURNAL *Les Missions catholiques*

du Vendredi 8 mars 1872.

La lettre suivante, qui nous est adressée de Ta-tsien-lou le 1^{er} novembre 1871 par Mgr Chauveau, donne d'instructifs renseignements sur la situation politique et religieuse du Thibet.

«..... L'hostilité, déjà très-connue du gouvernement chinois, est passée dans les faits ; les massacres de Tientsin ont provoqué un frisson d'horreur dans toutes les âmes honnêtes, et ont jeté l'alarme chez les amis de l'Eglise. Des faits matériels le gouvernement a passé aux actes diplomatiques, et le mémorandum adressé à toutes les légations européennes à Péking, est une menace trop publique, trop éclatante dans les mœurs de ces pays pour qu'elle ne soit pas suivie d'effets désastreux dans un avenir peu éloigné. Nous n'entrerons point dans l'examen de ce document, lequel n'a d'ailleurs qu'un rapport indirect avec ce qui nous préoccupe ; il y aurait trop à dire, trop de calomnies à réfuter, trop d'indignations à contenir. Nous sommes, au double point de vue de la puissance de nos ennemis et de l'exiguité de nos ressources, à une de ces heures solennelles où il semble que, sans l'intervention de Dieu, de cruels malheurs sont inévitables. Le Thibet suivra le sort des missions chinoises ; on doit s'y attendre. L'état présent de ces contrées nous engage à faire un examen qui ne saurait être sans intérêt, nous l'es-

pérons du moins, pour nos amis et bienfaiteurs de la propagation de la foi.

« En étudiant de plus près les symptômes que présente le Thibet dans ces derniers temps, on ne peut s'empêcher d'y voir des signes d'une agitation dont il n'est aisé de déterminer ni l'origine ni les conséquences.

« Les deux partis qui se font la guerre à l'Hassa depuis 150 ans, continuent à se quereller avec la même animosité. Ces mois derniers encore, bon nombre de lamas séditeux, 4 ou 500 environ, hommes puissants, riches, audacieux, soutenus par l'un des quatre kaleuns, ou ministres de l'état, se sont soulevés contre le roi temporel, bien que désavoués, au moins en apparence, par le Talaï-lama lui-même. Les deux légats impériaux prêtaient, dans la circonstance, leur concours au roi temporel. Les lamas mutins se sont crus néanmoins assez forts pour assiéger en même temps le palais du roi et celui du premier légat impérial. Ce haut fonctionnaire a dû se retirer à Kiangka, à huit journées de l'Hassa. Le second légat, qui paraît plus déterminé, à la tête de la garnison chinoise et des troupes thibétaines que le roi a pu lui fournir, a repoussé les bandes de lamas turbulents, les a poursuivis jusque dans leur lamaserie, a fait le siège régulier de ce vaste édifice et s'en est emparé par surprise. Les chefs, qui tentaient déjà de s'échapper, ont été pris les armes à la main au nombre de 17 selon les uns, de 21 selon les autres. Le légat les a fait exécuter immédiatement. Leurs partisans, dispersés pour un temps, n'apparaissent plus, dit-on, qu'à de rares intervalles; mais l'irritation est bien loin d'être apaisée.

« Le pouvoir temporel, marchant aujourd'hui d'accord avec le Talaï-lama, ne gardera pas longtemps cette attitude réservée; c'est l'opinion de tout le monde. Il est évident que la puissance religieuse du Talaï-lama ne se maintient que par la force matérielle et par l'ascendant

moral de la Chine qui la favorise ostensiblement et en toute rencontre. Le roi temporel, qui ne l'ignore pas, au lieu d'attaquer en face un adversaire redoutable, tourne la difficulté d'une manière assez adroite : il s'empare ici et là de pays sur lesquels la Chine exerçait autrefois une autorité plus ou moins absolue. Le gouvernement thibétain cherche à se créer un point de contact entre la Chine et lui. Le Talai-lama, flatté des nouveaux serviteurs qu'on lui amène, ne désapprouve pas trop les plans du roi temporel qui n'est, après tout, que son premier ministre et le laisse faire.

« Pour se former une idée exacte des choses, il faut se rappeler que le général chinois Yo-kong-yé, qui fit la conquête du Thibet dans la première moitié du XVIII^e siècle, avait, de propos délibéré, laissé des principautés intermédiaires entre le Thibet et la Chine. Ces principautés s'étendaient du nord du Yun-nan jusqu'à l'ouest du Kan-siou ; on les nomme généralement les 18 Principautés, bien qu'il y en ait en réalité 22. Pendant plus d'un siècle, elles ont été indépendantes de l'Hassa et ne relevaient que de Péking, moyennant un tribut qu'elles payaient tous les ans. Le gouvernement chinois s'est montré longtemps fort jaloux de son influence dans ces principautés, et le roi temporel de l'Hassa se gardait bien d'empiéter sur des droits surveillés par l'œil attentif des mandarins. Mais, depuis une vingtaine d'années, l'Hassa s'est enhardi, et les Chinois semblent se montrer d'assez bonne composition. Dans le cours des six dernières années, les Thibétains se sont emparés de sept de ces principautés, croyons-nous, sans que Péking ait réclamé. Les chefs de ces principautés, qui n'avaient rien à redouter du gouvernement chinois, se sont émus des empiètements de l'Hassa, dont les exigences sont généralement intolérables. Au mois de novembre de l'année dernière, les chefs des 18 principautés se sont mis en route pour Péking, dans l'intention

sans doute d'offrir leur tribut, mais avec la résolution prise de concert d'accuser le roi temporel et les lamas.

« Nous ignorons encore, à l'heure qu'il est, si les grands tribunaux de Péking ont accueilli les plaintes des 18 principautés. On se dit timidement à l'oreille, à Ta-tsien-lou, que ces plaintes ont été repoussées avec un ton d'arrogance qui n'était pas jadis dans les habitudes de la politique chinoise. Ce qui est certain, c'est que le voyage de ces tributaires, qui durait six mois, se continue encore ; aucun des chefs n'est revenu. On les dit fort embarrassés. D'un autre côté, il paraît prouvé que l'influence des lamas grandit toujours à la capitale. Les grandes lamaseries de l'intérieur du Thibet se montrent très-obséquieuses envers l'Empereur ; nous voyons fort souvent passer ici des députations nombreuses qui vont porter à Péking les présents des diverses peuplades thibétaines. Il serait donc possible que le Thibet s'emparât de toutes les principautés, ou du plus grand nombre, auxquelles les Chinois ne semblent attacher qu'une importance secondaire. Si cette hypothèse se réalisait, la mission du Thibet aurait grandement à souffrir ; disons mieux, elle serait anéantie.

« Le pouvoir temporel thibétain semble donc s'étendre aux dépens de la Chine, sans opposition de la part de celle-ci. En est-il de même de la puissance spirituelle dans le Thibet ? Non, bien s'en faut ; et c'est ici que les signes de décadence sont visibles à tous les yeux. Une scission profonde s'opère entre les lamas et le peuple et, par une bizarrerie dont il est difficile de se rendre compte, les mandarins chinois prennent presque toujours fait et cause pour le peuple contre les lamas.

« Ainsi, l'année dernière, la riche et florissante lamaserie de Tchong-tien a été humiliée, ruinée, presque détruite par les mandarins militaires du Yun-nan.

« Un peu plus tard, il y eut de grands troubles à Patang, entre les indigènes et les mandarins d'un côté ; et, de

l'autre, les lamas. Les deux armées étaient déjà en présence, et peu s'en est fallu qu'on ait eu des malheurs à déplorer ; les lamas durent se soumettre, et plusieurs payer des sommes assez considérables.

« Il n'y a que quelques mois seulement, des villages entiers se levèrent et vinrent assiéger la lamaserie de Ly-tang ; la grande route fut interceptée pendant près d'un mois, et ce n'est pas sans peine qu'on a pu rétablir la tranquillité.

« Au moment même où nous écrivons, nous sommes témoins d'un fait, dont les suites peuvent être graves, parce qu'il touche à des principes et à des intérêts auxquels ces peuples ne resteront jamais indifférents. A deux journées sud-est de Bonga, en territoire chinois, il existe, de temps immémorial, une lamaserie puissante nommée Hong-poù. Soutenue par le gouvernement de l'Hassa et par le chef thibétain de Kiang-ka, cette lamaserie a toujours refusé sa part des contributions de la guerre contre les mahométans révoltés. Vaincue une première fois, il y a trois ans, elle promit après de longs pourparlers une somme de 7,500 francs, somme bien entendu qu'elle n'a jamais donnée. Les officiers chinois lui envoient en parlementaires des chefs indigènes importants ; la lamaserie fait feu sur eux et les tue. Une armée chinoise de 8,000 hommes va marcher, dit-on, contre cette lamaserie qui se refuse à toutes les propositions ; on est bien dans l'intention de la détruire, à la grande joie des Thibétains eux-mêmes. Quant aux lamas, ils se sont retirés dans les forêts du Tsaarong, où l'armée chinoise ne sera pas tentée de les poursuivre. Mais le principe des contributions de guerre sera forcément admis, et il va sans dire que les Chinois l'appliqueront, lors même que le temple de Janus sera fermé.

« On pourrait résumer en quelques mots la querelle des lamas et du peuple thibétain : les lamas veulent conser-

ver et même étendre des droits acquis par l'usage, il est vrai, mais absolument ruineux pour la famille ; — le peuple réclame un affranchissement dont il n'y a pas d'exemple dans ces montagnes. De là un grand malaise : le pays s'appauvrit comme toute terre où règne l'esclavage ; les bras s'engourdissent, des terrains, dont on pourrait tirer bon parti, sont abandonnés ; le chiffre de la population diminue, et la race menace de s'éteindre. Le lama, de son côté, ne relève pas ses institutions ; il n'entreprend rien ; il s'endort lui-même dans l'abrutissement et l'ignorance ; il perd enfin de ce prestige que lui valurent autrefois des bienfaits et peut-être des vertus dont on ne voit plus d'exemple. Ce sont autant de malheurs pour des contrées encore demi-barbares.

« Pour ce qui nous regarde, depuis un an, on nous accorde au moins la faveur du laisser-faire et du laisser-passer. Les dernières lettres des missionnaires disent que tous les postes sont tranquilles ; il y aurait même des signes de rapprochement entre les lamas et nous. Mais nous attendons toujours l'état de liberté qui nous permettra d'entreprendre quelque chose et qui permettra surtout au Thibétain d'embrasser la religion chrétienne sans exposer sa fortune et sa vie. Nous espérons cette liberté de quelques événements heureux mais que nous ne prévoyons pas encore..... »

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT.	I
------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE.

FAITS PROPRES A LA MISSION.

CHAPITRE I.

Voyage du Hâvre à Dargeeling (Inde.)

Départ du Hâvre	7
Première messe à bord	8
Rencontre d'un navire de guerre	8
Passage de la ligne	9
Séjour à l'île Bourbon	9
Pondichéry et Madras	11
Calcutta	13
De Calcutta à Dargeeling	13

CHAPITRE II.

Renseignements recueillis à Dargeeling.

Position de Dargeeling	16
Cultures du pays	17
Composition de la population	17
Rapports des missionnaires avec les résidants anglais	20
Correspondance avec le premier ministre du Sikim	20

CHAPITRE III.

Voyage de Dargeeling à Simla.

Départ de Dargeeling pour Agra	22
Insurrection des Indes. — Premier séjour à Agra	23
Arrivée à Simla	23
Détails sur Simla. — Hospitalité anglaise	24

CHAPITRE IV.

Itinéraire de Simla à la lamaserie de Kanam. — Retour à Agra.

Départ de Simla	25
Arrivée à Rampoor	25
Entrevue avec le rajah du Bushire.	26
Arrivée et séjour à Chini.	26
Départ de Chini.	27

Lamaserie et village de Kanam	28
Séparation des deux missionnaires	30
Retour à Agra par Simla	31
Deuxième séjour à Agra. — Détails au sujet des établissements religieux	31
Départ d'Agra	32

CHAPITRE V.

Fonctions de l'abbé Desgodins comme chapelain dans l'armée anglaise. — Arrivée à Hong-Kong.

Détails sur la vie des camps et des troupes en marche	34
Expédition militaire	36
Fête de l'Assomption	37
Offices religieux	37
Détermination de Mgr Thomine Desmazures, chef de la mission.	38
Arrivée de l'abbé Desgodins à Calcutta	38
Arrivée de M. Bernard à Allahabad. — Il reçoit une nouvelle destination	39
Départ de l'abbé Desgodins pour Hong-Kong. — Réflexions à bord du <i>Fiery-Cross</i>	39
Relâche à Pinang et à Singapore. — Débarquement à Hong-Kong	41

CHAPITRE VI.

Départ de Hong-Kong. — Voyage en Chine jusqu'à l'arrestation de l'abbé Desgodins.

Canton	43
Travestissement du missionnaire	44
Départ de Canton	46
On passe en vue de Fou-chane	48
Visite des douaniers	49
Arrivée à Lok-Shan	50
Rencontre des rebelles chinois	50
Rencontre des soldats impériaux	52
Arrivée à Henne-tchéou-fou.	54
Considérations générales sur l'état du christianisme en Chine .	54
Visite à une chrétienté	56
Départ pour Siang-tan et pour Tchang-cha-fou	56
Lac Tong-ting, (province du Ho-nan).	58
Arrestation à Y'éou-iang-tchéou	59

CHAPITRE VII.

Captivité à Y'éou-iang-tchéou. — Retour à Hong-Kong.

Détention. — Interrogatoires	61
Projet d'évasion des Chinois qui accompagnent le missionnaire.	66
Détails sur la captivité	67
Lettre de Mgr Thomine Desmazures	67

Fin de la captivité	69
Conditions au sujet du retour à Canton	69
Départ pour Canton. — Retour à Hong-Kong	70

CHAPITRE VIII.

Voyage de Hong-Kong à Ta-lin-pin. (Province du Su-tchuen.)

Départ de Hong-Kong.	72
Espérances de réussite dans le nouveau voyage	72
Armements de la Chine	73
Fêtes du nouvel an en Chine	73
Difficultés du voyage. — Nouvelle rencontre des rebelles.	74
Arrivée à Ta-lin-pin. — Résidence épiscopale	75
Exercice du ministère sacerdotal des missionnaires en Chine	75
Traité de paix de la France et de l'Angleterre avec la Chine	76

CHAPITRE IX.

Voyage de Ta-lin-pin à Tcha-mou-to. — Arrestation.

Départ de Ta-lin-pin	78
Arrivée à Ta-tsien-lou. — Accueil fait aux missionnaires	79
Départ de Ta-tsien-lou. — Passage à Litang et à Patang	79
Arrivée à Tcha-mou-to et séjour forcé dans cette ville	80
Difficultés que trois des missionnaires éprouvent à Kiang-ka	81
Départ de Mgr Thomine pour Pékin	81
Départ de deux missionnaires de Tcha-mou-to pour Lassa. — Leur arrestation à La-gong	81
Retour à Tcha-mou-to. — Conditions du voyage sur Bonga	82
Déloyauté chinoise à l'égard des missionnaires	82

CHAPITRE X.

Voyage de Tcha-mou-to à Bonga. — Travaux de la mission.

Départ de Tcha-mou-to pour Bonga	84
Arrivée à Bonga	84
Description de l'établissement des missionnaires à Bonga	85
Travaux de la mission	86
Résultats obtenus par la mission en dehors de Bonga.	88

CHAPITRE XI.

Événements qui ont précédé la destruction de Bonga. — Ruine de cet établissement.

Aperçu sur la situation politique de la Chine et du Thibet en 1863.	93
Persécution	95
Mort de Mgr Renou	95
Détail de Mgr Thomine Desmazures	96
Guerre dans le Thibet	97
Nouvelle persécution. — Dispersion des missionnaires	97

Appréciation de ces événements.	99
Envoi d'objets de curiosité provenant du Thibet	100
Arrivée de deux nouveaux missionnaires et nomination de Mgr Chauveau comme vicaire apostolique du Thibet	101
Nouveaux détails sur Bonga. — Appréhensions au sujet de cet établissement.	102
Expulsion de deux missionnaires de Kiang-ka	103
Ruine de Bonga.	104
Arrivée des fugitifs de Bonga sur le territoire de la Chine.	108
Mort de M. Durand	109
Défaut de protection de la part de la légation française	110

CHAPITRE XII.

La Mission du Thibet réfugiée en Chine.

Exposé général	111
Nouvelle fondation à Tsé-Kou	113
Considérations diverses	113
Espérances de la Mission du côté de l'Ouest.	115
Situation des affaires de la Mission	116
Mouvement religieux en Chine	117
Première lettre de Mgr Chauveau sur la Mission du Thibet	118
Seconde lettre de Mgr Chauveau sur le même sujet	130
Lettre de Mgr Chauveau sur l'invasion Mongole	133
Arrivée de trois nouveaux missionnaires.	137
Considérations générales.	138
<i>Post-Scriptum.</i> —Tremblements de terre.	141

DEUXIÈME PARTIE.

DOCUMENTS DIVERS.

CHAPITRE I.

Notice géographique sur le Thibet.

Objet de cette notice. — Mention des principaux auteurs qui ont écrit sur la géographie du Thibet	143
§ 1. — Géographie physique	145
Configuration générale du relief de l'Asie	145
Position particulière du Thibet. — Chaînes de montagnes.	146
Cours des principaux fleuves de l'Asie : Le Sudledje; — le Bramapoutre; — l'Iraouaddy; — le Salouen; — le Me- nam; — le Mé-kong; — le Sang-koï; — le Tchu-kiang (Tigre); — le Kin-cha kiang (fleuve Bleu); — le Koang- hò (fleuve Jaune)	148
§ 2. — Division politique du Thibet	162

§ 3. — Itinéraires suivis par l'abbé Desgodins	165
1 ^o Itinéraire de Ta-tchien-lou à Tcha-mou-to	166
2 ^o — de Tcha-mou-to à Bonga	171
3 ^o — de Tcha-mou-to à Lassa, d'après des renseignements puisés à diverses sources	174
4 ^o — de Kiang-ka (Thibet) à Oui-si, province du Yu-nan (Chine)	174
Résumés des itinéraires	176
§ 4. — Extrait d'une lettre de l'abbé Desgodins, insérée dans le bulletin de la <i>Société de Géographie</i> de Paris, d'octobre 1869.	187
RÉSUMÉ ET CONCLUSION	194

CHAPITRE II.

Politique et Administration.

Conquête du Thibet par les Chinois	200
Gouvernement issu de la conquête. — Organisation du pouvoir.	201
Rapports entre le roi de Lassa et l'empereur de la Chine	204
Administration des quatre principautés enclavées dans le royaume du Thibet et indépendantes du roi de Lassa	204
Armée chinoise entretenue au Thibet. — Service des payeurs. — Administration de la justice	205
Administration immédiate du Thibet par le vice-roi du Sutchuen	206
Tribut. — Impôts et corvées. — Monnaies du pays	210
Retranchements faits au Thibet d'une partie de son ancien territoire	212
Notice sur le Talaï-lama et sur les révolutions récentes du Thibet	213

CHAPITRE III.

Population.

§ 1. Renseignements statistiques	222
§ 2. — Causes nuisant au développement de la population	222
1 ^o La configuration du pays	id.
2 ^o La mauvaise administration	223
3 ^o L'usure	224
4 ^o La dépravation des mœurs. — Détails sur la condition des femmes	id.
5 ^o Les mœurs des lamas	226
§ 3. — Partage de la population en six classes	227
1 ^o Des mandarins; 2 ^o des lamas; 3 ^o des marchands; 4 ^o des laboureurs; 5 ^o des pasteurs; 6 ^o des mendiants	id.
§ 4. — Description du caractère et du physique du Thibétain. — Costume et mœurs	231

CHAPITRE IV.

Religion.

Boudnisme. — Son établissement au Thibet.	238
Etablissement de trois grandes sectes.	239
Secte des Peun-po.	240
Secte des lamas rouges	243
Secte des lamas jaunes	245
Notions sur les lamaseries et sur les lamas. — Instruction religieuse des lamas et du peuple	246

CHAPITRE V.

Littérature tibétaine.

Introduction d'un alphabet au Thibet.	249
Dictionnaires tibétains	250
Littérature religieuse. — Traductions des livres sanscrits en tibétain	251
Ouvrages scientifiques.	252
Littérature nationale et chants populaires	353
Différences entre la langue écrite et la langue parlée	id.
Imprimerie. — Bibliothèques	254
Langage. — Ressemblances et différences entre le langage tibétain et celui de différentes peuplades habitant au sud du Thibet	256
Vocabulaire Mélam	259

CHAPITRE VI.

Industrie et arts divers.

§ 1. — Architecture et arts qui en dépendent	261
Architecture militaire	261
Architecture civile. — Travaux des ponts et des chaussées.	id.
Architecture religieuse	265
Maçonnerie, charpenterie, menuiserie	267
§ 2. — Industrie des métaux. — Art du fondeur	268
§ 3. — Armes en usage. — Sabre, fusils et accessoires	269
§ 4. — Industrie des pierres précieuses	272
§ 5. — Tissage et teinture.	id.
§ 6. — Instruments de musique, danse	275

CHAPITRE VII.

Commerce du Thibet.

§ 1. — Commerce intérieur	278
Participation de toutes les classes de la population aux affaires de commerce	id.
Réflexions sur la manière de faire le commerce au Thibet.	281
Détails relatifs au commerce. — Prix des marchandises et denrées diverses.	282

Cultures. — Instruments aratoires. — Productions du sol . . .	288
Pâturages	291
Salines. — Leurs produits	293
§ 2. — Commerce du Thibet avec les pays étrangers . . .	297
Généralités	id.
Commerce avec la Chine. — Importance du commerce du thé. — Ta-tsien-lou centre de ce commerce. — Importa- tions de la Chine au Thibet. — Thé, toiles, fils de coton, étoffes de soie, porcelaines, animaux, sucre jaune . . .	298
Exportations du Thibet en Chine	id.
De l'argent en monnaie ou en lingots, — étoffes de laine, — fourrures, — plantes médicinales, — musc	306
Commerce du Thibet avec la Mongolie et la Russie . . .	307
Commerce du Thibet avec l'Inde	id.
Marchandises transportées de l'Inde au Thibet : Draps, in- diennes, ustensiles de ménage, indigo, corail et pierres précieuses, objets divers	308
Objets transportés du Thibet dans l'Inde	312
Commerce que la France pourrait faire un jour avec le Thibet.	id.
Difficultés que l'on rencontre pour établir des relations entre l'Europe et le Thibet. — Espérances à cet égard . .	313

APPENDICE

Notice sur plusieurs peuplades habitant au sud du Thibet . . .	321
Lettre de Mgr Chauveau sur les mines du Thibet	333
Lettres de l'abbé Desgodins sur la religion boudhique	340
Lettre de Mgr Chauveau, sur la situation politique et reli- gieuse du Thibet. (Extrait du journal <i>les Missions Catholi- ques</i>)	406

FIN DE LA TABLE.

MÊMES LIBRAIRIES

L'ÉTAT RELIGIEUX

PAR JULES DIDOT,

*Chanoine honoraire de Baveux, Docteur en Théologie
ancien Professeur de Philosophie et de Théologie dogmatique
Bibliothécaire de la ville de Verdun*

Ouvrage approuvé et recommandé par NN. SS. les Evêques de Verdun,
Carcassonne, Moulins, Poitiers, Arras, etc.

1 beau volume in-18 jésus—Prix : 3 francs (franco).

PETIT RATIONAL LITURGIQUE

*ou explication raisonnée des rites, des cérémonies et des usages consacrés
au culte divin dans l'Eglise catholique,*

Par l'abbé PÉRIN, Prêtre du diocèse de Verdun.

1 vol. in-8°.— Prix : 4 fr.

LE CHRIST AVANT BETHLÉEM

*ou sentiments des Pères de l'Eglise et des principaux Commentateurs sur
les Prophéties figuratives et verbales*

*depuis le premier jour du monde jusqu'à Jésus-Christ,
et sur le sens attribué par les contemporains à ces diverses Prophéties,*

PAR M. L'ABBÉ MORISOT.

Ouvrage approuvé par Monseigneur l'Evêque de Verdun.

Un beau vol. in-8° de 640 pages. Franco, par la poste, 6 fr. » »

COURS D'INSTRUCTIONS SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Par l'abbé CLÉMENT, Curé de Corniéville.

1 fort volume in-18 jésus.— Prix : 3 fr.

HISTOIRE DE VERDUN & du Pays Verdunois,

PAR M. L'ABBÉ CLOUET,

*Ex Bibliothécaire de la Ville, Officier et ancien Professeur de l'Université,
Membre de plusieurs Sociétés savantes.*

3 tomes grand in-8° raisin, de plus de 600 pages,
avec SCEAUX et ARMOIRIES.— Prix : 6 fr. le vol.

Ouvrage couronné par l'Institut de France.